

FranceAgriMer

L'économie sucrière Campagne 2010/11

> édition de septembre 2012



FranceAgriMer

Éditorial

Nous avons le plaisir de vous proposer l'édition 2012 de la brochure « l'Économie sucrière ». Cette nouvelle édition présente les données et faits marquants des campagnes 2009/10 et 2010/11. Elle est structurée en quatre parties, trois consacrées au secteur sucrier (Monde, Union européenne et France) et une consacrée au marché de l'éthanol.

A l'échelle mondiale, les campagnes 2008/09 et 2009/10 présentent un déficit cumulé de 17 Mt. Le redressement de la production en 2010/11, amorcé en 2009/10, permet de retrouver un équilibre fragile, puisque l'excédent dégagé en 2010/11, évalué à 0,85 Mt, reste relativement modeste. Les stocks mondiaux connaissent donc, sur cette période, une baisse quasi continue. Ils passent de 70 Mt à la fin de 2007/08 à 59 Mt en 2009/10 et 2010/11. Le ratio "stock/consommation" se réduit dans des proportions importantes. Estimé à 36 % fin 2010/11, il est à son niveau le plus faible depuis 1995/96.

Ce contexte a induit une forte hausse des cours, entamée en 2009/10 et qui se poursuit donc tout au long des deux campagnes étudiées. Les cours atteignent ainsi, en 2010/11, des niveaux inconnus depuis 30 ans. Sur les deux campagnes étudiées, la hausse est, par rapport à 2008/09, de 160 % pour la moyenne du premier terme du sucre brut, et de près de 75 % pour la moyenne du premier terme du sucre blanc.

En Europe, alors que la production betteravière et sucrière avait atteint un niveau record en 2009, elle enregistre en 2010 un recul important. En 2010/11, compte tenu d'un report important de sucre 2009, la production totale de sucre communautaire atteint 16 Mt, dont près de 3 Mt de sucre hors quota. Sur le marché du sucre du quota, pour faire face à un problème d'approvisionnement, malgré la hausse des importations en provenance des anciens pays ACP, des mesures exceptionnelles de gestion ont été prises au printemps 2011 : la remise en vente de sucre hors quota comme sucre alimentaire et des mesures d'importations à droit nul ou réduit. Ces mesures visaient à combler un véritable déficit du marché, puisque les stocks de la fin de campagne 2010/11 sont restés à un faible niveau, proche de 1 Mt. Par ailleurs, la dynamique des prix intérieurs du sucre enregistre, avec un décalage, les tensions de l'offre et de la demande et connaissent, notamment durant la seconde moitié de 2010/11, une hausse importante.

En France également, malgré l'augmentation des surfaces betteravières de 3 % par rapport à 2009/10, la production sucrière recule de 5,3 %, sous l'effet d'une baisse des rendements. Compte tenu d'un niveau d'importations stable, de livraisons vers l'UE en hausse et en dépit d'un recul important des exportations, les stocks en fin de campagne 2010/11 (sucre du quota, hors quota et report), diminuent de plus de 33%.

Enfin, s'agissant du marché de l'éthanol, la production recule pour la première fois en 2011 après une phase de net ralentissement de la croissance mondiale de 2008 à 2010. Cette évolution est directement liée à la situation au Brésil, dont la production baisse fortement. Conséquence directe de la crise économique et financière mondiale, la demande en éthanol carburant recule également pour la première fois en 2011 malgré une nette reprise des échanges mondiaux.

Bonne lecture à tous !

André Barlier
Directeur Marchés, études et prospective

Sommaire

1/ Le marché mondial du sucre

Campagnes 2009/10 et 2010/11 page 5

2 / Le marché communautaire du sucre

Campagne 2009/10 et 2010/11 page 31

3 / Le marché français du sucre

Campagne 2009/10 et 2010/11 page 53

4 / Le marché de l'éthanol

Le marché mondial en 2011 page 72
Le marché européen en 2011 page 81
Le marché français en 2011 page 89

5 / Annexes

Monde page 97
Union Européenne page 131
France page 157



L'économie sucrière

Campagnes 2009/10 et 2010/ 11

> édition 2012

Note méthodologique

Unités employées

Mt : Million de tonnes

Mha : Million d'hectares

t/ha : tonne par hectare

Cts/lbl : Cents (\$) par livre

1 tonne de sucre valeur brut : 0,92 tonne de sucre valeur blanc

Abréviations utilisées

- **ISO** : International Sugar Organization – Conseil international du sucre.
 - **OCM** : Organisation Commune de Marché
 - **UE** : Union européenne
-

Sources les plus fréquemment utilisées

- **Les données relatives aux marchés mondiaux du sucre** sont issues de l'ISO (International Sugar Organization – Conseil international du sucre) et, dans une moindre mesure de FO.Licht. Les autres données mondiales, notamment pour ce qui concerne la population mondiale, sont tirées des services statistiques de l'ONU.
- **Les données nationales ou régionales pour certains marchés locaux** sont tirées des services statistiques de différents pays, citons notamment l'USDA (Ministère américain de l'agriculture) et ABARES (service statistique agricole australien).
- **Les données propres au marché européen** sont principalement tirées de celles fournies par la DG agri de la Commission européenne.
- **Les informations relatives au marché français** sont majoritairement issues des statistiques et des analyses de FranceAgriMer et de l'IEDOM pour les DOM.

Partie I

LE MARCHÉ MONDIAL DU SUCRE

Campagnes 2009/10 et 2010/11

Sommaire

	Page
Introduction	7
I. La production.....	8
II. La consommation.....	15
III. L'équilibre production-consommation et les stocks de fin de campagne.....	21
IV. Les cours mondiaux du sucre.....	25

Note méthodologique

Sauf indication contraire, les chiffres cités dans cette partie sont exprimés en **sucre brut**. Pour une conversion rapide en sucre blanc, on peut les diminuer de 8 %.

D'autre part, les principales données utilisées pour cette partie sont celles de l'ISO. Certaines corrections ont été apportées, notamment pour les pays de l'UE à partir des statistiques de l'Union Européenne, à la fois par souci de cohérence entre l'ensemble des parties de cette brochure mais également parce que les données européennes dont nous disposons sont plus à jour que celles publiées par l'ISO.

La conséquence de ces retraitements est une majoration par rapport aux données de l'ISO de la production et de la consommation mondiales. Celle-ci est principalement due au fait que nous intégrons, tant pour la production que pour la consommation, l'ensemble des sirops de sucre utilisés pour la fabrication d'éthanol (repreant la définition réglementaire de la production de l'UE).

Les stocks mondiaux ont également été retraités sur la base de stocks européens. Cela se traduit par un écart sensible des stocks mondiaux en fin de campagne et donc du ratio stocks/ consommation par rapport à ceux publiés par l'ISO.

Certains tableaux, dans la partie annexe, reprennent cependant l'intégralité des données de l'ISO, notamment dans le cas de séries longues. Une note de bas de page le précise alors.

Les bilans ainsi retraités restent néanmoins, en tendance, similaires à l'ensemble des autres bilans mondiaux proposés par les différents analystes de ce secteur.

INTRODUCTION

Après la forte baisse en 2008/09, la production mondiale se redresse nettement en 2009/10 et 2010/11. Elle passe ainsi de 149,9 Mt en 2008/09 à 160,6 Mt en 2009/10, soit une progression de 10,7 Mt, ou de 7,1 %. Elle gagne encore 4,7 Mt en 2010/11 à **165,3 Mt**, soit une hausse de 3 %.

De même, après une période de forte croissance de 2004/05 à 2007/08 et, pour la première fois une stagnation en 2009/10, la consommation mondiale repart en 2010/11 mais sur un rythme de croissance beaucoup plus faible, 0,5 %. Elle atteint **164,4 Mt** en 2010/11. Au même titre qu'en 2009/10, la croissance démographique n'a pas suffi à soutenir la consommation.

De fait, rapportée sur les deux campagnes 2009/10 et 2010/11, la croissance n'est plus que de 0,25 % par an, soit un niveau largement inférieur à la croissance de la population mondiale et donc, logiquement un recul pour l'ensemble de cette période de la consommation de sucre par habitant. La consommation mondiale de sucre par habitant par an est ainsi passée de 24,02 kg, valeur brut, en 2008/09 à 23,69 kg en 2009/10 et 23,48 kg en 2010/11. La baisse atteint 2,3 % sur les deux dernières campagnes.

Ainsi après un excédent cumulé (en 2006/07 et 2007/08), de plus de 18 Mt, les campagnes 2008/09 et 2009/10 sont donc déficitaires.

Au déficit de 2008/09, de 13,7 Mt, vient s'ajouter celui de la campagne **2009/10, à 3 Mt**.

Au total, le déficit cumulé sur les campagnes 2008/09 et 2009/10 est, à 16,7 Mt, quasiment du niveau de l'excédent cumulé des deux campagnes 2006/07 et 2007/08.

Le redressement de la production en **2010/11**, amorcé en 2009/10, permet de retrouver un équilibre, mais celui-ci reste fragile. L'excédent dégagé en 2010/11, évalué à **852 000 tonnes**, est en effet relativement modeste.

Compte tenu de ces éléments, les stocks mondiaux connaissent, sur cette période, une baisse quasi-continue. Ils passent, selon, l'ISO de 69,8 Mt à la fin de 2007/08 à 62,4 Mt à la fin de 2008/09, puis **58,8 Mt en 2009/10 et 2010/11**.

Le **ratio "stock/consommation"** se réduit dans des proportions plus importantes encore. Il passe de **43,4 %** en 2007/08 à **38,1 %** en 2008/09, à **35,9 %** en 2009/10 et à **35,8 %** en **2010/11**. On re-

trouve le niveau de 2005/06, qui était alors le ratio « stock / consommation » le plus faible depuis 1996/97 (34,5 %).

Dans un tel contexte, les cours ont fortement progressé lors de la campagne 2009/10 et 2010/11.

En 2009/10, la moyenne générale des cours (terme le plus rapproché) exprimés en dollars la tonne a augmenté de 30 % pour le sucre brut et de près de 40 % pour le sucre blanc. Le sucre brut atteint en moyenne **331,89 \$/t** et le sucre blanc **580,73 \$/t**, avec des maximum respectivement de 553,13 \$/t et 759 \$/t.

La hausse n'est pas en reste en **2010/11** : la moyenne du premier terme du sucre brut a augmenté de près de 300 dollars la tonne (**85,1 %**) et atteint 614,44 \$/t tandis que le blanc progressait de **23,6 %**, à 717,82 \$/t. .

Les cours atteignent ainsi, en 2010/11, des niveaux qui ne s'étaient pas rencontrés depuis 30 ans.

Sur les deux campagnes étudiées, la hausse est de **107 %** pour le spot, de **160 %** pour la moyenne du premier terme du sucre brut, et de près de **75 %** pour la moyenne du premier terme sucre blanc.

I — LA PRODUCTION MONDIALE

1 – NIVEAU ET VARIATION

Après la forte baisse en 2008/09—un recul de près de 20 Mt, la production mondiale se redresse nettement en 2009/10 et 2010/11. Elle passe ainsi de **149,9 Mt** en 2008/09 à **160,6 Mt** en 2009/10, soit une progression de 10,7 Mt, ou de 7,1 %. Elle gagne encore 4,7 Mt en **2010/11** à **165,3 Mt**, soit une hausse de 3 %. Ce niveau reste cependant bien inférieur au record de 2007/08, de 169,8 Mt. Il ne dépasse pas non plus celui de la production mondiale de 2006/07.

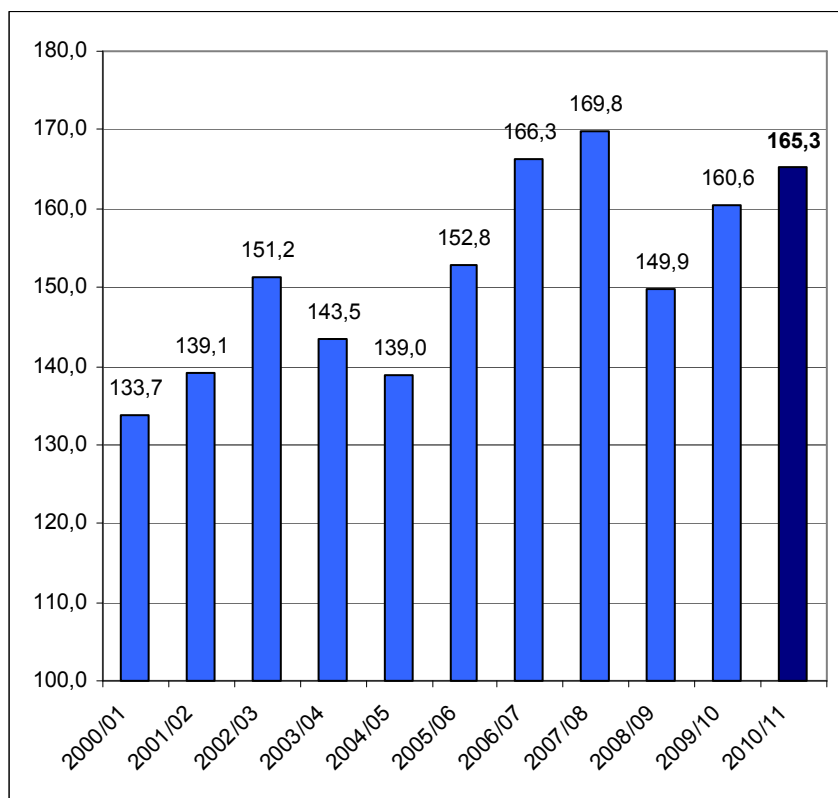
Le redressement de la production mondiale en 2009/10 s'explique pour l'essentiel par la hausse de la production des deux premiers producteurs mondiaux. La production brésilienne, avec une hausse de plus de 6 Mt, et un niveau record de 41 Mt au total, représente plus de la moitié de la progression mondiale. L'autre moitié, 5 Mt, provient de la progression de la production indienne.

On note par ailleurs un net recul de la production australienne et chinoise, près de 4 Mt pour ces deux pays, compensée par des hausses modestes en Europe (en particulier de l'UE) et en Amérique du Nord.

La hausse de la production mondiale en 2010/11 recouvre une situation bien différente, et plutôt atypique, par rapport à 2009/10. Elle résulte quasi exclusivement de celle de l'Asie du Sud Est et de la péninsule indienne, pour un total de près de 10 Mt, alors que le Brésil et l'ensemble de l'Amérique du sud, connaissent un recul de la production : 3 Mt au total dont 2,5 Mt pour le seul Brésil. L'Europe connaît également une baisse de sa production alors que l'ensemble des autres régions voient un maintien de leur production sucrière.

Compte tenu de ces éléments, la croissance moyenne annuelle de la production sur les dix dernières campagnes remonte sensiblement. La production passe de 139,1 Mt en 2001/02 à 165,3 Mt en 2010/11, soit une hausse de 26,2 Mt sur 10 ans, et une croissance annuelle de 2 %, niveau comparable à la période 2000/01 à 2009/10, contre 1,2 % pour la période allant de 1999/00 à 2008/09, mais près de 3 % de croissance annuelle de 1997/98 à 2006/07.

Graphique I-1 : Evolution de la production mondiale de sucre depuis 2000/01



Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

2 – REPARTITION DE LA PRODUCTION ENTRE SUCRE DE CANNE ET SUCRE DE BETTERAVE

Alors que nous notions une pause, depuis 4 campagnes, du recul de la part de la betterave dans la production mondiale de sucre, autour de 22 %, celle-ci recule une nouvelle fois. Elle passe, pour la première fois au dessous de 20 %, à 19,9 %. Cette part était, il y a encore 11 ans, en 1999/00, de plus de 28 %.

La production mondiale de sucre de betterave passe de 35,4 Mt en 2009/10 à 32,85 Mt en 2010/11 soit son niveau le plus faible depuis plus de 10 ans. Ceci est la conséquence directe de l'évolution de la production sucrière au sein du plus grand producteur de betteraves qu'est l'UE.

Le sucre de canne continue donc de renforcer la part qu'il détient dans la production mondiale.

Avec un total de 125,2 Mt en 2009/10 et 132,4 Mt en 2010/11, il représente plus de 80% de l'ensemble du sucre produit.

Tableau I-1 : Evolution des parts du sucre de canne et du sucre de betterave dans la production mondiale

(en 1 000 t, valeur brut)

Campagnes	Canne	en % de la production totale	Betterave	en % de la production totale	Total
2000/01	96 996,5	72,5%	36 728,7	27,5%	133 725,2
2001/02	104 801,8	75,3%	34 291,2	24,7%	139 093,0
2002/03	113 602,2	75,1%	37 577,5	24,9%	151 179,7
2003/04	108 958,8	75,9%	34 512,8	24,1%	143 471,6
2004/05	101 130,1	72,8%	37 822,5	27,2%	138 952,6
2005/06	113 793,0	74,5%	38 988,2	25,5%	152 781,2
2006/07	129 732,0	78,0%	36 534,4	22,0%	166 266,3
2007/08	134 185,6	79,0%	35 595,8	21,0%	169 781,4
2008/09	116 413,7	77,7%	33 468,4	22,3%	149 882,1
2009/10	125 184,7	78,0%	35 383,8	22,0%	160 568,5
2010/11	132 401,4	80,1%	32 854,4	19,9%	165 255,7

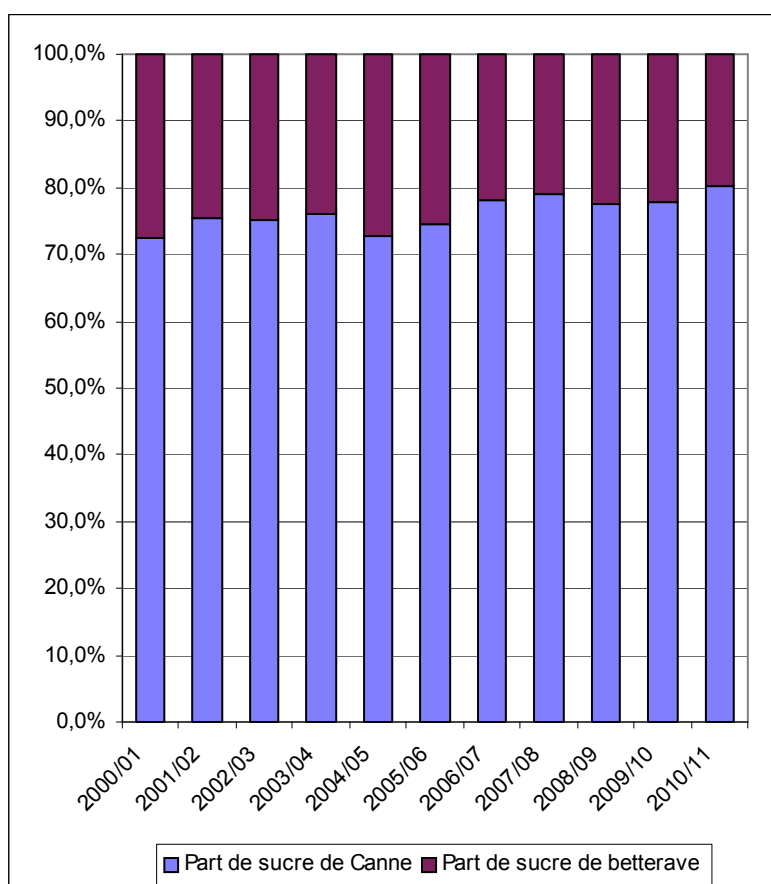
(Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer)

Les principaux producteurs de sucre de betterave restent bien évidemment les pays européens (UE, Russie, Ukraine), les Etats-Unis et la Chine (voir tableau I-4 : les principaux pays produc-

teurs de sucre de betterave). La France reste, avec 14 % de la production, pour la quatrième campagne consécutive (depuis 2007/08), le premier producteur mondial de sucre de betterave.

Graphique I-2 : Parts respectives du sucre de canne et du sucre de betterave dans la production mondiale depuis 1999/0

3 – REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR REGION



Sources : Bilans ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

De 2008/09 à 2010/11, la part régionale qui connaît la plus forte évolution est celle de la **péninsule indienne**, tant en valeur absolue, qu'en valeur relative. Elle passe de **19,15 Mt** en 2008/09 à **24,3 Mt** en 2009/10 et **30,7 Mt**, soit respectivement **12,8 %**, **15,1 %** et **18,6 %** de la production mondiale. Ces fortes variations sont bien évidemment dues à l'évolution de la production indienne (le caractère cyclique de la production indienne). Le pays connaît en effet sur ces trois campagnes une forte croissance de sa production, de 15,3 Mt en 2008/09 à 20,5 Mt en 2009/10. Avec 26 Mt en 2010/11, il redevient exportateur. Le Pakistan connaît également une croissance importante de 3,5 Mt en 2008/09 et 2009/10 à 4,4 Mt en 2010/11.

Trois autres régions connaissent de 2008/09 à 2010/11 des variations importantes.

L'Amérique du Sud dont la production passe de **42,1 Mt** en 2008/09 à **48,5 Mt** en 2009/10 et **45,7 Mt** en 2010/11, soit respectivement **28,1 %**, **30,2 %** et **27,6 %** de la production mondiale. Cette évolution résulte de la situation brésilienne, avec une production record en 2009/10 (à 40,9 Mt, en hausse de 20 %) mais qui connaît des difficultés importantes en 2010/11. La production recule alors pour la première fois de 6,6 %.

L'Europe connaît une évolution comparable : hausse de la production en 2009/10 de **26 Mt** à **28,2 Mt**, soit 8,4 %, suivi d'un recul de près de 8 % en 2010/11 à **25,5 Mt**, soit respectivement **17,4 %**, **17,6 %** et **15,4 %** de la production mondiale. Alors qu'elle était encore la seconde région sucrière mondiale en 2009/10, elle n'est plus que quatrième en 2010/11. Si la hausse enregistrée en 2009/10 est d'abord liée à celle de l'UE, le recul de 2010/11 résulte également de celui de l'UE mais tout autant de la très mauvaises récolte russe (la production chute de 17 % de 3,5 à 2,9 Mt).

Dernière région à connaître une évolution similaire, l'Océanie voit sa production passer de **5,5 Mt** en 2008/09 à **3,7 Mt** en 2009/10 et **4 Mt** en 2010/11, soit respectivement **3,7 %**, **2,3 %** et **2,4 %** de la production mondiale. Cette évolution reflète principalement celle de la production australienne, qui après avoir connu un redressement en 2008/09 à 5,3 Mt, rencontre de nouvelles difficultés (pluviométrie abondante) en 2009/10, avec 3,5 Mt, et repart lentement en 2010/11 avec 3,8 Mt.

L'Asie du Sud Est connaît une évolution exactement inverse. Sa production baisse de 9,3 % en 2009/10 et progresse de 12,6 % en 2010/11. Elle est de **28,2 Mt** en 2008/09, de **25,6 Mt** en 2009/10 et de **28,8 Mt** en 2010/11, soit respective-

ment 18,8 %, 15,9 % et 17,4 % de la production mondiale. On note pour cette région la très forte progression de la progression thaïlandaise, de près de 50 %, à plus de 10 Mt en 2010/11.

Les autres régions du monde connaissent une relative stabilité, avec des écarts d'une campagne à l'autre, inférieurs à 1 Mt.

L'Amérique centrale (hors Mexique) voit sa part de la production mondiale reculer sensiblement de **4,3 %** en 2008/09, à **4,1 %** en 2009/10 et **4 %** en 2010/11, avec une production stable pour ces trois campagnes, autour de **6,5 Mt**.

La production sucrière de l'Afrique subsaharienne, est donc également relativement stable : 7,6 Mt en 2008/09, 7,5 Mt en 2009/10 et 7,8 Mt en 2010/11, soit 5,1 % de la production mondiale en 2008/09 et 4,7 % en 2009/10 et 2010/11.

L'Afrique du Nord voit sa production augmenter de 16,7 % en 2009/10 et se stabiliser en 2010/11. Avec 2,1 Mt en 2008/09, 2,4 Mt en 2009/10 et 2010/11, elle représente 1,4 % de la production mondiale en 2008/09, 1,5 % en 2009/10 et 2010/11.

Tableau I-2: Evolution de la répartition géographique de la production sucrière de 2008/09 à 2010/11
(en 1 000 t, valeur brut)

Régions	2008/09		2009/10			2010/11		
	Production	Part de la production mondiale	Production	Evolution	Part de la production mondiale	Production	Evolution	Part de la production mondiale
Amérique du Nord	11 834	7,9%	12 474	5,4%	7,8%	12 683	1,7%	7,7%
Amérique Centrale	6 484	4,3%	6 553	1,1%	4,1%	6 534	-0,3%	4,0%
Amérique du Sud	42 132	28,1%	48 480	15,1%	30,2%	45 665	-5,8%	27,6%
Asie du Sud-Est	28 217	18,8%	25 594	-9,3%	15,9%	28 825	12,6%	17,4%
Péninsule Indienne	19 145	12,8%	24 317	27,0%	15,1%	30 720	26,3%	18,6%
Proche Orient / Asie centrale	747	0,5%	1 222	63,6%	0,8%	1 128	-7,7%	0,7%
Europe	26 042	17,4%	28 234	8,4%	17,6%	25 460	-9,8%	15,4%
dont UE (15)	14 395	9,6%	16 116	12,0%	10,0%	14 160	-12,1%	8,6%
dont UE (27)	16 554	11,0%	18 860	13,9%	11,7%	16 637	-11,8%	10,1%
Afrique du Nord	2 110	1,4%	2 463	16,7%	1,5%	2 452	-0,4%	1,5%
Afrique (hors Afrique du Nord)	7 624	5,1%	7 519	-1,4%	4,7%	7 779	3,5%	4,7%
Océanie	5 547	3,7%	3 712	-33,1%	2,3%	4 010	8,0%	2,4%
Total	149 882	100,0%	160 568	7,1%	100,0%	165 256	2,9%	100,0%

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

Tableau I – 3: Les dix premiers producteurs mondiaux

(en 1 000 t, valeur brut)

	2008/09			2009/10			2010/11		
	Quantité (Mt)	part monde	Rang	Quantité (Mt)	part monde	Rang	Quantité (Mt)	part monde	Rang
Allemagne	3 973	2,7%	9	4 591	2,9%	8	3 771	2,3%	10
Australie	5 314	3,5%	8	3 503	2,2%	9	3 800	2,3%	9
Brésil	34 138	22,8%	1	40 878	25,5%	1	38 127	23,1%	1
Chine	13 585	9,1%	3	11 650	7,3%	3	11 475	6,9%	3
France	4 725	3,2%	7	5 337	3,3%	6	4 873	2,9%	7
Inde	15 290	10,2%	2	20 557	12,8%	2	26 000	15,7%	2
Mexique	5 169	3,4%	6	5 155	3,2%	7	5 495	3,3%	6
Pakistan / Russie 2008/09	3 779	2,3%	10	3 500	2,2%	10	4 400	2,7%	8
Thaïlande	7 478	5,0%	4	7 131	4,4%	5	10 061	6,1%	4
UE (25)	16 676	11,1%		19 018	11,8 %		16 772	10,1%	
USA	6 595	4,4%	5	7 234	4,5%	4	7 088	4,3%	5
Total	99 767	67%		109 494	68%		115 089	70%	

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

L'Amérique du Nord est, parmi ces régions stables, la seule qui connaît une croissance continue de sa production sur l'ensemble de ces trois campagnes. Celle-ci passe de **11,8 Mt** en 2008/09 à **12,5 Mt** en 2009/10 et **12,7 Mt** en 2010/11. Sa part dans la production mondiale se réduit néanmoins sensiblement de **7,9 %** en 2008/09 à **7,8 %** en 2009/10 et **7,7 %** en 2010/11.

Enfin, s'agissant de la dernière région distinguée ici, celle constituée des pays du **Proche Orient** et de ceux d'**Asie centrale**, si elle connaît une croissance importante - plus de 60 % - de la production en 2009/10, elle représente, avec un niveau à peine supérieur à **1 Mt**, moins de **1 %** de la production mondiale pour l'ensemble des trois campagnes considérées.

4 – LA SITUATION DES DIX PREMIERS PRODUCTEURS

La part de la production mondiale des dix premiers producteurs, après avoir fortement cru au début de la décennie, continue de rester stable depuis 2007/08, entre 67 et 70 %. Les dix premiers producteurs mondiaux représentaient 69 % de la production mondiale en 2007/08, 67 % en 2008/09, et 68% en 2009/10. Cette part atteint néanmoins, pour la première fois, **70 %** en **2010/11**.

Le classement des premiers producteurs reste globalement inchangé.

Le Brésil est toujours, incontestablement, le premier producteur mondial avec une part de la production mondiale qui reste bien supérieure à 20 % sur les trois dernières campagnes.

L'Union Européenne conserve une part comprise entre 12 % et 10 %. Il convient néanmoins de noter que la part de l'UE de la production

mondiale a fortement reculé en 2010/11, à 10,1 % contre 11,7 % en 2009/10. Elle reste cependant le troisième producteur mondial de sucre, sauf en 2008/09 où le fort recul de la production indienne lui avait permis d'occuper la seconde place.

Exception faite de l'UE les quatre producteurs mondiaux après le Brésil sont **l'Inde**, **la Chine**, **la Thaïlande** et **les Etats-Unis** (qui deviennent le quatrième producteur mondial en 2009/10) avec une part de la production mondiale en 2010/11 respectivement de 15,7 %, 6,9 %, 6,1 % et 4,3 %.

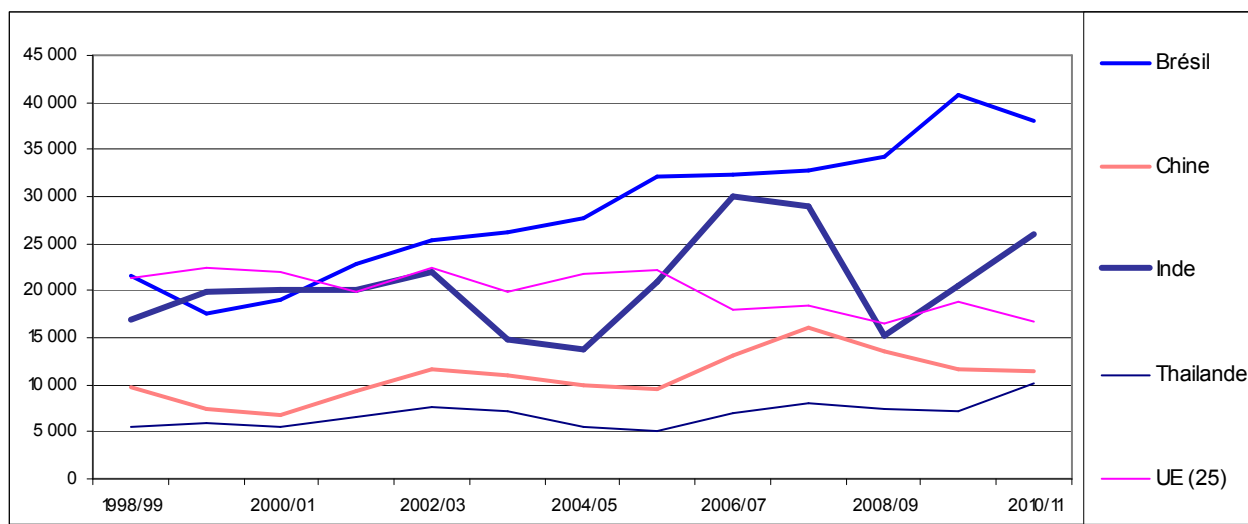
Le Mexique avec 3,3 % de la production mondiale redevient en 2010/11 le 6^{ème} producteur mondial.

La France était encore 6^{ème} producteur mondial en 2009/10 avec une part de la production mondiale qui avait progressé jusqu'à 3,3 %. En 2010/11, sa part recule à 2,9 % la ramenant au rang de 7^{ème} producteur mondial de sucre.

La Russie avec une production de 3,8 Mt en 2008/09 était encore dixième producteur mondial. Elle quitte le groupe des dix premiers producteurs en 2009/10 au profit du **Pakistan**, même si l'écart avec ce dernier est très faible, de moins de 20 000 tonnes (3,458 Mt contre 3,5 Mt). Pour sa part, Le Pakistan devient, avec 2,7 % de la production mondiale en 2010/11, le 8^{ème} producteur mondial.

L'Australie et **l'Allemagne** sont 9^{ème} et 10^{ème} producteurs mondiaux avec respectivement 2,3 % de la production mondiale.

Graphique I-3 : Evolution des 5 premiers producteurs mondiaux depuis 1998/99 (en 1 000 t, valeur brut)



(Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer)

rave)

L'Australie (campagne de juin à décembre)

L'Australie est le 9^{ème} producteur mondial de sucre, avec une production **de 3,8 Mt** en 2010/11. Après avoir connu une forte période de croissance durant les années 90, la production est globalement en déclin depuis plusieurs années. Ceci est dû aux nombreuses difficultés rencontrées par le secteur depuis 2004/05 : maladies dans les plantations de canne (smut en 2006/07), catastrophes climatiques (cyclones, sécheresses et inondations), ainsi que la régression des surfaces au profit d'autres cultures ou face à la pression urbaine. La campagne 2009/10 a, à cet égard, été probablement la plus mauvaise depuis de longues années. Le redressement n'a pas eu lieu en 2010/11, le pays ayant connu de nouveau des inondations dramatiques.

Le Brésil (campagne de mai à avril)

Le Brésil, après une production record en 2009/10 de **40,9 Mt**, soit plus de 25 % de la production mondiale, connaît pour la première fois un recul de sa production en 2010/11. Celui-ci est dû à une récolte de canne et à des rendements en sucre en baisse dans la région du Centre Sud du fait de conditions climatiques défavorables mais également d'un manque de renouvellement insuffisant. Le Brésil enregistre une baisse de sa production alors même que le taux de canne utilisé pour la production du sucre progresse au détriment de la part consacrée à l'éthanol. En effet la part relative de la canne consacrée à la production de sucre était de 45,3 % en 2010/11 contre 43,1 % en 2009/10 et 39,7% en 2008/09 .

La Chine (campagne de septembre à janvier pour la canne et d'octobre à mars pour la betterave)

Après le record atteint en 2007/08, qui avait permis au pays d'être en excédent pour la première fois, la production ne cesse depuis de décroître : elle recule de 15 % en 2008/09 (à 13,6 Mt), de 15 % en 2009/10 (à 11,7 Mt) et encore de 1,5 % en 2010/11 à 11,5 Mt. Si la baisse enregistrée en 2008/09 peut s'expliquer pour une part par le niveau exceptionnel de la production 2007/08, le recul en 2009/10 s'explique par la sécheresse qui a frappé les provinces cannières en 2009 et en 2010, notamment le Guangxi et le Yunnan, alors même que les surfaces plantées en canne étaient également en baisse. Il se vérifie de même pour les provinces betteravières qui enregistrent en un fort recul de la récolte. Cela s'est traduit par une forte hausse des prix domestiques (jusqu'à plus de 1 000 \$ la tonne) et des importations de 1,4 Mt en 2008/09 à 1,8 Mt en 2009/10 et 2,1 Mt en 2010/11 (et même près de 3 Mt sur l'année 2011). C'est aussi la raison pour laquelle le gouvernement a dû procéder à des reventes de ses stocks de réserve (près de 2 Mt pour la seule campagne 2010/11).

Les Etats-Unis (campagne d'octobre à avril)

La production sucrière dépasse 7 Mt en 2009/10 (7, 2 Mt), et se maintient à ce niveau en 2010/11. Elle reste cependant marquée par son irrégularité. Sur les trois dernières campagnes, elle évolue en forte baisse en 2008/09, de 10,8 %, avant de croître en 2009/10, de 9,7 %, et de reculer de nouveau de 2 % en 2010/11.

Cette irrégularité est plus le fait de la production betteravière. En effet, la production de sucre de canne est relativement stable sur les trois dernières campagnes, autour de 3 Mt. En revanche, la

production de sucre de betterave évolue en fonction des surfaces emblavées qui peut varier fortement de 450 000 à plus de 500 000 ha pour l'ensemble des campagnes considérées.

La France (campagne de septembre à décembre)

La France connaît, sur les trois dernières campagnes, une forte variation de sa production. Celle-ci passe de 4,7 Mt en 2008/09 à 5,3 Mt en 2009/10 et à 4,9 Mt en 2010/11. Elle se maintient cependant au niveau mondial au 7^{ème} rang 2010/11. Cependant alors que depuis 2007/08, la part de la production française dans la production mondiale ne cessait de progresser (de 3 % en 2007/08 à 3,1 % en 2008/09 et 3,3 % en 2009/10), elle décline en 2010/11 et repasse au-dessous de 3 % (2,9%). Elle reste cependant, avec une production betteravière métropolitaine de 4,6 Mt, valeur brut, le premier producteur mondial de sucre de betteraves.

L'Inde (campagne d'octobre à septembre)

Après la baisse rapide et brutale de la production indienne en 2008/09, de près de 50 %, celle-ci repart à la hausse en 2009/10, de plus de 30 %, et atteint 20,6 Mt. La progression continue en 2010/11, la production atteint 26 Mt et le pays redevient excédentaire et exportateur. Les causes de cette évolution sont bien évidemment liées à la cyclicité de la production indienne (un excédent provoquant une baisse des prix puis une baisse des surfaces plantées et de la récolte, se traduisant ensuite par une nouvelle hausse de prix et la reprise des surfaces plantées...). De fait, à partir de 2009/10 les surfaces et la récolte de canne sont reparties à la hausse, elles sont respectivement de 4,45 M ha et 310 Mt en 2009/10 et de 5,2 M ha et 370 Mt en 2010/11. Cette reprise rapide est facilitée par d'autres facteurs : le retour à une pluviométrie de mousson normale, une hausse du prix garanti de la canne (le *fair and remunerative price*) pour 2010/11 de 1 298,4 à 1 391,20 roupies la tonne (soit environ 21 €/t) qui devrait se poursuivre en 2011/12, ainsi qu'un assouplissement de la réglementation fédérale sucrière (en particulier pour ce qui concerne les exportations).

Le Mexique (campagne de novembre à septembre)

Après les difficultés rencontrées en 2008/09 et 2009/10 - la production est passée de 5,8 Mt en 2007/08 à 5,2 Mt en 2008/09 et en 2009/10, la situation semble s'améliorer en 2010/11. Le pays retrouve une production plus conforme à ses capacités (5,5 Mt). Ceci s'explique par le retour à des conditions climatiques plus favorables que lors des deux dernières campagnes et donc à de meilleurs rendements. Sa part de la production mondiale se redresse sensiblement et atteint 3,3 % en 2010/11, le pays redevenant le 6^{ème} producteur mondial.

La Russie (campagne betteravière de septembre à janvier)

Avec 1,8 % de la production sucrière mondiale, pour un total de 2,9 Mt en 2010/11, le pays laisse sa place une nouvelle fois sa position de 10^{ème} producteur mondial acquise en 2008/09. La production russe de sucre de betterave avait pourtant progressé au début de la décennie jusqu'à dépasser 3 Mt et maintenu ce niveau jusqu'en 2009/10 (3,45 Mt). Elle n'était encore que de 1,6 Mt en 2001/02. Ceci est le résultat d'une politique active menée par le pays depuis plusieurs années. Elle s'était traduite par une hausse des surfaces et surtout par une hausse des rendements (le rendement en poids de racine est passé de 20 t/ha en 2001 à 37 t/ha en 2008). Le résultat décevant de la production en 2010/11 est surtout conjoncturelle. Il s'explique par la forte sécheresse de l'été 2010 et une très mauvaise récolte.

La Thaïlande (campagne de novembre à mai)

Après un record atteint en 2007/08 (8,06 Mt), le secteur sucrier thaïlandais semblait connaître un fléchissement (recul de 7,2 % en 2008/09, à 7,5 Mt, et de 4,6 % en 2009/10 à 7,13 Mt). La production en 2010/11 atteint au contraire un nouveau record, de 10 Mt. Ce niveau de production résulte de la conjonction de trois facteurs, une hausse importante des surfaces, une progression encore plus forte des rendements canniers et de la teneur en sucre, et un allongement des campagnes.

Le pays conforte son rang de 4^{ème} producteur mondial avec une part de plus de 6 % de la production mondiale (contre 4,4 % en 2009/10, 5 % en 2008/09 et 4,8 % en 2007/08).

L'Union Européenne (campagne betteravière de juin à mars)

La production de sucre de l'UE en 2009/10 atteint 19,02 Mt, valeur brut, soit une hausse de 14 % par rapport à 2008/09. Elle retrouve et même dépasse ainsi son niveau de production de 2007/08. Cette hausse provient d'une progression conséquente des surfaces (de 1,46 M ha à 1,52 M ha) mais plus encore des rendements betteraviers, générale au sein de l'UE. Les hausses les plus importantes, en valeur, se voient en France (+ 13% de 4,725 Mt à 5,337 Mt) et en Allemagne (+ 16 % 3,973 Mt à 4,591 Mt), mais c'est également vrai pour la Grande-Bretagne (+ 9 %), la Pologne (+ 28 %), la Belgique (+ 16 %), la république Tchèque (+ 15 %), la Lituanie (+ 55 %), la Slovaquie (+ 40 %), le Danemark (+ 12 %), les Pays-Bas (+ 5 %), la Roumanie (+ 30 %), la Finlande (+ 27 %), la Suède (+ 24 %) et la Grèce (+ 9,5 %). Seules la Hongrie et l'Italie ont une production stable et l'Autriche voit sa production baisser. La production de sucre hors quota est en forte hausse, + 66 %, à 4,65 Mt. En revanche, la production européenne 2010/11 recule de 12%, à 16,77 Mt. A l'exception de la République Tchèque et de l'Autriche, qui connaissent

une hausse de leur production, ou de la Roumanie et de la Slovaquie qui voient leur production se maintenir, la baisse de la production se vérifie dans tous les autres États Membres de l'UE. Elle s'élève à plus de 30 % pour la Suède et à 15 % pour la Grande-Bretagne. Ce recul est dû à des conditions climatiques moins favorables plus qu'à une réduction des surfaces, qui restent à un niveau comparable à la précédente campagne.

La part de la production européenne au niveau mondial pourtant assez stable depuis 2007/08 à 2009/10 (11 % et 12 %) recule à 10,1 % en 2010/11.

Tableau I-4 : La production betteravière de sucre en 2010/11

(en 1 000 t, valeur brut)

	Quantité (Mt)	Part	Rang
Allemagne	3 770,7	11,5%	3
Belgique	748,9	2,3%	11
Chine	793,8	2,4%	10
Espagne	568,5	1,7%	13
Etats-Unis	4 360,0	13,3%	2
France	4 601,1	14,0%	1
Italie	603,3	1,8%	12
Pays Bas	948,9	2,9%	9
Royaume Uni	1 081,5	3,3%	8
Turquie	1 593,5	4,9%	7
Pologne	2 453,0	7,5%	5
Russie	2 935,0	8,9%	4
Ukraine	1 725,0	5,3%	6
UE	16 771	50,2%	-
Autres	6 671,3	20,3%	-
Total	32 854,4	100,0%	

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

Enfin, s'agissant des producteurs de sucre de betterave, les trois premiers pays producteurs sont, respectivement la France, l'Allemagne et les Etats-Unis. Ils produisent à eux trois plus du tiers du sucre de betterave mondial. La Russie reste le 4^{ème} producteur mondial de sucre de betterave avec une part en sensible recul à 8,9%.

II LA CONSOMMATION MONDIALE

1 – NIVEAU ET VARIATION

Après une période de forte croissance de 2004/05 à 2007/08 (plus de 2 % chaque campagne et 3,3 % en 2007/08), et, pour la première fois une stagnation en 2009/10, la consommation mondiale repart en 2010/11 mais sur un rythme de croissance beaucoup plus faible, 0,5 %. Elle atteint **164,4 Mt** en 2010/11.

Au même titre qu'en 2009/10, la croissance démographique n'a pas suffi à soutenir la consommation.

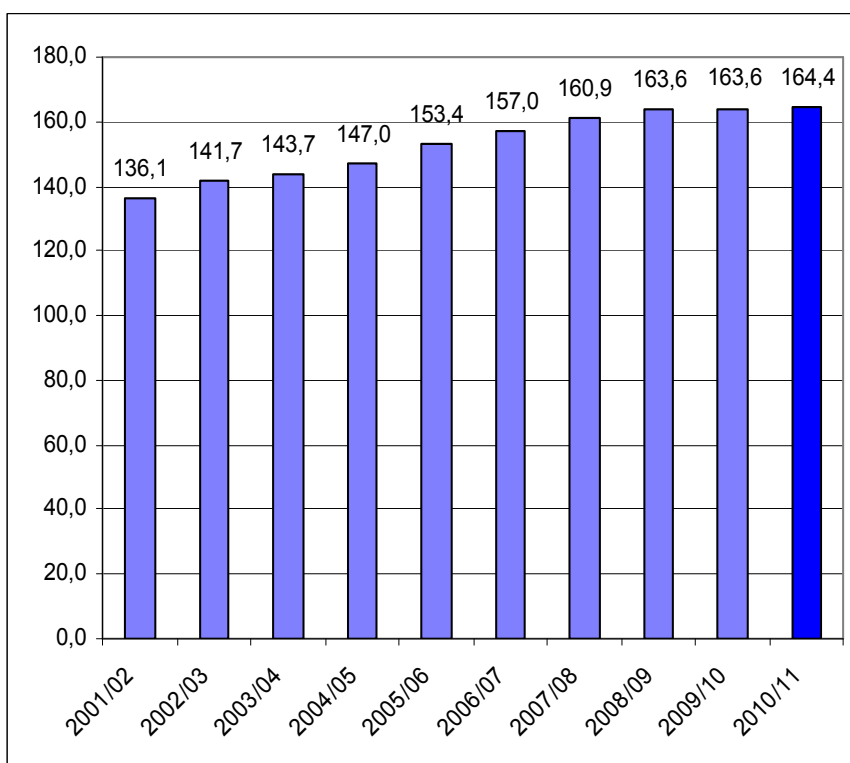
Les facteurs ayant favorisé une stagnation de la consommation globale en 2009/10 ont continué à faire sentir leurs effets en 2010/11.

Pour mémoire, citons d'une part les effets de la crise financière et économique mondiale depuis 2008, plus lourds notamment dans les pays en voie de développement, sur la consommation individuelle de sucre. Et d'autre part, la hausse importante des cours mondiaux du sucre, également depuis 2008, qui se vérifie au niveau des prix domestiques dans de nombreux pays, en particulier dans les zones déficitaires, obligeant certaines populations pauvres à réduire leur consommation de sucre.

On enregistre même un recul (-0,5 %) de la consommation en Asie du Sud Est, première région du monde en matière de consommation de sucre.

On constate toujours un recul de la consommation européenne et en particulier au sein de l'UE (respectivement -1,3 % et -1,6 %), continu depuis 2007/08 mais pour des raisons différentes. Cela est dû à un recul des utilisations non alimentaires de sucre, en particulier les quantités de sirops de

Graphique II-1 : La consommation mondiale depuis 10 ans
en Mt, valeur brut



Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

sucre utilisés pour produire de l'éthanol (pour des raisons de cours relatifs entre sucre et éthanol).

Rapportée sur les deux campagnes 2009/10 et 2010/11, la croissance n'est plus que de 0,25 % par an, soit un niveau largement inférieur à la croissance de la population mondiale et donc, logiquement un recul pour l'ensemble de cette période de la consommation de sucre par habitant.

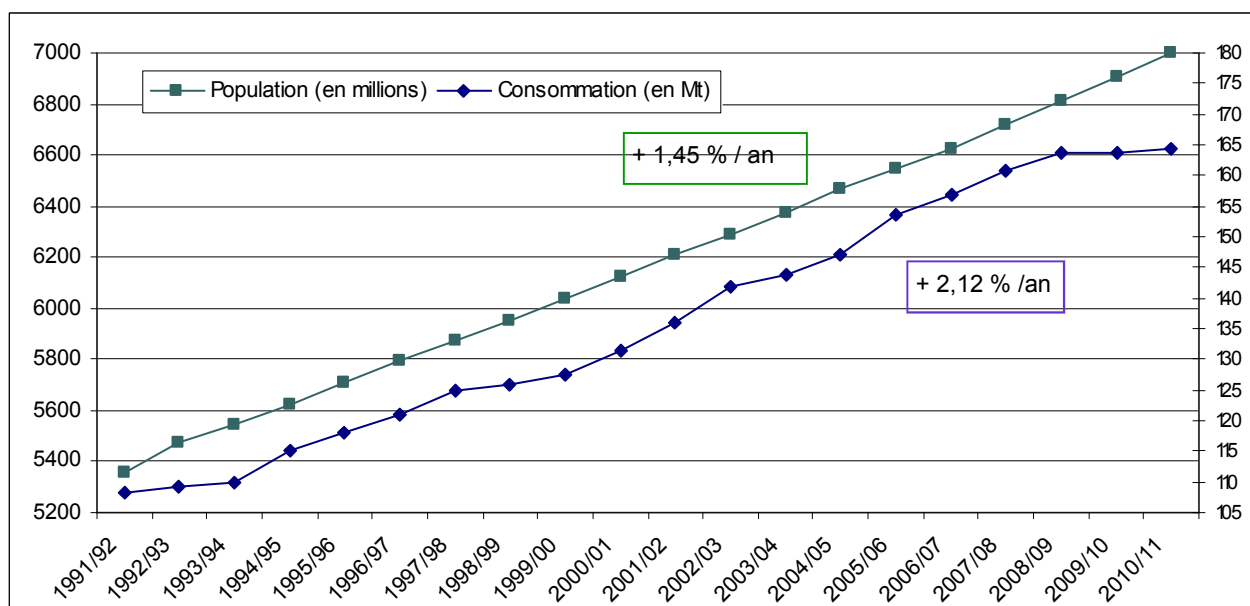
De fait évaluée sur une décennie (voir tableau II-1), la croissance annuelle moyenne de la consommation mondiale qui avait dépassé 2,8 % sur la période de 1999 à 2009 évolue à la baisse. Elle n'est

Tableau II-1 : Evolution comparée de la croissance de population mondiale et de celle de la consommation de sucre sur 10 ans glissants depuis 1992

	1993-2003	1994-2004	1995-2005	1996-2006	1997-2007	1998-2008	1999-2009	2000-2010	2001-2011
Croissance annuelle de la Population mondiale	1,34%	1,34%	1,33%	1,30%	1,28%	1,28%	1,27%	1,28%	1,28%
Croissance annuelle de la consommation mondiale de sucre	2,91%	2,50%	2,45%	2,67%	2,58%	2,79%	2,82%	2,46%	2,08%
Différentiel croissance	1,57%	1,16%	1,12%	1,37%	1,30%	1,51%	1,55%	1,18%	0,80%

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

Graphique II-2 : Population et de la consommation mondiales de sucre depuis 1991/92
(M hab et Mt, valeur brut)



Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

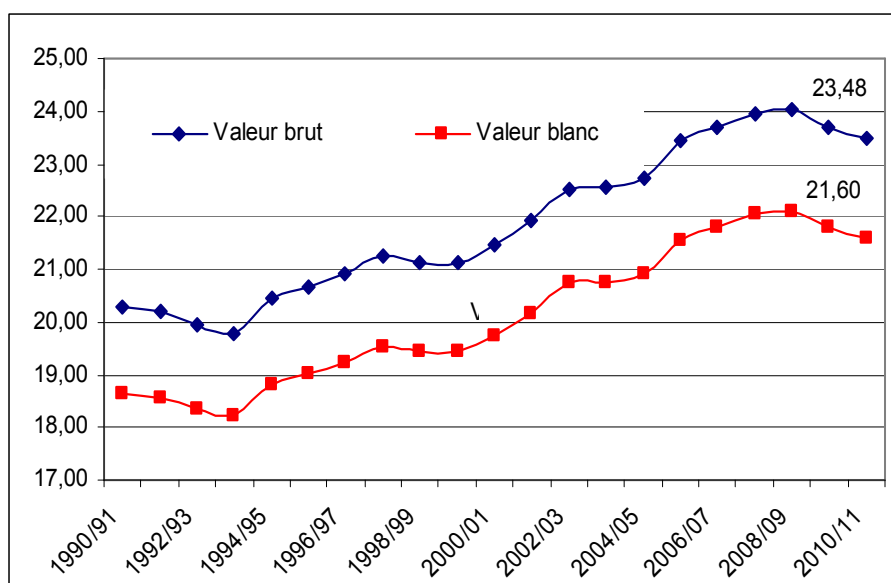
plus que de 2,5 % pour la période de 2000 à 2010 et passe à moins de 2,1 % pour celle de 2001 à 2011. Le différentiel entre la croissance de la population mondiale et celle de la consommation mondiale continue de se réduire. Toujours évalué sur des périodes décennales, il passe de 1,55 % pour la période de 1999 à 2009 à 1,18 % pour la période de 2000 à 2010 et moins de 1 % pour celle de 2001 à 2011.

La consommation mondiale de sucre par habitant (*per capita*) qui connaissait des périodes de relative stabilité pendant quelques campagnes, voire de fléchissement, suivies de périodes de hausse notable, progressait jusqu'ici ainsi par paliers (cf graphique II-3).

Pour les deux dernières campagnes étudiées, on constate cependant un net recul de la consommation *per capita*. La baisse atteint 2,3 % sur les deux campagnes.

Sur les vingt dernières années, la croissance de la consommation mondiale de sucre est loin d'être linéaire relativement à celle de la population mondiale. La consommation mondiale de sucre croît cependant toujours plus vite que la population mondiale. Le différentiel de croissance entre population et consommation mondiale de sucre oscille, depuis 1991 entre 0,75 % et 1,6 %. Toujours sur les 20 dernières années, le différentiel moyen de croissance continue de se réduire. Il est pour la période de 1991/92 à 2010/11 (croissance annuelle de la consommation à 2,12 %), à 0,7 %, contre 0,8 % pour celle de 1990/91 à 2009/10 (croissance annuelle de la consommation à 2,25 %).

Graphique II-3 : La consommation mondiale de sucre par habitant (en kg/hab/an) depuis 1990/91



Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

Tableau II – 2 : Evolution récente de la consommation de sucre par habitant dans le monde

	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Consommation (en Mt, valeur brut)	157,0	160,9	163,6	163,6	164,4
Population (en millions d'habitants)	6 626	6 717	6 810	6 905	7 001
Consommation <i>per capita</i> (en kg)					
- valeur brut	23,69	23,95	24,02	23,69	23,48
- valeur blanc	21,80	22,03	22,10	21,80	21,60

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

Il faut remonter au début des années 90 pour retrouver une évolution similaire.

La consommation mondiale de sucre par habitant par an est ainsi passée de 24,0 kg, valeur brut, en 2008/09 à 23,7 kg en 2009/10 et 23,5 kg en 2010/11. Elle a retrouvé son niveau de 2005/06 puisqu'elle est était à 24,4 kg/hab/an.

S'il arrive fréquemment que cette consommation par habitant soit stable d'une campagne à l'autre, il est beaucoup plus rare qu'elle régresse en valeur absolue.

De fait, c'est donc la seconde fois en 20 ans que ce phénomène est mesuré. Cela avait été le cas pour la période allant de 1990/91 à 1994/95 : la consommation par habitant était passée de 20,26 kg/hab/an, valeur brut, à 19,8 kg/hab/an. Le recul

avait alors été de 2,3 % sur 4 campagnes. Il est aujourd'hui également de 2,3 % mais sur deux campagnes seulement.

S'agissant de la répartition géographique de la consommation mondiale de sucre, celle-ci reste très inégale suivant les différentes régions. Les disparités régionales restent fortes.

2 – REPARTITION REGIONALE DE LA CONSOMMATION

Si la consommation mondiale évolue finalement assez peu de 2008/09 à 2010/11, on constate cependant que la répartition régionale connaît des modifications plus substantielles.

Tableau II – 3 : Evolution de la consommation par région de 2008/09 et 2010/11 et part des régions dans la population mondiale en 2010

(en 1 000 t, valeur brut)

	Consommation 2008/09	Consommation 2009/10	Evolution	Consommation 2010/11	Evolution	Part dans la population mondiale en 2010
Afrique (hors Afrique du nord)	9 843	10 223	3,9%	10 569	3,4%	11,6%
Afrique du nord	5 811	5 983	3,0%	6 036	0,9%	3,0%
Total Afrique	15 654	16 206	3,5%	16 605	2,5%	14,6%
Amérique centrale	3 349	3 445	2,9%	3 465	0,6%	1,2%
Amerique du Nord	16 220	16 113	-0,7%	15 926	-1,2%	6,7%
Amérique du Sud	20 397	20 397	0,0%	20 879	2,4%	5,9%
Total Amérique	39 966	39 955	0,0%	40 270	0,8%	13,8%
Asie du sud est	31 462	32 349	2,8%	32 176	-0,5%	31,7%
Asie centrale / moyen Orient	10 144	10 343	2,0%	10 549	2,0%	5,2%
Péninsule indienne	29 612	29 065	-1,8%	29 545	1,7%	22,4%
Total Asie	71 218	71 757	0,8%	72 270	0,7%	59,3%
UE (27)	19 464	19 341	-0,6%	19 035	-1,6%	6,8%
Autres Europe Ouest	650	570	-12,3%	525	-7,9%	0,2%
Autres Europe Est	11 300	11 650	3,1%	11 583	-0,6%	4,8%
Total Europe	31 414	31 561	0,5%	31 143	-1,3%	11,8%
Océanie	1 498	1 342	-10,4%	1 353	0,8%	0,5%
Commerce mondial inconnu	3 860	2 763		2 763		
Total :	163 610	163 584	0,0%	164 404	0,5%	100,0%

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer
17

L'Afrique dans son ensemble connaît la croissance la plus importante, de 6 % pour les deux campagnes (+ 3,5 % en 2009/10 et + 2,5 % en 2010/11). Elle est particulièrement marquée pour **l'Afrique subsaharienne**, + 7,3 % sur la période étudiée. Sa part de la consommation mondiale de sucre augmente sensiblement de 6 à 6,2 %. Cela permet de rattraper une partie de son écart, en terme de consommation par habitant, qui reste important. Si elle représente en effet 6,2 % de la consommation, elle compte 14,6 % de la population mondiale. L'Afrique est d'ailleurs la seule région du monde qui connaît une hausse de sa consommation par habitant sur la période (+ 0,8 %), de 15,9 kg / hab / an à 16,0 kg / hab / an. Cela reste néanmoins inférieur de près de la moitié de la

consommation mondiale par habitant (23,48 kg / hab / an). Cette évolution reflète la hausse en Afrique Sub-saharienne. En **Afrique du Nord**, où la consommation par habitant est bien supérieure (plus de 28 kg / hab / an), la situation est différente : la consommation par habitant y recule de 0,5 %.

L'autre région à connaître une croissance plus forte qu'à l'échelle mondiale est **l'Asie**. La consommation y croît de 0,8 % en 2009/10 et 0,8 % en 2010/11, soit 1,5 % pour l'ensemble des deux campagnes. En 2009/10, cette croissance est d'abord celle de **l'Asie du Sud-Est** (2,8 %) alors que l'ensemble de la péninsule indienne recule de 1,8 %. La situation est inverse en 2010/12 avec une croissance de la péninsule indienne de 1,7 %, et un

Tableau II – 3 : Evolution de part des régions dans la consommation par région de 2008/09 à 2010/11 et dans la population mondiale en 2010

(en 1 000 t, valeur brut)

	Part de la Consommation 2008/09	Part dans la population mondiale en 2008	Part de la Consommation 2009/10	Part dans la population mondiale en 2009	Part de la Consommation 2010/11	Part dans la population mondiale en 2010
Afrique (hors Afrique du nord)	6,0%	11,3%	6,2%	11,5%	6,2%	11,6%
Afrique du nord	3,6%	3,0%	3,7%	3,0%	3,7%	3,0%
Total Afrique	9,6%	14,3%	9,9%	14,5%	9,9%	14,6%
Amérique centrale	2,0%	1,2%	2,1%	1,2%	2,1%	1,2%
Amerique du Nord	9,9%	6,7%	9,8%	6,7%	9,8%	6,7%
Amérique du Sud	12,5%	5,9%	12,5%	5,9%	12,5%	5,9%
Total Amérique	24,4%	13,7%	24,4%	13,8%	24,4%	13,8%
Asie du sud est	19,2%	32,0%	19,8%	31,8%	19,8%	31,7%
Asie centrale / moyen Orient	6,2%	5,2%	6,3%	5,2%	6,3%	5,2%
Péninsule indienne	18,1%	22,3%	17,8%	22,3%	17,8%	22,4%
Total Asie	43,5%	59,4%	43,9%	59,4%	43,9%	59,3%
UE (27)	11,9%	6,9%	11,8%	6,9%	11,8%	6,8%
Autres Europe Ouest	0,4%	0,2%	0,3%	0,2%	0,3%	0,2%
Autres Europe Est	6,9%	4,9%	7,1%	4,8%	7,1%	4,8%
Total Europe	19,2%	12,0%	19,3%	11,9%	19,3%	11,8%
Océanie	0,9%	0,5%	0,8%	0,5%	0,8%	0,5%
<i>Commerce mondial inconnu</i>	<i>2,4%</i>		<i>1,7%</i>		<i>1,7%</i>	
Total :	100%	100%	100%	100,0%	100%	100,0%

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

recul de la consommation en Asie du Sud Est de 0,5 %. La part de l'Asie dans la consommation mondiale progresse encore de 43,5 % en 2008/09 à 43,9 % en 2009/10 et 2010/11 (dont 17,8 % pour la seule péninsule Indienne). Cela reste en deçà de ce qu'elle représente de la population mondiale, près de 60 %. La consommation par habitant et par an, est inférieure à la moyenne mondiale, et recule encore de plus de 1%. Elle passe de 17,62 kg /hab/an, valeur brut, en 2008/09 à 17,53 kg /an en 2009/10 et 17,43 kg/hab/an en 2010/11. Ce recul est principalement celui de la **péninsule in-**

dienne, de 19,5 kg/hab en 2008/09 à 18,8 kg/hab en 2010/11, alors qu'elle reste stable en Asie du Sud, autour de 14,6 kg/hab/an.

Les autres régions du monde connaissent toutes une croissance plus faible, inférieure à 1 %, sur les deux campagnes, voire une baisse de la consommation en valeur absolue.

La consommation de sucre en **Amérique** connaît une croissance nulle en 2009/10 et de 0,8 % en 2010/11. **L'Amérique du Nord** connaît une baisse de sa consommation de près de 2 % (0,7 % en

Tableau II – 5 : Evolution de la consommation par habitant de 2008/09 à 2010/11

En kg par habitant	2008/09	2009/10	09/10 / 08/09	2010/11	10/11 / 09 /10	2008/09	2009/10	2010/11
	Valeur brut					Valeur blanc		
Afrique (hors Afrique du nord)	12,60	12,74	1,1%	12,82	0,7%	11,59	11,72	11,80
Afrique du nord	28,56	28,79	0,8%	28,43	-1,3%	26,28	26,49	26,15
Afrique	15,90	16,04	0,9%	16,02	-0,1%	14,62	14,76	14,74
Amérique centrale	42,25	42,80	1,3%	42,39	-1,0%	38,87	39,37	39,00
Amérique du Nord	35,41	34,72	-2,0%	33,86	-2,5%	32,58	31,94	31,15
Amérique du Sud	50,82	49,82	-2,0%	49,99	0,3%	46,75	45,83	45,99
Amérique	42,58	41,88	-1,6%	41,53	-0,8%	39,17	38,53	38,20
Asie du sud est	14,51	14,80	2,0%	14,60	-1,3%	13,35	13,62	13,43
Moyen Orient / Asie centrale	28,66	28,62	-0,1%	28,53	-0,3%	26,36	26,33	26,24
Péninsule indienne	19,47	18,80	-3,5%	18,80	0,0%	17,92	17,30	17,29
Asie	17,62	17,53	-0,5%	17,43	-0,6%	16,21	16,13	16,04
UE (27)	41,51	41,05	-1,1%	40,20	-2,1%	37,76	40,20	36,98
Autres pays Europe	38,30	39,18	2,3%	38,82	-0,9%	36,04	38,82	35,71
Europe	38,79	38,86	0,2%	38,25	-1,6%	35,75	38,25	35,19
Océanie	43,15	38,10	-11,7%	37,85	-0,6%	39,70	35,05	34,82
Moyenne mondiale	24,02	23,69	-1,4%	23,48	-0,9%	22,10	21,80	21,60

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

2009/10 et 1,2 % en 2010/11). Sa part dans la consommation mondiale de sucre décline sensiblement de 9,9 % en 2008/09 à 9,8 % en 2010/11, alors qu'elle représente 6,7 % de la population mondiale. La consommation par habitant et par an, même si elle se réduit (- 2 % en 2009/10 et -2,5 % en 2010/11) reste élevée. Elle est de 33,9 kg par hab et par an en 2010/11.

En revanche, sur les deux campagnes la consommation de sucre continue de progresser en **Amérique Centrale** (+3,5 %) et en **Amérique du Sud** (+2,4 %). Leur part de la consommation mondiale reste stable, elles représentent respectivement 2,1 % et 12,5 % de la consommation mondiale pour 6,1 % de la population.

La consommation par habitant et par an, quoiqu'en léger recul, reste donc très élevée. Elle est de 42,4 kg /hab /an, valeur brut pour l'Amérique centrale et de 50 kg/hab/an, soit plus du double de la moyenne mondiale, pour l'Amérique du Sud.

Deux régions voient leur consommation reculer sur la période : l'Europe et l'Océanie.

En Europe, la consommation décroît de 0,8 % (+ 0,5 % en 2009/10, -1,3 % en 2010/11). La part de l'Europe dans la consommation mondiale se maintient globalement autour 19,3 % pour 11,8 % de la population mondiale. La consommation moyenne par habitant et par an baisse sur la période de 1,4 % et vaut en 2010/11 38,25 kg/hab/an. Elle reste l'une des plus élevées au monde, après l'Amérique du Sud. La consommation de **l'Union Européenne** est plus élevée encore, et dépasse les 40 kg par habitant et par an (en prenant en compte les quan-

tités comptabilisées en équivalent sucre pour produire de l'éthanol, soit environ 2,6 kg/hab/an), même si elle continue de se réduire depuis plusieurs années. Elle recule encore de 1,1 % en 2009/10 et de 2,1 % en 2010/11.

Au sein de l'Union Européenne, il existe un écart entre les pays de l'ouest de l'UE (UE à 15) et les 12 nouveaux Etats membres de l'Europe Orientale. La consommation moyenne par habitant et par an est d'environ 36 kg pour l'UE à 15 contre plus de 41 kg pour les 12 nouveaux Etats membres, soit un écart de 5 kg par habitant et par an.

Cet écart se retrouve globalement à l'échelle de l'ensemble de l'Europe.

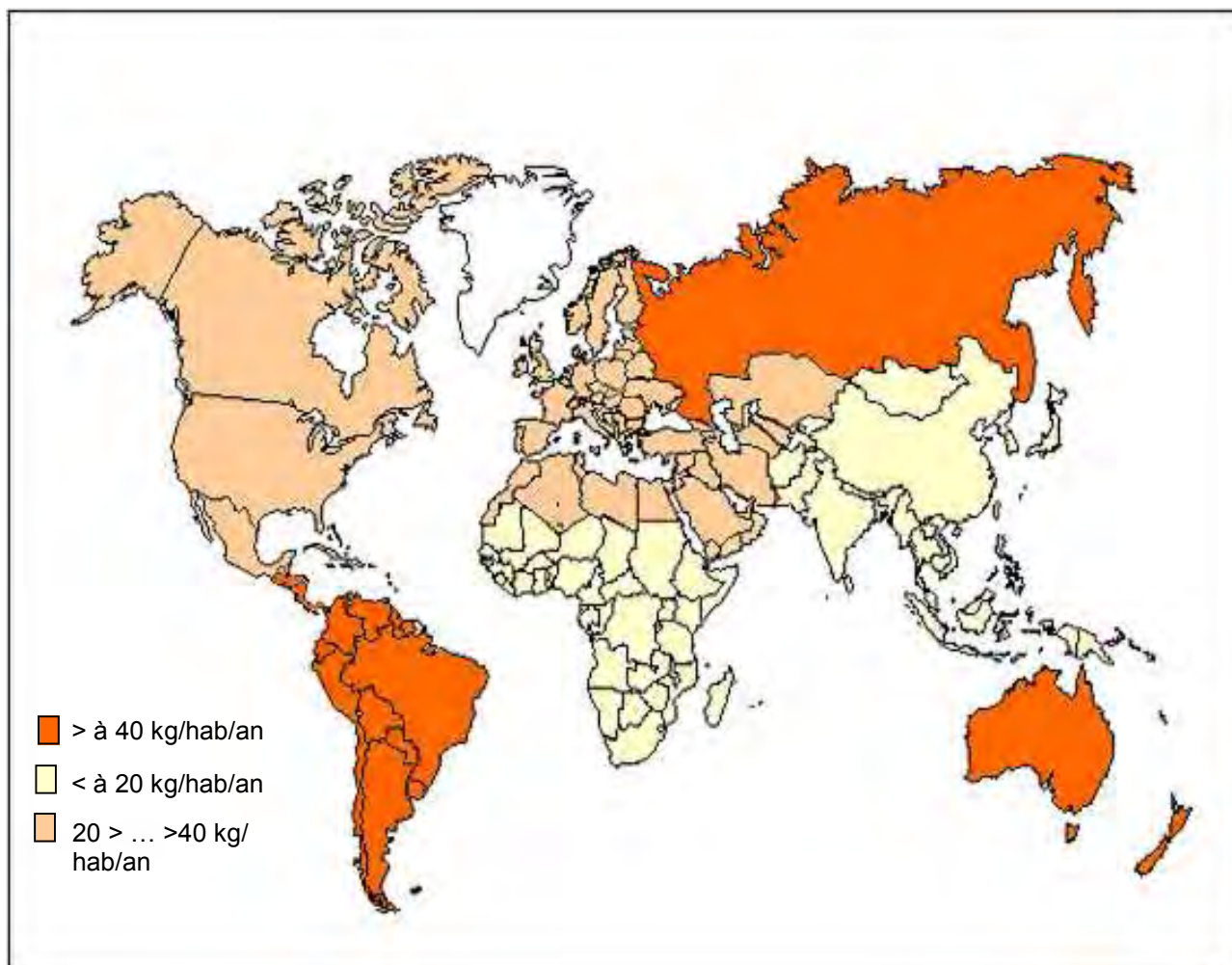
L'Europe de l'est consomme, par habitant plus de sucre, que l'Europe de l'Ouest, à l'instar de la Russie dont la consommation est l'une des plus élevées au monde, à près de 42 kg /hab/an.

L'Océanie présente une évolution particulière. Le recul de la consommation y est très important en 2009/10. Modeste en valeur absolue, 150 000 tonnes. La baisse est néanmoins de 10,4 %. Une grande part de ce recul est conjoncturel et doit être rapproché de la baisse encore plus importante de la production pour cette campagne (d'un tiers). Elle se redresse très sensiblement en 2010/11.

Au total, elle représente 0,8% de la consommation mondiale pour 0,5% de la population mondiale.

Cette région conserve cependant une consommation par habitant élevée, malgré la chute constatée en 2009/10, de 43,15 kg, valeur brut, à 38,1 kg. Et 37,85 kg en 2010/11. Cela reste bien supérieur, de plus de 60 % à la moyenne mondiale.

Consommation individuelle de sucre par an en 2010/11



Globalement, on constate assez nettement que dans les régions où la consommation par habitant est la plus forte, c'est-à-dire supérieure à la moyenne mondiale (Océanie, Amériques, Europe, voire Afrique du Nord), celle-ci tend à stagner ou à diminuer. En revanche, logiquement, là où elle est la plus faible (Afrique subsaharienne ou Asie du Sud Est), à l'exception de l'Inde en 2009/10, elle continue d'augmenter malgré les effets de la crise.

L'écart de consommation par habitant entre la région où elle est la plus élevée (Amérique du Sud) et celle où elle est la plus faible (Afrique Sub-saharienne) continue donc de se réduire. Alors qu'il était de plus de 38 kg en 2008/09, il est de 37 kg en 2010/11. Cette évolution est cependant plus la conséquence d'un recul de la consommation là où elle est la plus forte qu'une progression dans les zones où elle est la plus faible.

III

L'EQUILIBRE MONDIAL PRODUCTION – CONSOMMATION ET LES STOCKS DE FIN DE CAMPAGNE

1 – L'EQUILIBRE PRODUCTION-CONSOMMATION

- **Niveau et variation**

Après deux campagnes excédentaires consécutives (2006/07 et 2007/08), et un excédent cumulé de plus de 18 Mt, les campagnes 2008/09 et 2009/10 sont déficitaires.

Après un déficit record de **13,7 Mt**, en 2008/09, la campagne 2009/10 s'achève également sur un déficit. Evalué à **3 Mt**, celui-ci est néanmoins plus de 4 fois inférieur à celui de la campagne précédente.

Au total, le déficit cumulé sur les campagnes 2008/09 et 2009/10 est, à 16,7 Mt, quasiment du niveau de l'excédent cumulé des deux campagnes 2006/07 et 2007/08. Il vient en quelque sorte « effacer » les excédents dégagés lors des deux campagnes précédentes.

Le redressement de la production en 2010/11, amorcé en 2009/10, permet de retrouver un équilibre, mais celui-ci reste fragile. L'excédent dégagé en 2010/11, évalué à **852 000 tonnes**, est en effet relativement modeste.

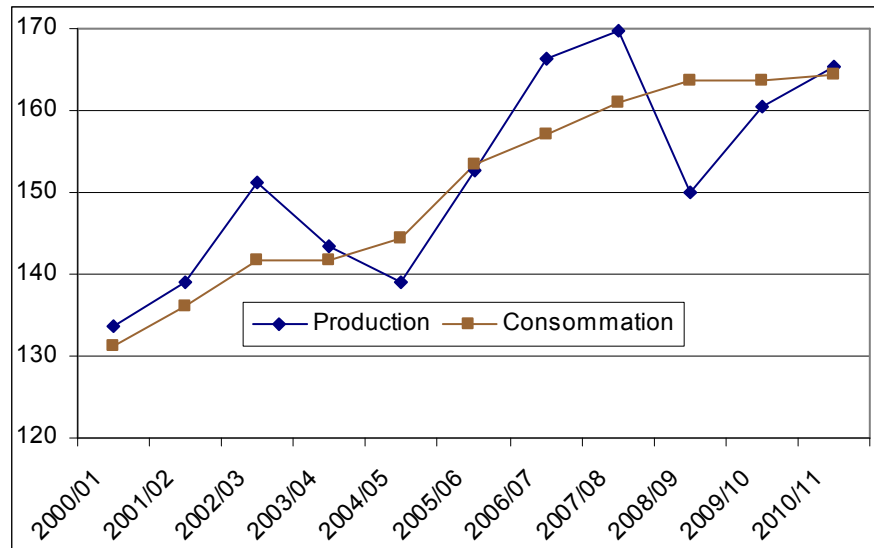
Le retour à une situation excédentaire ne permet donc pas de soulager les tensions sur le marché mondial.

En effet, alors que le stock mondial de sucre avait atteint un record à la fin de 2007/08, les déficits des deux campagnes suivantes, et le faible excédent de 2010/11, le ramène à son niveau de 2005/06. Or durant la même période, de 2005/06 à 2010/11, la consommation mondiale a augmenté de près de 10 Mt, soit un peu plus de 7 %.

Le ratio stock / consommation mondiale connaît donc sur cette même période une baisse conséquente.

Graphique III – 1 : Evolution de la production et de la consommation mondiales de sucre depuis 10 ans

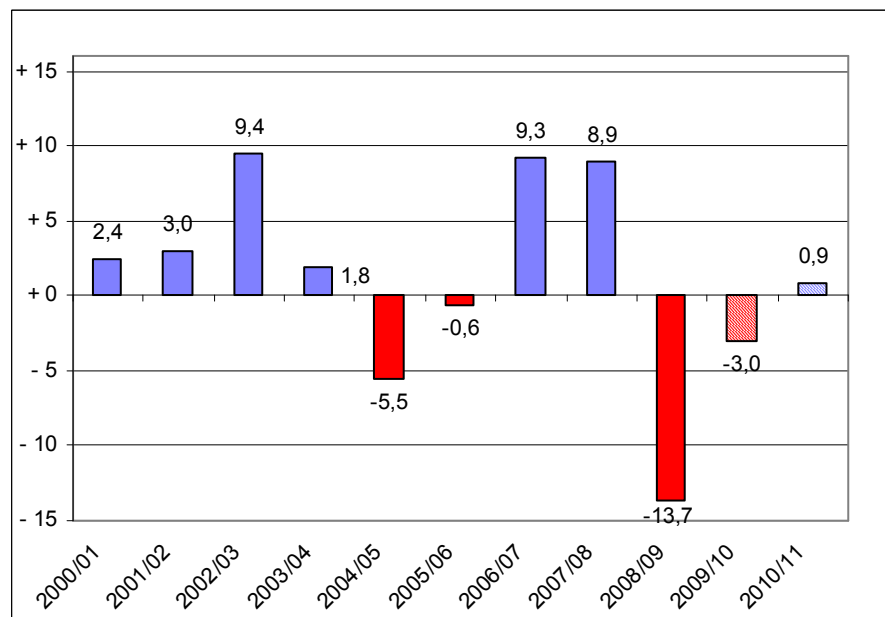
(en Mt, valeur brut)



Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

Graphique III – 2 : Evolution du déficit/excédent mondial de sucre depuis 10 ans

(en Mt, valeur brut)



Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

• **La situation par région**

A l'exception de la Péninsule indienne, il n'y a pas de bouleversements des bilans sucriers régionaux de 2008/09 à 2010/11.

Trois régions restent excédentaires en 2009/10 et 2010/11.

L'Amérique du Sud voit son excédent augmenter fortement de 2008/09 à 2009/10 de 21,7 Mt à **28 Mt**. Celui se réduit à **27,8 Mt**, notamment du fait d'un recul de la production, en particulier au Brésil. Cette région permet de faire face à elle seule à plus de 85 % des besoins des régions déficitaires.

L'excédent de **l'Amérique Centrale** reste stable. De 3,13 Mt en 2008/09, celui est estimé à 3,1 Mt en 2009/10 et à **3,07 Mt** en 2010/11.

L'Océanie pour sa part connaît un recul important de son excédent. Il diminue de plus de 40 % en 2009/10, passant de 4,05 Mt à **2,4 Mt**, notamment à cause de la baisse de la production, en particulier en Australie. Il se redresse sensiblement en 2010/11, à **2,7 Mt**.

Une quatrième région devient excédentaire en 2010/11. **La Péninsule Indienne** qui accusait un déficit de plus de 10 Mt en 2008/09 et encore de 4,8 Mt en 2009/10, dégage un excédent de **1,2 Mt** en 2010/11. Si l'Inde, qui entre dans la phase haussière de son cycle de production dès 2009/10 en est la principale cause, le redressement de la

production pakistanaise, qui redevient exportateur également en 2010/11, y contribue également.

Toutes les autres régions du monde sont donc déficitaires. Le déficit cumulé de ces régions s'élève à 28 Mt.

L'ensemble, relativement disparate et peu homogène, constitué des pays du **Proche et Moyen Orient** et des pays d'**Asie centrale** reste la zone la plus déficitaire, à un niveau important de campagne en campagne. 9,4 Mt en 2008/09, 9,1 mt en 2009/10 et **9,4 Mt** en 2010/11. Parmi les régions déficitaires, l'Afrique (du Nord et Subsaharienne), le Proche Orient et l'Asie Centrale.

L'Afrique du Nord est la seconde zone la plus déficitaire avec un déficit **3,6 Mt** en 2010/11, niveau comparable à celui de 2009/10 (3,5 Mt) ou de 2008/09 (3,7 Mt).

L'Asie du Sud Est arrive troisième dans ce classement des régions déficitaires avec **3,4 Mt** de déficit en 2010/11. Cela représente cependant une réduction de près de 50 % par rapport à ce qu'il était en 2009/10, retrouvant ainsi son niveau de 2008/09 (3,2 Mt).

Viennent ensuite **l'Amérique du Nord**, avec un déficit de **3,2 Mt**, déficit en recul régulier depuis trois campagnes, **l'Europe de l'Est** dont le déficit, **3 Mt**, est au contraire en hausse régulière sur les trois dernières campagnes notamment à cause des problèmes de production en Russie en 2010/11, et

Tableau III – 1 : Bilan production - consommation par région de 2008/09 à 2010/11

(en 1 000 t, valeur brut)

	2008/09		2009/10		2010/11		
	Excédent / Déficit	Production	Consommation	Excédent / Déficit	Production	Consommation	Excédent / Déficit
Régions excédentaires :							
- Amérique du Sud	21 735	48 480	20 397	28 083	45 665	20 879	24 786
- Amérique Centrale	3 135	6 553	3 445	3 108	6 534	3 465	3 069
- Océanie	4 049	3 712	1 342	2 370	4 010	1 353	2 657
- Péninsule Indienne	- 10 467	24 317	29 065	- 4 748	30 720	29 545	1 175
Régions déficitaires :							
- Europe de l'Ouest	- 3 168	19 300	19 911	- 611	16 968	19 560	- 2 592
- Afrique (hors Afrique du nord)	- 2 219	7 519	10 223	- 2 704	7 779	10 569	- 2 790
- Amérique du Nord	- 4 386	12 474	16 113	- 3 639	12 683	15 926	- 3 243
- Afrique du Nord	- 3 701	2 463	5 983	- 3 520	2 452	6 036	- 3 584
- Asie du Sud-Est	- 3 245	25 594	32 349	- 6 755	28 825	32 176	- 3 351
- Europe de l'Est	- 2 204	8 934	11 650	- 2 716	8 492	11 583	- 3 091
-Asie centrale / Moyen Orient	- 9 397	1 222	10 343	- 9 121	1 128	10 549	- 9 421
<i>Commerce inconnu</i>	-3 860		2 763	-2 763		2 763	-2 763
TOTAL	-13 728	160 568	163 584	-3 016	165 256	164 404	852

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgri-

l'Afrique Subsaharienne qui conserve un déficit important, 2,8 Mt, en sensible hausse par rapport à 2009/10 (2,7 Mt).

Enfin, **l'Europe occidentale** qui avait réussi à réduire fortement son déficit en 2009/10, à 0,6 Mt contre 3,2 Mt auparavant, se retrouve de nouveau avec un déficit conséquent de **2,6 Mt** en 2010/11.

2 – LE STOCK DE FIN DE CAMPAGNE

• Niveau et variation

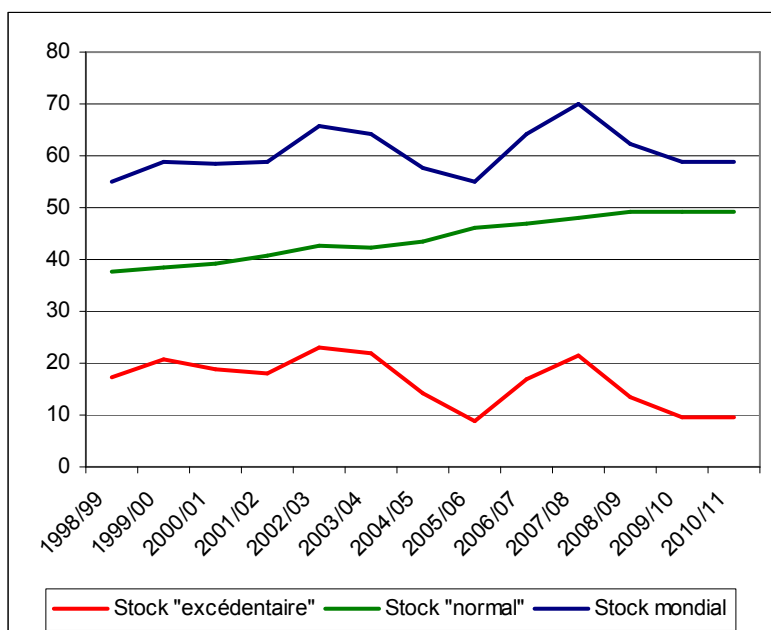
Compte tenu d'un déficit cumulé de près de plus de 16 Mt de 2008/09 à 2009/10 et d'une campagne 2010/11 à peine excédentaire les stocks mondiaux connaissent, sur cette période, une baisse quasi-continue.

Ils passent, selon, l'ISO de **69,8 Mt** à la fin de 2007/08 à **62,4 Mt** à la fin de 2008/09, puis **58,8 Mt en 2009/10 et 2010/11**. Il faut remonter à 2005/06 pour trouver un stock mondial inférieur à ce niveau (54,9 Mt).

Par ailleurs, du fait d'une croissance de la consommation, qui si elle reste faible, lui permet de gagner près de 4 Mt de 2007/08 à 2010/11 (de 160,8 Mt à 164,4 Mt), le **ratio "stock/consommation"** se réduit dans des proportions plus importantes encore. Il passe **de 43,4 % en 2007/08 à 38,1 % en 2008/09, à 35,9 % en 2009/10 et à 35,8 % en 2010/11**. On retrouve alors le niveau de 2005/06,

Graphique III – 4 : Evolution du stock mondial et du stock « excédentaire »

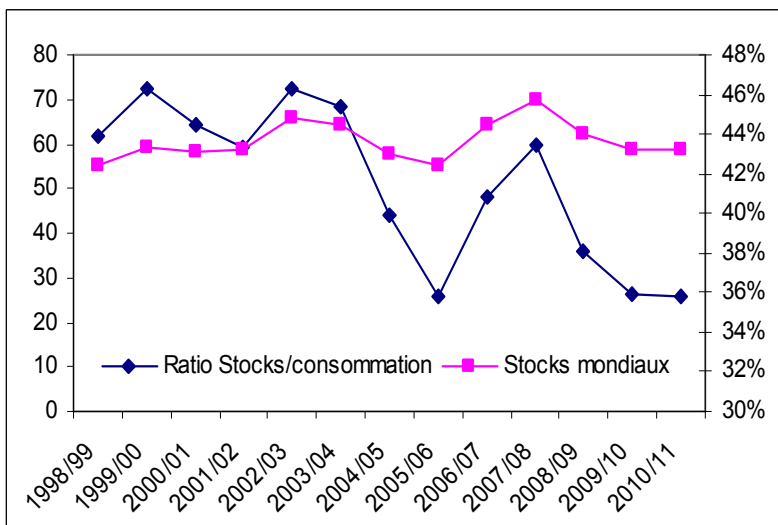
(en Mt, valeur brut)



Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

Graphique III – 3 : Evolution du stock mondial et du ratio stock sur consommation

(en Mt, valeur brut, et en %)



Sources : Bilan ISO.

qui était alors le ratio « stock / consommation » le plus faible depuis 1996/97 (34,5 %).

• Le stock excédentaire

Le stock « normal » de fin de campagne est généralement évalué autour de 30 % de la consommation annuelle mondiale, soit entre 3 et 4 mois de consommation. Celui-ci est régulièrement inférieur aux stocks de fin de campagne réels et progresse logiquement au rythme de la consommation mondiale. Il ressort à 48,3 Mt fin 2007/08, à 49,1 Mt en 2008/09 et 2009/10 et à 49,3 en 2010/11.

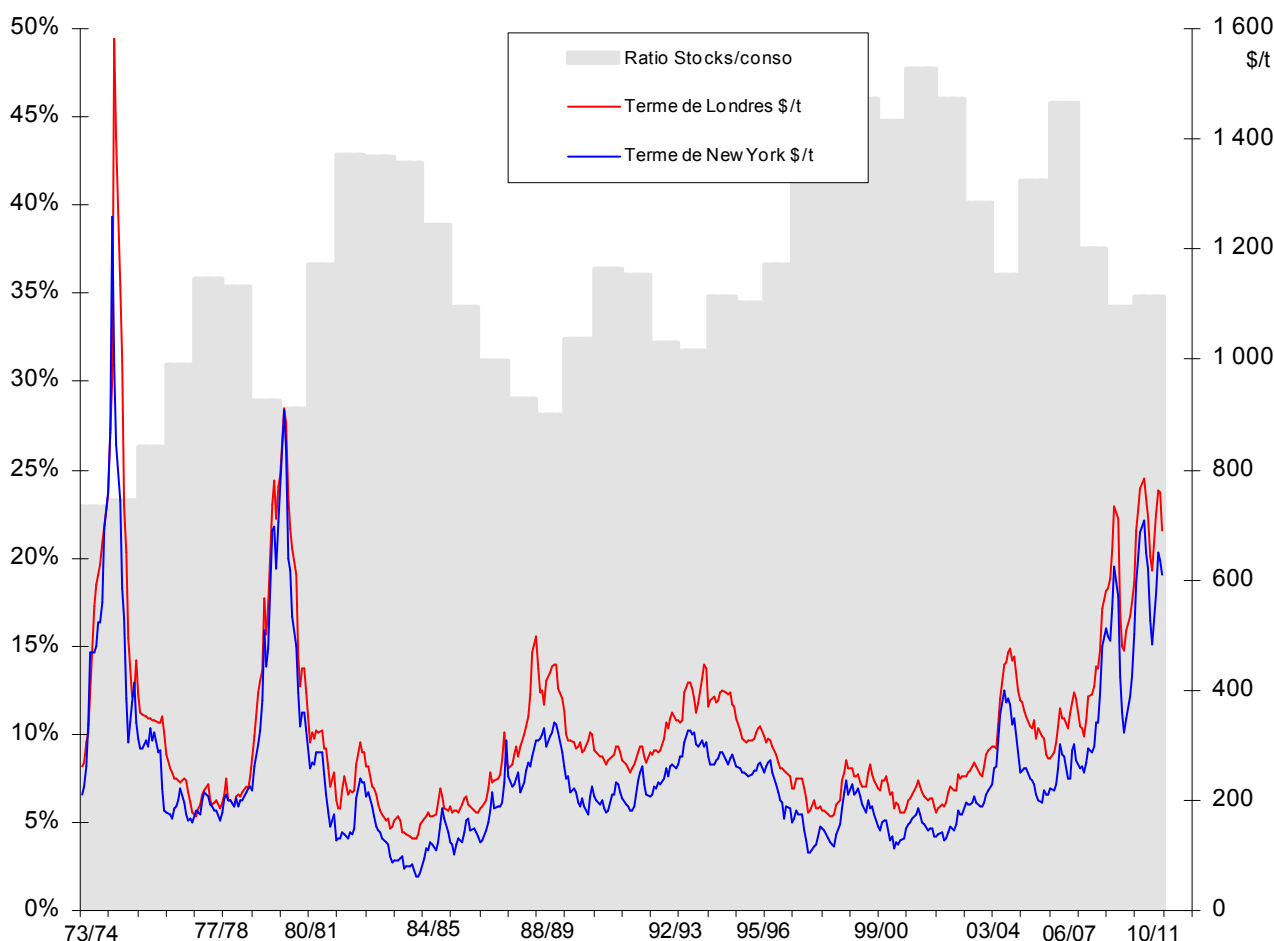
Par différence entre ce stock « normal » et le stock réel, on en déduit un **stock excédentaire**. Celui-ci, évalué à 21,6 Mt en 2007/08, se retrouverait fin 2009/10 à **9,7 Mt**, et à **9,4 Mt en 2010/11**. Là encore, il faut remonter à 2005/06 pour mesurer un stock excédentaire du même niveau (8,9 Mt).

• Le ratio stock / consommation et le niveau des cours mondiaux

Le graphique ci-après, dont les données portent sur près de 40 ans, montre qu'il existe en général une corrélation forte, et inverse, entre le stock de fin de campagne évalué en points de consommation, et les cours mondiaux du sucre.

Cette relation se vérifie pour quasiment l'ensemble des campagnes : c'est dire que quand le ratio stock/ consommation est faible, les cours sont fortement orientés à la hausse et que à l'inverse, quand les stocks sont élevés

Graphique III – 3 : Evolution du ratio stock / consommation en % et des cours mondiaux en \$/t



(en part de consommation), les cours sont plus faibles.

Toutefois, pour certaines campagnes, cette relation ne se vérifie pas. On peut en effet constater, par exemple, qu'en 1999/00, alors que les stocks mondiaux augmentent, les cours connaissent une hausse sensible et qu'à l'inverse en 2003/04, les cours se déprécient alors que les stocks mondiaux se réduisent. Ces exceptions sont cependant limitées tant en durée qu'en amplitude. On le voit à nouveau en 2009/10. On constate qu'au début de 2009/10, alors même que la campagne est, ainsi que cela a été rappelé plus haut, à nouveau déficitaire et s'achève sur une baisse des stocks et par un ratio stock/consommation parmi les plus faibles des quinze dernières campagnes, les cours mondiaux évoluent autrement... Au second semestre de cette campagne ceux-ci se déprécient significativement. Mais, cette dépréciation reste limitée dans le temps. Les cours repartent fortement à la hausse dès la fin de la campagne 2009/10 et au début de la campagne 2010/11.

Ces écarts, par rapport à cette règle constatée, peuvent être expliqués par plusieurs facteurs.

D'une part, il y a un décalage dans le temps entre une campagne et la tendance à plus long terme qui se dessine pour ce qui concerne les cours, en particulier en début de campagne où une incertitude peut exister quant à l'équilibre du marché sur l'ensemble de la campagne.

D'autre part les cours mondiaux subissent l'influence de facteurs qui agissent à des termes plus courts, en particulier l'activité des opérateurs non commerciaux sur les marchés à terme et plus généralement par la spéculation qui pourrait en découler. D'autre part, les tensions qui peuvent apparaître sur les marchés physiques, notamment en matière de disponibilités à certaines périodes peuvent avoir un effet inverse à une tendance de plus long terme. Enfin, il convient de rappeler que la localisation des stocks peut avoir également certains effets, ainsi que certaines mesures nationales en matière de commerce ou de stockage.

IV

LES COURS MONDIAUX DU SUCRE

1 – LE NIVEAU MOYEN DES COURS

L'orientation générale pour la campagne 2010/11, comme pour la campagne 2009/10, est à la hausse.

En **2009/10**, la moyenne générale des cours (terme le plus rapproché) exprimés en dollars la tonne a augmenté de 30 % pour le sucre brut et de près de 40 % pour le sucre blanc. Le sucre brut atteint en moyenne **331,9 \$/t** et le sucre blanc **580,7 \$/t**, avec des maximum respectivement de 553,1 \$/t et 759 \$/t.

La hausse du spot de New-York, est encore plus marquée. Avec une valeur moyenne de **531,7 \$/t**, quasiment au niveau de celle du sucre blanc, la hausse dépasse de 50 %.

L'amplitude de fluctuation des cours (1er terme). continue de croître encore en 2009/10 dans une fourchette supérieure à 320 \$/t tant pour le sucre blanc que pour le sucre brut.

Malgré les niveaux élevés atteints en 2009/10, la hausse est encore plus marquée en 2010/11.

En **2010/11**, la moyenne du premier terme du sucre brut a augmenté de près de 300 dollars la tonne (85,1 %) et atteint 614,4 \$/t tandis que le blanc progressait de 23,6 %, à 717,8 \$/t.

Le spot de New-York progresse de 36,8 % sur, soit près de 200 dollars la tonne sur la campagne et atteint 727,3 \$/t.

L'amplitude de variation des cours décroît sensiblement par rapport aux années précédentes. Elle est de 307 \$ pour le premier terme du sucre brut, qui atteint un maximum de **758,2 \$/t** et un minimum de **451,3 \$/t**. Elle est un peu plus réduite pour le sucre blanc, de 244 \$, avec un maximum de **826,4 \$/t** et un minimum de **582 \$/t**.

Les cours atteignent ainsi, en 2010/11, des niveaux qui ne s'étaient pas rencontrés depuis 30 ans.

Sur les deux campagnes étudiées, la hausse est de **107 %** pour le spot, de **160 %** pour la moyenne du premier terme du sucre brut, et de près de **75 %** pour la moyenne du premier terme sucre blanc.

Tableau IV – 1 : Evolution, de 2007/08 à 2010/11, des cours du sucre en \$/t

	SUCRE BLANC – LONDRES (\$/t)					SUCRE BRUT – NEW YORK (\$/t)				
	2007/08 *	2008/09 *	2009/10 *	2010/11 *	<u>2010/11</u> 2009/10	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11 **	<u>2010/11</u> 2009/10
Spot										
Moyenne	-	-	-	-	-	295,73	351,28	531,67	727,29	+ 36,8 %
Minimum	-	-	-	-	-	246,69	256,39	398,37	561,51	+ 41,0 %
Maximum	-	-	-	-	-	368,17	551,59	748,02	874,12	+ 16,9 %
1^{er} terme coté										
Moyenne	333,59	415,91	580,73	717,82	+ 23,6 %	230,36	255,81	331,89	614,44	+ 85,1 %
Minimum	266,30	328,60	437,80	582,0	+ 32,9 %	186,29	204,37	233,03	451,28	+ 93,7 %
Maximum	414,50	618,00	759,0	826,4	+ 8,9 %	277,30	331,13	553,13	758,15	+ 37,1 %

* L e spot de Londres a cessé d'être coté en juillet 2006

** Le spot de New-York a cessé d'être coté en juillet 2011

Sources : ICE, Euronext.

Tableau IV – 2 : Evolution des cours du sucre en €/t

	SUCRE BLANC				
	08/09	09/10	Var.	10/11	Var.
1 ^{er} terme	305,93	427,56	+ 39,8 %	515,73	+ 20,6 %

	SUCRE BRUT				
	08/09	09/10	Evol	10/11	Evol
Spot	258,03	392,73	+51,9 %	525,71	+33,9 %
1 ^{er} terme	243,57	336,13	+38,0 %	441,91	+31,5 %

Sources : ICE, Euronext.

Les cours du blanc et du brut, exprimés en Euros, sont également orientés à la hausse et ce, malgré un taux de change euro dollar marqué par une forte irrégularité.

Les cours de l'euro ont en effet fluctué entre 1,1942 \$ pour 1 € et 1,5120 pour 1 € entre le 1er octobre 2009 et le 30 septembre 2010, et entre 1,2903 \$ pour 1 € et 1,4882 \$ pour 1 € entre le 1er octobre 2010 et le 30 septembre 2011. L'Euro valait en moyenne 1,3559 \$ en 2009/10 et 1,3945 \$ en 2010/11.

S'agissant des cours du sucre exprimés en €, la hausse est de 20,6 % en 2010/11 pour le sucre blanc à une valeur moyenne de 515,73 €/t, après une hausse de près de 40 % en 2009/10.

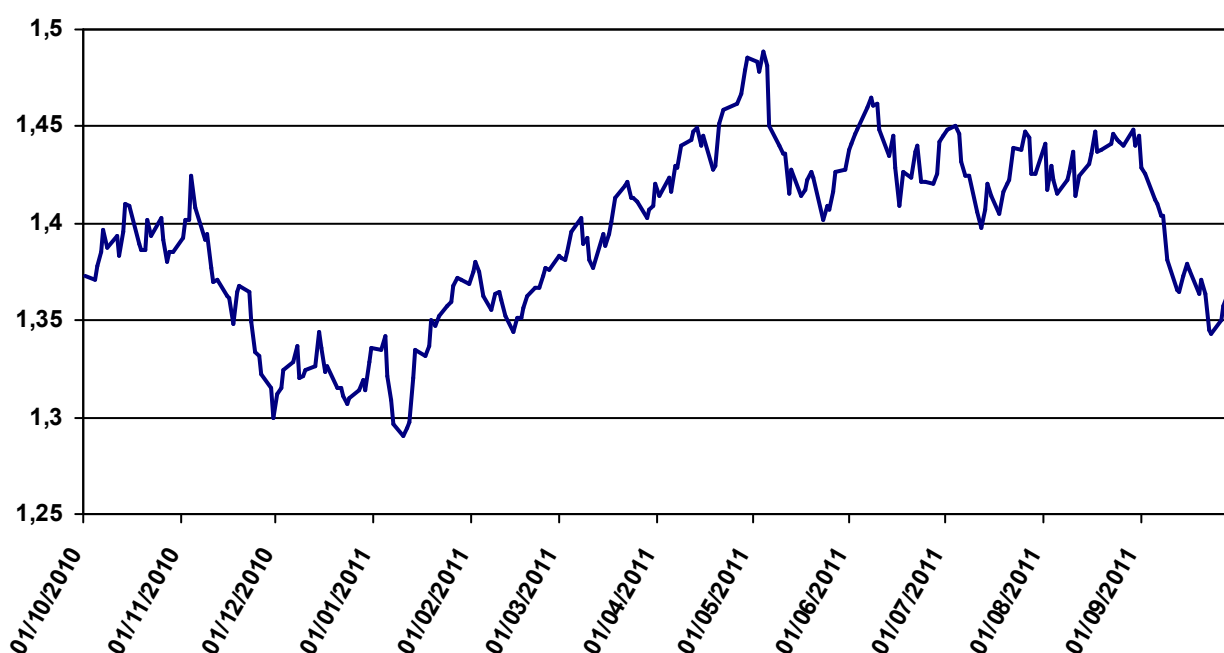
Pour la première fois, la valeur moyenne des cours du sucre blanc en Euros, du fait de la baisse du prix de référence depuis le 1^{er} octobre 2009, de 541,5 à 404,4 €/t, dépasse, pour la seconde année consécutive, à 427,56 €/t en 2009/10 et à 515,73 €/t le prix de référence européen.

Le sucre brut gagne pour sa part 31,5 % (1^{er} terme) à 441,91 €/t en moyenne après une hausse de 38 % en 2009/10.

En 2009/10, la parité Euro / Dollar connaît trois phases distinctes : une hausse de l'€ durant les trois premiers mois de la campagne, suivi d'une période de repli jusqu'en juin 2010, avant de repartir à la hausse durant l'été. Au final, la parité Euro / Dollar reste stable, en moyenne par rapport à 2008/09.

En 2010/11, après un recul très important au mois de septembre 2010, l'euro est reparti à la hausse en début de campagne passant de 1,33 \$ à 1,40 \$. Les prémices de la crise de la dette de la zone Euro à la fin de l'année 2010 va fragiliser l'euro provoquant une dépréciation importante de la monnaie européenne. De la mi-janvier 2011 à début mai, l'esquisse d'une sortie de crise de la dette fait rebondir l'euro. Celui-ci retrouve alors ses niveaux de début de campagne. Il s'en suit quatre mois de forte volatilité où l'euro va évoluer entre 1,39 \$ et 1,48 \$ au rythme des réunions et des décisions des autorités européennes. En septembre 2011, la dégradation de la note de l'Italie, et la crainte d'un défaut de paiement de la Grèce font chuter à nouveau l'euro. Il fini à 1,3505 \$ en fin de campagne 2010/11.

Graphique IV – 1 : Evolution du \$ par rapport à l'€ durant la campagne 2010/11



2 – LE PROFIL DES COURS

A la fin de l'année 2009, les fondamentaux sont fortement haussiers. L'annonce d'un nouveau déficit et le risque d'une pénurie pour le premier trimestre 2010 sont à l'origine d'une forte hausse des cours jusqu'en février. A partir de la mi-février 2010, les prix vont s'orienter à la baisse de manière significative (effet d'une baisse de l'activité des marchés à terme, décision de la part des pays déficitaires de retarder leurs achats). Dès le mois de juin 2010, les aléas climatiques (sécheresse en Russie et en Ukraine ; inondations au Pakistan) mais également des problèmes logistiques dans les ports brésiliens (avec parfois plus de 100 navires en attente) relancent les prix du sucre qui repassent au dessus des prix d'octobre 2009 et atteignent de nouveaux records à la fin de la campagne 2009/10 et au début de la campagne 2010/11.

Dès le début de la campagne **2010/11** et ce malgré un retour à l'équilibre, voire un léger excédent, les cours continuent de progresser sous l'influence d'une forme de « fébrilité » des marchés.

Le niveau des stocks ayant significativement baissé, les marchés réagissent en effet rapidement aux annonces diverses (pluies au Brésil, possibilité de cyclone en Asie, inondations en Australie et en Inde). La volatilité quotidienne des cours est alors remarquable. Ils gagnent ou perdent jusqu'à de 35 \$/t en une séance. A partir d'octobre 2010, jusqu'à février 2011, ils sont nettement orientés à la

hausse et dépassent les records atteints lors de la campagne précédente. Le marché reste marqué par de très fortes incertitudes sur le sucre brut (impact réel des inondations en Australie et au Brésil notamment) mais également sur le sucre blanc (bataille juridique aux Etats-Unis concernant l'avenir des betteraves OGM ainsi qu'une possibilité d'extension des quotas d'importations de l'UE). L'offre mondiale physique reste finalement limitée. L'ISO a en outre annoncé à cette période un bilan sucrier 2010-2011 tout juste à l'équilibre malgré la récolte thaïlandaise en forte hausse.

Avec le changement de terme (de mars à mai) courant février, une nouvelle tendance se dessine. Jusqu'à la mi-mai, les cours vont continuer de décliner sous l'influence de l'arrivée de la récolte brésilienne et d'une production thaïlandaise qui s'envole de record en record (10 Mt).

Les cours se redressent ensuite de mai à juillet en particulier à cause des résultats décevants de la campagne brésilienne (retard, mauvais rendements).

La consolidation des prix en août ne résiste pas aux perspectives d'une très bonne récolte de sucre de betteraves en Europe et en Russie. Cela provoque un nouveau recul des prix (-10 % en moyenne sur un mois) qui les ramène à leur niveau de début de campagne.

Graphique IV-2 : Cours mondiaux du sucre en \$/t de 2008/09 à 2010/11

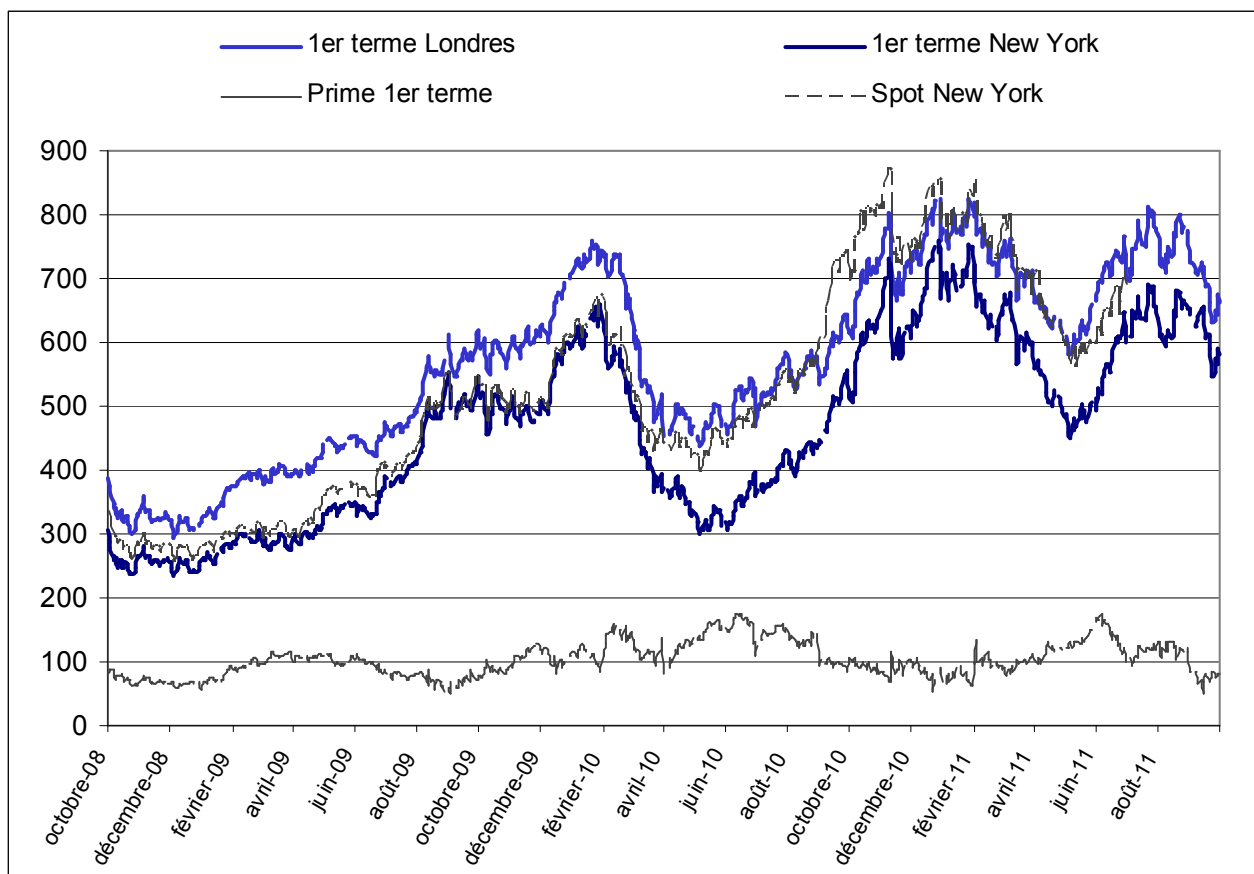


Tableau IV – 3 : Evolution de la prime de blanc de 2008/09 à 2010/11

	Moyenne octobre/ Septembre	Octobre	Septembre	Evolution
Campagne 08/09	84,02	74,41	67,62	- 9,1 %
Campagne 09/10	122,43	86,42	94,30	+ 9,1 %
Campagne 10/11	103,38	94,12	77,16	- 18,0 %
Evolution 10/11 / 09/10	- 15,5 %	+ 8,9 %	- 18,2 %	

- **La prime de blanc**

La prime moyenne en 2009/10 avait gagné près de 50 % par rapport à la campagne précédente. Elle a cependant été extrêmement volatile gagnant ou perdant mensuellement jusqu'à 30 à 40 \$/t. Le montant le plus bas a atteint 76,41 \$/t tandis que le plus haut culminait à 175,01 \$/t soit une fourchette de pratiquement 100 \$/t.

La prime moyenne en 2010/11 perd un peu plus de 15 % par rapport à la campagne précédente. L'écart maximum est légèrement inférieur à la campagne 2009/10, soit près de 70 \$/t entre la prime mensuelle la plus basse et celle la plus haute.

Elle reste cependant très volatile présentant mensuellement des différences pouvant aller entre 20 et 40 \$/t. Le montant le plus bas a atteint 76,84 \$/t tandis que le plus haut culminait à 145,17 \$/t soit une fourchette de près de 90 %.

Partie II

LE MARCHÉ COMMUNAUTAIRE DU SUCRE

Campagne 2010/11

Sommaire

	Page
Introduction	33
I Betteraves : Surfaces, Rendements, Production	34
II. Production de sucre	36
III. Stocks de sucre en début de campagne (1/10/2010).....	38
IV. Les importations de sucre 2010/11.....	39
V. Les exportations de sucre 2010/11.....	44
VI. Les livraisons de sucre sur le marché communautaire en 2010/11.....	46
VII. Bilans sucriers.....	47
VIII. Les prix du sucre sur le marché communautaire en 2010/11.....	50

INTRODUCTION

La campagne 2009/10 fut véritablement la première campagne de l'après-réforme de l'OCM sucre, puisqu'elle s'est ouverte sur un quota de production réduit de plus de 4 Mt par rapport au début de la campagne 2006/07, qu'elle marque également la fin du protocole sucre, même si une période de transition est prévue jusqu'en 2014/15, et l'ouverture du marché communautaire sans limitation au sucre des pays les moins avancés.

L'emprise de la question de la restructuration lors des précédentes campagnes et une gestion communautaire confrontée à la permanence ou au risque d'excédents ont en partie occulté la nouvelle donne qui se profilait à partir de la campagne 2009/10.

Cette nouvelle donne consiste en un niveau d'importations, non seulement et heureusement très loin du niveau qui conduirait à un déséquilibre par excès du bilan communautaire (et à des mesures de retrait du sucre du quota), mais, et de manière plus inattendue, assez loin du niveau nécessaire à l'équilibre d'un bilan UE, où la production indigène est voisine de 13,1 Mt.

En 2009/10, le déséquilibre par 'déficit de sucre' est évité, en 'piochant' dans les stocks, qui de ce fait passent de 1,9 Mt au 1/10/2008 à 1,6 Mt au 1/10/2009. Cette baisse de 0,3 Mt peut apparaître modérée, mais elle s'inscrit dans le contexte d'une production dont l'étiage est désormais de 13 à 13,1 Mt.

Alors que la production 2009 avait atteint un niveau record, la production 2010 enregistre un recul important des productions betteravière et sucrière, et ceci, malgré un quasi-maintien des surfaces. Les conditions météo n'ont en effet pas permis de rééditer la performance de l'année 2009 en matière de rendements.

Néanmoins, compte-tenu d'un report important de sucre 2009 (0,6 Mt), la production totale de sucre communautaire lors de la campagne 2010/11 atteindra 16 Mt, dont près de 3 Mt de sucre hors-quota.

Les prix mondiaux élevés expliquent l'intérêt des fabricants européens pour l'exportation de sucre hors-quota sur le marché mondial, notamment dans

la première partie de la campagne, dans la limite d'un contingent de 0,650 Mt, diminué des deux-tiers par rapport à 2009/10.

Progressivement c'est néanmoins la question du marché du quota qui occupe le devant de la scène en matière de gestion communautaire. En effet, malgré la hausse des importations en provenance des anciens pays ACP, il apparaît que celle-ci ne sera pas suffisante pour garantir l'approvisionnement sans rupture du marché communautaire.

La pleine mesure du déficit et des risques sur l'approvisionnement s'impose et des mesures exceptionnelles de gestion sont prises au printemps 2011, en s'appuyant sur deux volets, la remise en vente de sucre hors-quota comme sucre alimentaire et des mesures d'importations à droit nul ou réduit.

Ces mesures conduiront ainsi à mobiliser **1,250 Mt** de sucre supplémentaire auxquels il faudrait ajouter le sucre du quota produit dans le cadre de travail à façon intra-communautaire, soit un total compris entre 1,3 Mt et 1,4 Mt, volume qui donne la mesure du déficit du marché UE.

Ces mesures correspondent à un véritable déficit du marché, puisque les stocks de la fin de campagne 2010/11 resteront à un faible niveau, proche de **1 Mt**.

La dynamique des prix intérieurs du sucre enregistre, avec un décalage, les tensions de l'offre et de la demande. En particulier c'est au cours de la seconde moitié de la campagne 2010/11 que la hausse des prix devient manifeste, alors même que c'est également à ce moment que les quantités supplémentaires de sucre arrivent sur le marché.

I

BETTERAVES : SURFACES, RENDEMENTS, PRODUCTION

1 – UN LEGER RECU DES SURFACES BETTE- RAVIERES DANS L'UE EN 2010.

La réforme de l'OCM sucre, et plus particulièrement la réduction des quotas, a provoqué une forte baisse des surfaces betteravières depuis 2005. Celles-ci ont effet diminué d'un tiers entre 2005 et 2008, passant de 2,2 millions d'ha à 1,5 million d'ha en 2008.

En 2010, la superficie betteravière de l'UE, **1,58 million d'ha**, aurait reculé de 1 % par rapport à 2009, tout en demeurant à un niveau très supérieur à 2008. Ce recul modéré recouvre cependant des évolutions plus contrastées par état membre : la République Tchèque, le Danemark, la Slovaquie, l'Italie, la Roumanie et la France connaissent une nouvelle et sensible progression de leurs surfaces betteravières, à l'inverse de la Grèce, de l'Espagne, de la Hongrie, des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la Suède, dont les surfaces ont pu diminuer jusqu'à 45% (Grèce). Dans le cas de l'Allemagne, l'importance du report de sucre de la campagne 2009/10 (229 000 t) a vraisemblablement pesé sur les décisions de semis du printemps 2010.

Tableau I – 1 : Surfaces betteravières dans l'UE

En 1 000 ha	2008	2009	2010
Belgique	60,1	62,7	63,0
R,Tchèque	50,4	52,5	56,4
Danemark	36,4	38,0	39,2
Allemagne	369,3	383,6	367,0
Irlande	1,0	1,0	0,0
Grèce	14,2	24,2	13,2
Espagne	52,3	49,8	44,3
France	349,3	374,0	383,1
Italie	61,8	60,6	62,7
Lituanie	8,7	15,1	15,3
Hongrie	9,6	13,8	12,9
Pays-Bas	72,2	72,7	71,0
Autriche	43,0	43,9	44,8
Pologne	187,5	199,9	199,9
Portugal	1,6	0,1	0,3
Roumanie	20,4	21,3	21,8
Slovaquie	11,1	15,9	17,9
Finlande	13,6	14,8	14,6
Suède	36,8	39,8	37,9
Royaume-Uni	119,7	114,0	119,0
Total UE 27	1 519,0	1 597,7	1 584,0

Source : Eurostat (juillet 2012), SSP

L'environnement du marché mondial du sucre en 2009/10, marqué par un nouveau déficit, par de fortes tensions sur les cours du sucre et par la possibilité pour l'UE d'exporter 0,5 Mt supplémentaire de sucre hors-quota, au-delà du plafond OMC, a également été perçu comme un signal positif pour les planteurs européens, et a influé sur les décisions de semis au printemps 2010.

2 - DES RENDEMENTS EN BAISSÉ

Après le record de l'année 2009, les rendements betteraviers ont en moyenne nettement reculé en 2010, à 67,2 t/ha contre 72,6 t/ha en moyenne en 2009 (source Eurostat); loin d'être général, ce recul établit une démarcation entre les pays du nord, ayant connu une baisse importante des rendements (RU, France, Belgique) et ceux du sud-est de l'UE (Italie, Roumanie, Hongrie, Autriche, Slovaquie), ayant connu une baisse réduite voire une augmentation. Ces évolutions des rendements sont pour une large part la conséquence des conditions climatiques caractérisées par une alternance de sécheresse (de mai à juillet 2010) et de périodes pluvieuses (fin de l'été et automne 2010)

Tableau I – 2 : Rendements betteraviers dans l'UE

En tonnes/ha à 16°S	2008	2009	2010
Belgique	78,6	82,7	71,2
R,Tchèque	57,2	57,9	54,4
Danemark	60,1	50,0	60,1
Allemagne	62,3	71,2	65,0
Irlande	45,0	45,0	
Grèce	82,0	66,1	57,7
Espagne	79,7	84,8	76,7
France	86,8	93,8	83,1
Italie	61,8	54,6	56,6
Lituanie	39,0	45,2	44,6
Hongrie	59,7	53,4	58,5
Pays-Bas	72,3	78,9	74,4
Autriche	71,9	70,2	69,9
Pologne	46,5	54,3	49,1
Portugal	85,6	66,0	26,8
Roumanie	34,6	38,3	39,1
Slovaquie	61,2	56,5	54,5
Finlande	34,4	37,8	37,1
Suède	53,7	60,4	52,1
Royaume-Uni	63,8	74,2	54,5
Total UE 27	67,4	72,6	67,2

Source : Eurostat (juillet 2012), SSP

3 – UNE PRODUCTION EN BAISSÉ DE 8%

La baisse des surfaces et surtout des rendements moyens conduisent à un repli de 8% de la production sucrière, qui dépasse néanmoins 106 Mt en 2010.

Les quatre premiers pays producteurs (France, Allemagne, Pologne et Royaume-Uni) représentent toujours plus de 70% de la production betteravière. Les données précédentes de surfaces et de production betteravière intègrent les betteraves destinées à la production de sucre et la totalité des betteraves utilisées pour la production d'alcool (y compris sous forme de jus verts) ou de biogaz. Les surfaces correspondant aux betteraves ne subissant pas le processus sucrier représentent en 2010 l'équivalent de 70 000 ha, essentiellement en France et en Allemagne.

Tableau I – 3 : Production betteravière dans l'UE

En 1 000 tonnes	2008	2009	2010
Belgique	4 713,5	5 185,1	4 464,8
R,Tchèque	2 884,6	3 038,2	3 065,0
Danemark	2 187,2	1 898,2	2 356,0
Allemagne	23 002,6	27 319,0	23 858,4
Irlande	45,0	45,0	45,0
Grèce	1 163,8	1 600,0	761,5
Espagne	4 170,7	4 225,5	3 399,4
France	30 306,3	35 160,3	34 467,2
Italie	4 390,0	3 307,7	3 550,1
Lituanie	339,1	682,0	682,0
Hongrie	573,2	737,0	754,5
Pays-Bas	5 218,5	5 735,0	5 280,0
Autriche	3 091,4	3 083,1	3 131,7
Pologne	8 715,1	10 849,2	9 822,9
Portugal	137,0	6,6	7,9
Roumanie	706,7	816,8	853,0
Slovaquie	678,9	898,8	977,7
Finlande	468,0	559,0	542,1
Suède	1 974,9	2 405,8	1 973,7
Royaume-Uni	7 641,0	8 457,0	6 484,0
Total UE 27	102 407,6	116 009,3	106 476,9

Source : Eurostat (juillet 2012)

II PRODUCTION DE SUCRE

1 – DES RENDEMENTS EN RECUL

En 2010, la richesse moyenne en sucre des betteraves, 17,3 %, accuse une nette baisse, aussi bien par rapport à 2009 (18,1%) que par rapport à 2008 (17,8%) (Source : CEFS). La baisse relativement plus modérée du rendement brut en racine explique que l'on retrouve en 2010 un rendement sucre à l'hectare (10,0 t/ha) assez proche de celui de 2008 (10,3 t/ha).

Tableau II – 1 : Rendements sucriers dans l'UE

En tonnes de sucre/ha	2008	2009	2010
Belgique	11,3	13,3	11,7
R,Tchèque	8,3	8,9	8,5
Danemark	11,0	11,7	11,6
Allemagne	9,9	11,6	9,6
Irlande	-	-	-
Grèce	7,2	4,4	7,4
Espagne	11,8	11,7	11,3
France	13,0	13,6	12,4
Italie	8,1	8,2	8,8
Lituanie	7,9	7,5	6,2
Hongrie	6,4	9,2	8,8
Pays-Bas	12,1	13,7	12,3
Autriche	9,5	8,7	9,9
Pologne	7,3	8,6	7,4
Portugal	-	-	-
Roumanie	5,7	7,3	5,3
Slovaquie	10,5	10,2	8,0
Finlande	5,1	5,9	5,6
Suède	8,9	10,1	8,1
Royaume-Uni	11,8	12,6	9,6
Total UE 27	10,3	11,2	10,0

Source : CE (juin 2012), FranceAgrimer

2 – NET REPLI DE LA PRODUCTION SUCRIERE EN 2010, A 15,4 Mt

Baisse du rendement betteravier et de la richesse moyenne en sucre ont conduit à un très net repli de la production communautaire par rapport à 2009, année record il est vrai; la production fraîche s'est élevée en 2010 à **15,4 Mt** contre **17,5 Mt** en 2009 et **15,3 Mt** en 2008.

En relation naturellement étroite avec les évolutions de la récolte betteravière, la production de sucre recule plus fortement dans les pays du nord de l'UE (RU, Allemagne, France, Suède). Les baisses sont plus limitées en Italie, République Tchèque, Hongrie et des augmentations de la production sont à noter en Autriche et au Danemark; dans certains cas, ces augmentations de production sont à mettre en relation avec des transferts de production liés à des

contrats de travail à façon entre fabricants de différents états membres conduisant à affecter statistiquement à un état membre une quantité de sucre pourtant physiquement produite dans un autre état membre.

Tableau II – 2 : Production sucrière dans l'UE

En 1000 tonnes	2008	2009	2010	Évolut. en %
Belgique	721,6	843,1	689,2	-18.3%
R,Tchèque	414,7	478,8	458,9	-4.2%
Danemark	397,1	445,0	453,4	1.9%
Allemagne	3 654,8	4 232,3	3 469,3	-18.0%
Irlande	-	-	-	
Grèce	157,4	171,8	142,2	-17.2%
Espagne	607,9	549,7	527,5	-4.0%
France	4 346,5	4 910,0	4 482,9	-8.7%
Italie	498,2	508,8	554,5	9.0%
Lituanie	68,4	113,1	92,5	-18.2%
Hongrie	105,4	125,1	120,5	-3.7%
Pays-Bas	863,2	992,8	873,1	-12.1%
Autriche	409,5	381,2	443,6	16.4%
Pologne	1 285,2	1 646,2	1 465,7	-11.0%
Portugal	-	-	-	
Roumanie	112,4	146,2	123,7	-15.4%
Slovaquie	116,1	162,0	140,6	-13.2%
Finlande	69,4	87,8	80,7	-8.1%
Suède	324,5	402,8	315,4	-21.7%
Royaume-Uni	1 191,7	1 308,1	994,8	-24.0%
Total UE 27	15 344,9	17 505,3	15 429,1	-11.9%

Source : CE, FranceAgrimer

La production de sucre de canne et de sucre de mélasse évolue légèrement par rapport aux campagnes précédentes : la production de sucre de canne s'élevant à 267 000 tonnes, soit une hausse de 6%, tandis que la production de sucre de mélasse en Allemagne et en Autriche s'élève à 33 000 tonnes (+ 18%).

Tableau II – 3 : Production communautaire de sucre de canne et de mélasse

En 1000 tonnes	2008	2009	2010
Sucre de Canne	251	267	259
France (DOM)	250	266	258
Portugal	1	1	1
Sucre de Mélasse	28	33	33
Allemagne	8	8	8
Autriche	20	25	25

Source : CE, FranceAgrimer

La production réglementaire de sucre (2010/11) est définie comme la somme de la production fraîche et du report de sucre hors-quota de la campagne précédente (2009/10) moins le report de sucre hors-quota sur la campagne suivante (2011/12). Cette production réglementaire reflète la quantité de sucre disponible sur le marché pendant une campagne donnée, hors variation de stocks.

Le quota sucre de l'UE en 2010/11 reste inchangé, à **13,34 Mt**.

La **production disponible sous quota s'établit** en 2010/11 à **13,15 Mt**, soit 0,12 Mt de moins qu'en 2009/10. La sous-réalisation du quota communautaire est donc de 0,2 Mt. Cette sous-réalisation aurait été sensiblement plus importante s'il n'y avait pas eu des contrats de travail à façon entre fabricants dans l'UE permettant au final de «convertir» réglementairement du sucre hors-quota d'un fabricant donné en sucre du quota d'un fabricant ne réalisant pas son quota. Ces volumes auraient porté sur au moins 0,250 Mt en 2009/10 et au moins 0,150 Mt en 2010/11. Autrement dit, depuis la campagne 2009/10, la production 'structurelle' de sucre du quota serait inférieure à **13 Mt**, de l'ordre de **12,9 Mt**.

Tableau II – 4 : Production réglementaire de sucre dans l'UE

En 1000 tonnes	2008/09	2009/10	2010/11
Quota sucre	13 469	13 337	13 337
1. Production fraîche	15 345	17 505	15 429
2. Report de la campagne précédente	693	413	564
3. Report sur la campagne suivante	413	561	150
4. Production réglementaire = 1+2-3	15 625	17 357	15 843
5. Production fraîche sous quota	12 434	12 863	12 582
6. Production sous quota = 2 + 5	13 127	13 277	13 146
7. Production fraîche hors-quota	2 909	4 642	2 847
8. Production hors-quota après report = 7-3	2 496	4 081	2 698

Source : CE, Franceagrimer

La **production disponible de sucre hors-quota** (avant report) retrouve le niveau de 2009/10, **2,9 Mt**, niveau par conséquent nettement supérieur à la demande en sucre industriel (2 Mt) mais en revanche compatible avec un volume d'exportation compris dans les limites du plafond OMC (1,375 Mt).

Tableau II – 5 : Production communautaire de sucre hors-quota (y compris report sur la campagne suivante)

En 1000 tonnes	2008	2009	2010
Belgique	103,7	215,7	79,1
Bulgarie	0,0	0,0	0,0
R. Tchéque	53,4	109,6	90,5
Danemark	24,7	74,1	86,3
Allemagne	935,0	1 450,4	800,2
Grèce	0,0	13,1	0,0
Espagne	8,3	59,5	41,1
France	1 202,7	1 565,3	1 244,6
Italie	15,2	16,4	62,5
Lituanie	0,0	22,8	2,2
Hongrie	1,3	19,7	15,1
Pays-Bas	115,4	188,9	88,2
Autriche	72,5	36,3	92,9
Pologne	20,7	240,6	60,1
Portugal	0,0	0,0	0,0
Roumanie	7,8	45,6	25,4
Slovaquie	3,8	52,7	28,3
Finlande	0,5	7,0	5,2
Suède	50,8	117,6	41,4
Royaume-Uni	293,5	409,8	84,3
Total UE 27	2 909,2	4 645,3	2 847,4

Source : CE, Franceagrimer

Dans une tendance globale de baisse de 42% de la production communautaire de hors-quota en 2010, il faut relever son augmentation en Autriche, Italie, au Danemark ainsi qu'une baisse plus limitée en France (- 20%).

III

LES STOCKS DE SUCRE EN DEBUT DE CAMPAGNE

Au 1^{er} Octobre 2010, le stock de sucre du quota (y compris le sucre roux destiné à être raffiné) s'élève à **1,96 Mt** contre **3,23 Mt** au 1/10/2009 et **2,67 Mt** au 1/10/2008. Ces quantités se rapportent aussi bien au sucre produit l'année précédente (n-1) et encore disponible au 1^{er} octobre de l'année en cours qu'au sucre de l'année n, produit avant le 1^{er} octobre, date officielle de début de la campagne. La variation de stock au 1^{er} octobre peut donc s'expliquer par 2 facteurs :

- d'une part une variation du stock de sucre de la campagne précédente (sachant que la cohérence du bilan ressources-emploi impose de retenir ce chiffre dans le bilan).
- d'autre part une variation du stock du sucre de la campagne en cours et produit avant le 1^{er} octobre.

Tableau III – 1 : Stock de sucre du quota au 1/10

En 1000 tonnes	2008	2009	2010
Belgique	124,2	132,2	55,1
Bulgarie	95,4	43,7	61,2
R. Tchèque	54,2	69,9	37,3
Danemark	53,7	29,0	31,3
Allemagne	530,9	731,7	310,7
Grèce	47,3	60,5	34,1
Espagne	223,1	227,2	65,2
France	533,4	923,1	623,6
Italie	267,0	306,2	229,4
Lituanie	6,9	14,4	10,8
Hongrie	32,9	24,1	14,5
Pays-Bas	191,3	161,7	90,1
Autriche	64,4	41,5	6,8
Pologne	99,3	28,6	109,6
Portugal	53,5	28,6	28,0
Roumanie	121,4	155,4	95,7
Slovaquie	12,2	13,0	14,0
Finlande	18,0	46,6	16,8
Suède	69,0	92,8	44,1
Royaume-Uni	77,0	99,4	87,0
Autres (Slov, Lett)	0	0	0
Total UE 27	2 675,4	3 229,6	1 965,0

Source : CE

Selon les chiffres de la Commission, la baisse globale de **1,27 Mt** du stock entre le 1/10/2009 et le 1/10/2010 se décomposerait ainsi en une baisse de **0,56 Mt** du stock de sucre 'ancienne campagne' (qui passerait de 1,53 Mt à 0,97 Mt) et une réduction de **0,71 Mt** du stock de sucre 'nouvelle campagne' (qui passerait de 1,7 Mt à 0,99 Mt), cette baisse résultant d'une récolte betteravière et d'une production sucrière 2010 moins précoce qu'en 2009. La baisse des stocks apparaît particulièrement forte en Espagne, en Allemagne, en Belgique, en R. Tchèque, aux Pays-Bas et en France.

Si l'on ne tient compte que du sucre de l'ancienne campagne encore présent dans les stocks au 1^{er} Octobre, les chiffres seraient les suivants : **1,87 Mt** au 1/10/2008, **1,56 Mt** au 1/10/2009 et **0,97 Mt** au 1/10/2010. Cette série retrace à priori mieux l'évolution 'structurelle' des stocks en fin de campagne, puisqu'elle fait abstraction des volumes de sucre de la nouvelle campagne produits avant le 1/10, volumes qui peuvent fluctuer de manière importante en fonction de la précocité de la récolte betteravière.

Selon les chiffres publiés par la Commission, sur la base des données communiquées par les états membres, les stocks en fin de campagne ont fortement diminué en 2008/09 et 2009/10, puisqu'entre le 1/10/2008 et le 1/10/2010, le niveau de stock aurait quasiment diminué de moitié. Le chiffre de **0,97 Mt** peut être vu comme une valeur maximale pour le stock de sucre au 1/10/2010, compte-tenu des incertitudes sur les données de certains états membres et sur la distinction entre sucre ancienne et nouvelle production. Dans le bilan de campagne, nous retenons une estimation plus faible du stock au 1/10/2010, à **0,77 Mt** (cf § IV).

IV LES IMPORTATIONS DE SUCRE EN 2010/11

1. UNE PROFONDE EVOLUTION DU REGIME D'IMPORTATIONS DE L'UE A COMPTER DE LA CAMPAGNE 2009/10.

Dans le prolongement d'engagements antérieurs (notamment l'initiative 'Tout Sauf les Armes'), le régime d'importations de sucre dans l'UE subit en 2009/10 plusieurs changements, d'inégale importance mais qui, ensemble, marquent une rupture en profondeur avec le cadre qui régissait les importations européennes depuis le milieu des années 70.

- **Une ouverture complète au sucre des pays les moins avancés (PMA) .**

La campagne 2009/10 marque la fin du dispositif transitoire institué de 2006/07 à 2008/09 pour la mise en œuvre de l'initiative européenne 'Tout Sauf les Armes' dans le secteur du sucre : désormais les importations de sucre des pays les moins avancés sont libres de tout droit de douane **et** de toute limite contingentaire (article 2 du règlement CE 828/09).

- **La fin du Protocole sucre de l'accord de Cotonou**

Le Protocole sucre de l'accord de Cotonou a été dénoncé le 28 septembre 2007, avec prise d'effet le 1^{er} Octobre 2009.

Le Protocole sucre, qui avait été annexé à la première Convention de Lomé en 1975, accordait à certains pays du groupe ACP des conditions préférentielles, non réciproques, pour les exportations de sucre. Ces conditions avaient été maintenues dans les Conventions de Lomé ultérieures et dans l'Accord de Cotonou (juin 2000).

Aux fins du Protocole, 20 des 78 pays qui forment le groupe ACP bénéficiaient de ces relations commerciales privilégiées. Douze étaient des pays africains, sept des pays des Caraïbes et un seul (Fidji) était situé dans le Pacifique. Parmi ces pays, 6 sont des pays moins avancés (PMA) et 14 des non-PMA.

Ces pays bénéficiaient d'un accès contingenté au marché sucrier de l'UE. En vertu du Protocole, la Communauté européenne s'engageait à importer des quantités spécifiques de sucre de canne (non raffiné ou blanc) en franchise de droit de ces pays, que ces derniers s'engageaient en retour à livrer.

Lors de la dernière campagne 2008/09, les obligations de livraison des pays ACP s'élevaient à **1,37 Mt**.

Depuis 1995, l'importation dans l'UE de quantités supplémentaires de sucre à des conditions préférentielles a été autorisée, pour des quantités qui varient pour chaque campagne, en fonction des « besoins traditionnels de raffinage » des raffineries européennes ; elles s'élevaient en moyenne à 0,3 Mt de tonnes par campagne.

Avantage important, le Protocole sucre offrait égale-

ment aux pays producteurs un prix garanti, équivalent au prix d'intervention (ou de référence à compter de 2006/07).

L'abandon du Protocole sucre et plus généralement des préférences accordées dans le cadre de l'accord de Cotonou est justifié par la nécessité de se mettre en conformité avec les règles de l'OMC, qui d'une part ne reconnaissent pas le groupe des pays ACP en tant que tel et d'autre part n'autorisent que les accords de réciprocité, ce qui n'était pas le cas du Protocole sucre.

L'accord de Cotonou bénéficiant d'une dérogation auprès de l'OMC jusqu'en décembre 2007, l'UE s'est engagé à conclure des accords de libre-échange avec les pays ACP, censés préserver les préférences commerciales dont ils bénéficiaient dans le cadre de l'accord de Cotonou. Ces accords ont pris le nom d'**APE** (Accords de Partenariat Économique).

A compter du 1^{er} Octobre 2009, les droits de douane sont suspendus pour le sucre en provenance des pays A.C.P ayant signé un A.P.E (intérimaire ou complet) et sous réserve du respect des clauses d'origine, pour des volumes qui ne sont plus **contingentés** (règlement CE 1528/07).

Cependant, sur une période transitoire de 6 campagnes (**2009/10 à 2014/15**), l'UE a d'une part maintenu une garantie de prix (le prix d'importation CAF doit être égal à au moins 90% du prix de référence de la campagne considérée) et d'autre part institué un '*mécanisme de sauvegarde transitoire*' (règlements 828/09 et 1528/07). Ce mécanisme définit des seuils d'importation qui peuvent déclencher la restauration des droits de douane pleins sur les importations de sucre. Pour la campagne **2010/11**, les droits de douane pouvaient être réintroduits si, *simultanément* les importations en provenance des pays ACP non PMA dépassent **1,45 Mt** **et** si les importations en provenance des pays ACP (PMA ou non) dépassent **3,5 Mt**.

L'enjeu des APE concerne essentiellement les pays ACP non PMA, puisque les pays ACP également classés comme PMA peuvent bénéficier du régime PMA, sans engagement dans un APE (ce qui explique qu'aucun PMA, à l'exception de Madagascar n'ait signé d'A.P.E).

Pour *les pays ACP non PMA*, des A.P.E complets ou intérimaires ont été signés pour 7 grandes régions :

- **Afrique centrale** : Cameroun
- **Afrique de l'ouest** : Côte d'Ivoire, Ghana (ces pays ne relevaient pas du Protocole sucre)

- **Afrique australe-SADC** (Communauté de développement de l’Afrique du Sud) : Swaziland, Botswana, Namibie (ces 2 derniers pays ne relevaient pas du Protocole sucre)
- **Afrique de l’Est-EAC** (Communauté de l’Est Africain) : Kenya
- **Afrique de l’Est-ESA** (Afrique du Sud et de l’Est) : Maurice, Zimbabwe
- **Pacifique** : Fidji
- **Cariforum** : Barbade, Belize, République Dominicaine, Guyana, Jamaïque, Trinidad-et-Tobago (anciens pays du Protocole sucre); Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Dominique, Grenada, Ste Lucie, St Kitts, St Vincent (pays ne relevant pas du Protocole Sucre).

- **L’évolution des spécificités liées au secteur du raffinage**

Compte tenu de la spécificité historique de l’industrie européenne du raffinage, l’UE a défini réglementairement un besoin ‘traditionnel’ de raffinage de sucre roux, fixé à **2.424.735 t** (*art 153 du règlement 1234/07*).

Ce besoin global était, jusqu’à la campagne 2008/09, géographiquement ventilé par État-membre concerné (*Bulgarie, Roumanie, France, Portugal, Slovénie, Finlande, Royaume-Uni, Italie*); cette régionalisation permettant de suivre le niveau d’approvisionnement des raffineries de chacun de ces pays. Par ailleurs l’accès aux certificats d’importation de sucre roux destiné à être raffiné était réservé aux seuls raffineurs à temps plein, de manière à garantir l’approvisionnement de l’industrie européenne du raffinage. Cet accès était limité régionalement par le besoin traditionnel reconnu à l’État-membre concerné. A compter de la campagne 2009/10, cette ‘exclusivité’ des raffineurs est limitée aux 3 premiers mois de la campagne (§3 *art. 3 du règlement 1234/07*), ce qui revient à contrario à faciliter l’accès au sucre roux aux fabricants de sucre, ce que d’aucuns ont qualifié de banalisation du raffinage.

- **La consolidation des contingents d’importation au titre de l’adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie**

L’adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l’UE, le 1/01/2007, avait conduit à l’ouverture de contingents d’importation dédiés à ces pays, à droit réduit (98 €/t) pour les campagnes 2006/07 à 2008/09 (198 748 t pour la Bulgarie et 329 636 tonnes pour la Roumanie, en équivalent blanc). En 2009/10, ces contingents sont transformés en un contingent communautaire *erga omnes* (toutes origines) de 253 977 t et une hausse de 300 000 t du contingent brésilien, porté à 334 054 t, ces volumes étant exprimés en tonnes de sucre roux.

- **Le maintien de contingents d’importation à droits nuls ou réduits.**

Tableau IV – 1 : Contingents d’importation 2010/11

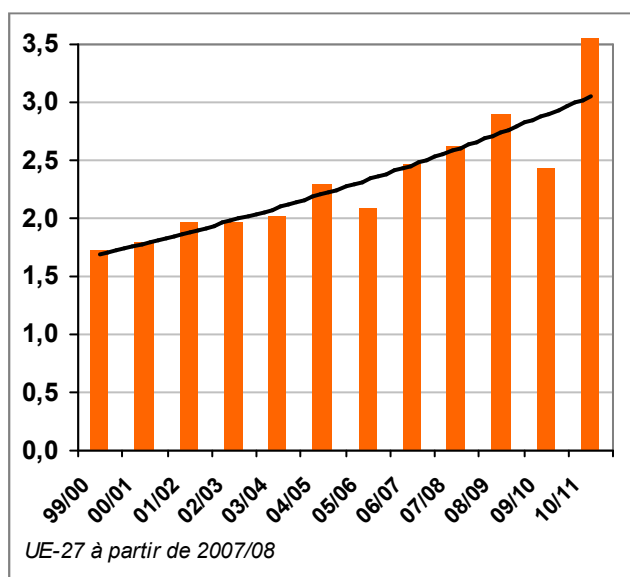
En tonnes tel quel	2010/11
Contingent CXL	676 924
Australie (sucre roux)	9 925
Brésil (sucre roux)	334 054
Cuba (sucre roux)	68 969
Erga omnes (sucre roux)	253 977
Inde (sucre roux ou blanc)	10 000
Contingent Balkans (sucre blanc ou isoglucose)	380 000
Albanie	1 000
Bosnie-Herzégovine	12 000
Serbie	180 000
Ancienne R. Macédoine	7 000
Croatie	180 000
Contingent Moldave	26 000
Contingent exceptionnel	500 000
Contingent sucre industriel	400 000

Source : CCE

2. UNE FORTE CROISSANCE DES IMPORTATIONS DE SUCRE DANS L’UE EN 2010/11, PRINCIPALEMENT FONDÉE SUR DES MESURES EXCEPTIONNELLES D’IMPORTATION.

Les importations totales de sucre se sont élevées en 2010/11 à **4,06 Mt** dont **0,46 Mt** au titre du régime de perfectionnement actif et **0,06 Mt** comme sucre industriel. En conséquence les importations de sucre alimentaire (au sens de sucre destiné au marché alimentaire) se sont élevées à **3,55 Mt**, soit une augmentation de **1,1 Mt** et **46%** par rapport à 2009/10.

Tableau IV – 3 : Importations de sucre alimentaire dans l’UE (en Mt) (hors importations au titre du régime de perfectionnement actif)



Source : CCE

La progression des importations concerne en premier lieu le sucre blanc, dont les volumes ont doublé entre 2009/10 et 2010/11, passant de **0,6 Mt** à **1,2 Mt**, tandis que les importations de sucre roux destiné au raffinage ont dans le même temps augmenté de **33%**, de **1,71 Mt** à **2,27 Mt**.

Tableau IV – 3 : Importations de sucre dans l'UE (flux physiques)

en 1 000 t (équival. blanc)	2009/10	2010/11
1701 11 10 (sucre de canne destiné au raffinage)	1 711,0	2 270,7
1701 11 90 (sucre de canne non destiné au raffinage)	605,5	584,9
1701 99 10 (sucre blanc de pureté >= 99,5%, sans colorants ni aromatisants)	607,2	1 186,8
autres sucres (1701)	4,6	21,4
Total	2 928,5	4 063,8
<i>dont importations de sucre dans le cadre du régime de perfectionnement actif</i>	490,8	457,5
<i>dont importations de sucre industriel</i>	8,0	54,0
Total importations sucre alimentaire	2 437,7	3 552,3

Source : Eurostat / Comext

Cette progression globale des importations de sucre en 2010/11 résulte d'une reprise très nette des importations dans le cadre du régime APE (accords de partenariats économiques, anciennement ACP) et PMA (pays les moins avancés). Cette reprise n'a cependant pas été suffisante pour répondre au déficit du marché du sucre du quota, conduisant notamment à des mesures exceptionnelles d'importation (à côté de mesures de requalification du sucre hors-quota).

2.1 Reprise très nette des importations en provenance des pays 'ACP' et PMA

En 2010/11, le volume de certificats délivrés au titre du régime APE et PMA s'est élevé à **1,783 Mt** contre **1,468 Mt** en 2009/10, soit une hausse de **0,315 Mt**. Ce niveau est également supérieur au volume de certificats délivrés en 2008/09 (**1,54 Mt**). Parallèlement le contingent CXL est utilisé en totalité, contrairement à la campagne précédente.

En novembre 2010, la Commission décida de suspendre le droit de douane de 98 €/t sur les importations relevant des contingents CXL, considérant que dans le contexte de prix mondiaux élevés, leur maintien freinerait les importations et perturberait l'approvisionnement du marché communautaire. L'utilisation du contingent d'importation de sucre industriel, progresse par rapport à 2009/10, avec

54000 tonnes, mais reste néanmoins assez faible au regard de son plafond de 400 000 tonnes, soit un taux de 13%.

Tableau IV – 4 : Certificats d'importation délivrés (en 1 000 t équival. blanc)

Campagne (1/10—30/09)	2009/10	2010/11
CXL	597,2	649,7
BALKANS	371,4	363,1
ACP & PMA	1 468,6	1 782,8
MOLDAVIE	0,0	0,0
SUCRE INDUSTRIEL	7,8	54,2

Source : CE.

2.2 Des importations exceptionnelles de 0,76 Mt (valeur tel quel)

Malgré la reprise des importations de sucre des pays ACP-PMA et malgré la remise en vente de **0,5 Mt** de sucre hors-quota comme sucre alimentaire, le déficit du marché du sucre du quota n'étant pas résorbé, la Commission européenne prit plusieurs mesures exceptionnelles d'importation à compter du printemps 2011 :

- Ouverture d'un contingent exceptionnel d'importations à droits nuls de **0,3 Mt** à compter du 1er avril 2011 (règlement 302/2011 du 28/03/2011)

Les demandes d'importation, qui pouvaient porter aussi bien sur du sucre roux que du sucre blanc, se sont élevées lors de la 1ère semaine de dépôt (1/4/2011—7/4/2011) à **16,6 Mt**, soulignant l'intérêt de cette mesure. De ce fait 1,8053% des demandes furent acceptées.

- Ouverture d'une seconde tranche de **0,2 Mt** du contingent exceptionnel d'importations à droits nuls à compter du 1er juillet 2011 (règlement 589/2011 du 28/03/2011)

L'intérêt pour cette quantité supplémentaire fut aussi soutenue que pour la précédente, puisque les demandes ont porté sur **15,6 Mt** et seulement 1,2828% des demandes furent acceptées.

Sur un total de **500 000 tonnes** d'importations exceptionnelles à droit nul, nous estimons que **179 000 tonnes** ont concerné du sucre roux, en quasi-totalité originaire du Brésil, et **321 000 tonnes** du sucre blanc.

Ces deux contingents d'importation étaient accessibles à l'ensemble des opérateurs (et pas seulement aux raffineurs à temps plein).

- Ouverture d'une adjudication des importations de sucre à droits réduits à compter du 1er juillet 2011 (règlement 589/2011 du 28/03/2011)

Considérant que l'approvisionnement du marché communautaire restait problématique sur la fin de la campagne 2010/11, la Commission proposa, sous la forme d'une procédure d'adjudication, une me-

sure qui ne fixait a priori ni le niveau du volume ni le droit réduit à l'importation, ni le type de sucre concerné. En 5 séances, **299 600 tonnes** de certificats d'importation de sucre roux et **57 000 tonnes** de sucre blanc furent attribués.

Pour le sucre roux, le droit minimum retenu a varié entre 131,1 €/t et 227 €/t (le droit plein étant de 339 €/t); pour le sucre blanc, les importateurs acceptèrent un droit minimum compris entre 217 €/t et 308,8 €/t (le droit plein étant de 419 €/t). Ces niveaux de droit de douane à l'importation n'étaient économiquement tolérables qu'en raison de prix suffisamment rémunérateurs sur le marché communautaire pour couvrir ces montants.

Les dernières séances d'adjudication ayant eu lieu en août et septembre, la totalité des certificats d'importation attribués n'a pas été utilisée pour importer des sucres au titre de la campagne 2010/11; nous estimons qu'environ **0,1 Mt** de certificats délivrés avant le 1/10/2011 ont été utilisés après le 1er octobre 2011, pour des importations qui seront comptabilisés en 2011/12.

Sur les **257 000 tonnes** de certificats ayant servi à importer du sucre avant le 1/10/2011, **211 000 tonnes** ont porté sur du sucre roux (brésilien essentiellement) et **46 000 tonnes** sur du sucre blanc.

- Importations de sucre roux destiné au raffinage

En 2010/11, avec **1,2 Mt**, il n'y a pas eu plus d'importations de sucre roux en provenance des pays ACP-PMA et destiné au raffinage, qu'en 2009/10. En revanche les importations de sucre roux brésilien pour le raffinage ont augmenté de **0,49 Mt**, en raison des importations exceptionnelles (**0,38 Mt**) et d'une utilisation complète du contingent CXL (+ **0,11 Mt** par rapport à 2009/10). De même les contingents CXL dédiés à Cuba et à l'Australie ont été utilisés en totalité.

Tableau IV – 5 : Importations de sucre roux destiné au raffinage (en 1 000 t)

en 1 000 t (équival. blanc)	2010/11
1701 11 10 (sucre de canne destiné au raffinage)	2 270,7
Total ACP-PMA	1 202,4
- PMA non ACP (Cambodge, Laos)	62,5
- ACP PMA	262,8
- ACP non PMA	877,1
Brésil	947,5
- contingent CXL	569,8
- contingent à droit nul (0,5 Mt)	173,0
- adjudication à droit réduit	204,6
Cuba & Australie	75,0
Autres (Salvador, Guatemala)	45,8

Source : CE, COMEXT.

- Importations de sucre roux non destiné au raffinage

En 2010/11, **585 000 tonnes** de sucre roux, non destinés au raffinage ont été importées, contre 600 000 tonnes en 2009/10. L'essentiel de ces importations est réalisé sous le régime du perfectionnement actif (régime douanier exonérant de droit de douane, sous la condition que la marchandise importée soit réexportée après transformation — dans le cas du sucre roux sous forme de sucre blanc ou sous forme de produit incorporant du sucre).

En 2010/11, les importations de sucre roux sous RPA se sont élevées à **400 000 tonnes** (valeur brut), soit une baisse par rapport à 2009/10 (460 000 tonnes, valeur brut). Le Brésil est de très loin la première origine pour le sucre sous RPA.

L'UE importe par ailleurs du sucre roux non destiné à être raffiné pour un volume total de **197 000 tonnes** en 2010/11, contre **154 000 tonnes** en 2009/10. Sur ce volume de 197 000 tonnes, 77 000 tonnes seraient théoriquement importées à droit plein, tandis que 120 000 tonnes, provenant des pays ACP-PMA, sont exonérées de tout droit. Il est vraisemblable qu'en réalité la majeure partie des 77 000 tonnes correspondent à du sucre relevant du contingent de sucre industriel (et donc importé à droit 0).

Tableau IV – 6 : Importations de sucre roux destiné au raffinage (en 1 000 t)

en 1 000 t (équival. blanc)	2010/11
1701 11 90 (sucre roux non destiné au raffinage)	584,9
Total ACP-PMA	120,4
- PMA non ACP (Cambodge, Laos)	0,0
- ACP PMA	29,1
- ACP non PMA	91,3
Brésil	43,9
Autres	33,1
RPA	387,5

Source : CE, COMEXT.

- Importations de sucre blanc

En 2010/11, **1,21 Mt de sucre blanc** ont été importées, dont 71 000 tonnes au titre du RPA, contre **0,63 Mt** en 2009/10 (dont 45 000 tonnes au titre du RPA).

Il y a eu en 2010/11 à la fois poursuite de la croissance des importations de sucre blanc en provenance des pays ACP non PMA (essentiellement l'île Maurice) et importations exceptionnelles de sucre blanc dans le cadre des contingents à droit nul ou de l'adjudication.

Si les Balkans (Croatie et Serbie principalement) demeurent les premiers fournisseurs de sucre blanc de l'UE (avec 345 000 tonnes en 2010/11 contre

341 000 tonnes en 2009/10), Maurice devient le second fournisseur, avec **334 000 tonnes** en 2010/11 contre **135 000 tonnes** en 2009/10 ; parmi les autres fournisseurs de l'UE figurent en 2010/11 le Brésil avec 90 000 tonnes de sucre blanc (hors RPA), l'Algérie avec 80 000 tonnes (hors RPA), les Emirats arabes unis, 64 000 tonnes et le Swaziland, 36 000 tonnes. Il convient de rappeler que ce sucre est qualifié de blanc en référence à la nomenclature douanière (et donc à sa pureté); pour autant, et contrairement au sucre roux de la position 1701 11 10, il n'est pas interdit de raffiner le sucre blanc relevant de la position 1701 99 10.

*Tableau IV – 7 : Importations de sucre blanc
(en 1 000 t)*

en 1 000 t (équiv. blanc)	2010/11
1701 99 10 + 90 (sucre blanc)	1 207,6
Total ACP-PMA	424,7
- PMA non ACP (Cambodge, Laos)	0,0
- ACP PMA	29,6
- ACP non PMA	395,1
Balkans	345,3
Brésil et autres origines	366,6
- contingent à droit nul (0,5 Mt)	321,4
- adjudication à droit réduit	45,2
RPA	71,0

Source : CE, COMEXT.

V LES EXPORTATIONS DE SUCRE EN 2010/11

Depuis la campagne 2008/09, l'essentiel des exportations de sucre de l'UE est réalisé soit sous forme de sucre hors-quota soit sous forme de produits transformés incorporant du sucre. Les exportations de sucre du quota, si elles n'ont pas totalement disparues, sont devenues résiduelles depuis la campagne 2009/10, d'une part parce que les restitutions à l'exportation ont été supprimées dans le budget communautaire et d'autre part, plus fondamentalement, parce que l'UE est désormais structurellement déficitaire en sucre du quota.

Au total les exportations de sucre hors-quota de la campagne 2010/11 sont estimées à **712 000 tonnes**, tandis que les exportations de sucre du quota sont estimées à **30 000 t** (dont 10 000 tonnes en France).

A l'inverse les exportations sur la période 01/10/2010-30/09/2011 se décomposent en 650 000 tonnes de sucre hors-quota 2010, 30 000 tonnes de sucre du quota et 40 000 tonnes de sucre hors-quota 2009.

1. UN REcul DES EXPORTATIONS DE SUCRE EN L'ETAT

Du 1/10/2010 au 30/09/2011, le total des exportations de sucre s'est élevé à **1,02 Mt**, retrouvant ainsi à peu près le niveau de la campagne 2008/09. Sur ce volume, **0,3 Mt** ont été exportées sous le régime du perfectionnement actif. **0,72 Mt** de sucre communautaire ont donc été exportées.

Tableau V-1 : Exportations de sucre de 2005/06 à 2010/11 (en 1 000 t)

en 1000 tonnes Campagne Oct-Sept	Sucre roux	Sucre blanc	Total
2005/06	19,2	7 309,1	7 328,2
2006/07	3,7	1 256,1	1 259,8
2007/08	7,2	1 427,2	1 434,4
2008/09	4,9	987,3	992,2
2009/10	1,9	2 418,8	2 152,7
2010/11	4,3	1 020,5	1 024,8

Source : CE, COMEXT

Ce chiffre, issu des données douanières, ne correspond pas au volume de sucre hors-quota 2010 exporté : en effet les exportations de sucre hors-quota 2010 pouvaient être réalisées jusqu'au 31/12/2011, donc après la date du 30/09/2011 et d'autre part la statistique douanière intègre le sucre 2009 exporté après le 1/10/2010 avec des certificats 2010/11.

Les exportations de sucre hors-quota 2010 sont donc estimées en additionnant le volume correspondant au premier contingent d'exportations 2010/11 (soit 0,650 Mt) au volume correspondant aux ventes réalisées avec des certificats du second contingent 2010/11, mais postérieures au 30/09/2010, soit 62 000 tonnes (dont 39 000 tonnes au départ de la France).

2. CONTINGENTS D'EXPORTATION DE SUCRE HORS QUOTA

En avril 2010, 5 mois avant le début de la campagne 2010/11 la Commission a, comme lors de la campagne précédente, fait adopter une mesure d'importation de sucre industriel (0,4 Mt à droit nul) et au nom du principe d'équilibre, une mesure d'exportation (0,650 Mt).

Les attributions de certificats au titre de ce contingent d'exportation sont intervenues lors de la dernière semaine de septembre 2010, la période de validité des certificats commençant le 1/10/2010. Les demandes portèrent sur **887 000 tonnes** (dont **370 000 tonnes** en France, qui bénéficia d'une dotation de **258 300 tonnes** de certificats).

En avril 2011, la Commission, au regard de la situation du marché mondial et du maintien probable de prix soutenus lors des mois suivants, décida d'ouvrir un second contingent d'exportation au titre de la campagne 2010/11 et dans le respect du plafond OMC de 1,375 Mt, soit un contingent de **0,7 Mt**. Les demandes de certificats pouvaient être déposées lors de la semaine du 4 au 8/07/2011, mais les certificats ne pouvaient être utilisés qu'à compter du 1/09/2011. Par ces modalités de gestion, la Commission indiquait clairement que l'objectif était de mobiliser des droits d'exportation non utilisés en 2010/11 pour exporter du sucre 2011, dont la production s'annonçait, au printemps 2011, prometteuse.

Ce second contingent n'a donc été utilisé que très marginalement pour exporter du sucre 2010 (62 000 tonnes).

Sur les **937 353 tonnes** demandées la 1ère semaine de juillet, 350 000 tonnes le furent en France. Au total, 249 000 tonnes furent attribuées en France.

Tableau V-2 : Contingents d'exportations de sucre en 2010/11 (en tonnes)

Campagne 2010/11	Quantités demandées (t)	Quantités délivrées (t)
1er contingent 0,650 Mt (règ 397/10-07/05/2010)		
Attributions lors de la semaine du 27/09/10 au 01/10/2010	886 752	650 000
2ème contingent 0,700 Mt (règ 461/11-12/05/2011)		
Attributions lors de la semaine du 4 au 8/07/2011	937 353	700 000

Source : CE, COMEXT

Si l'UE continue d'exporter du sucre sur plus d'une centaine de destinations, en réalité l'essentiel de ses débouchés est concentré sur un nombre réduit de destinations, puisque les 14 premières représentent 80 % des exportations totales en 2010/11 et les six premières (*Israël, Norvège, Algérie, Suisse, Syrie, Liban*), 53% du total.

3. ECHANGES EXTERIEURS DE SUCRE SOUS FORME DE PRODUITS TRANSFORMES

Les importations de sucre dans les produits transformés ont légèrement progressé en 2010/11, à **528 000 tonnes** (contre 497 000 tonnes); l'évolution est beaucoup plus nette pour ce qui concerne les exportations, dont le volume est passé de **1 Mt** en 2009/10 à **1,14 Mt** en 2010/11. Cette hausse de 140 000 tonnes doit être mise en relation avec la baisse des importations de sucre sous RPA : les industriels ont utilisé plus de sucre communautaire dans leurs produits destinés à l'exportation, confirmant une tendance amorcée en 2009/10, puisque sur ces deux dernières campagnes, les exportations de sucre dans les produits transformés sont passés de 0,93 Mt à 1,14 Mt.

VI LES LIVRAISONS DE SUCRE SUR LE MARCHÉ COMMUNAUTAIRE EN 2010/11

Avec **17,9 Mt**, les livraisons de sucre sur le marché intérieur de l'UE en 2010/11 ne marquent qu'une très légère baisse par rapport à 2009/10 et 2008/09.

Tableau VI-1 : Livraisons de de sucre sur le marché intérieur de l'UE

Source : FranceAgrimer

* y compris 120 000 tonnes de sucre d'intervention distribuées dans le cadre du programme d'aide aux plus dé-

en Mt	Alimen- taire	Chimie- Pharma- cie	Alcool	Total
2007/08	15,81	1,00	1,50	18,31
2008/09*	16,00	0,69	1,24	17,93
2009/10	15,89	0,70	1,35	17,94
2010/11	16,35	0,65	0,91	17,91

munis.

Les livraisons de sucre sur le marché de l'UE doivent cependant être distinguées de la demande intérieure en sucre communautaire, dans la mesure où les livraisons intègrent les importations de sucre sous forme de produits transformés mais ne prennent pas en compte le sucre contenu dans les exportations de produits sucrés.

Tableau VI-2 : Demande de sucre communautaire sur le marché intérieur de l'UE (incluant le solde du sucre échangé dans les produits transformés)

Source : FranceAgrimer

en Mt	Alimen- taire	Chimie- Pharma- cie	Alcool	Total
2007/08	16,28	1,00	1,50	18,78
2008/09	16,38	0,69	1,24	18,31
2009/10	16,41	0,70	1,35	18,46
2010/11	16,96	0,65	0,91	18,52

Contrairement aux livraisons de sucre sur le marché de l'UE pour consommation finale dans l'UE, la demande communautaire de sucre en l'état dans l'UE ne diminue pas, voire augmenterait entre 2008/09 et 2010/11 (+ 0,21 Mt).

Ces évolutions globales tant des livraisons de sucre que de la demande intérieure de sucre ren-

Note : livraison de sucre sur le marché intérieur et demande de sucre en l'état

En posant,

DSE : demande de sucre communautaire en l'état (pour utilisation sur le marché intérieur ou exportation, y compris sous forme de produits transformés)

LSI : livraison de sucre sur le marché intérieur pour consommation finale sur ce marché (y compris importations sous forme de produits)

ImpPt : importations de sucre dans les produits transformés

ExpSPt : exportations de sucre sous forme de produits transformés

DSE = LSI—ImpPt + ExpSPt

voient à des évolutions différenciées selon qu'il s'agit de sucre alimentaire ou non.

● **sucre alimentaire** : on observe depuis 2009/10 une croissance de la demande de sucre de la part des exportateurs de produits sucrés; celle-ci est passée de 0,93 Mt en 2008/09 à 1 Mt en 2009/10 et 1,14 Mt en 2011/12, soit + 0,2 Mt en deux ans. Pour une part, l'augmentation de la demande de sucre de l'UE s'explique par un moindre recours aux importations de sucre sous le régime de perfectionnement actif. Les livraisons de sucre pour consommation finale dans l'UE seraient, selon nos estimations, globalement croissante depuis la campagne 2007/08, à un rythme annuel de 1,1% (soit 540 000 tonnes en 3 ans). Cependant cette croissance n'aurait pas été linéaire, la campagne 2009/10 étant marquée par un recul, que l'on serait tenté d'expliquer d'abord par la limitation des disponibilités, en raison du niveau des importations (moins de 2,5 Mt) et des stocks.

● **sucre industriel (non-alimentaire)** : la demande de sucre industriel a reculé assez nettement en 2010/11 (1,6 Mt contre 2,1 Mt en 2009/10), en raison d'une moindre demande de la part des fabricants d'alcool, tandis que la demande des industries chimiques et pharmaceutiques demeurerait stable (0,65 à 0,7 Mt). Trois facteurs peuvent à priori expliquer cette baisse de la demande du secteur alcool : une moindre production d'alcool en 2010/11, la substitution des céréales au sucre comme substrat de fermentation, et enfin un facteur technique, la production d'alcool en 2010/11 étant réalisée à partir de sucres comptabilisés au titre de la campagne 2009/10 (et pouvant être livrés après le 1/10/2010).

VII BILANS SUCRIERS 2010/11

Une campagne placée sous le signe des tensions sur l'approvisionnement du marché du quota.

La campagne 2009/10, qui fut la première campagne de l'après-restructuration et de la transition des accords préférentiels avec les pays ACP vers des accords de partenariat économique, fut dominée avant tout par la crainte d'une envolée des importations, susceptible de perturber le marché communautaire.

Cette crainte a relégué au second plan la conjoncture mondiale (hausse des prix et déficit mondial) et la nouvelle donne sur le marché communautaire, au point que la forte baisse des stocks de sucre en fin de campagne a été perçue comme salutaire, dans le prolongement des campagnes précédentes. Rétrospectivement, le niveau du stock au 1er octobre 2010 pouvait aussi être interprété comme le premier signe de tensions sur le marché communautaire du sucre du quota, d'autant plus que l'exact niveau de ce stock demeure entouré d'incertitudes.

Tableau VII – 1 : Stock de sucre du quota de la campagne au 1/10

Source : CE, FranceAgriMer

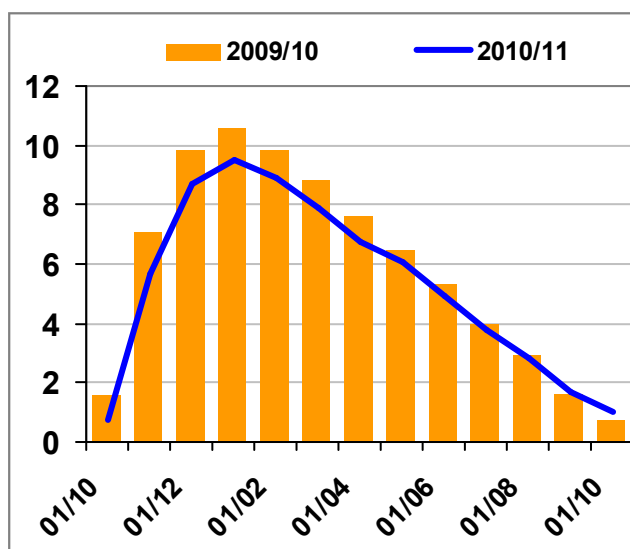
En 1000 tonnes	2008	2009	2010 ⁽¹⁾	2010 ⁽²⁾
Belgique	58,4	69,2	1,6	1,6
Bulgarie	95,4	43,7	61,2	61,2
R,Tchèque	31,2	36,2	12,0	12,0
Danemark	53,7	29,0	31,3	16,0
Allemagne	317,4	221,1	112,4	112,4
Grèce	47,3	60,5	34,0	6,0
Espagne	223,1	227,2	65,2	65,2
France	309,5	253,3	195,6	195,6
Italie	33,7	0,0	55,5	6,0
Lituanie	6,2	5,1	1,0	1,0
Hongrie	32,9	24,1	14,5	14,5
Pays-Bas	191,3	161,7	90,1	10,0
Autriche	45,4	23,2	0,0	0,0
Pologne	87,2	63,6	100,5	61,4
Portugal	53,5	28,6	28,0	28,0
Roumanie	121,2	155,4	95,7	95,7
Slovaquie	8,3	1,9	14,0	0,0
Finlande	18,0	24,7	16,8	16,8
Suède	58,6	36,1	20,0	20,0
Royaume-Uni	77,0	99,4	46,3	46,3
Autres (Slov, Lett)	0	0	0	0
Total UE 27	1 869	1 564	995	769

L'évaluation précise du stock de sucre en fin de campagne est rendue délicate par le fait que la production de sucre de la campagne suivante démarre dans plusieurs pays avant le 1er Octobre (cas de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, ...); il est donc nécessaire de séparer dans le stock physique au 1er octobre le sucre ancienne campagne et le sucre nouvelle campagne. En effet, ne pas le faire conduirait à comptabiliser 2 fois dans le bilan certaines quantités (*la production de sucre de la nouvelle campagne avant le 1/10, plus précisément la production de sucre non consommée au 1er octobre*) : une première fois dans le stock en début de campagne, une seconde fois dans la production de campagne, qui inclue toutes les quantités produites, y compris celles produites avant le 1er octobre.

Si le chiffre de stock (de sucre 2009) au 1/10/2010, communiqué par la Commission, est de **0,97 Mt**, l'examen par état membre nous conduit à retenir un chiffre plus faible, de **0,77 Mt**.

En tout état de cause, la campagne 2010/11 débute avec un stock de sucre très inférieur à celui du début de la campagne 2009/10 (- **0,6 à - 0,8 Mt**). Cette faiblesse du stock en début de campagne se reflète dans les stocks physiques lors des mois suivants : jusqu'au 1er août 2011, le stock de sucre du quota est resté très en deçà du niveau de la campagne précédente. Début 2011 (alors que la campagne de production était presque achevée), le stock de sucre du quota était inférieur de près de **1 Mt** au niveau du début 2010.

Evolution du stock mensuels de sucre du quota (hors intervention) en 2009/10 et 2010/1



Source : CE, FranceAgriMer

(1) Chiffres Commission (2) Estimations FranceAgriMer

Cette baisse des stocks comparativement à la campagne 2009/10 témoigne non seulement de la réduction du stock en début de campagne mais aussi du fait qu'un volume significatif de la production 2010 ayant été consommé avant le 1/10/2010 n'était évidemment plus disponible pour répondre à la demande après le 1/10/2010. Nous estimons en effet que **0,7 Mt** de sucre 2010 produit avant le 1/10/2010 (sur un total de **1,9 Mt**) ont été commercialisés avant le 1/10/2010.

Le niveau des stocks de sucre du quota en début d'année 2011 augurait des tensions sur l'approvisionnement du marché communautaire dans la seconde moitié de la campagne 2010/11.

En effet, toutes choses égales par ailleurs, la campagne 2010/11 ne pouvant s'achever sur un stock nul (ce qui aurait été arithmétiquement le cas si le différentiel de 1 Mt s'était maintenu jusqu'à la fin de la campagne), cela signifiait que ou bien la demande sur le marché de l'UE ne pourrait pas être couverte ou bien des mesures exceptionnelles d'approvisionnement devaient être prises pour couvrir le déficit.

Cette dernière option fut retenue par la Commission européenne, qui proposa d'adopter des mesures exceptionnelles d'importations (cf § IV 2.2) et une mesure de requalification de sucre hors-quota en sucre du quota.

En **mars 2011**, l'UE adopta une mesure consistant à suspendre la pénalité de 500 €/t sur le sucre hors-quota mis en vente sur le marché de l'UE en tant que sucre alimentaire, dans la limite d'un volume de **500 000 tonnes** (règlement 222/2011 du 3 mars 2011).

Dès la première semaine durant laquelle les autorisations de remise en vente furent déposées, le volume total sollicité atteint **745 000 tonnes** (dont 236 000 tonnes en France), ce qui conduisit à un abattement sur les demandes et à la fermeture de la procédure de demande dès le 14 mars 2011 (règlement 293/2011 du 23 mars 2011).

L'ensemble des mesures exceptionnelles permit ainsi d'apporter **1,250 Mt** sur le marché du sucre du quota au cours de la campagne 2010/11 : **0,5 Mt** de sucre hors-quota, **0,5 Mt** importés à droit nul, et **0,25 Mt** importés à droits réduits dans le cadre d'une adjudication.

Ces quantités supplémentaires de sucre ont comblé le déficit du bilan européen; dans le même temps l'écart de stocks entre les deux campagnes 2009/10 et 2010/11 se réduisit sensiblement à partir du 1/05/2011, non pas en raison d'une 'reconstitution' véritable des stocks en 2010/11, mais du fait de l'importance du déstockage dans la 2ème moitié de la campagne 2009/10, puisque entre le 1/01/2010 et le 1/08/2010, 7,7 Mt furent déstockés (contre 7,2 Mt sur la même période en 2008/09 et 6,8 Mt en 2010/11).

Le stock de sucre 2010 à la fin de la campagne 2010/11 (au 1/10/2011) s'établit à **1,14 Mt** selon les

chiffres déclarés à la Commission. Pour notre part, nous l'estimons à **0,98 Mt**. Dans tous les cas de figure, ce faible niveau de stock constituait une alerte quant à la possible poursuite des tensions sur l'approvisionnement du marché UE au cours de la campagne suivante (2011/12).

Bilans UE 2009/10 et 2010/11—Sucre du quota

Dans la lecture des bilans communautaires, un point mérite d'être souligné : ces bilans sont des bilans de *commercialisation du sucre d'une année de production donnée*, et non des bilans de *consommation de sucre au cours d'une campagne donnée de 12 mois*.

Tableau VII – 2 : Bilans UE 2009/10 et 2010/11 du sucre du quota

en 1000 tonnes	2009/10	2010/11
Stock au 1er Octobre	1 565	768
Production sous quota	13 276	13 146
Importations	2 935	4 080
- dont sucre en l'état	2 438	3 552
Requalification	0	500
Total Ressources	17 776	18 495
Livraisons de sucre pour utilisation finale dans l'UE	15 890	16 347
Exportations de sucre	1 118	1 168
- dont produits transformés	1 018	1 138
Total Utilisations	17 008	17 515
Stock au 30/09	768	980

Source : FranceAgriMer

La différence entre ces deux notions peut être illustrée dans le cas de la campagne 2010/11.

Les **livraisons de sucre 2010** pour consommation finale sur le marché UE sont estimées à **16,35 Mt**; ce chiffre inclut le sucre 2010 livré avant le 1er octobre 2010, et dont la consommation a eu lieu également avant le 1/10/2010. Inversement il ne comprend pas les quantités de sucre 2011 produit, livré et consommé avant le 1/10/2011.

En 2010/11, la **consommation** de sucre comprend le sucre 2010 livré et consommé entre le 1/10/2010 et le 30/09/2011 (soit 16,35 Mt moins 0,68 Mt – sucre 2010 consommé avant le 1/10) plus le sucre 2011 consommé en fin de campagne 2010/11 (soit 0,28 Mt, selon nos estimations), ce qui donne un total de **15,95 Mt**.

Un calcul similaire pour la consommation de sucre sur les 12 mois de la campagne 2009/10 donne une estimation de **16,07 Mt**.

On pourrait alors résumer le déroulement de la campagne 2010/11 de la manière suivante : la production de sucre sous quota fut moins précoce que lors de la campagne 2009/10 (*1,9 Mt produits avant le 1/10/10 contre 2,4 Mt avant le 1/10/2009*).

Mais un volume important (**0,68 Mt**) du sucre 2010 produit avant le 1/10/2010 fut consommé avant cette date, en raison des besoins de consommation en 2009/10 (les importations étant insuffisantes).

A contrario cette quantité de 0,68 Mt ne fut pas disponibles pour la consommation 2010/11, ce qui accentua les tensions sur le marché lors de cette campagne. Les mesures exceptionnelles de gestion de la campagne 2010/11 eurent leur plein effet dans les derniers mois de la campagne 2010/11, ce qui expliquerait que le recours au sucre 2011 produit avant le 1/10/2011 pour couvrir la consommation fut moindre (**0,28 Mt**).

Au final, la **consommation** de sucre au cours de la campagne 2010/11 (*15,94 Mt*) aurait été plus faible qu'en 2009/10 (*16,07 Mt*), bien que les **livraisons** de sucre 2010 (*16,35 Mt*) ont été supérieures à celles de 2009 (*15,89 Mt*).

Tableau VII – 3 : Evaluation de la consommation de l'UE en 2009/10 et 2010/11

en 1000 tonnes	2009/10	2010/11
Livraisons de sucre de la campagne considérée pour utilisation finale dans l'UE	15 890	16 347
Livraisons de sucre de la campagne considérée avant le 1er Octobre de la campagne en cours	500	685
Livraisons de sucre de la campagne suivante avant le 30/09 de la campagne en cours	685	280
Consommation de sucre sur les 12 mois de la campagne en cours (hors sucre dans les produits transformés)	16 075	15 942

Source : FranceAgriMer

Bilans UE 2009/10 et 2010/11—Sucre hors-quota

La production 2010/11 de sucre hors-quota accuse une baisse de 40% par rapport à 2009/10. Cette baisse a cependant été lissée par un report élevé, proche de 0,6 Mt; sans ce report, la baisse des disponibilités de sucre hors-quota aurait été plus importante de 0,150 Mt. Un second facteur est venu 'amortir' l'impact de la baisse des disponibilités de sucre hors-quota : les livraisons de sucre industriel (au sens réglementaire du terme) en 2010/11 ont pu diminuer dans la mesure où les besoins ont pu être couverts par du sucre de la campagne 2009/10, livré en octobre et novembre 2010, comme la réglementation l'autorise.

Ce chevauchement des campagnes lors des mois d'octobre et de novembre offre une souplesse aux fabricants de sucre comme à leurs clients; il a permis de livrer par anticipation du sucre de la campagne 2009/10, sucre disponible en grande quantité. Cette disposition permet ainsi de lisser l'impact des variations de production de sucre sur les besoins d'approvisionnement.

Dans le même temps, cette compensation entre campagnes a permis l'exportation de 692 000 tonnes de sucre hors-quota (dont 650 000 tonnes sur la base de certificats du contingent 2010/11). Les quantités disponibles n'étaient cependant pas suffisantes pour permettre dans le même temps des exportations à hauteur du plafond OMC (1,375 Mt) et la remise en vente de 0,500 Mt de sucre hors-quota comme sucre alimentaire.

Finalement, le report de sucre hors-quota de la campagne 2010/11 sur la campagne 2011/12 a été de **0,150 Mt**, soit le plus faible niveau depuis 2006/07.

Tableau VII – 2 : Bilans UE 2009/10 et 2010/11 du sucre du quota

en 1000 tonnes	2009/10	2010/11
Production hors-quota	4 642	2 847
Importations	10	54
Total Ressources	4 652	2 901
Livraisons industries chimiques et pharmaceutiques	691	650
Livraisons distillerie	1 346	909
Requalification	0	500
Exportations	2 051	692
Total Utilisations	4 088	2 751
Report	564	150

Source : FranceAgriMer

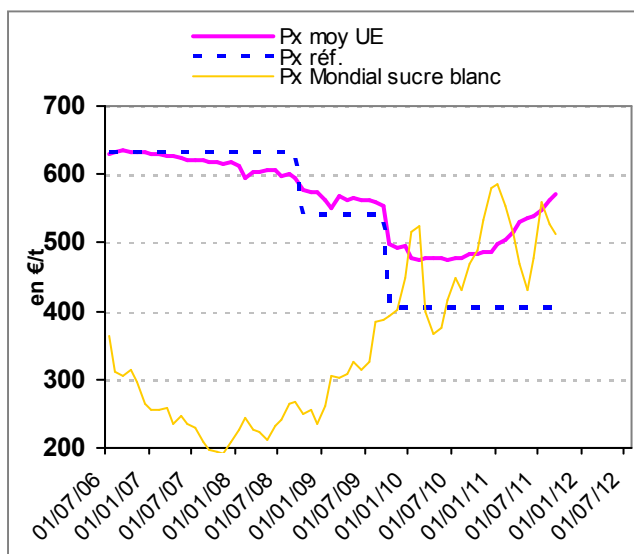
VIII LES PRIX DU SUCRE SUR LE MARCHE COMMUNAUTAIRE

La réforme de l'OCM sucre en 2006 s'est accompagnée de la mise en place d'un Observatoire des prix, destiné à suivre l'évolution des prix du sucre sur le marché dans un cadre où le prix de référence (prix directeur pour le sucre du quota) est passé de 631,9 €/t au 1er juillet 2006 à 404,4 €/t à compter du 1er octobre 2009. L'observatoire des prix repose sur des prix de marché au stade de 'gros', c'est-à-dire départ fabricants de sucre, du sucre cristallisé vendu en vrac. En particulier ces prix sont nets des coûts de transport jusqu'à l'acheteur. La Commission européenne ne publie que des moyennes européennes, pondérées par les quantités vendues.

1. SUCRE DU QUOTA

Le prix de référence du sucre du quota, qui a remplacé peu ou prou le prix d'intervention, et qui sert de prix directeur pour le marché du sucre du quota, a connu une seconde et dernière baisse le 1er octobre 2009, en passant de 541,5 €/t à 404,4 €/t (dans le même temps le prix minimum de la betterave sous quota baisse de 27,83 €/t à 26,29 €/t pour la campagne 2009/10).

Prix de vente du sucre du quota, départ fabricants



Source : CE

Lors de la campagne 2009/10, la baisse du prix de référence du sucre communautaire ne s'est pas accompagnée d'une baisse comparable des prix de marché. Dès le mois de janvier 2010, la tendance des prix européens s'est inversée, amorçant une hausse qui s'est amplifiée au fil des mois. Ainsi le prix moyen du sucre du quota a gagné 74 €/t entre janvier 2011 et septembre 2011, passant de 498 €/t à 572 €/t.

Cette évolution des prix lors de la campagne 2009/10 s'inscrit dans un contexte mondial égale-

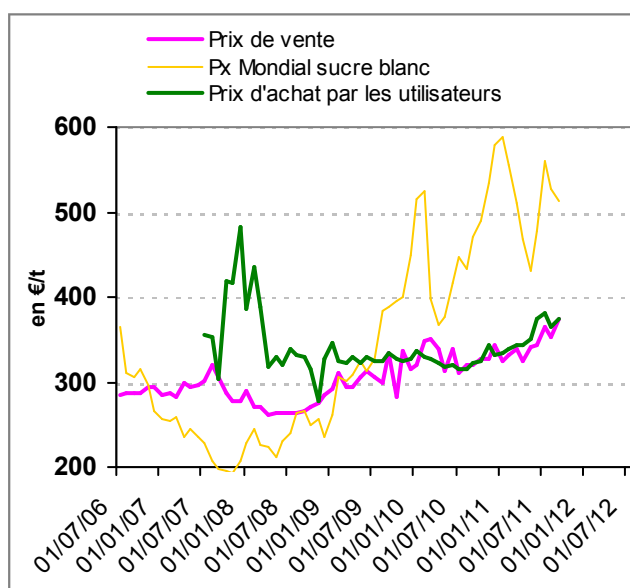
ment haussier. Mais cette hausse traduit d'abord et surtout les tensions sur l'approvisionnement du marché intérieur de l'UE. On peut néanmoins relever que c'est dans la seconde moitié de la campagne 2010/11 que la hausse des prix s'est réellement révélée, c'est-à-dire au moment où des mesures exceptionnelles d'approvisionnement du marché sont entrées en vigueur. Cette disjonction montrerait que la réponse du marché n'est pas instantanée en termes de prix, ou plus exactement que les prix moyens observés ne sont que faiblement des prix spots, et davantage des prix négociés en amont dans le temps.

On peut également relever que la volatilité des cours mondiaux au cours de la campagne 2009/10 ne s'est pas transmise au marché communautaire, la principale raison en étant la régulation des échanges extérieurs (importations comme exportations). En moyenne (non pondérée par les volumes), le prix du sucre du quota s'est élevé à 522 €/t contre 483 €/t, soit un niveau bien supérieur au prix de référence, conduisant de ce fait à un retour financier auprès des planteurs de betteraves.

2. SUCRE HORS QUOTA

En moyenne, les prix de vente du sucre hors-quota (341 €/t contre 324 €/t en 2009/10) ont moins augmenté que les prix du sucre du quota. L'écart entre les cours mondiaux et les prix communautaires du sucre industriel s'est considérablement accru, les prix mondiaux du sucre blanc approchant en moyenne 520 €/t, limitant ainsi l'intérêt du contingent d'importations du sucre industriel de 0,4 Mt.

Prix de vente par les fabricants du sucre hors-quota et prix d'achat les utilisateurs industriels



Source : CE

Partie III
LE MARCHÉ FRANÇAIS DU SUCRE
Campagnes 2009/10 et 2010/11

Sommaire	Page
Introduction.....	54
I. Surfaces, rendements et production.....	55
II. L'évolution de l'industrie sucrière	58
III. Les livraisons et utilisations de sucre	59
IV. Les échanges de sucre.....	60
V. Bilans	64
VI. Stocks	65

Sauf indication contraire, les chiffres cités dans cette partie sont exprimés en **sucre blanc**, pour chaque campagne sucrière mentionnée, les chiffres couvrent la période réglementaire, allant du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante.

INTRODUCTION

La campagne sucrière 2010/11 apparaît un peu en demi-teinte par rapport à la campagne exceptionnelle qu'était 2009/10.

En dépit d'une augmentation des surfaces de 3 %, à **384 000 ha**, par rapport à 2009/10 (373 000 ha), la production sucrière en métropole recule de 5,3 % à **4,2 Mt** de sucre, principalement, en raison des mauvaises conditions climatiques durant la croissance des betteraves et de l'influence sur les rendements betteraviers (16°) et les rendements en sucre extractible.

Pour les premiers, ils sont en recul de 12 %, avec **83 t/ha**, par rapport à 2009/10 (94 t/ha). S'agissant des rendements en sucre extractible, ils sont également en baisse de 10 %, à **12,3 t/ha**, au regard de la campagne précédente (13,6 t/ha).

En ce qui concerne les DOM, avec **38 920 ha** de cannes, les surfaces sont également en retrait de 6 % par rapport à 2009/10. De même, la production de sucre canne recule de 43 %, avec **258 000 tonnes** (450 000 t en 2009/10). Cette baisse résulte pour une grande part du travail à façon réalisé avec la métropole en 2009/10. La production de sucre des DOM intégrait alors 184 000 tonnes issues des betteraves contractées avec les fabricants métropolitains.

En matière d'échanges de sucre, les livraisons de sucre en l'état sur l'UE progressent de **7 %**, avec **1,9 Mt**, par rapport à 2009/10 (1,8 Mt). Cette progression relève principalement des dispositions prises par la Commission pour livrer une partie du sucre hors quota sur le marché alimentaire.

Pour ce qui est des exportations sur pays tiers, la baisse est importante, de l'ordre de **58 %**, avec un volume de **0,3 Mt** en 2010/11 (0,7 Mt en 2009/10). Cette inflexion relève en grande partie de l'utilisation de certificats de sucre hors quota, délivrés en 2010/11, qui ne seront utilisés pour l'essentiel qu'en 2011/12.

S'agissant des importations, elles restent stables par rapport à 2009/10 avec **0,4 Mt**. Les principales origines du sucre de l'UE importé en France sont l'Espagne, l'Allemagne et la Belgique. Pour les pays tiers, l'île Maurice et le Brésil continuent de tenir les premières places.

Les stocks, en fin de campagne 2010/11 (sucre du quota et report de sucre hors quota), sont en baisse de **32 %** avec **150 000 tonnes** (221 000 t en 2009/10).

I - SURFACES, RENDEMENTS ET PRODUCTION EN 2009/10 ET 2010/11

1 – SURFACES ET RENDEMENTS

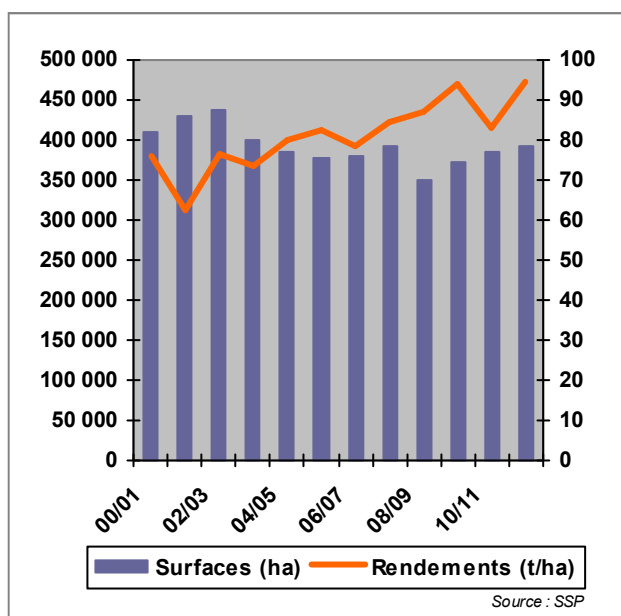
Après la baisse importante des surfaces betteravières en 2008/09 (-11%), liée pour l'essentiel aux abandons de quota, les campagnes suivantes enregistrent une progression de 7 % pour 2009/10 (373 000 ha) et de 3 % pour 2010/11 avec **383 800 ha**.

Ces surfaces traduisent les volumes de betteraves contractualisés avec les sucreries. De manière générale, pour effectuer les semis, les planteurs utilisent un rendement betteravier moyen calculé sur trois ans. C'est donc sur cette base que les surfaces 2010/11 ont été calculées, avec pour objectif des volumes contractualisés en hausse par rapport à 2009/10, notamment grâce au développement des débouchés hors quota. En effet, avant les semis de 2010, 1 Mt de betteraves hors quota transformées en sucre ont été contractualisées pour l'exportation sur les 2 à 3 Mt attendues.

En outre, une partie de l'augmentation des volumes contractualisés en 2010/11, même s'ils sont minimes, concernent les betteraves du quota en vue de répondre au transfert de 10 % du quota de sucre des DOM (48 025 t) vers le quota de la métropole. Les débouchés de la production betteravière pour cette campagne sont constitués à 65 % de sucre alimentaire (sucre du quota), vendu sur le marché national et européen et de 35 % de sucre hors quota.

Au terme de la récolte, le rendement de betteraves à 16° de la campagne 2010/11, avec **83 t/ha**, est finalement en recul de 12 % par rapport à 2009/10

Graphique I-1 : Surfaces et rendements betteraviers de 2000 à 2011



(94 t/ha) qui affichait un rendement exceptionnel. Il reste néanmoins supérieur à la moyenne décennale de 80 t/ha.

Les raisons de ce rendement, qui reste néanmoins satisfaisant, en sont, très certainement, les conditions météorologiques froides et humides du printemps et le contraste de l'été qui a démarré très chaud pour finir avec une pluviométrie au-dessus de la normale.

S'agissant des DOM, les surfaces globales de cannes à sucre, avec **39 000 ha** en 2010/11, sont en baisse de 6 % par rapport à la campagne précédente (41 000 ha).

En particulier, la baisse des surfaces la plus importante intervient en Guadeloupe qui affiche 10 700 ha en 2011 par rapport à 12 300 ha en 2010, soit une baisse de 13 %. Cette baisse s'inscrit dans

Tableau I-1 : Surfaces sucrières développées* de 2008/09 à 2010/11 (1 000 ha)

	2008/09	2009/10	% 2009/10 / 2008/09	2010/11	% 2010/11 / 2009/10
Betterave					
France métropolitaine	348,9	373,4	7,0%	383,8	2,8%
Canne					
Réunion	25,16	24,94	- 0,9%	24,14	-3,2%
Guadeloupe	9,96	12,30	23,5%	10,70	- 13,0%
Martinique	4,25	4,07	- 4,2%	4,08	0,2%
Total DOM	39,37	41,31	4,9%	38,92	- 5,8%

* Toutes les surfaces de la culture, y compris, pour la canne à sucre, les surfaces de cannes non arrivées à maturité qui ne seront pas récoltées ainsi que celles destinées à la production de rhum. Source : SSP

une volonté d'amélioration de la productivité et des techniques culturales.

C'est également le cas pour la Réunion dont la bonne performance de la filière a permis de maintenir la même production de sucre avec 3 % de surfaces en moins. La Martinique, quant à elle, conserve en 2011 le même niveau de surfaces que lors de la campagne précédente.

2 – LA PRODUCTION DE SUCRE

● La production fraîche

Après la campagne exceptionnelle de 2009/10 dont la production avait atteint 4,5 Mt de sucre de betterave, expliquée par des conditions climatiques très favorables, la campagne 2010/2011 est en retrait de 5,3 %, avec une production fraîche (hors report) de **4,2 Mt**.

Globalement, 2010/11 a été marquée par des conditions météorologiques défavorables, bien qu'hétérogènes suivant les régions, venues affecter les résultats attendus. Dans ce contexte, en plus des conditions d'arrachage plus difficiles que lors de la campagne précédente (tare terre plus élevée et conditions d'acheminement des betteraves rendues difficiles par la neige et le froid), cette campagne voit son rendement en sucre extractible baisser de 10 % par rapport à 2009/10 (13,6 t/ha) pour, au final, atteindre 12,3 t/ha.

Tableau I-2 : Rendements en sucre extractible estimés de 2008/09 à 2010/11 (t/ha)

	2008/09	2009/10	% 2009/10 / 2008/09	2010/11	% 2010/11 / 2009/10
Betterave					
<i>France métropolitaine</i>	13,00	13,60	4,6 %	12,30	- 9,6%
Canne *					
<i>Réunion</i>	10,27	11,02	7,3 %	11,00	-0,2 %
<i>Guadeloupe</i>	5,56	4,88	-12,2 %	5,03	3,1 %
<i>Martinique</i>	6,21	4,08	- 34,3 %	5,72	40,2 %

Source : CGB, et SSP

* Le rendement est ici un rendement calculé qui prend en compte l'ensemble des surfaces de cannes (surfaces développées), y compris celles qui ne sont pas consacrées à la production de sucre (cannes pour le rhum et laissées sur pied).

La production de sucre de canne de la Réunion atteint **204 000 tonnes** en 2010/11 soit un niveau équivalent à celui de 2009/10 (0,338 Mt - 0,134 Mt (TAF) = 0,204 Mt). Pour mémoire, la production de la Réunion intégrait le travail à façon issu de betteraves contractées avec la métropole pour 134 000 t de sucre et que cette mesure n'a pas été reconduite en 2010/11. Les rendements en sucre extractible ont légèrement reculé par rapport à 2009/10 en raison des conditions climatiques difficiles en début et en fin de saison (-0,2 %).

Pour la Guadeloupe, la production de sucre de canne de la campagne 2010/11, avec **50 000 t** de

Tableau I-3 : La production de sucre de 2008/09 à 2010/11 (1 000 tonnes)

	2008/09	2009/10	% 2009/10 / 2008/09	2010/11	% 2010/11 / 2009/10
Betterave					
<i>France métropolitaine</i>	4 097	4 460	8,9 %	4 225	- 5,3 %
Canne *					
<i>Réunion</i>	191	338*	77,0 %	204	- 39,6 %
<i>Guadeloupe</i>	53	100*	88,7 %	50	- 50,0 %
<i>Martinique</i>	6	12*	100,0 %	4	- 66,7 %
Total DOM	250	450	80,0 %	258	- 42,7 %
Total France	4 347	4 910	13,0 %	4 483	- 8,7 %

Source : FranceAgriMer

* Dans le cadre du travail à façon avec les DOM, la production de la Réunion intègre 134 000 t de sucre de betteraves, la Guadeloupe 42 000 t de sucre de betteraves et la Martinique 8 000 t de sucre de betteraves.

sucre, est en recul de 14 % par rapport à la production de la campagne précédente (58 000 t) hors TAF (42 000 tonnes de sucre de betteraves contractées en métropole). Ce retrait est imputable aux conditions de récolte difficiles (mouvement de revendications et arrêt précoce de la récolte en raison de mauvaises conditions climatiques) qui ont abouti à un volume de cannes broyées en baisse et ce malgré une campagne initialement prometteuse (progression des rendements théoriques en sucre extractible de 3,1 %).

La Martinique, quand à elle, avec **3 640 tonnes** de sucre de canne produit en 2010/11, enregistre une baisse de 8,5 % par rapport à la campagne précédente (3 976 tonnes de sucre hors TAF). La production a été largement impactée par les mauvaises conditions climatiques qui ont rendu la récolte très difficile. Le volume des cannes broyées s'en est trouvé affecté, de même que la richesse en sucre.

● La production réglementaire

La production réglementaire (incluant le report de la campagne précédente et excluant le report sur la suivante) de 2010/11, avec **4,5 Mt** de sucre, est en baisse de 9 % par rapport à 2009/10 (4,9 Mt). Cette production se répartit entre du sucre sous quota, à **3,3 Mt**, en baisse de 4 % par rapport l'année précédente et du sucre hors quota (**1,233 Mt**) également en recul de 20 %. Les variations du sucre produit sous quota sont imputables à la seule production des DOM qui, de manière structurelle, ne réalisent pas leurs quotas. A contrario, les variations du sucre hors quota ne devraient être que le fait de la production métropolitaine. Toutefois, il

faut préciser ici la particularité de la campagne 2009/10 et du travail à façon réalisé avec les DOM, mesure qui n'a pas été reconduite en 2010/11. Le travail à façon, ainsi réalisé, a eu pour effet de transférer une partie de la production excédentaire du sucre produit en métropole vers une production sous quota dans les DOM (0,165 Mt) et a permis à la Réunion, pour la première fois, de déclarer une production au-delà de son quota de 19 000 t.

A cela, il faut ajouter le transfert de 10 % du quota des DOM (48 025 t) vers la métropole, applicable en 2010/11. En effet, en réalisant la totalité de leur nouveau quota de sucre, les fabricants métropolitains augmentent leur production de 48 025 tonnes, sucre qui n'était pas produit dans les DOM.

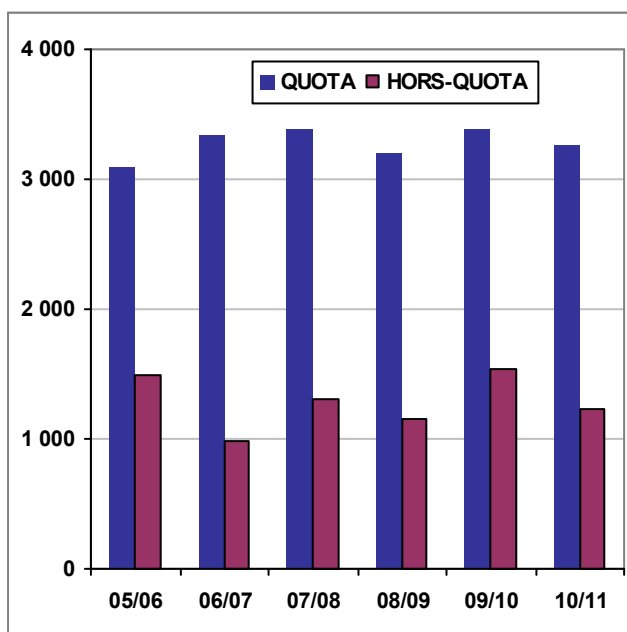
Tableau I - 4 : Impact du travail à façon (TAF) sur la production hors quota de 2009/10 (1 000 t)

	Production fraîche hors TAF	Production fraîche TAF inclus	Production hors-quota sans TAF	TAF	Production hors-quota avec TAF
Métropole	4 691	4 460	1 753	- 231 *	1 522
Réunion	204	338	0	134	19
Guadeloupe	58	100	0	42	0
Martinique	4	12	0	8	0
TOTAL	4 957	4 910	1 753	- 47	1 541

Source : FranceAgriMer

* dont 47 000 tonnes de travail à façon avec d'autres Etats membres

Graphique I-2 : Production de sucre en France (métropole et DOM, valeur blanc, 1 000 t) de 2005/06 à 2010/11



Source : FranceAgriMer

Le report

En matière de report de sucre excédentaire, la campagne 2009/10 n'affichait déjà qu'un report modeste de 24 000 t sur 2010/11. Cette tendance baissière, depuis 2006/07, se confirme encore avec un report 'symbolique' de **11 000 tonnes** de sucre sur la campagne 2011/12.

Hormis le report, les autres destinations réglementaires possibles du sucre hors quota sont :

- les utilisations industrielles sur le marché communautaire ;
- les livraisons vers les RUP (Régions Ultrapériphériques) ;
- les exportations vers les pays tiers, lorsque les contingents sont ouverts par la Commission Européenne ;

Par ailleurs, des mesures exceptionnelles peuvent également être prises par la Commission lorsque celle-ci en estime la nécessité. Ainsi, en 2010/11 la Commission a autorisé les livraisons de sucre excédentaire sur le marché alimentaire européen sans application de la pénalité de 500 €/t.

Dans la limite autorisée de 0,5 Mt, la France a pu bénéficier de cette mesure à hauteur de 158 000 tonnes de sucre hors quota.

Tableau I-5 : La production réglementaire de sucre de 2008/09 à 2010/11 (1 000 t)

	2008/09	2009/10	2010/11
Production fraîche	4 347	4 910	4 483
Report de la campagne précédente	71	43	24
Report sur la campagne suivante	43	24	11
Production réglementaire	4 367	4 928	4 495
<i>Dont sucre du quota</i>	3 207	3 387	3 262
<i>Dont sucre hors quota</i>	1 160	1 541	1 233
<i>Retrait converti en hors quota</i>	-	-	-

Source : FranceAgriMer

II L'EVOLUTION DE L'INDUSTRIE SUCRIERE

C'est à compter de la campagne 2010/11 que sont applicables les dispositions du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (article 60 du règlement (CE) n° 1234/2007) pour réattribuer aux fabricants métropolitains une partie des quotas des DOM (48 025 tonnes).

Les départements canniers voient ainsi leur quota diminuer de 10 % en faveur des quotas métropolitains qui augmentent de 1,6 %.

L'industrie sucrière française n'enregistre aucune fermeture d'usine en 2010/11. Elle totalise 7 entreprises sucrières et 25 usines en activité dont 9 sucreries-distilleries, comme pour la campagne précédente.

Le groupe Tereos compte 9 sucreries, Cristal Union

5 sucreries, Saint Louis Sucre 4 sucreries, 4 usines également pour le groupe Vermandoise et 1 usine pour chacune des 3 autres sociétés.

Le râpage des premières betteraves a débuté le 15 septembre 2010, un jour plus tard que la campagne 2009/10, pour finir le 11 janvier 2011. Attendue initialement plus courte que la campagne 2009/10 (103 jours), 2010/11 a finalement duré en moyenne 102 jours au lieu des 95 prévus. Les périodes s'étalent entre 68 et 112 jours, quand elles étaient comprises entre 69 et 115 jours pour 2009/10.

Tab II -1 : Evolution du quota français de 2006/07 à 2011/12

(1 000 t de sucre blanc)

	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12
Quota de base	3 768,99	4 120,69	4 120,69	3 437,03	3 437,03	3 437,03
<i>Quota additionnel</i>	351,70	-	-	-	-	-
<i>Abandon de quota</i>	-	-	683,65	-	-	-
Total	4 120,69	4 120,69	3 437,20	3 437,03	3 437,03	3 437,03
Métropole	3 640,45	3 640,45	2 956,79	2 956,79	3 004,81	3 004,81
DOM	480,24	480,24	480,24	480,24	432,22	432,22

Source : FranceAgriMer

III LES LIVRAISONS ET UTILISATIONS DE SUCRE DE 2008/09 A 2010/11

Les livraisons de sucre sur le marché intérieur français ont reculé de 6 % en 2010/11 par rapport à la campagne précédente. Ce recul est imputable, pour une grande partie, aux livraisons de sucre industriel qui sont en retrait de plus de 20 %. Une des explications possibles est d'ordre technique. Le sucre industriel produit au cours d'une campagne de référence peut être livré jusqu'au mois de novembre de la campagne suivante. Aussi, les besoins et notamment les besoins en distillerie, ont très bien pu être satisfaits, en grande partie, en début de la campagne 2010/11 avec du sucre produit en 2009/10. En outre, la production de sucre hors quota de la campagne 2010/11 est nettement inférieure à celle de 2009/10 (- 20 %), quoique supérieure aux besoins des industriels.

Pour le sucre alimentaire, on observe également une baisse de 1 % des livraisons. Le fait remarquable de 2010/11 est sans doute la *requalification* du sucre hors quota. Cette campagne, marquée par de fortes tensions sur le marché du sucre de l'union européenne, s'est vue dotée de mesures exceptionnelles décidées par la Commission. Ces mesures consis-

Tableau III-1 : Evolution des livraisons sur le marché intérieur français de 2008/09 à 2010/11

(1 000 t)

	2008/09 1 ^{er} oct – 30 sept	2009/10 1 ^{er} oct – 30 sept	2010/11 1 ^{er} oct – 30 sept
Livraisons marché intérieur	2 873	2 974	2 786
<i>dont alcool-éthanol</i>	567	675	528
<i>dont industrie</i>	195	196	165
<i>dont sucre alimentaire</i>	2 110	2 103	2 093

Source : FranceAgriMer

taient en la possibilité de livrer du sucre hors quota sur le marché européen, sans le prélèvement de 500 €/t et dans la limite de 500 000 t pour l'ensemble de l'UE. A l'issue de l'attribution des droits (23 mars 2011), la France a obtenu 158 371 tonnes de sucre hors quota à ce titre. Par ailleurs, les échanges des produits sucrés peuvent également influencer les utilisations de sucre alimentaire en France. On constate une hausse substantielle de 9 % des exportations de ces produits, hausse qui s'accompagne d'une croissance de 2 % des importations. Dans un contexte où la France est historiquement excédentaire, les livraisons de ce sucre requalifié, sont évidemment destinées aux Etats membres où

Tableau III-2 : Utilisations du sucre industriel français de 2008/09 à 2010/11 *

(1 000 t)

Désignation des marchandises	2008/09 (1 ^{er} oct – 30 nov)	2009/10 (1 ^{er} oct – 30 nov)	2010/11 (1 ^{er} oct – 30 nov)
Alcools et bio éthanol	665	639	542
Industrie chimique et levures	267	222	240
Autres utilisations	31	30	29
TOTAL	963	891	811

Source : FranceAgriMer

*le sucre utilisé sur la période du 1er octobre au 30 novembre. En outre, le sucre industriel n'est pas obligatoirement produit au cours de la campagne de son utilisation.

la situation du marché du sucre est la plus tendue, comme l'Italie et le Royaume-Uni. Techniquement, même si ce sucre est vendu dans un premier temps en France, il libère une quantité équivalente pour des livraisons vers le reste de l'UE. On peut donc considérer que le sucre hors quota mis sur le marché alimentaire, dont la France a bénéficié, n'a pas été livré sur le marché français.

Considérant une croissance de la population française de 0,62 %, en janvier 2011 par rapport à 2010, la consommation *per capita* s'annonce, quand à elle, en recul de 2,3 % avec **34,5 kg/an/hab**. Il s'agit là de livraisons de sucre destiné à l'alimentation humaine, hors alcool/éthanol. Ces utilisations intègrent, non seulement la consommation des ménages, mais également la consommation hors domicile (restaurants et autres centres de restauration) ainsi que les éventuelles pertes.

Tableau III-3 : Sucre hors quota mis sur le marché alimentaire de l'UE (en tonnes)

	Quantités demandées	Quantités obtenues
Règlement (UE) n° 222/2011 du 3 mars 2011 (0,5 Mt de sucre hors quota mis sur le marché de l'UE à un taux de prélèvement zéro)	236 000	158 371

Source : FranceAgriMer

IV LES ECHANGES DE SUCRE

Les échanges de sucre en l'état de la France pour la campagne 2010/11 présentent un solde positif inférieur de 14 % au regard de 2009/10. Cette variation est à mettre à l'actif de la forte baisse des exportations vers pays tiers, - 49 %, après la hausse exceptionnelle intervenue en 2009/10 (+ 51 %).

1. LES IMPORTATIONS

● Les importations en provenance de l'UE

Les importations de sucre de l'UE restent stables pour la campagne 2010/11 par rapport à 2009/10 avec une hausse de 1 % alors qu'elles avaient progressé en 2009/10 de 9 %, progression due aux importations en provenance de l'Espagne. Les trois principales origines du sucre importé en France, au cours de la campagne 2010/11, restent l'Espagne avec 85 000 t, l'Allemagne (71 000 t) et la Belgique (33 000 t).

Tableau IV-1 : Evolution des échanges extérieurs de sucre en l'état de la France de 2008/09 à 2010/11
(1 000 t)

	2008/09 (1 ^{er} oct – 30 sept)	2009/10 (1 ^{er} oct – 30 sept)	2010/11 (1 ^{er} oct – 30 sept)
Exportations			
UE*	1 632	1 874	1 886
Dont Pays-Tiers via UE	72	92	16
Pays-Tiers	383	578	294
Total	2 015	2 452	2 180
Importations			
UE	220	240	242
Pays-Tiers	209	160	169
Total	429	400	411
Solde	1 586	2 052	1 769

Sources : FranceAgriMer, Douanes

* Ce chiffre contient l'ensemble des livraisons vers la Belgique y compris le sucre qui sera dédouané comme sucre hors quota vers les pays tiers.

● Les importations en provenance des pays tiers

Pour les importations en provenance des pays tiers, le niveau de la campagne 2010/11 est en hausse de 6 % par rapport à la campagne précédente. Cette progression est imputable, pour l'es-

sentiel, aux importations en provenance du Brésil qui ont augmenté de 41 000 tonnes. En revanche, les importations des pays ACP ont reculé de 14,2 % avec 120 665 tonnes à rapprocher de 140 679 t en 2009/10. L'essentiel des importations des pays ACP provient de l'île Maurice, dont le niveau atteint 85 169 t en 2010/11.

Il faut rappeler que c'est à partir de la campagne

Tableau IV- 2 : Les importations françaises de sucre en l'état en provenance des pays tiers par origines de 2008/09 à 2010/11 (tonnes)

	2008/09	2009/10	2010/11
EN PROVENANCE DES ACP ET INDE	116 570	140 679	120 665
EN PROVENANCE D'AUTRES PAYS	101 310	26 125	73 348
ORIGINE NON ENCORE DETERMINEE	828	-	-
RPA à déduire	9 030	6 433	25 000
TOTAL	209 678	160 372	169 014

Sources : FranceAgriMer, Douanes

2009/10 qu'interviennent les nouvelles règles de gestion en matière d'importations. C'est le cas, notamment, pour le sucre en provenance des pays ACP signataires des APE (Accords de Partenariat Économique) et des PMA (Pays les Moins Avancés). En effet, depuis octobre 2009, la réglementation communautaire prévoit la suppression des contingents, pour un accès au marché communautaire libre de droits de douanes mais assorti d'un mécanisme de sauvegarde transitoire jusqu'en 2015 pour les importations en provenance de ces pays. De même que le sucre destiné aux besoins traditionnels de raffinage n'est plus destiné aux seules raffineries à temps plein que pendant les trois premiers mois de la campagne.

2. LES EXPORTATIONS

● Les livraisons sur l'UE

En 2010/11, les livraisons de sucre du quota sur l'UE sont en hausse de 5 % avec 1,8 Mt par rapport à 2009/10 (1,7 Mt). La campagne 2009/10 affichait déjà une hausse importante de 13 %, par rapport à

Tableau IV-3 : Les exportations françaises de sucre en l'état en 2009/10 et 2010/11 - répartition quota et hors quota (1 000 t)

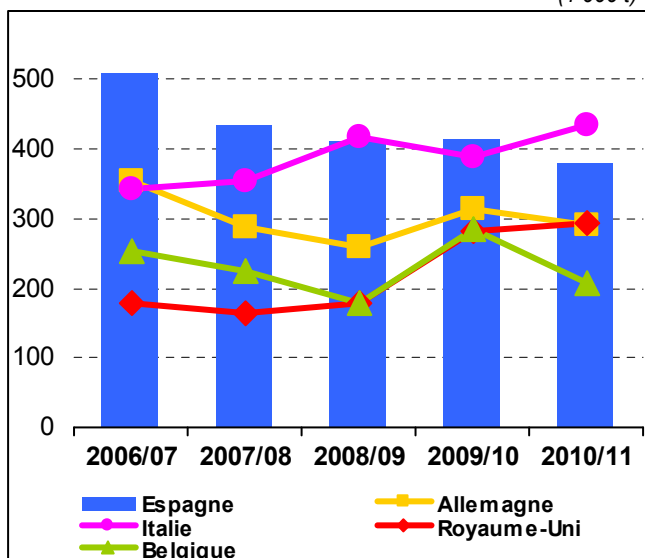
	2009/10 (1 ^{er} oct – 30 sept)	2010/11 (1 ^{er} oct – 30 sept)
UE	1 760	1 887
Sucre du quota	1 706	1 786
Sucre hors quota (dont RUP)	54	101
Pays-Tiers	692	293
Sucre du quota	77	10
Sucre hors quota	615	283
Total	2 452	2 180
Total sucre du quota	1 783	1 796
Total sucre hors quota	669	384

Sources : FranceAgriMer, Douanes

la campagne précédente (1,5 Mt en 2008/09). En effet, 2009/10 bénéficiait d'une plus grande disponibilité de sucre du quota dans les DOM, en raison du travail à façon avec la métropole (cf *tableau I-3 production de sucre*); cette progression continue donc en 2010/11, plus modérément, soutenue par le sucre hors quota mis sur le marché alimentaire de l'UE (158 000 t).

En matière de sucre hors quota, les livraisons sur

Graphique IV-1 : Evolution des livraisons françaises de sucre vers les 5 principales destinations de l'UE (1 000 t)



Source : Douanes

l'UE sont essentiellement destinées aux usages de l'industrie chimique et pharmaceutique. En 2010/11 ces livraisons ont progressé de plus de 87 %, soulignant ainsi le déficit structurel du sucre dans le reste de l'UE.

● Les exportations vers les pays tiers

Pour la campagne 2009/10, le très haut niveau des exportations de sucre (0,686 Mt) était en augmentation de 52 % par rapport à 2008/09. Cette situation était liée, pour grande partie, aux exportations réalisées dans le cadre des trois contingents ouverts par la Commission Européenne (cf *tableau IV-4*). C'est également à partir d'octobre 2009 que le plafond hebdomadaire des demandes de certificats, par opérateur, a été relevé de 20 000 t à 50 000 t. Les contingents ouverts à ce titre, afin d'utiliser la totalité des possibilités autorisées par l'OMC en matière d'exportations subventionnées (1,350 Mt), ont été, respectivement de 0,65 Mt à partir du 28 septembre 2009 et de 0,70 Mt à partir du 9 novembre 2009. Par ailleurs, le 8 février 2010, la Commission avait également ouvert un

Tableau IV-4 : Les certificats de sucre hors quota en 2009/10 (en tonnes)

	Quantités Demandées	Quantités Obtenues
1er contingent de 0,650 Mt à partir du 28/09/2009	199 400	128 850
2ème contingent de 0,700 Mt à partir du 09/11/2009	384 600	219 222
Contingent exceptionnel de 0,500 Mt à partir du 08/02/2010	186 025	165 043
TOTAL	770 025	513 115

Source : FranceAgriMer

contingent exceptionnel de 0,50 Mt en complément du plafond OMC.

Pour la campagne 2010/11, la baisse du niveau des exportations sur les pays tiers (- 58 %) est d'autant plus remarquable, avec 0,283 Mt, que les deux contingents ouverts par la Commission, respectivement de 0,650 Mt en octobre 2010 et 0,7 Mt en juillet 2011 ont profité à la France pour 0,507 Mt, niveau à peine inférieur à celui de la campagne précédente (-1%). L'explication tient au fait que les certificats afférents au 2ème contingent, ainsi obtenus, ne pouvaient être utilisés avant le mois de septembre 2011. Par conséquent, le commerce extérieur ne comptabilise, pour la campagne 2010/11, qu'une petite partie du sucre de la 2ème tranche, celle qui correspond aux exportations réalisées courant septembre 2011 (33 000 t). En France, depuis la suppression des restitutions, les exportations de sucre hors quota constituent la

Tableau IV- 5 : Les certificats de sucre hors quota 2010/11(en tonnes)

	Quantités Demandées	Quantités Obtenues
1er contingent de 0,650 Mt Attribution du 01/10/2010 rgt 397/10 du 07/05/2010	370 000	258 300
2ème contingent de 0,700 Mt Attribution du 8/07/2011 rgt 461/11 du 12/05/2011	350 000	248 928
TOTAL	720 000	507 228

Source : FranceAgriMer

Deux grandes zones géographiques se partagent les exportations de sucre français. L'Afrique, pour la part la plus importante, avec 58,7 % des opérations et plus particulièrement l'Afrique du nord qui capte 129 000 t sur les 193 000 t de sucre importées sur le continent. Vient ensuite l'Asie, qui comptabilise, pour sa part, 24 % de l'ensemble des exportations vers les pays tiers, avec 80 000 t, dont la

quasi-totalité est à destination du Moyen-Orient.

En 2010/11, parmi les dix premiers importateurs de sucre français, il y a l'Algérie, 87 000 t, et la Suisse, avec des quantités moindres, 45 000 t, passant du 6ème rang en 2009/10 au 2ème en 2010/11. Viennent ensuite Israël et la Tunisie avec 34 % et 31 % des volumes exportés. Le Nigéria passe de la 3ème place à la 5ème par rapport à 2009/10. Le Sénégal, le Koweït et la Libye se suivent avec des quantités très proches, entre 9 000 t et 11 000 t et pour finir, le Soudan fait son apparition dans le groupe des dix avec près de 7 000 t de sucre importé en provenance de la France.

Depuis 2006/07, l'Algérie, la Suisse et Israël cumulent à eux trois entre 40 % et 72 % du volume des exportations françaises.

Tableau IV- 6 : Les exportations françaises de sucre en l'état par zones géographiques de destination pour la période de 2007/08 à 2010/11 (en tonnes et hors transfert via d'autres Etats membres de l'UE)

	2007/08 (1 ^{er} oct – 30 sept)	2008/09 (1 ^{er} oct – 30 sept)	2009/10 (1 ^{er} oct – 30 sept)	2010/11 (1 ^{er} oct – 30 sept)
AFRIQUE	156 358	193 348	366 731	192 612
AFRIQUE DU NORD	111 723	112 710	207 878	128 720
AFRIQUE HORS AFRIQUE DU NORD	44 635	81 638	158 853	63 892
EUROPE (hors UE)	95 509	115 490	51 992	51 382
AMERIQUE	2 435	434	2 629	4 899
AMERIQUE DU NORD	2 412	391	404	470
AMERIQUE CENTRALE	23	43	2 225	4 429
AMERIQUE DU SUD	0	0	0	0
ASIE	47 074	94 861	175 221	79 564
MOYEN ORIENT	45 809	93 162	169 713	77 530
PENINSULE INDIENNE	4	3	4 411	86
ASIE DU SUD - EST	1 261	1 696	1 097	1 948
OCEANIE	521	620	882	1 118
AUTRES DESTINATIONS (ND)	-	-	-	4
TPA	-5 097	- 10 774	- 3 079	-1 320
TOTAL Pays Tiers	296 800	393 979	594 376	328 259

Tableau IV- 7 : Les 10 premiers pays importateurs de sucre français de 2007/08 à 2010/11 (en tonnes et en pourcentage des exportations totales)

Campagne 2008/09 (1 ^{er} oct – 30 sept)			Campagne 2009/10 (1 ^{er} oct – 30 sept)			Campagne 2010/11 (1 ^{er} oct – 30 sept)		
Suisse	107 938	27,4%	Algérie	97 581	16,4%	Algérie	87 016	26,5%
Algérie	104 456	26,5%	Israël	89 683	15,1%	Suisse	45 329	13,8%
Israël	72 176	18,3%	Nigeria	47 171	7,9%	Israël	34 281	10,4%
Sénégal	35 188	10,6%	Tunisie	43 201	7,3%	Tunisie	30 876	9,4%
Nigéria	18 372	8,9%	Libye	41 476	7,0%	Nigeria	21 397	6,5%
Niger	12 108	3,1%	Suisse	41 173	6,9%	Liban	13 861	4,2%
Syrie	11 000	2,8%	Sénégal	31 798	5,4%	Sénégal	10 892	3,3%
Andorre	5 399	1,4%	Syrie	31 600	5,3%	Koweït	10 608	3,2%
E.A.U	5 364	1,4%	Egypte	25 431	4,3%	Libye	9 174	2,8%
Cameroun	4 510	1,1%	Liban	16 665	2,8%	Soudan	6 750	2,1%

Tableau IV- 8 : Evolution des échanges de sucre dans les produits transformés en 2007/08 à 2010/11*(en tonnes)*

Campagnes	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			SOLDE		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PT	TOTAL
2007/08	673 526	63 414	736 940	568 938	120 879	689 817	-104 586	57 462	-47 124
2008/09	656 626	63 973	720 599	564 472	117 783	682 255	-92 154	53 809	-38 345
2009/10	661 680	65 030	726 449	551 209	133 440	684 430	-110 471	68 392	-42 079
2010/11	679 096	64 915	744 011	582 624	160 380	743 004	-96 472	95 465	- 1 007

*Sources : FranceAgriMer et douanes***3 . LES ECHANGES DE SUCRE DANS LES PRODUITS TRANSFORMES**

S'agissant des importations de sucre dans les produits transformés, les importations en provenance de l'UE ont progressé en 2010/11 par rapport à la campagne précédente, avec une hausse de 3 %, tendance que l'on observe depuis 2008/09. En revanche, les importations en provenance des pays tiers, en hausse depuis 2007/08 jusqu'en 2009/10, se sont stabilisées en 2010/11 (-0,2 %).

Le niveau des exportations vers l'UE, à l'inverse des importations, est en baisse jusqu'en 2009/10 pour augmenter de manière conséquente en 2010/11 de 5,7 %. Pour les exportations vers les pays tiers, la tendance haussière se vérifie également en 2010/11, tout comme en 2009/10, avec une progression importante, de plus de 20 %, des volumes de produits sucrés exportés sur ces destinations.

Considérant la forte hausse des exportations en 2010/11 (+ 9 %) par rapport à 2009/10 et de la hausse, dans une moindre mesure, de 2 % des importations, le solde des produits sucrés s'en

trouve presque à l'équilibre, avec un déficit de 1 000 tonnes alors qu'il accusait un déficit historiquement bien plus élevé (- 42 000 t en 2009/10).

Cette situation confirme bien une plus grande utilisation du sucre français dans les produits sucrés, au-delà des importations sous le régime de perfectionnement actif (RPA), dont les admissions ont augmenté de 19 000 t en 2010/11, avec 25 000 tonnes, par rapport à 2009/10 (6 000 t). Les admissions de sucre, dans l'UE, sous le régime RPA sont libres de droits de douanes à la condition que ce sucre soit transformé et réexpédié vers les pays tiers. Les transformations consistent en un raffinage du sucre brut ou à son utilisation pour les préparations alimentaires (biscuits, confitures etc.). Les mouvements du sucre sous ce régime sont en dehors des bilans français présentés dans cette brochure.

V LES BILANS

Les ressources du bilan du sucre du quota 2010/11 restent relativement stables par rapport à 2009/10 avec **4,8 Mt**. Les 158 000 t de sucre hors quota mis sur le marché alimentaire en sont la principale explication, de même que la progression de 2 % des importations.

La consommation, **2,1 Mt**, reste également à un niveau équivalent à celui de 2009/10.

Les exportations ont progressé, quand à elles, de 3 % à **2,5 Mt**, soutenues en grande partie par les exportations des produits transformés qui sont en hausse de 8 % avec 0,74 Mt par rapport à 2009/10 (0,69 Mt).

Au regard de ces évolutions, le stock en fin de campagne affiche un niveau de **139 000 tonnes**, en retrait important de 29 % par rapport à 2009/10 (196 000 t).

Pour le sucre hors quota 2010/11, les ressources sont en forte baisse, par rapport à 2009/10, avec un recul de 20 % de la production.

Avec une production de **1,2 Mt** (1,6 Mt en 2009/10), les utilisations de sucre hors quota sont également en baisse de 20 %, de manière proportionnelle. Parmi ces utilisations, les livraisons du sucre requalifié (sucre hors quota livré sur le marché alimentaire de l'UE) font office de singularité. Cette mesure a été prise par la Commission en raison des tensions sur le marché du sucre européen et la France a pu en bénéficier pour 0,16 Mt. Ce sucre vient, en quelque sorte, palier la baisse des exportations sur pays tiers qui ont reculé en 2010/11 de 43 % par rapport à 2009/10. L'explication de cette baisse relève du fait que les certificats délivrés au titre du 2ème contingent d'exportation ne pouvaient être utilisés avant le mois de septembre 2011 et que seules les exportations du mois de septembre (33 000 t) ont été comptabilisées pour la campagne 2010/11.

Il ressort du bilan du sucre hors quota une optimisation des utilisations en 2010/11, pour ne laisser qu'un report très faible de **11 000 t**, en baisse de 54 % par rapport à 2009/10, qui affichait déjà un report modeste de seulement 24 000 t.

V-1 : Bilan français 2009/10 et 2010/11- Sucre du quota (1 000 t)

	2009/10	2010/11
Stock au 1er Octobre	253	196
Report	43	24
Production sous quota	3 344	3 238
Importations	1 127	1 155
- dont produits transformés	400	411
Requalification	0	158
Total Ressources	4 767	4 771
Livraisons sur le marché intérieur	2 103	2 093
Exportations de sucre	2 468	2 539
- dont produits transformés	685	743
Total Utilisations	4 571	4 632
Stock au 30/09	196	139

Source : FranceAgriMer

V-2 : Bilan français 2009/10 et 2010/11- Sucre hors quota (1 000 t)

	2009/10	2010/11
Production hors-quota	1 565	1 245
- dont DOM	19	0
Total Ressources	1 565	1 245
Livraisons industries chimiques et pharmaceutiques	196	165
Livraisons distillerie	675	528
Requalification	0	158
Exportations	669	384
- dont livraisons aux RUP	9	15
Total Utilisations	1 540	1 235
Report *	24	11

* Les différences qui peuvent être constatées entre les différents totaux sont liées à des écarts d'arrondis.

Source : FranceAgriMer

VI LES STOCKS

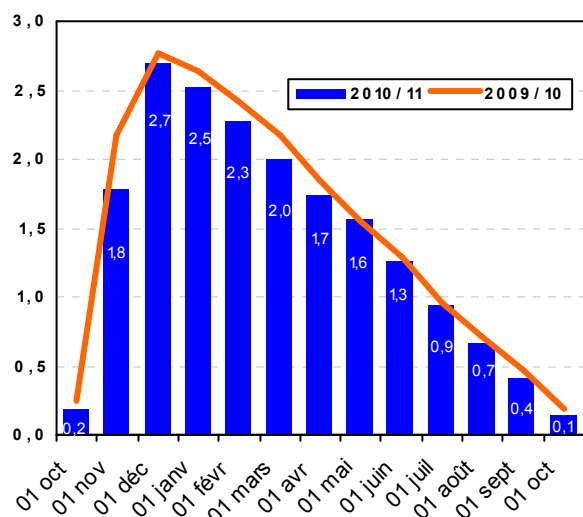
Le stock de sucre du quota au début de la campagne 2010/11, avec 196 000 tonnes, est en baisse par rapport à la campagne précédente (253 000 t). Le niveau de ce stock reste en-deçà de celui de 2009/10, sur l'ensemble des mois de la campagne, excepté au 1er mai qui est de même niveau, pour finir au 30 septembre à 139 000 tonnes.

Par ailleurs, il faut souligner que les quantités de sucre importées sont comptabilisées avec le sucre produit sous quota.

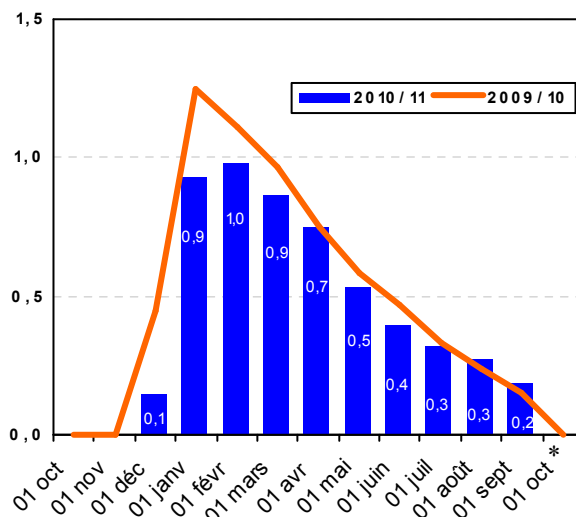
En France métropolitaine, la production du sucre hors quota peut débuter dès le mois d'octobre lors des campagnes les plus avancées et pour les sociétés sucrières dont le quota est le moins impor-

tant. Elle peut se poursuivre jusqu'au mois de janvier de l'année suivante pour les entreprises dont celui-ci est plus élevé. Ce qui explique la variation des stocks hors quota en début de campagne. En 2009/10, la production du sucre hors quota a débuté plus tôt qu'en 2010/11. Elle est intervenue dès le mois d'octobre avec 3 000 t de sucre produit au-delà du quota, alors qu'elle n'a démarré qu'à partir du mois de novembre en 2010/11.

Graphique V - 1 : Le stock de sucre du quota en 2009/10 et 2010/11 (en Mt)



Graphique V - 2 : Le stock de sucre hors quota en 2009/10 et 2010/11 (en Mt)



(* Les stocks au 1er octobre tiennent compte des livraisons industrielles réalisées jusqu'en novembre et des exportations jusqu'en décembre ainsi que du report sur la campagne suivante.

Source : FranceAgriMer

Informations :

Les campagnes commerciales (réglementaires) du sucre débutent en octobre de l'année n pour finir en septembre de l'année n+1, alors que la période de production de sucre (en métropole) débute en septembre de l'année n pour finir en janvier de l'année n+1. Le niveau de départ des stocks du sucre du quota d'une nouvelle campagne est ainsi déterminé par le démarrage de la nouvelle production de sucre. Il en va de même pour les stocks de fin de campagne (30 septembre) qui ouvriront la campagne nouvelle (1er octobre).

Suivant la réglementation communautaire, l'ensemble du sucre produit au titre d'une campagne au-delà du

quota doit être écoulé dans les utilisations industrielles prévues (distillerie, levures, produits pharmaceutiques etc.) sous peine d'une pénalité de 500 €/t. A cela peuvent s'ajouter des mesures exceptionnelles, prises par la Commission, comme les mises sur le marché européen de sucre hors quota pour les usages alimentaires et les exportations vers les pays tiers, dans le cadre de contingents. Si l'ensemble de cette production doit être écoulée, elle ne l'est pas forcément durant la campagne réglementaire. En effet, le sucre industriel peut être, lui, livré jusqu'à la fin du mois de novembre, soit sur 14 mois et les exportations, sauf dispositions réglementaires particulières, peuvent être réalisées jusqu'à la fin du mois de décembre.

Partie IV

LE MARCHÉ DE L'ETHANOL

Campagnes 2010 et 2011

Sommaire

	Page
Introduction	71
1. Le marché mondial	
I – La production	73
II – La consommation	76
III – Les échanges internationaux	78
IV – Les cours de l'éthanol	80
2. Le marché européen	
I – La production	82
II – Les livraisons	84
III – Les échanges avec les pays tiers.....	86
IV – Bilans et stocks.....	88
3. Le marché français	
I – La production	90
II – Les livraisons	91
III – Les échanges extérieurs.....	92
IV – Bilans et stocks.....	93

INTRODUCTION

Depuis quelques années, le marché mondial de l'éthanol a connu un essor considérable, poussé par celui de l'éthanol carburant. Celui-ci résultait de décisions politiques prises dans de nombreux pays visant à réduire la dépendance énergétique, à lutter contre les gaz à effet de serre, au respect de normes environnementales, ou bien encore à assurer à l'agriculture un débouché alternatif.

Cela s'est traduit par un fort développement de la production de l'éthanol carburant et de son utilisation, d'abord au Brésil et aux Etats-Unis, mais également en Europe et dans d'autres parties du monde. Mais, après un net ralentissement de la croissance de la production mondiale de 2008 à 2010 (moins de 15 %, contre plus de 20 % lors des années précédentes), la production mondiale recule, pour la première fois, de 0,6 %, de 103 milliards de litres en 2010 à 102,5 milliards de litres en 2011. Si ce recul est faible, il n'en est pas moins symbolique, puisque c'est la première fois que ce phénomène se produit depuis l'essor de ce marché.

En réalité, cette inflexion est le seul fait de la production brésilienne qui recule fortement. Partout ailleurs, la production continue de croître : notamment de 4 % aux Etats-Unis, qui reste le leader mondial incontesté de ce marché, de 17 % en Europe et de plus de 20 % en Chine.

Côté consommation, on retrouve une tendance comparable. De 2001 à 2011, la consommation mondiale d'éthanol avait plus que triplé, passant de 30 milliards de litres à plus de 100 milliards de litres, mais, pour la première fois, la consommation n'a pas cru en 2011, restant à un niveau comparable à ce qu'elle était en 2010.

Les utilisations d'éthanol autres que la carburation (alimentaires ou industrielles) étant globalement stables, ce ralentissement est donc d'abord la conséquence de la baisse de la consommation d'éthanol carburant. La demande en éthanol carburant avait fortement cru de 2001 à 2010, de 18 milliards de litres à 82,5 milliards de litres. Elle recule, également pour la première fois, depuis 2000, à 80,9 milliards de litres. Probablement faut-il y voir une conséquence directe de la crise économique et financière mondiale, en particulier en ce qui concerne la consommation d'énergie.

Paradoxalement, 2011 voit une nette reprise des échanges mondiaux d'éthanol (y compris pour la carburation). Ils retrouvent en 2011 leur niveau record de 2008, 9,1 milliards de litres, soit une croissance de 70 %.

Dans ce contexte mondial relativement morose, la reprise de la croissance du marché de l'éthanol en Europe est presque inattendue. Avec une production de 6 milliards de litres en 2011, la croissance de la production atteint 11%.

De même, on constate également une reprise des livraisons en Europe, dont les quantités avaient diminué pour la première fois en 2010, et qui progressent de 6 %. Elles atteignent 6 milliards de litres. L'écart de croissance entre production et livraison permet d'ailleurs à l'UE de devenir, au moins théoriquement, autosuffisante. De fait, les importations européennes sont à leur plus faible niveau depuis 10 ans à l'opposé des exportations qui continuent de progresser.

La marché français de l'éthanol connaît pour sa part une situation plus proche de celle rencontrée au niveau mondial qu'au niveau européen. Pour la première fois, la production ne progresse plus en 2011. Elle régresse même de 0,2 %, à 18,3 millions d'hl, principalement à cause d'un recul de la production d'éthanol à partir de betteraves, qui n'est plus, en 2011, la principale matière première utilisée.

S'agissant des livraisons, la baisse constatée en 2010 se poursuit en 2011. Elles atteignent leur niveau le plus faible depuis 4 ans.

La France reste cependant exportatrice nette d'éthanol et dégage un solde positif important quoiqu'en baisse de 13 % par rapport à 2010.

1. LE MARCHÉ MONDIAL DE L'ETHANOL

I - LA PRODUCTION MONDIALE

1- LE TASSEMENT DE LA PRODUCTION MONDIALE EN 2011

Après un net ralentissement de la croissance de la production mondiale d'éthanol de 2008 à 2010 (15 %, contre 20 % lors des années précédentes), celle-ci devient négative en 2011. La production recule de 0,6 %, de 103 milliards de litres en 2010 à 102,5 milliards de litres en 2011. Si ce recul est faible, il n'en est pas moins symbolique, puisque c'est la première fois que ce phénomène se produit depuis l'essor de ce marché en 2000.

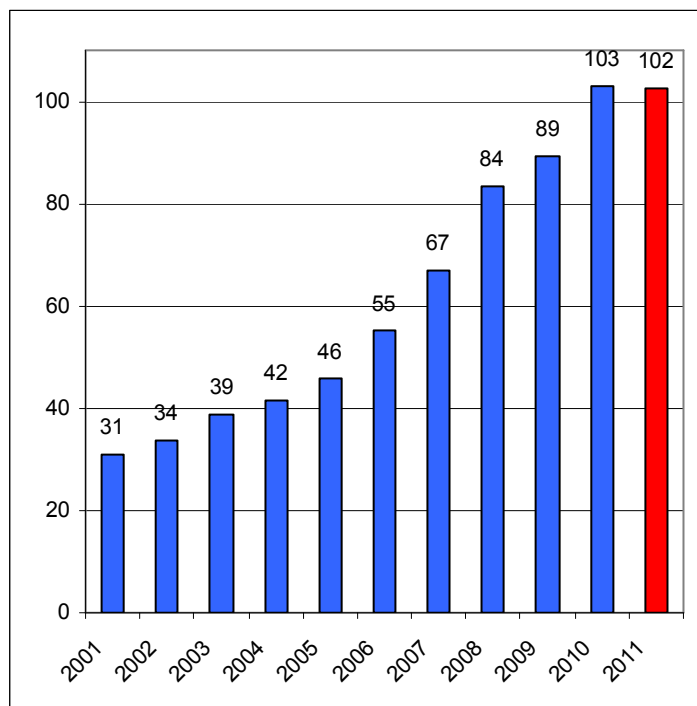
En réalité, cette inflexion est le seul fait de la production brésilienne. La production y recule de 20 % de 28 milliards de litres en 2010 à 22,8 milliards de litres en 2011. Partout ailleurs, la production continue de croître : notamment de 4 % aux Etats-Unis, de 17 % en Europe et de plus de 20 % en Chine.

Néanmoins, sur les dix dernières années, la production mondiale est toujours trois fois plus importante, avec un taux de croissance annuel moyen de plus de 15 %. Elle se maintient par ailleurs au dessus de 100 milliards de litres pour la deuxième année consécutive.

Graphique I-1 : Evolution de la production mondiale d'éthanol depuis 2001

(en milliards de litres)

Source : ISO



Elle reste extrêmement concentrée : Etats-Unis et

Brésil concentrent à eux deux 75 % de la production mondiale. Les 5 premiers producteurs (Etats-Unis, Brésil, Union Européenne, Chine et Inde) réalisent plus de 90 % de la production mondiale d'éthanol.

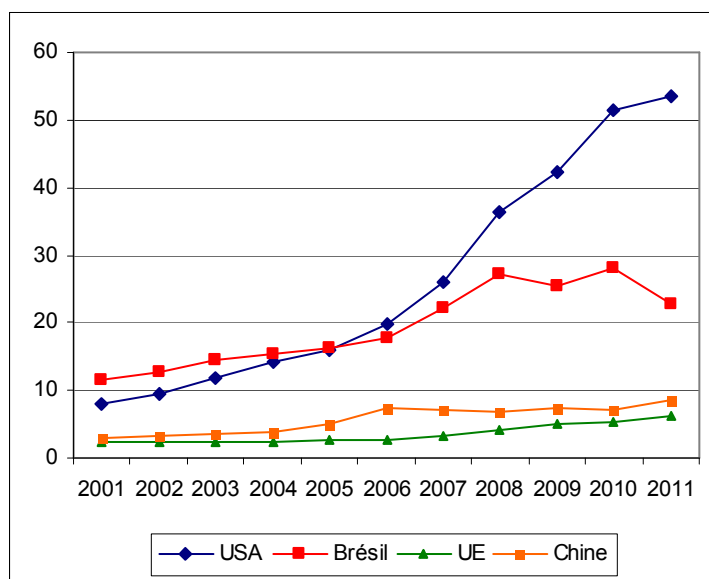
Notons que la part des Etats-Unis dans la production mondiale ne cesse de croître : de 26 % en 2001 à 44 % en 2008, 47 % en 2009, 50,2 % en 2010 et 52,2 % en 2011.

La part des autres pays du monde reste toujours très faible, y compris pour le Canada (sixième producteur mondial avec 1,8 % de la production) ou la Thaïlande (7ème producteur mondial), malgré des croissances de production supérieures à 20 % pour ces deux dernières années.

Graphique I-2 : Evolution de la production des 4 premiers producteurs mondiaux d'éthanol depuis 2001

(en milliards de litres)

Source : ISO, CE



Comme les années précédentes, le marché mondial de l'éthanol dépend principalement de celui de l'éthanol carburant. L'essentiel de la production est destinée à la carburant : de 58 % en 2001, la part de l'éthanol affecté à la carburant est passée à 82 % en 2010 et 81 % en 2011.

Le recul mondial de la production est donc principalement la conséquence du tassement de la demande d'éthanol carburant, première conséquence de la crise économique sur la demande globale d'énergie en général et de carburants en particulier. La consommation mondiale d'éthanol carburant recule en effet de près de 2 %.

Tableau I-1 : La production mondiale d'éthanol carburant depuis 2001 (en milliards de litres et en part de la production mondiale)

Source : ISO

Année	Production mondiale d'éthanol carburant	en % de la production mondiale
2001	17,876	58,2%
2002	20,491	60,8%
2003	25,436	65,7%
2004	27,867	67,1%
2005	30,979	67,4%
2006	38,744	70,1%
2007	49,876	74,5%
2008	66,878	80,0%
2009	71,708	80,3%
2010	84,881	82,3%
2011	83,312	81,3%

2 – LES PREMIERS PRODUCTEURS MONDIAUX

En 2011, les **Etats-Unis**, avec une production de **plus de 53 milliards de litres, soit 52 %** de la production d'éthanol, sont incontestablement le leader mondial, position qu'ils occupent et confortent chaque année depuis 2006.

L'éthanol y est produit à partir de céréales - principalement de maïs -. La production est donc en constante augmentation, mais pour la première fois depuis 2001, sa croissance est inférieure à 10 % (elle est de 4 %). Elle reste cependant de **plus de 20 % en moyenne annuelle par an depuis 2001**.

Ce ralentissement s'explique par le fait que la production est maintenant très proche du mandat d'incorporation fixé - à **56,8 milliards de litres en 2011**- par le gouvernement fédéral (RFS— "Renewable Fuel Standard »2). Ce seuil avait été fixé à **39,7 milliards de litres en 2009** et à **45,4 milliards de litres en 2010**. Un autre facteur peut-être avancé : la fin annoncée et confirmée, en décembre 2011, du droit d'importation sur l'éthanol à 0,54 cts par gallon et des incitations fiscales pour l'incorporation de l'éthanol à 45 cts par gallon.

Le **Brésil**, après avoir atteint une production record de **28 milliards de litres en 2010**, connaît une forte baisse de sa production en 2011, à 22,8 milliards de litres. Le recul dépasse 5 milliards de litres, soit près de 20 %. Le pays, qui retrouve son niveau de production de 2007, reste cependant, et de loin, le second producteur mondial, avec une part de plus de **22 %** de la production mondiale. Celle-ci continue cependant de régresser : elle était encore supérieure à 30 % de 2001 à 2008, à 28,5 % en 2009 et à 27,1 % en 2010.

Tableau I-2 : Répartition de la production mondiale d'éthanol en 2009 et 2010

(en milliards de litres)

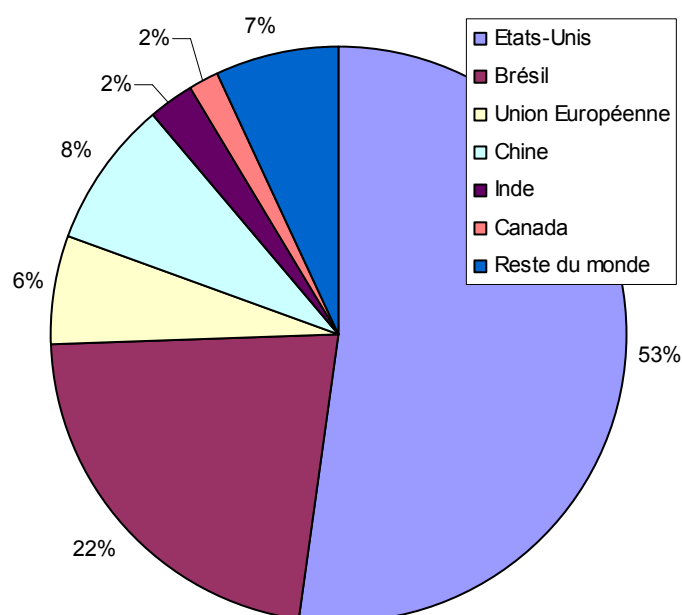
	2010	2011	% de la production mondiale	% cumulé
Etats-Unis	51,8	53,5	52,2%	52,2%
Brésil	28,0	22,8	22,2%	74,4%
Chine	8,4	8,6	8,4%	82,8%
UE	5,4	6,3	6,2%	89,0%
Inde	1,9	2,3	2,3%	91,3%
Canada	1,5	1,9	1,8%	93,1%
Reste du monde	7,5	7,1	6,9%	100,0%
Total	103,1	102,5	100%	

Source : ISO, CE

L'explication de ce recul réside dans celui de la récolte de canne (vieillesse de la canne, conditions climatiques défavorables, rendements déclinant) et son utilisation plus importante pour produire du sucre (dont la rentabilité a été supérieure à celle de l'éthanol).

Source : ISO

Graphique I-3 : Répartition de la production mondiale d'éthanol en 2010



Pour faire face à ce manque d'approvisionnement en éthanol, le gouvernement a dû baisser le mandat d'incorporation dans l'essence de 25 à 20 % et le pays a importé plus de 1 milliard de litres. La consommation d'éthanol carburant qui avait atteint 22,5 milliards de litres en 2009 et s'était maintenue à ce niveau en 2011, a baissé, pour la première fois, de 15 % en 2011 (à 19,2 milliards de litres).

La Chine avec une production de **8,4 milliards de litres**, et plus de **8 % de la production mondiale**, conforte sa place de 3ème producteur mondial d'éthanol. La production connaît cependant une certaine irrégularité : croissance de 48 % en 2006, baisse de 5 % en 2007 et de 1 % en 2008, hausse de 6 % en 2009, de 14% en 2010 et de **3 % en 2011**. Depuis 2001 la croissance moyenne annuelle reste cependant supérieure à 10 %.

Elle repose, en Chine également, sur une consommation accrue de l'éthanol carburant. 10 provinces chinoises participent au programme de distribution de l'E-10. L'E-10 a même complètement remplacé l'essence dans 6 provinces. Aujourd'hui, la production d'éthanol carburant en Chine est de 2,1 milliards de litres, soit 25 % de la production d'éthanol. Cela représente également le niveau de sa consommation d'éthanol carburant, inférieur à l'objectif du gouvernement de 2,5 milliards de litres. Il convient cependant de noter que la part de l'alcool de consommation reste largement majoritaire dans le pays.

Le 4ème producteur mondial est **l'UE** avec **6,3 milliards de litres** et plus de **6 %** de la production mondiale. Pour autant, la hausse de la production, accompagnée d'un tassement de la demande en éthanol carburant, permet à l'UE d'être quasiment autosuffisante pour la première fois.

En Inde, 5ème producteur mondial, la production dépasse pour la première fois 2 milliards de litres, à **2,3 milliards de litres en 2011, en hausse de 20 %**. Elle était jusque là comprise entre 1,4 et 2 milliards de litres depuis 2001. Cela ne représente que 2,3 % de la production mondiale.

Cette évolution relève d'un essor, longtemps attendu, du marché de l'éthanol carburant. La production a augmenté de 131 %, à 0,55 milliards de litres, niveau correspondant à la consommation du pays, mais qui reste inférieur à l'objectif d'incorporation de 800 millions de litres. Cette évolution positive a été rendue possible par une plus grande disponibilité de mélasses et, partant par la baisse du coût de production. Les producteurs continuent cependant de souhaiter un prix plus élevé (aujourd'hui fixé à 27 roupies le litre - environ 60 cts) pour atteindre les objectifs du gouvernement

Viennent ensuite **le Canada**, avec une production de 1,9 milliards de litres, la **Thaïlande** avec 0,8 milliards de litres, **l'Afrique du Sud** avec 0,385 milliards de litres la **Colombie** et **le Pakistan** avec 0,37 milliards de litres et enfin, **le Guatemala** et **le Mexique** avec moins de 0,2 milliards de litres.

3 – LA PRODUCTION MONDIALE D'ETHANOL PAR ORIGINE

L'éthanol est produit suivant les régions et les Etats à partir de différentes matières premières : céréales (maïs, blé, seigle, sorgho, triticale et orge), plantes sucrières (canne, betterave, et mélasse de canne et de betteraves), mais également produits viniques, manioc et même lait.

En 2011, **67,4 %** (contre 61 % en 2010), soit plus des deux tiers, de l'éthanol mondial est produit à partir de céréales principalement aux Etats-Unis, en Europe, en Chine, et en Australie et 30,8 % (contre 33 % en 2010) à partir de plante sucrières (canne à sucre au Brésil et betteraves sucrières en UE, ou bien encore mélasse en Inde ou en Thaïlande).

Ce ratio continue d'évoluer fortement en faveur des céréales (la part de l'éthanol produit à partir de céréales était sensiblement inférieure à celle de l'éthanol produit à partir de plantes sucrières au début des années 2000).

Tableau I - 3 : répartition de la production mondiale d'éthanol par origine

(en milliards de litres)

	Céréales	Betteraves	Canne / mélasse	Autres	Total	Part
Brésil			22,8		22,8	22,2%
Canada	1,9				1,9	1,8%
Chine	7,7			0,9	8,6	8,4%
Colombie			0,4		0,4	0,4%
Inde			2,3		2,3	2,3%
Pakistan			0,4		0,4	0,4%
Thaïlande			0,8	0,0	0,8	0,8%
UE	4,3	1,4		0,6	6,3	6,2%
USA	53,5				53,5	52,2%
Reste du monde			2,8	2,8	5,6	5,4%
Total :	67,4	1,4	29,4	4,2	102,5	100,0%
%tage de la production	65,8%	1,4%	28,7%	4,1%	100,0%	

Source : ISO, CE

II—LA CONSOMMATION MONDIALE

Graphique II - 1 : Consommation mondiale d'éthanol carburant en milliards de litres en part de la production mondiale

1 - LA CONSOMMATION D'ETHANOL CARBURANT POUR LA PREMIERE FOIS EN REcul EN 2011

De 2001 à 2011, la consommation mondiale d'éthanol a plus que triplé, passant de 30 milliards de litres à plus de 100 milliards de litres (estimation), soit une croissance annuelle moyenne de 12,5 %. Mais, pour la première fois, la consommation n'a pas cru en 2011, restant à un niveau comparable à ce qu'elle était en 2010.

Au même titre que pour la production, l'évolution de la consommation mondiale résulte uniquement de celle de l'éthanol carburant, les utilisations d'éthanol autres que la carburation (alimentaires ou industrielles) restant globalement stables ou en croissance lente. Celles-ci, en l'absence de données mondiales précises sont estimées entre 16 et 20 milliards de litres en 2011 contre 12 milliards de litres en 2001.

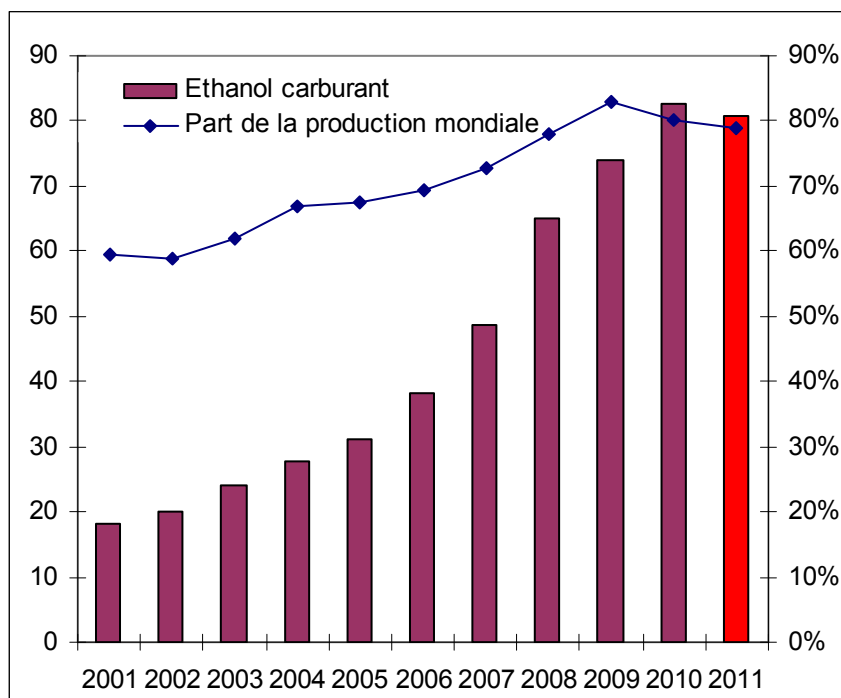
La demande en éthanol carburant avait donc fortement cru de 2001 à 2010, de 18 milliards de litres à 82,5 milliards de litres, soit une croissance annuelle de 20%. La part de la consommation mondiale d'éthanol carburant dans la production totale évoluant naturellement dans le même sens, passant de 58 % en 2001 à plus de 80 % en 2010.

En 2011, la consommation d'éthanol carburant, là encore pour la première en 10 ans, décroît de 2 %, passant à moins de 81 milliards de litres.

Cette évolution est la conséquence directe de ce qui s'est passé au Brésil, à l'instar de l'évolution de la production mondiale. La hausse des utilisations dans les autres pays (aux Etats-Unis, en Europe et en Asie) n'étant pas suffisantes, dans un contexte de crise économique, pour compenser le recul Brésilien de plus de 3 milliards de litres.

En effet, du fait de la crise économique mondiale, la demande globale d'essence est restée stable, à environ 1 400 milliards de litres. La demande d'éthanol carburant, malgré des mandats d'incorporation revus à la hausse dans de nombreux pays, est resté légèrement inférieure à 6 %, du fait de la forte baisse enregistrée au Brésil.

Les perspectives à long terme demeurent cependant favorables. La demande en éthanol carburant devrait donc continuer de croître à nouveau fortement durant les 10 prochaines années, du fait de mesures gouvernementales incitatives et/ou



contraignantes pour répondre principalement à des objectifs de lutte contre les gaz à effet de serre et d'indépendance énergétique. Une étude de l'ISO, sur la base des taux d'incorporation décidé dans de nombreux pays (de 5 à 10 %) et de la consommation d'essence, estime le besoin en éthanol carburant d'ici 2020 à 175 milliards de litres, soit plus du double de la consommation actuelle.

2 - LES PRINCIPAUX CONSOMMATEURS D'ETHANOL CARBURANT

La consommation mondiale d'éthanol carburant reste en 2011, comme en 2010, fortement concentrée, plus encore que la production. En 2011, 5 pays (USA, Brésil, UE, Chine et Canada) consommaient plus de 96 % de l'éthanol carburant, soit presque un point de plus par rapport à 2010. Cette part cumulée se réduisait pourtant néanmoins d'année en année jusqu'en 2010 : elle était passée de plus de 98 %, à 97,7 % en 2008, 96 % en 2009 et 95,5 % en 2010.

Les deux premiers consommateurs, les Etats-Unis avec une consommation de 48,7 milliards de litres, et le Brésil avec 19,2 milliards de litres, représentent à eux seuls plus de 80 % de la consommation mondiale d'éthanol carburant, en 2011.

Tableau II - 1 : Les principaux consommateurs mondiaux d'éthanol carburant

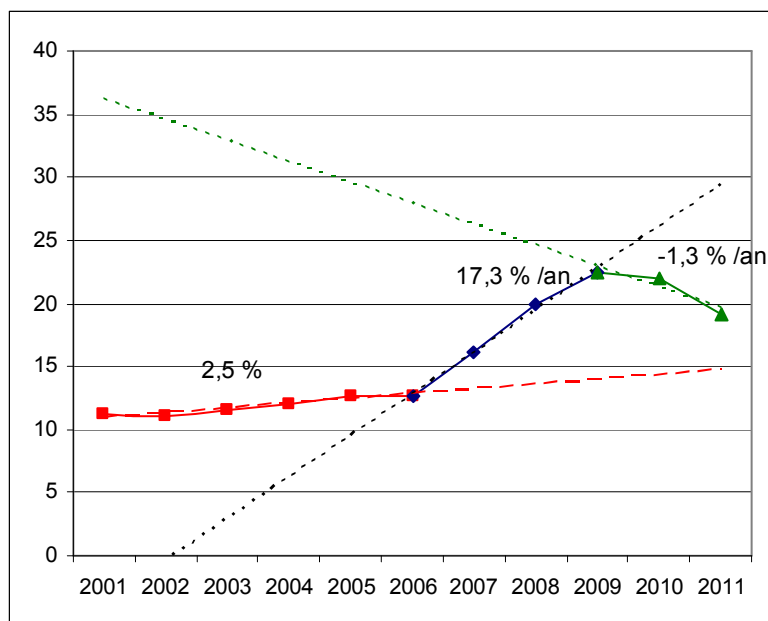
En milliards de litres	USA	Brésil	UE	Chine	Canada	Autres	Total
2010	48,0	22,5	5,5	2,1	1,7	4,4	82,5
2010/2009	21,6%	-2,5%	25,3%	0,0%	11,2%	29,2%	14,0%
Part cumulée	59,0%	85,0%	91,3%	93,8%	95,5%	100,0%	
2011	48,7	19,2	5,6	2,1	1,9	5,2	80,9
2011/2010	1,4%	-14,8%	3,1%	2,4%	15,5%	18,7%	-2,0%
Part mondiale	60,2%	23,7%	7,0%	2,6%	2,4%	6,5%	100,0%
Part cumulée	60,2%	83,9%	90,9%	93,5%	95,9%	100,0%	

Source : ISO

Les Etats-Unis sont le premier consommateur mondial d'éthanol carburant avec près de **50 milliards de litres**, soit plus de **60 %** de la consommation mondiale. La croissance de la consommation s'est très fortement ralentie : + 1,4 % de 2010 à 2011, alors qu'elle avait été de 21,6 % de 2009 à 2010.

Au Brésil, second consommateur mondial, avec **19,2 milliards de litres**, le recul est donc très important : près de 15 %. Cela représente encore 23,7 % de la consommation mondiale. Ainsi qu'il est dit plus haut, ce recul s'explique par une récolte de canne en baisse (vieillesse, conditions climatiques défavorables, rendements déclinant) et un taux d'utilisation plus important pour le sucre, ainsi que la baisse du mandat d'incorporation dans l'essence de 25 à 20 % pour faire face à un manque d'approvisionnement. Une partie de ce recul de la consommation est donc imputable à un problème d'approvisionnement plus qu'à un affaiblissement de la demande. L'inversion de la tendance de la consommation, sensible dès 2009, ne fait donc que se confirmer en 2010 et 2011.

Graphique II - 2 : Evolution de la consommation d'éthanol carburant au Brésil depuis 2001
(en milliards de litres)



Le marché de l'**UE**, s'il continue de progresser, connaît lui aussi un net ralentissement : de 25 %, la croissance de la consommation n'est plus que de 3% en 2011. Elle avait été de 54 % en 2008 (2,3 à 3,5 milliards de litres) et de 22 % en 2009 (à 4,2 milliards de litres).

La consommation atteint en 2011 **5,4 milliards de litres d'éthanol carburant** (sur un total de 6,3 milliards de litres), soit **7 %** de la consommation mondiale. Ce total inclut également les quantités d'éthanol qui ne sont pas comptabilisées en tant que telles par l'UE (sous le code NC 2207). Cela inclut donc les quantités d'ETBE ou d'éthanol importé, notamment des Etats-Unis sous un autre code douanier. Cette donnée ne provient donc pas des statistiques fournies par la Commission Européenne mais d'une estimation de l'ISO.

La Chine constitue le 4ème marché mondial de l'éthanol carburant avec une consommation de **2,1 milliards de litres**, soit une part mondiale de **2,6 %**. La situation de ce marché est néanmoins très différente de celle des Etats-Unis ou de l'Europe.

D'une part, la consommation d'éthanol carburant est stable depuis 2007, à environ 2 milliards de litres. D'autre part, la part de l'éthanol carburant dans la consommation totale d'éthanol est encore minoritaire. Sur une production de plus de 8 milliards de litres, la part de l'éthanol consacré aux utilisations alimentaires ou industrielles (autres que la carburant) est encore supérieure à 70 %.

Enfin, le 5ème consommateur mondial d'éthanol carburant est le **Canada**, avec **1,9 milliards de litres** consommés en 2011, soit **2,4 %** de la consommation mondiale.

Ces 5 premiers pays consommateurs sont ensuite suivis par l'Inde, avec 550 millions de litres de consommation d'éthanol carburant, la Thaïlande (450 millions), la Colombie (351 millions), l'Australie (288 millions) et l'Argentine (207 millions).

Au total, les **10 premiers pays consommateurs** représentent plus de **97 % de la consommation mondiale d'éthanol carburant** (96 % pour les 5 premiers et 1 % pour les 5 suivants).

III - LES ECHANGES INTERNATIONAUX

1 – PRINCIPALES EVOLUTIONS

A l'inverse du recul constaté de la production et de la consommation mondiales, 2011 voit une nette reprise des échanges mondiaux d'éthanol (y compris pour la carburant). Ceux-ci après avoir atteint un maximum en 2008, ont fortement décliné, tant en part de la production qu'en valeur absolue jusqu'en 2010.

En 2008, les volumes exportés étaient de 9 milliards de litres. Ils sont passés à 6,1 milliards de litres en 2009, soit - 33 %, et à 5,3 milliards litres en 2010, soit - 12 %. Ils retrouvent en 2011 leur niveau record de 2008, **9,1 milliards de litres**, soit une croissance de **70 %**.

En part de la production mondiale, la quantité échangée ne retrouve en revanche pas son niveau de 2008, ce qui compte tenu de la hausse continue de la production, est relativement attendu. Elle est passée de 17,5 % en 2006, à 13,5 % en 2007 et 2008, 8,4 % en 2009 6,3 % en 2010. Elle atteint **10,9 % en 2011**.

La part de l'éthanol pour des utilisations autres que la carburant reste très stable : entre 2 et 3 milliards de litres depuis 2004. la quantité totale est de 2,3 milliards de litres en 2011.

Les fluctuations du commerce mondial résultent donc, là encore, de celles de l'éthanol carburant.

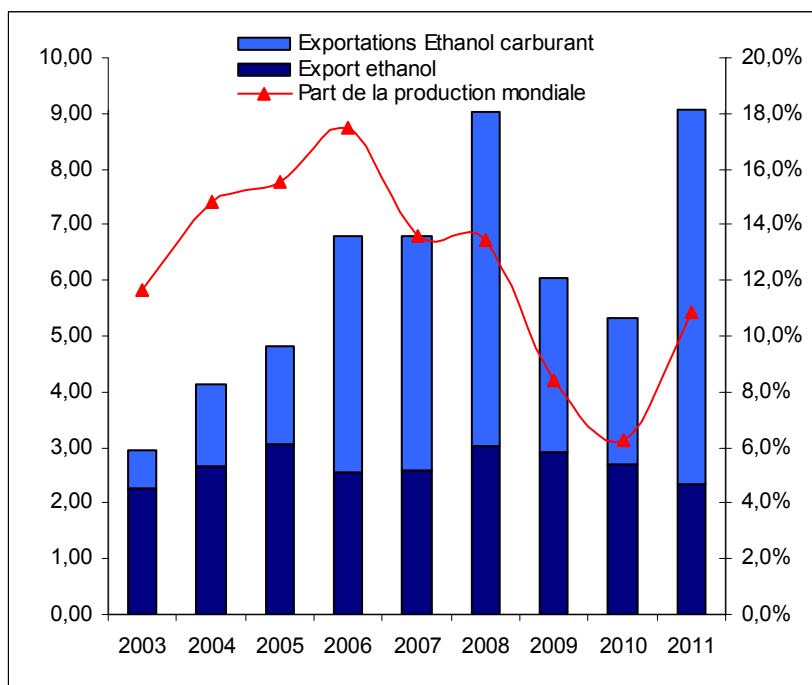
Les exportations d'éthanol carburant ne cessent de croître de 2003 à 2008, de moins de 1 milliard de litres en 2003 à 6 milliards de litres en 2008. Elles reculent à 3,2 milliards de litres en 2009 et à 2,3 milliards de litres en 2010, soit **3 %** de la production mondiale d'éthanol (son niveau de 2003). Elles atteignent un record en 2011 à **6,8 milliards de litres**, soit plus de 8 % de la production mondiale totale d'éthanol).

Tableau III - 1 : Estimations des disponibilités mondiales à l'exportation d'éthanol carburant en 2011

	Production	Consommation	Disponibilités export 2011	Disponibilités export 2010
Brésil	19,9	19,2	0,7	2,8
Canada	1,4	1,9	- 0,6	-0,5
Chine	2,1	2,1	0,0	0,0
Etats-Unis	52,8	48,7	4,1	2,1
Inde	0,6	0,6	0,0	0,0
UE	4,5	5,6	- 1,2	-1,2
Autres	2,1	2,7	- 0,6	-0,8
Total	83,3	80,9	2,5	2,4

Source : ISO

Graphique III - 1 : Evolution du commerce mondial de l'éthanol (exports) en milliards de litres et en part de la production



Source : ISO

La situation du commerce mondial d'éthanol carburant est, en 2011, singulière. Le total des exportations, 6,8 milliards de litres, est au final supérieur aux disponibilités, d'environ 5 milliards de litres, et à la demande théorique (de l'ordre de 2,5 milliards de litres).

Plusieurs éléments peuvent expliquer ce contraste. D'une part, l'ISO, dans ses statistiques, mesure un écart, déjà noté pour le sucre, entre les importations et les exportations déclarées. Celui-ci atteint néanmoins un niveau jamais rencontré en 2011. Il s'élève à 1,75 milliards de litres (entre des importations à 5,01 milliards de litres et des exportations à 6,8 milliards de litres).

Il existe d'autre part de nombreux flux croisés, pour une transformation de l'éthanol (notamment déshydratation), pour des raisons de disponibilités à certaines périodes ou bien encore du fait d'accord commerciaux particuliers (pays CBI par exemple).

Le cas du Brésil est à cet égard significatif. En 2011, le pays exporte 2 milliards de litres mais en importe 1,2.

Deux autres aspects semblent être devoir soulignés. En 2011, le seul pays dégagant un excédent significatif – 4,1 milliards de litres – sont les Etats-Unis et non plus le Brésil. Et par ailleurs, l'Union Européenne reste le principal demandeur d'éthanol carburant.

2 – LES PRINCIPAUX ACTEURS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Le commerce international ne concerne au premier rang que quelques pays : les Etats-Unis et dans une moindre mesure le Brésil pour les exportations, l'UE et le Japon pour les importations nettes.

USA et Brésil représentent, en 2011, 84 % des exportations mondiales d'éthanol carburant et 71 % des exportations totales d'éthanol.

Les importations sont moins concentrées puisque les premiers importateurs mondiaux, l'UE, le Canada et le Japon représentent en 2011 38 % des importations mondiales (et 50 % des importations d'éthanol carburant).

En ce qui concerne les exportations, les Etats-Unis deviennent en 2011 le leader mondial avec quasiment près de 50 % des exportations mondiales d'éthanol (et 67 % des exportations d'éthanol carburant). Cela représente un triplement de ses exportations par rapport à 2010, année où le pays était devenu pour la première fois exportateur net d'éthanol. Le pays était encore importateur net, avec plus de 1 milliard de litres importés en 2009. Compte tenu d'un niveau d'importation de 1,1 milliards de litres, ses exportations nettes s'élèvent à **3,4 milliards de litres**.

La situation est exactement opposée pour le Brésil dont le poids mondial en matière de commerce d'éthanol ne cesse de décroître. Alors qu'ils représentait près de 57 % des exportations mondiales en 2008, cette part n'a cessé de baisser, à 54 % en 2009, 36 % en 2010 et 22 % en 2010.

Plus significative encore est l'évolution de la situation nette du Brésil. Son niveau net d'exportation était de 5,1 milliards de litres en 2008, il est passé à 3,3 milliards de litres en 2009, à 1,9 milliards en

2010 et, avec pour la première fois des importations importantes (1,2 milliards de litres), à **0,81 milliards de litres en 2011**, soit un recul de de **84 % en 4 ans**.

Parmi les importateurs, l'Union Européenne reste le premier importateur mondial. Ses importations passent de 1,5 milliard de litres (dont 0,8 milliards pour l'éthanol carburant) en 2010 à 1,8 milliards de litres (dont 1,3 milliards de litres pour l'éthanol carburant) en 2011, soit près de 22 % des importations mondiales (et 26 % des importations mondiales d'éthanol carburant) . Il convient cependant de noter que les statistiques délivrées par la Commission européenne en matière d'échanges sont assez différentes⁽¹⁾.

Le second importateur mondial est le Canada avec 0,75 milliards de litres importés (principalement pour la carburant) soit, 9 % des importations mondiales (et 15 % des importations mondiales d'éthanol carburant).

Le troisième importateur mondial est le Japon, avec 0,57 milliards de litres. Cependant, à la différence des deux premiers, la part de l'éthanol carburant importé au Japon est quasi nulle.

Tableau III - 2 : Les principaux exportateurs et importateurs mondiaux d'éthanol en 2010 et 2011
(En milliards de litres)

	2010		2011	
	Imports	Exports	Imports	Exports
Brésil		1,95	1,15	1,96
Canada	0,52		0,75	
Corée du Sud	0,25		0,27	
Etats-Unis	0,47	1,50	1,11	4,52
Japon	0,56		0,57	
Pakistan		0,26		0,40
UE	1,51	0,09	1,79	0,12
Reste du monde	1,94	1,51	2,51	2,09
Commerce mondial inconnu	0,07	-	0,94	-
Total	5,32	5,32	9,08	9,08

Source : ISO, Commission européenne

(1) Il convient cependant de noter que les statistiques délivrées par la Commission européenne en matière d'échanges sont assez différentes. Ainsi retient -t-elle 3,5 milliards de litres pour les importations et quasiment 1 milliard de litres pour les exportations en 2011 et 4 milliards de litres pour les importations et 0,65 milliards de litres pour les exportations en 2010. Par souci de cohérence, nous avons choisi de retenir, uniquement pour cette partie mondiale, les données de l'ISO.

IV - LES COURS DE L'ETHANOL

En l'absence de marché à terme mondial, le prix de marché de l'éthanol au Brésil reste une référence.

Fin décembre 2009, l'éthanol brésilien était à un niveau inégalé depuis 4 ans. Cette progression a continué en janvier 2010 : l'éthanol déshydraté dépassait 70 \$/hl (incorporé dans l'essence jusqu'à 25 %) et l'éthanol hydraté 65 \$/hl (utilisé pour les véhicules). Les mesures prises alors par le gouvernement (réduction du volume incorporé dans l'essence de 25 à 20 %) permet un recul des cours. L'éthanol déshydraté revenait à 50 \$/hl en avril 2010 et l'éthanol hydraté à 40 \$/hl en avril. Cette baisse est renforcée avec le démarrage de la nouvelle campagne 2010/11. Le prix de l'éthanol redescend au plus bas à 44,56 \$/hl pour le déshydraté et 35,52 \$/t pour l'hydraté fin juin 2010. Les cours de l'éthanol connaissent ensuite une phase de hausse continue jusqu'au début de l'année 2011. Cette hausse est accentuée par des résultats de campagne inférieurs aux prévisions et des prix élevés du sucre rendant à nouveau sa production plus rentable que celle de l'éthanol. Les pluies et les inondations dès septembre vont compliquer la récolte et accentuer la tension sur le marché de l'éthanol. Les cours de l'éthanol retrouvent début 2011 leurs niveaux records de la fin de 2009. L'é-

thanol déshydraté dépasse alors 70 \$/hl et l'éthanol hydraté 60 \$/hl. Tous deux dépassent d'ailleurs, comme lors du second semestre 2009, les cours du pétrole brut.

Le cours de l'éthanol brésilien va continuer de grimper encore plus rapidement durant le premier trimestre de 2011, avec des hausses de près de 90 % de mars à avril. Pour la première fois en 10 ans, il dépasse le seuil de 100 \$/hl, et atteint même un record absolu, à plus de 150 \$/hl (en moyenne mensuelle) pour l'éthanol déshydraté.

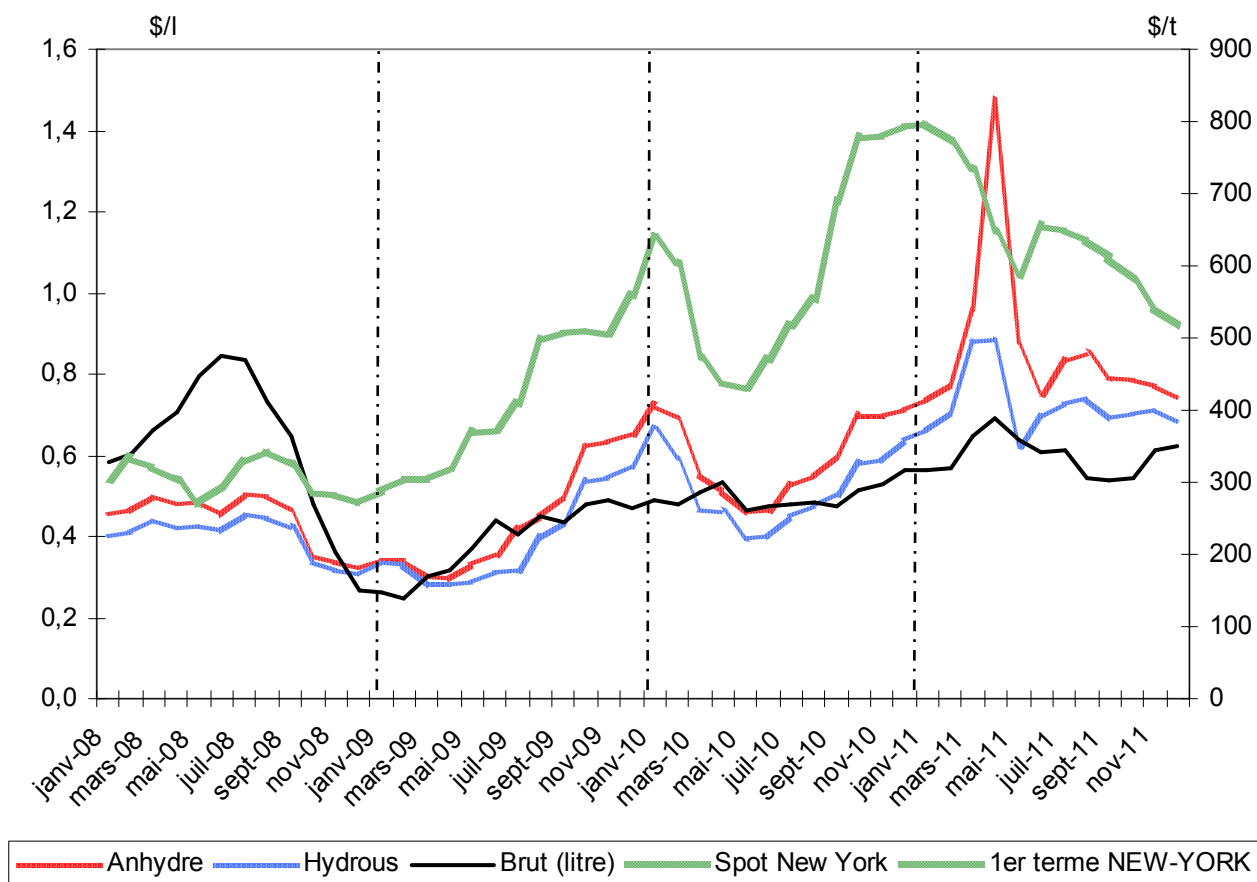
Cette forte progression résulte d'une part, de la hausse du cours du pétrole et d'autre part au recul important de la production d'éthanol (arbitrage opéré en faveur du sucre, plus profitable).

A partir du début du second trimestre, les cours vont subir un fort réajustement (-57 %), suivant ainsi la baisse des cours du pétrole, mais également sous l'effet de la reprise de la production.

Ils progressent de nouveau, à plus de 0,80 \$/litre dès de juillet et se stabilisent à partir de la fin du mois de septembre.

Les cours de l'alcool, à la fin de l'année 2011, se retrouvent ainsi à leur niveau du début de l'année : entre 60 et 70 \$/hl.

Graphique IV- 1 : Evolution comparée des cours, en valeur mensuelle, de l'éthanol, du pétrole (en \$/l) et du sucre brut (en \$/t) au Brésil de 2008 à 2010



Source : Ethanol CEPEA, Nymex Light Crude

2. LE MARCHÉ EUROPEEN DE L'ETHANOL

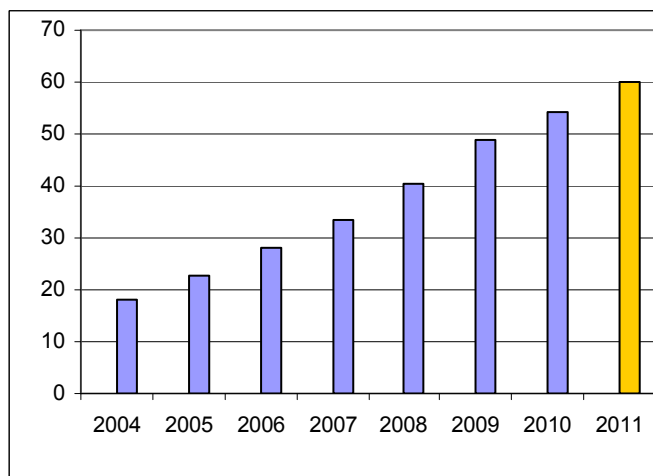
I - LA PRODUCTION EUROPEENNE

1- UNE CROISSANCE PLUS SOUTENUE

Ainsi qu'il est noté en première partie, la production de l'Union Européenne connaît en 2011 une reprise de sa croissance, après un ralentissement en 2010 (10 % en 2010 contre 21 % en 2009). Avec une production de **60 millions d'hectolitres en 2011 (6 milliards de litres)**, la croissance est de 11,2 %.

Graphique I-1 : Evolution de la production européenne d'éthanol de 2004 à 2011

(en millions d' hl d'alcool pur)

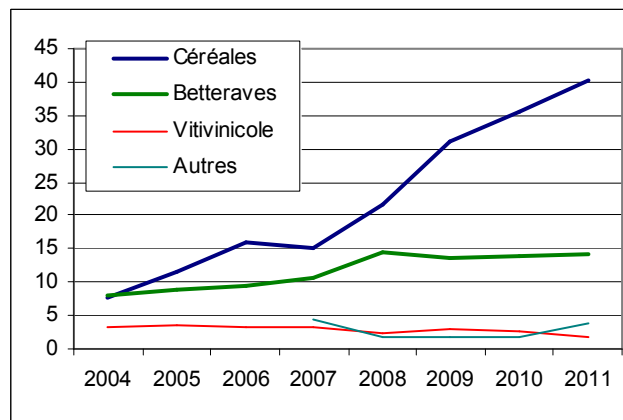


Source : Commission européenne

L'éthanol européen est principalement produit à partir de céréales (blé et maïs) et betteraves (ou mélasses). L'éthanol produit à partir de ces matières premières représente toujours plus de 90 % de la production. La troisième matière première utilisée est d'origine vitivinicole (résidus viniques notamment). Il existe d'autres matières premières (pomme de terre, fruits, bois, ...), qui participent à hauteur de 6,5 % du total produit.

Graphique I-2 : La production européenne d'éthanol par origine de 2004 à 2011

(en millions d' hl d'alcool pur)



Source : Commission européenne

En revanche, la part d'éthanol produit à partir de céréales continue de croître. En 2004, les quantités d'éthanol produites à partir de céréales (43,1 %) étaient à peu près égales à celles produites à partir de betteraves (43,7 %). En 2010, 66 % de l'éthanol produit en Europe l'était à partir de céréales, ce taux passe à **67,1 % en 2011 (soit 40 millions d'hl)**. L'éthanol produit à partir de la filière betteravière semble pour sa part avoir atteint un plafond. Il a progressé de 7,9 millions d'hl en 2004 à un peu plus **14 millions d'hl en 2011** (niveau quasiment stable depuis 2008). Sa part dans le total de l'éthanol produit ne cesse donc de reculer, de 36 % en 2008, à 27 % en 2009, 26 % en 2010 et **23,4 % en 2011**.

Les quantités d'éthanol produites à partir de l'origine vitivinicole restaient relativement stables depuis quelques années, autour de 3 millions d'hl. Pour la première fois depuis 2004, elles passent en dessous de 2 M hl à **1,8 millions d'hl**. La part relative de cet origine est donc naturellement en recul constant de 18 % en 2004 à 3 % en 2011.

Tableau I-1 : Répartition de production européenne d'éthanol par origines en 2010 et 2011

(en d' hl d'alcool pur)

	2010	Part	2011	Part
Céréales	35 586 100	65,8%	40 329 602	67,1%
Betteraves	13 992 682	25,9%	14 077 755	23,4%
Vitivinicole	2 757 600	5,1%	1 824 373	3,0%
Autres	1 741 497	3,2%	3 896 692	6,5%
Total	54 077 879	100,0%	60 128 422	100,0%

Source : Commission européenne

2- REPARTITION ENTRE ETATS MEMBRES

Le premier producteur européen d'éthanol d'origine agricole est **la France** avec **18,3 millions d'hl**, niveau quasi inchangé par rapport à 2010. Sa part de la production européenne recule néanmoins de 34 % en 2010 à **30,5 % en 2011**. S'agissant du seul alcool produit à partir de betteraves (ou de mélasse), la France, avec 8,1 millions d'hl représente 57,6 % du total européen (58,7 % en 2010). La production d'origine céréalière est également conséquente, à 9,6 millions d'hl, soit 23,8 % de tout l'éthanol produit en Europe d'origine céréalière.

Le second producteur européen est **l'Allemagne** avec **8,4 millions d'hl**, niveau également quasi inchangé par rapport à 2010 (8,6 millions d'hl), et **14 %** de la production européenne. Sa part est également en sensible recul puisqu'elle était encore de 16 % en 2010. La production allemande est majoritairement réalisée à partir de céréales, avec une part de 70% du total (5,9 millions d'hl).

Tableau I - 2 : Répartition de la production d'éthanol par origines et par Etat membre en 2011

En hl d'alcool pur

	Céréales	Betteraves	Vinique	Autres	Total	Part UE	Part cumulée
France	9 613 414	8 119 214	566 725	34 098	18 333 451	30,49%	30,49%
Allemagne	5 888 936	2 322 424	0	236 730	8 448 090	14,05%	44,54%
Espagne	4 695 726	200 586	694 582	106667	5 697 561	9,48%	54,02%
Belgique	3 539 289	679 570	0	0	4 218 859	7,02%	61,03%
Royaume Uni	3 510 000	390 000	0	0	3 900 000	6,49%	67,52%
Pologne	2 487 099	304 115	0	211 080	3 002 294	4,99%	72,51%
Pays Bas	250 558	0	0	2 750 039	3 000 597	4,99%	77,50%
Suede	2 681 120	0	0	0	2 681 120	4,46%	81,96%
Hongrie	1 850 150	350 264	11 488	0	2 211 902	3,68%	85,64%
Autriche	2 165 725	820	0	161	2 166 706	3,60%	89,24%
Rép.Tchèque	41 452	1 491 771	6 398	71 380	1 611 001	2,68%	91,92%
Slovaquie	1 563 320	0	0	0	1 563 320	2,60%	94,52%
Italie	565 045	5 605	463 156	309 785	1 343 591	2,23%	96,76%
Autres EM	1 477 768	213 386	82 024	176 752	1 949 930	3,24%	100,00%
Total	40 329 602	14 077 755	1 824 373	3 896 692	60 128 422	100,00%	
Part total UE	67,07%	23,41%	3,03%	6,48%	100,00%		

Source : Commission européenne

Le troisième producteur reste l'Espagne avec un total de **5,7 millions d'hl**, niveau comparable à celui de 2010 (5,5 millions d'hl) et une part de **9,5 %** de la production européenne (contre 10 % en 2010).

Le quatrième producteur européen est la **Belgique** avec **4,2 millions d'hl d'éthanol**, en hausse de 33 %, et une part de **7 %** de la production européenne (5,8 % en 2010). La production belge continue à croître à un rythme soutenu. Elle était de moins de 1 million d'hl en 2009 et a plus que quadruplé depuis 2010.

Au total, la part des quatre premiers producteurs européens représentent plus de **60 %** de l'éthanol européen et celle des trois premiers producteurs plus de 50 %. Cependant la part des trois premiers producteurs recule de façon continue, elle était encore de 64 % en 2008 et en 2009, et de plus de 60 % en 2010.

Les trois producteurs suivants sont la Grande Bretagne, la Pologne et les Pays-Bas.

La Grande Bretagne est le cinquième producteur européen en 2011, avec **3,9 millions d'hl d'éthanol**, en hausse de près de 100 %, et une part de 6,5 % de la production (contre 3,7 % en 2010).

La Pologne et les Pays Bas sont respectivement cinquième et sixième producteurs européens avec des niveaux de production égaux, **3 millions d'hl** et une part de la production européenne de **5 %**.

La part cumulée des 7 premiers producteurs est supérieure à 75 %.

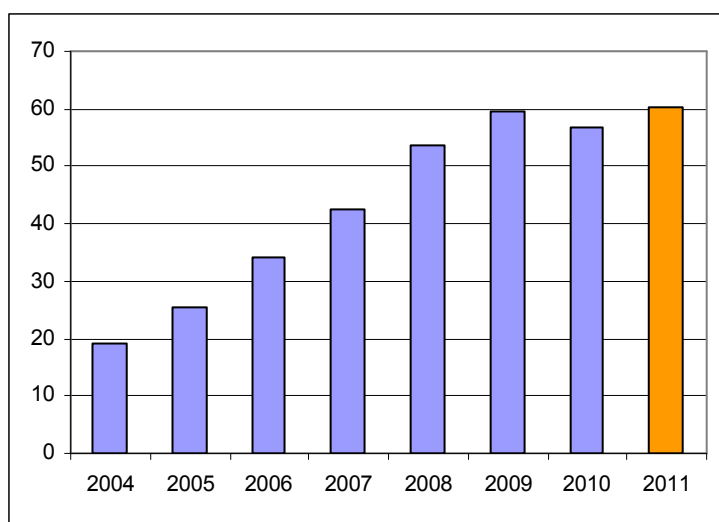
II - LES LIVRAISONS EN EUROPE

1 – UNE REPRISE DES LIVRAISONS EN 2011

Après avoir crû à un rythme soutenu de 2004 à 2009, au taux moyen annuel de 26 %, soit un taux supérieur à celui de la production, le volume total des livraisons avait diminué pour la première fois en 2010, de 4,5 %. Les livraisons totales d'éthanol en Europe étaient ainsi passées de 19 millions d'hl d'alcool pur en 2004 à près de 60 millions d'hl en 2009, puis en 2010 à 57 millions d'hl.

Elles repartent à la hausse en 2011 avec une croissance de plus de 6 % et atteignent **60,4 millions d'hl**.

Graphique II - 1 : Evolution des livraisons euro-



Source : Commission européenne, FranceAgriMer

Cette reprise se vérifie pour l'ensemble des utilisations à l'exception de celles destinées à l'alimentation (et boissons).

Les **livraisons alimentaires d'éthanol** (alcool) poursuivent donc leur recul entamé en 2009. Elles sont ainsi passées de 10,8 millions d'hl en 2009 à 8,9 millions d'hl en 2010, soit une baisse de 17 %, et à **8,2 Millions d'hl en 2010**, soit une nouvelle baisse de près de 8 %. Il peut-être néanmoins intéressant de constater qu'en réalité, le recul de ces livraisons correspond à un retour au niveau de celui de 2007, soit 8,4 millions d'hl. Toutes les autres utilisations d'éthanol se maintiennent ou augmentent.

Les **utilisations industrielles** (autres que la carburant) augmentent de 1,3 %, à **7,5 millions d'hl**.

Les utilisations dédiées à la carburant, qui avaient connu un coup d'arrêt en terme de croissance en 2010 (en recul de 1,3 %) après une hausse de 35 % en 2009, repartent en hausse en 2011. La croissance est de **9,2 %**, pour un total de **42 millions d'hl**. Elles dépassent ce faisant leur niveau record de 2009. Elles restent,

évidemment, le premier poste d'utilisation de l'éthanol en Europe, représentant 70 % du total des utilisations.

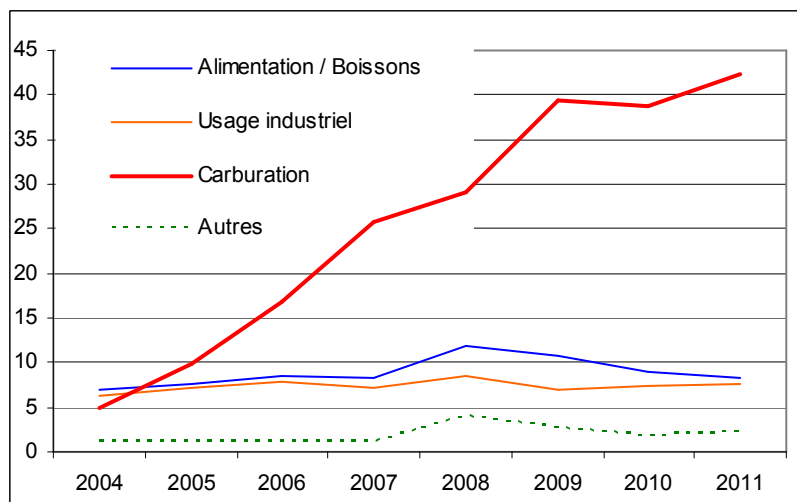
La plus forte hausse s'enregistre pour toutes les autres utilisations (autres que l'alimentation, la carburant ou les usages industriels), dont le total passe, d'après les données de la Commission, de 1,7 millions d'hl à **2,2 millions d'hl**. Cette statistique doit être cependant prise avec prudence. Il n'est en effet pas exclu qu'un grand part des utilisations relevant de cette catégorie, soit au final livrées pour des utilisations alimentaires, un usage industriel, ou plus certainement encore pour le carburant. Cette classification peut s'expliquer le fait que compte tenu des différents codes douaniers et étapes de transformation, la traçabilité n'est pas toujours aisée, notamment s'agissant des importations. La destination finale de l'éthanol peut ainsi être difficile à déterminer.

Ainsi, en tendance, retenons nous que les livraisons globales d'éthanol repartent à la hausse en 2011. Cette hausse est principalement due à la carburant, alors que les usages alimentaires reculent et que les usages industriels se maintiennent.

La situation entre chaque Etat membre est extrêmement variable. Les livraisons d'éthanol sont stables (hausse ou recul de moins de 5 %) pour la France, la république Tchèque, l'Autriche, la Slovaquie et Chypre. Elles reculent fortement (de plus de 10 %) en Suède, en Pologne, aux Pays-Bas, en Finlande (où le recul atteint 53 %), au Portugal et en Roumanie. Elles sont également en baisse, plus modeste (de 9 %), en Belgique.

Graphique II - 2 : Evolution des livraisons européenne totales d'éthanol de 2004 à 2011

En millions d'hl d'alcool pur



Source : Commission européenne, FranceAgriMer

Tableau II -1 : Livraisons d'éthanol par Etat membre et par type d'utilisation en 2011

En hl d'alcool pur

	Alimentation et boisson	Industriel	Carburant	Autres	Total	Part total UE	2011/2010
Allemagne	398 034	2 927 764	15 820 655	433 710	19 580 163	32,44%	16,8%
France	865 082	989 003	8 384 711	314 386	10 553 182	17,48%	5,3%
Suède	649 085	628 198	3 662 419	113	4 939 815	8,18%	-13,6%
Espagne	980 007	652 025	2 718 023	89 284	4 439 339	7,35%	15,7%
Royaume Uni	700 000	0	2 920 000		3 620 000	6,00%	20,7%
Pologne	1 284 870	608 371	1 496 382	79 903	3 469 526	5,75%	-18,5%
Italie	605 880	552 706	1 025 653	634 951	2 819 190	4,67%	138,3%
Rép.Tchèque	308 171	397 917	1 059 778	2 198	1 768 064	2,93%	2,3%
Autriche	139 332	219 845	1 036 653	6 148	1 401 978	2,32%	6,2%
Hongrie	114 598	268 022	659 154	172 384	1 214 158	2,01%	63,7%
Pays Bas	417 972	24 939	591 745	97 840	1 132 496	1,88%	-14,7%
Belgique	60 000		968 071		1 028 071	1,70%	-9,2%
Irlande	430 310	54 787	200 000	200 175	885 272	1,47%	84,3%
Slovaquie	162 777	66 418	556 572		785 767	1,30%	5,5%
Finlande	223 573	65 403	403 869		692 845	1,15%	-53,3%
Danemark	126 660	0	400 000	34 827	561 487	0,93%	408,2%
Bulgarie	411 561	8 219	786	22 873	443 439	0,73%	18,0%
Portugal	0	0	275 000		275 000	0,46%	-15,4%
Lituanie	4 600	1 166	181 465	64 852	252 083	0,42%	40,0%
Lettonie	155 845	1 448	0	2 811	160 104	0,27%	54,5%
Roumanie	38 470	21 730	57 500	12 376	130 076	0,22%	-16,7%
Slovénie	100 299	6 315	0	11 461	118 075	0,20%	36,7%
Grèce	42 793	18 237	0	13 504	74 534	0,12%	-14,7%
Estonie	10 840	531	0	497	11 868	0,02%	25,0%
Chypre	5 454	144	0		5 598	0,01%	-2,8%
Luxembourg et Malte	0	0	0		0	0,00%	-
Total	8 236 213	7 513 188	42 418 436	2 194 293	60 362 130	100,0%	6,3 %
Part total UE	13,64%	12,45%	70,27%	3,64%	100,00%		

Source : Commission européenne, FranceAgriMer

Les autres Etats membres enregistrent des hausses importantes, voire très importantes : c'est le cas de la Grande Bretagne (+ 21 %), de l'Espagne (+16 %), de la Bulgarie (+ 18 %), pour les pays baltes (de 25 à 55 %), et de la Slovénie (+37 %). Enfin, le Danemark connaît, selon les données communiquées par la Commission une hausse des ses utilisations de plus de 400 % !

sations européennes sont comprises entre 5 et 8,2 %.

La part cumulée de ces 7 premiers utilisateurs reste supérieure à 75 % de l'ensemble des utilisations.

Tous les autres Etats membres, en dehors de l'Italie qui à une part de 4,7%, ont des parts inférieures à 3 % de l'ensemble des utilisations européennes.

2 – LIVRAISONS D'ETHANOL PAR ETAT MEMBRE

L'Allemagne reste de loin le premier utilisateur d'éthanol en Europe avec plus du **quart** de l'ensemble des livraisons. **La France** est le second utilisateur avec une part de près de **17,5 %** des livraisons.

France et Allemagne représentent à eux deux près de 50 % de l'ensemble des utilisations européennes d'éthanol, dont l'essentiel est consacrée à la carburation. Cette part cumulée étant à comparer à celle des deux pays en matière de production (42 %).

Cependant, la France est excédentaire alors que l'Allemagne reste déficitaire.

Ces deux premiers Etats membres sont ensuite suivis par la Suède, l'Espagne, le Royaume-Uni et la Pologne dont les parts dans l'ensemble des utili-

III - LES ECHANGES AVEC LES PAYS TIERS

1 – EVOLUTION DES ECHANGES DE 2008 A 2010

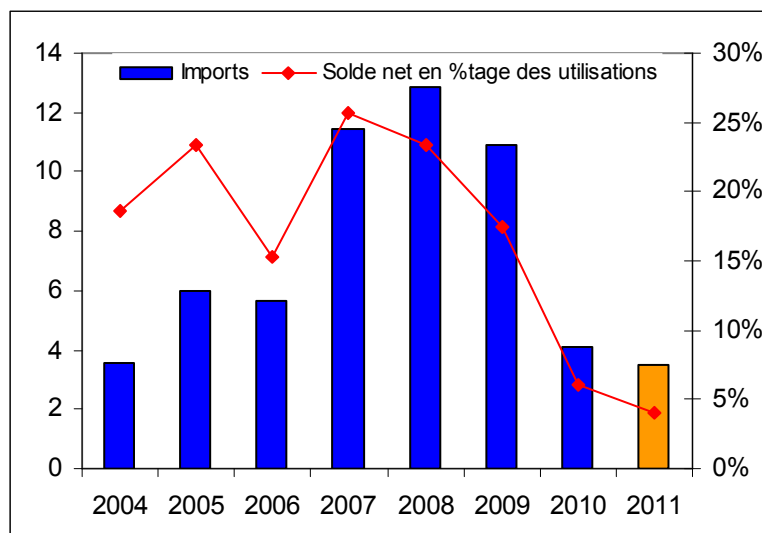
Sur la base des échanges enregistrés sous la codification douanière NC 2207 (alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % ou plus et eaux-de-vie dénaturées de tous titres) qui font l'objet d'un suivi par la réglementation, l'Europe reste **importateur net**.

Les exportations étaient depuis 2004 comprises entre 400 000 et 700 000 hl d'alcool. Cependant alors que les exportations déclinaient de 470 000 hl en 2006 à 350 000 hl en 2008, elles repartent à la hausse en 2009 à 457 000 hl, à 659 000 hl et à **955 757 hl en 2011**.

On constate une évolution inverse pour ce qui concerne les importations. Elles n'ont cessé de croître de **3,5 Mhl** d'alcool pur en 2004 à **12,9 Mhl** en 2008, soit une croissance annuelle moyenne de **38 %**. Depuis 2008, elles diminuent fortement : 10,9 Mhl en 2009, 4 Mhl en 2010, et **3,5 M hl en 2011**, soit un recul de plus de 70 % en trois ans. Ceci dit, la traçabilité des échanges d'éthanol reste délicate : ils peuvent prendre plusieurs formes et être enregistrés sous des codes douaniers différents (ETBE en NC 2909, méthanol en code NC 2905, produits contenant de l'alcool en NC 3824...), les droits de douane variant largement en fonction du code douanier. De fait, il est fréquent de constater des écarts importants entre les quantités déclarées importées par l'UE, en général plus faibles, et celles déclarées exportées par des pays comme le Brésil et plus récemment les Etats-Unis.

Le solde net des échanges en éthanol (code 2207) de l'UE, largement négatif, après avoir atteint - 12,5 M hl en 2008 continue de se réduire fortement. Il n'est plus que de - **2,6 M hl** en 2011. Les importations nettes (après déduction des ex-

Graphique III -1 : Evolution des importations européennes d'éthanol et solde (imports - exports) des échanges en part des utilisations de 2004 à 2011
en millions d' hl d'alcool pur et en part des utilisations



Source : Commission européenne, FranceAgriMer

portations) de l'Europe représentaient 25 % de la consommation totale d'éthanol en 2007 et 2008. Elles ne représentent plus que 4 % de ses besoins en 2011.

2 – LES PRINCIPAUX EXPORTATEURS

L'Amérique du Sud reste le premier fournisseur d'éthanol pour l'Europe avec **1,3 M hl** en 2011, malgré un recul de près de 40 % par rapport à 2010. La part de cette origine dans l'ensemble des importations n'est plus que **37 %** en 2011 contre 50 % en 2010 (cette part était supérieure de 65 % en 2008). Cette évolution résulte principale-

Tableau III-1 : Importations européennes d'éthanol par région d'origine en 2010 et 2011

en hl d'alcool pur

	2010	2011	Part 2011	2010/2009
Amérique du sud	2 070 858	1 286 690	36,55%	-37,87%
Amérique centrale / Caraïbes	415 227	487 590	13,85%	17,43%
Amérique du nord	142 196	118 311	3,36%	-16,80%
Asie du Sud est	192	333	0,01%	73,44%
Peninsule indienne	40 537	275 391	7,82%	579,36%
Proche Orient	74 323	7 393	0,21%	-90,05%
Europe hors UE	461 119	505 762	14,37%	9,68%
Afrique	809 416	802 508	22,80%	-0,85%
Origines non précisées	78 371	36 427		
TOTAL	4 092 240	3 520 405	100,00%	-13,97%

Source : Commission européenne, FranceAgriMer

ment de la forte baisse des importations en provenance du Brésil, de 1,2 M hl en 2010 à 0,8 M hl en 2011.

L'Afrique est le second fournisseur de l'Europe, avec un total de **800 000 hl**. Elle voit sa part progresser de 20 à **23 %** de l'éthanol importé en Europe.

L'Amérique centrale et les Caraïbes (zone CBI), progresse de 17 %, et à **487 590 hl** voit sa part augmenter de 10 à **14 %**.

L'Europe (hors UE) est la 4ème région d'origine pour l'UE, avec une part également en hausse de **10 % à 14 %**, pour un total de 0,5 M hl.

Enfin, l'éthanol importé à partir de la **péninsule indienne** connaît en 2011 une croissance importante, de 40 537 hl à **275 391 hl** (en particulier en provenance du Pakistan). Cette région détenant une part de près de **8 %** des importations européennes.

Tableau III-2 : Les principaux exportateurs d'éthanol en Europe de 2008 à 2011 (code NC 2207)

en hl d'alcool pur

	2008	2009	2010	2011	Part 2011	Evolution 2011/2010
Brésil	9 828 778	5 197 514	1 227 281	784 628	22,3%	-36,1%
Egypte	470 333	456 557	495 144	514 492	14,6%	3,9%
Pérou	393 379	292 011	373 077	365 804	10,4%	-1,9%
Guatemala	367 352	1 032 377	324 790	280 263	8,0%	-13,7%
Pakistan	1 027 494	712 791	40 537	275 391	7,8%	579,4%
Russie	34 835	48 180	62 921	191 861	5,4%	204,9%
Turquie	50 555	51 153	155 532	147 812	4,2%	-5,0%
République d'Afrique du Sud	55 547	13 709	67 005	135 847	3,9%	102,7%
Soudan	-	-	203 423	121 500	3,5%	-40,3%
USA	1 738	122 780	142 196	118 311	3,4%	-16,8%
Bolivie	485 269	490 611	420 985	112 499	3,2%	-73,3%
Norvège	133 205	159 529	113 186	107 113	3,0%	-5,4%
Costa Rica	333 220	470 689	40 359	102 089	2,9%	153,0%
Jamaïque	-	195 725	45 227	77 977	2,2%	72,4%
Croatie	48 473	35 398	67 669	33 239	0,9%	-50,9%
Barbades	-	7 715	4 851	27 261	0,8%	462,0%
Argentine	118 268	104 176	49 515	23 759	0,7%	-52,0%
Swaziland	193 166	143 768	28 016	18 450	0,5%	-34,1%
Serbie	16 190	14 215	30 353	17 305	0,5%	-43,0%
Zimbabwe	74 361	97 581	14 691	10 165	0,3%	-30,8%
Ukraine	107 089	65 070	31 458	8 432	0,2%	-73,2%
Kazakhstan	12 962	85 089	74 323	7 393	0,2%	-90,1%
Ile Maurice	43 766	26 507	1 137	2 054	0,1%	80,7%
Chine	8 552	23	192	333	0,0%	73,4%
Total principales origines :	13 804 533	9 823 169	4 013 869	3 483 978	99,0%	-13,2%
Autres origines ou non précisées :	538 924	1 065 896	78 371	36 427	1,0%	-53,5%
TOTAL	14 343 457	10 889 065	4 092 240	3 520 405	100,0%	-14,0%

Source : Commission européenne, FranceAgriMer

Le premier exportateur d'éthanol en Europe est, sans surprise, le **Brésil** avec un total de **0,8 M hl**, soit 22 % des importations européennes. Ses exportations continuent cependant de décliner d'année en année. De 2008 à 2011, elles ont été divisées par plus de 10. En 2009, les importations en provenance du Brésil représentaient encore 45 % du total importé et plus de 55 % en 2008.

L'Egypte avec une part de 15 % reste le second fournisseur d'éthanol de l'UE. Ce pays doit plus ce rang au maintien de ses exportations qu'à leur croissance.

Le Guatemala et le Pérou, respectivement 3^{ème} et 4^{ème} fournisseur de l'UE continuent de voir leurs exportations décliner. Le Guatemala était encore en 2008 et en 2009 le second fournisseur d'éthanol pour l'UE.

Le Pakistan dont les exportations représentaient également une part importante, 8 %, de l'éthanol importé en UE en 2008, et après la très forte baisse rencontrée en 2010, voit ces exportations vers l'UE repartir à la hausse. Le pays retrouve, en 2011, la part qui était la sienne en 2008, avec, il est vrai, une quantité exportée 4 fois moindre.

Enfin, à l'exception de la Russie dont les exportations progressent de façon continue depuis 2009 - qui fait que le pays est aujourd'hui le 6ème fournisseur de l'Europe, les autres origines comptent, dans leur ensemble, pour moins du tiers des quantités totales importées en Europe.

IV - BILANS ET STOCKS

Le bilan de l'UE proposé ici ressort des données fournies par les fabricants d'éthanol (code NC 2207) et de données douanières issues d'Eurostat et mises à disposition par la Commission européenne. Il ne tient pas compte des stocks disponibles auprès d'autres acteurs, ni des données relatives à des produits contenant de l'éthanol mais relevant d'autre code NC (par exemple l'ETBE *). Ce bilan fait donc ressortir la reprise du marché de l'éthanol en 2011, après le recul enregistré en

* ETBE : Ethyl Tertio Buty Ether, obtenu par réaction chimique entre l'éthanol et l'isobutylène (composé issu du raffinage du pétrole), l'ETBE est un excellent composant des essences. Il est composé à 47 % d'éthanol et à 53 % d'isobutylène.

2010. Le total des ressources connaît donc une hausse importante de 9 %, grâce à l'augmentation de la production et malgré une baisse des importations. La hausse du total des utilisations est également de 7 %.

Malgré une progression des exportations de 45 %, le bilan 2011 se traduit par une hausse des stocks de 10,5 M hl à 12,9 M hl.

De fait, le ratio stocks/utilisation (livraisons) en début d'année augmente sensiblement, de 18 % en 2010 à 21 % en 2011.

Tableau IV-1 : Bilans de l'UE 27 de 2008 à 2010

en hl d'alcool pur

	2009 - UE 27 (1)	2010 - UE 27	2010- UE 27 (1)
I - RESSOURCES			
1 - Stocks au 1 ^{er} janvier (1)	10 162 727	9 831 725	10 546 083
2 - Production	48 858 446	54 077 879	60 128 422
3 - Importations	10 889 065	4 092 240	3 520 406
- Droits nuls	3 325 520	1 970 823	1 683 207
- Droits pleins	7 563 544	2 121 417	1 837 198
TOTAL DES RESSOURCES	69 910 238	68 001 844	74 194 911
II - UTILISATIONS			
1 - Livraisons sur le marché intérieur	59 621 238	56 796 717	60 362 130
- Alimentation	10 757 338	8 635 257	8 236 213
- Utilisation industrielle	6 941 702	7 559 142	7 513 188
- Carburant	39 320 785	38 863 606	42 118 436
- Autre	2 601 413	1 738 712	2 494 293
2 - Exportations	457 275	659 044	955 757
TOTAL DES UTILISATIONS	60 078 513	57 455 761	61 317 887
TOTAL STOCKS AU 31/12	9 831 725	10 546 083	12 877 024

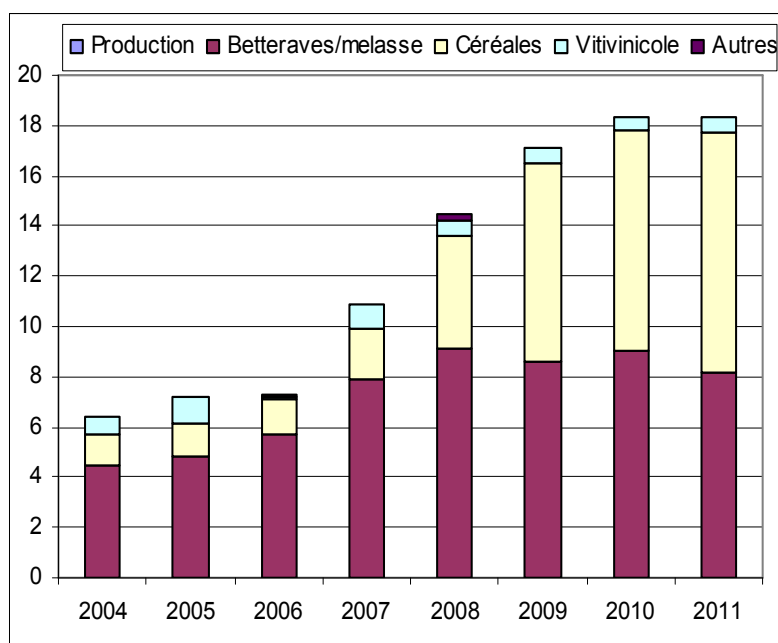
Source : Commission européenne, FranceAgriMer

(1) Bilan provisoire

1. LE MARCHÉ FRANCAIS DE L'ETHANOL

I - LA PRODUCTION FRANÇAISE

Graphique I-1 : Evolution de la production française d'éthanol, par origine, de 2004 à 2010
en millions d' hl d'alcool pur



Source : FranceAgriMer

La production française d'éthanol d'origine agricole a cru de façon quasi continue de 2004 à 2010. Elle est ainsi passée de 6,4 millions d'hl d'alcool pur en 2004 à 18,4 millions hl en 2010, soit un taux de croissance annuel moyen de 19%. Pour la première fois, la production ne progresse plus en 2011. Elle régresse même très sensiblement de 0,2 %, à **18,3 millions d'hl**.

Ceci résulte uniquement de l'évolution de la production d'éthanol à partir de la filière betteravière. Celle-ci était la matière première principale d'origine de l'éthanol produit en France de 2004 à 2008 et connaissait une croissance continue. Depuis lors, les quantités ainsi produites se stabilisent voire reculent (en 2009). En 2011, les quantités d'éthanol produites à partir de la betterave reculent de près de 1 M hl, **de 9 M hl à 8,1 M hl**, soit de plus de 10 %. De fait, en 2011, pour la première fois, la filière betteravière n'est plus la première source de production d'éthanol en France. Sa part de la production totale n'est plus que de **44 %** (contre encore 69 % en 2007 et 49 % en 2010).

En revanche, les quantités d'éthanol produites à partir de céréales continuent d'augmenter. La croissance est de 9 % en 2010. Elles atteignent **9,6 M hl en 2011**, soit **52 %** des quantités totales produites, et deviennent la matière première principale de production d'éthanol. La part des céréales dans la production d'éthanol a donc cru très rapidement de 17,8 % en 2007 à 31,1 % en 2008, 46 % en 2009, 48 % en 2010 et donc 52 % en 2011.

La production d'éthanol à partir de l'origine viti-vinicole est pour sa part toujours stable depuis 2008, de 580 000 hl à 557 000 hl en 2009, 542 000 hl en 2010 et **566 000 hl en 2011**. Sa part de la production totale, compte tenu d'un tassement global de la production, se maintient donc à un peu plus de **3 % en 2011**.

Les quantités d'éthanol produites à partir d'autres origines (pommes de terre, bois...) restent faibles et présentent peu dans le total de la production (part inférieure à 1 %). Elles s'élèvent à **34 000 hl en 2011** (contre 31 500 hl en 2010).

Malgré cette tendance, la France demeure le premier producteur européen d'éthanol, mais sa part de la production européenne totale recule de 34 % en 2010 à **29 % en 2011**.

Hors UE, elle est également le 6^{ème} producteur mondial, après le Canada, avec **1,8 %** de la production mondiale.

Tableau I-1 : Répartition de la production française d'éthanol par origines en 2010 et 2011

en hl d'alcool pur
Source : FranceAgriMer

En hl	2010	Part de la prod.	2011	Part de la prod.
Betteraves/melasse	9 045 680	49,2%	8 119 214	44,3%
Céréales	8 753 060	47,6%	9 613 414	52,4%
Vitivinicole	542 497	3,0%	566 725	3,1%
Autres	31 590	0,2%	34 098	0,2%
Total	18 372 827	100,0%	18 333 451	100,0%

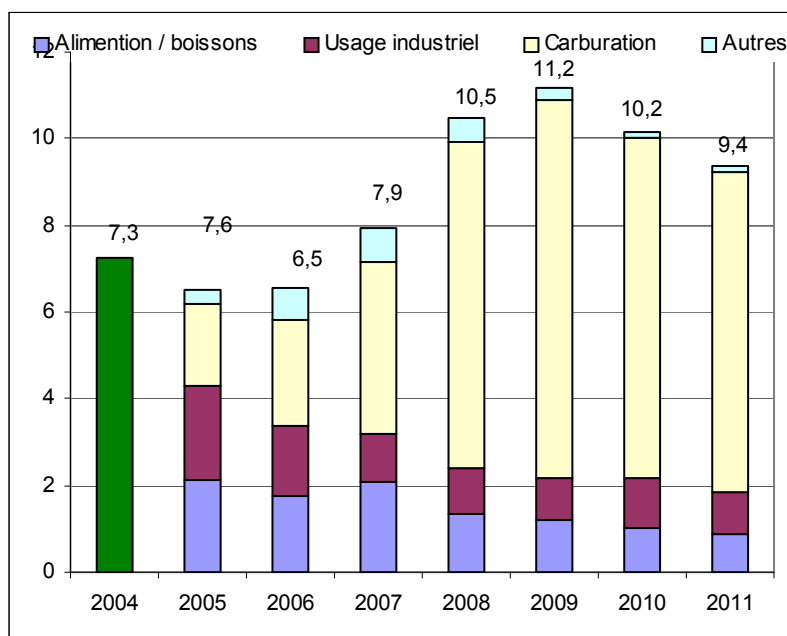
II - LES LIVRAISONS D'ETHANOL EN FRANCE

Les livraisons d'éthanol reculent à nouveau en 2011.

Après une croissance continue de 2006 à 2009, de 6,5 millions d'hl à 11,2 millions d'hl, les livraisons reculent donc en 2010 et en 2011.

La baisse avait été de 9 % en 2010, elle est comparable en 2011 à 8 %. Celle-ci est d'ailleurs largement supérieure à celle de la production (0,2 %). Les livraisons atteignent **9,4 millions d'hl**, soit leur niveau le plus faible depuis 4 ans. Autre élément marquant, ce recul s'inscrit dans un contexte général de hausse à l'échelle de l'UE (alors qu'en 2010, la tendance était la même en France et en Europe).

Graphique II-1 : Evolution des livraisons françaises d'éthanol, par destinations, de 2004 à 2011
en millions d' hl d'alcool pur



Source : FranceAgriMer

Cette évolution ne signifie pas, ainsi que nous le signalions déjà pour 2010, qu'il y a une baisse de la consommation, mais bien uniquement des livraisons. Si ce recul des livraisons se vérifie pour l'ensemble des utilisations (alors qu'en 2010, les livraisons pour des usages industriels avaient augmentées), il ne se répercute pas de la même

façon suivant la nature des utilisations.

Le recul est de 6 % pour la carburations, de 13 % pour l'alimentation (et les boissons), de 17 % pour les usages industriels et 14 % pour les autres utilisations.

S'agissant des utilisations alimentaires, la baisse des livraisons est une tendance qui s'inscrit sur plusieurs années. Elles sont en effet passées de 2,1 millions d'hl en 2007, à 1,3 million d'hl en 2008, 1,2 million d'hl en 2009, 1 M hl en 2010 et donc **0,87 millions d'hl en 2011**, soit une baisse de plus de la moitié en 5 ans.

Pour les livraisons pour d'autres usages, on constate également une tendance à la baisse sur quelques années. Depuis 2007, le recul est continu de 777 000 hl à 573 000 hl en 2008, 313 000 hl en 2009, 133 000 en 2010 et **114 000 hl en 2011**.

Les livraisons destinées à un usage industriel sont celles qui connaissent la plus forte baisse en 2011, - 17 %. Elles avaient été néanmoins les seules à augmenter en 2010 (de plus de 20 %). Au final, elles retrouvent, à **989 000 hl en 2011**, leur niveau de 2009. Sur plusieurs années, la tendance était plutôt à la baisse, et en 6 ans, de 2005 à 2010, 2010 avait la seule année de hausse. Le recul de 2011 s'inscrit donc plutôt dans la poursuite de cette tendance de long terme.

Enfin, pour la deuxième année consécutive, les livraisons à des fins de carburations reculent à nouveau. Elles passent de 7,8 millions d'hl en 2010 à **7,4 millions d'hl en 2011**, soit une baisse de près de 6 %. Ce recul s'explique, comme en 2010, par la baisse globale de la consommation d'essence, et donc des volumes d'éthanol incorporé. Il est néanmoins plus modéré qu'en 2010 et reste le poste qui diminue le moins en 2011 relativement aux autres utilisations.

C'est d'ailleurs pour cette raison que la part de la carburations dans l'ensemble des livraisons continue de croître : elle est quasiment de **80 %** en 2011 contre 77 % en 2010 et 2009 et moins de 50 % les années précédentes.

Tableau II-1 : Evolution de la répartition des utilisations françaises d'éthanol en 2010 et 2011

En hl d'alcool pur

	2010	Part du total	2011	Part du total	2011/2010
Alimentations / boissons	997 372	9,8%	865 082	9,2%	-13,3%
Usage industriel	1 191 453	11,7%	989 003	10,6%	-17,0%
Carburations	7 837 892	77,1%	7 384 711	79,0%	-5,8%
Autres	133 360	1,3%	114 386	1,2%	-14,2%
Total	10 160 077	100,0%	9 353 182	100,0%	-7,9%

Source : FranceAgriMer

III - LES ECHANGES AVEC LES PAYS TIERS

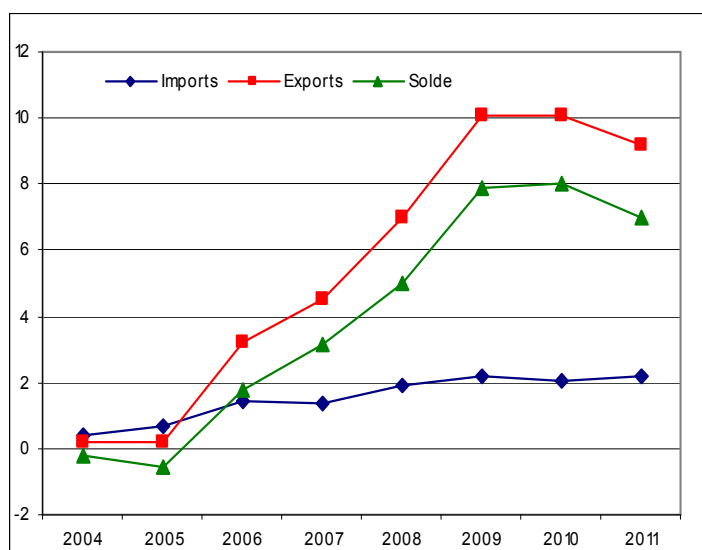
Depuis 2006, la France reste exportatrice nette d'éthanol. Après avoir connu une période de croissance de 3,2 millions d'hl tel quel ⁽¹⁾ en 2006, à 4,5 millions d'hl en 2007, 6,9 millions d'hl en 2008, et 10 millions d'hl en 2009, elles se sont stabilisées à 10 millions d'hl en 2010. Elles reculent pour la première fois en 2011 de 10 millions d'hl à **9,2 millions d'hl, soit - 9 %**. Ce recul s'inscrit bien évidemment dans le tassement global du marché français de l'éthanol (stabilisation de la production et recul des livraisons).

Les exportations restent quasi exclusivement réalisées vers de l'Union européenne : les livraisons en Europe représentent toujours plus de **96 % des exportations** françaises d'éthanol.

Dans le même temps, les importations progressent sensiblement de **5,5 %** de 2,1 millions d'hl tel quel en 2010 à **2,2 millions d'hl**. Elles restent cependant relativement stables depuis 2008, autour de 2 millions d'hl (à 10 % près). A l'exception de l'année 2010 où 71 % des importations d'éthanol provenaient de l'Union européenne celles-ci se répartissent plus équitablement entre l'UE et les pays tiers, la part de l'UE est en général légèrement supérieure à 50 % (50 % en 2008, 53 % en 2009 et 56 % en 2011) et celle des pays tiers entre 40 et 50 %. L'évolution mesurée en 2010 pourrait d'ailleurs s'expliquer par des importations en provenance de pays tiers mais transitant par un Etat membre de l'UE, en particulier les Pays-Bas ou la Belgique.

Graphique III-1 : Evolution échanges français d'éthanol et solde des échanges de 2004 à 2011

en millions d' hl tel quel



Source : FranceAgriMer

(1) Les quantités sont en hectolitres, tel quel, c'est-à-dire qu'elles ne représentent pas des quantités d'alcool pur mais qu'elles contiennent suivant les produits échangés, et donc les codes douaniers concernés, de 80 % à 99 % d'alcool pur.

Le solde des échanges extérieurs d'éthanol évolue donc au rythme des exportations, d'un déficit d'1/2 million d'hl en 2005, il devient excédentaire en 2006 (1,76 million d'hl) et n' a cessé de croître depuis jusqu'à 8 millions d'hl en 2010.

Le recul des exportations et la hausse sensible des importations se traduisent donc mécaniquement par une baisse du solde en 2011. Il passe à **7 millions d'hl tel quel, soit - 13 %**.

A l'instar des années précédentes, une partie de l'éthanol livré vers l'UE (en particulier vers les Pays-Bas), est ensuite réimporté, après transformation, sous forme d'ETBE pour des quantités concernées relativement stables d'une année à l'autre (de l'ordre de 2 millions d'hl). En d'autres termes, environ 2 millions d'hl d'alcool pur livré vers l'UE, est en réalité consommé en France, après transformation sous forme d'ETBE

Tableau III-1 : Les exportations françaises d'éthanol

	UE		PT		Total
	Quantité	Part	Quantité	Part	
2010	9 751 915	96,6%	338 588	3,4%	10 090 503
2011	8 807 643	96,1%	355 072	3,9%	9 162 715

en 2010 et 2011

en millions d' hl tel quel

	UE		PT		Total
	Quantité	Part	Quantité	Part	
2010	1 460 805	71 %	607 237	29 %	2 082 667
2011	1 216 112	56 %	966 392	44%	2 182 504

Source : FranceAgriMer

IV - BILANS ET STOCKS

Ces bilans sont obtenus à partir des déclarations d'écoulements par les fabricants, y compris pour les exportations. Ils ne tiennent pas compte des quantités stockées, voire exportées, par d'autres acteurs du marché. Elles ont été reprises telles quelles dans ces bilans. L'écart avec les quantités déclarées aux douanes s'explique également par le fait que les quantités portées ici sont en hl d'alcool pur et non tel quel. L'équilibre de ces bilans est ensuite obtenu en ajustant le niveau des importations afin de tenir compte des stocks déclarés détenus par les fabricants.

Par ailleurs, ces bilans ne tiennent pas compte des flux d'ETBE entre la France et l'UE. Ainsi qu'il est indiqué dans la partie précédente, il conviendrait de réduire les livraisons vers l'UE de 2 Millions d'hl

chaque année depuis 2009 et d'augmenter les livraisons à des fins de carburation des mêmes quantités pour disposer d'une situation plus fidèle à la réalité du marché de l'éthanol en France.

Compte tenu de ses précisions méthodologiques, ces bilans font donc ressortir un recul des ressources et des utilisations en 2011 par rapport à 2010. Malgré ce recul, la variation des stocks est finalement limitée depuis la fin de l'année 2009. Même si la hausse des stocks est de 330 000 hl en 2011, ceux restent en effet compris entre 1,2 et 1,5 millions d'hl depuis la fin 2009.

Tableau IV-1 : Bilans français de 2009 à 2011

en hl d'alcool pur

	2009	2010	2011
I - RESSOURCES			
1 - Stocks au 1 ^{er} janvier	1 784 730	1 330 610	1 164 452
2 - Production	17 102 509	18 372 827	18 333 451
- Céréales	7 891 843	8 753 060	9 613 414
- Betteraves - Mélasse	8 624 968	9 045 680	8 119 214
- Viti-vinicole	557 473	542 497	566 725
- Autre	28 225	31 590	34 098
3 - Importations	963 922	1 811 065	688 209
TOTAL DES RESSOURCES	19 851 161	21 514 502	20 186 112
II - UTILISATIONS			
1 - Livraisons intérieures	11 189 938	10 160 077	9 353 182
- Alimentation et boissons	1 201 775	997 372	865 082
- Utilisation industrielle	978 265	1 216 070	989 003
- Carburant	8 695 972	7 813 275	7 384 711
- Autre	313 926	133 360	114 386
2 - Exportations	7 330 613	10 189 973	9 342 515
- dont éthanol carburant	4 136 910	5 273 706	5 253 990
TOTAL DES UTILISATIONS	18 520 551	20 350 050	18 695 697
TOTAL STOCKS AU 31/12	1 330 610	1 164 452	1 490 415

Source : FranceAgriMer

Partie V

ANNEXES

Partie V

ANNEXES

Sommaire

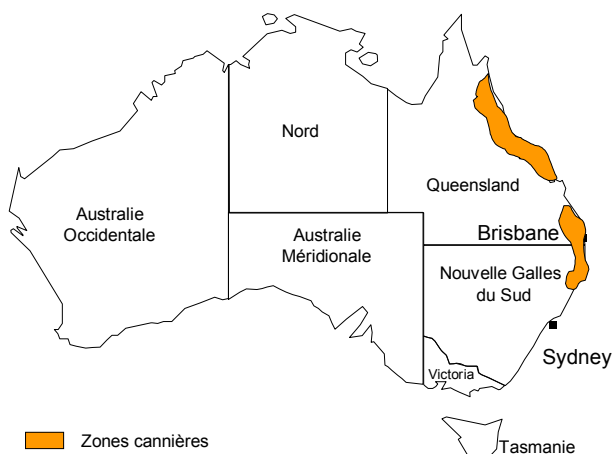
	Page
1. La situation mondiale	
I – Annexes thématiques	97
II – Annexes statistiques.....	115
2. La situation dans l'Union Européenne	
I – Annexes statistiques.....	131
3. La situation française	
I – Annexes thématiques	157
II – Annexes statistiques.....	169

LA SITUATION MONDIALE

Annexes thématiques

	Page
1. Fiches descriptives des principaux pays sucriers	
Australie	98
Brésil	100
Chine	102
Cuba	104
Etats-Unis	106
Inde	108
Russie	110
Thaïlande	112
2. Calendrier des récoltes cannières et betteravières des principaux pays producteurs	114

L'AUSTRALIE



données générales en 2011

Superficie (1 000 km ²)	7 741
Population (millions d'habitants)	22,8
Croissance démographique annuelle	+ 1,7 %
PIB par habitant	33 436 \$US
Evolution annuelle du PIB	+ 3,25 %
Inflation annuelle	3,5 %
Part de l'agriculture dans le PIB	2,9%

données sucrières en 2010/11 (valeur brut)

Campagne nationale : juin - décembre

Production (Mt)	3,6
Exportations (Mt)	2,4
Part de la production de sucre exportée (en net)	66 %
Consommation (Mt)	1,3
Consommation par habitant (kg)	55

SITUATION SUCRIERE

• Histoire sucrière

Les Britanniques ont tenté de créer et développer un secteur sucrier dès le début du 19^e siècle en Australie. Il faut cependant attendre 1842 pour que soit créée la première raffinerie, construite à Sydney. Elle donne naissance, en 1855, à la *Colonial Sugar Refining Company*. Les premières plantations commerciales de canne à sucre apparaissent quant à elles à partir de 1863. À la fin du 19^e siècle, le Queensland et la Nouvelle Galles du Sud comptent 70 sucreries. La première machine à couper la canne est utilisée en 1890, en Australie. L'association australienne des planteurs de canne, *CaneGrowers*, créée en 1926, est l'une des toutes premières associations de planteurs au monde. Trois éléments sont alors déterminants dans l'expansion de l'industrie sucrière : la rationalisation de la production, l'effort en recherche et développement et la politique volontariste des pouvoirs publics. Cela se traduit, en 1924, par le premier excédent exportable (74 000 tonnes). En 1962, les exportations australiennes de sucre dépassent pour la première fois le million de tonnes. Elles atteignent 2 Mt en 1968.

• Géographie sucrière

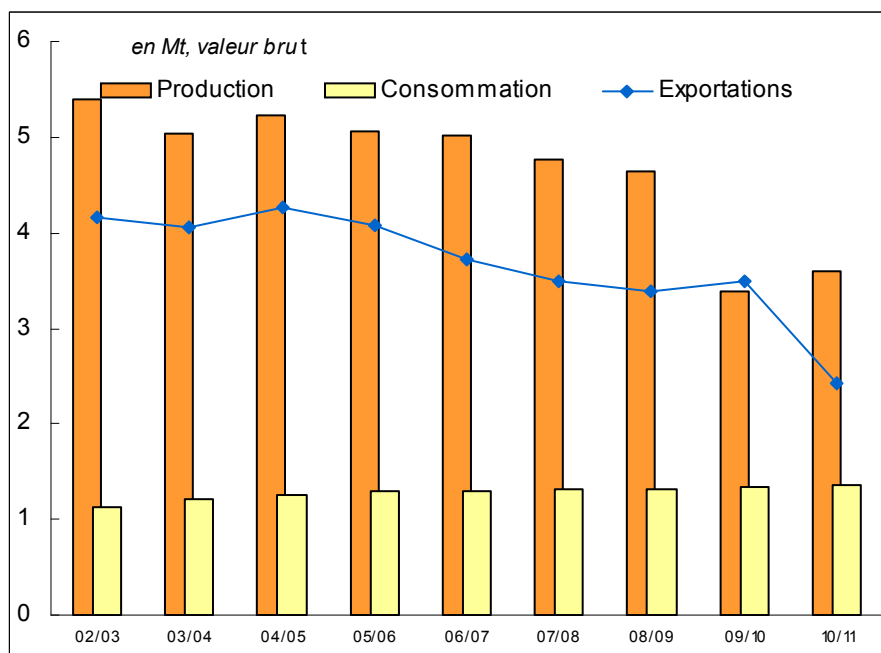
Les surfaces réservées à la canne à sucre sont étendues sur une bande côtière de 2 000 km à l'est du pays (entre Mossman, au nord du Queensland, et Grafton, en Nouvelle Galles du Sud). L'essentiel de la production est concentré dans l'État du Queensland : 94 % de la production de canne australienne. Le reste provenant de Nouvelle Galles du Sud (autour de 6 % dans le Comté de Northern Rivers). La concentration des zones de culture rend la production vulnérable aux variations climatiques

(inondations, cyclones ou fortes sécheresses), ainsi qu'aux maladies de la canne. L'industrie sucrière est concentrée pour faciliter le transport des cannes. Elle compte actuellement 22 usines dans le Queensland et 3 en Nouvelle Galles du Sud. Une usine doit fermer en février 2011.

• Économie sucrière

Filière canne

Il existe encore près de 4 000 exploitations de canne à sucre (contre 6 000 planteurs en 2000). Les surfaces irriguées représentent plus de 40 % des plantations. La surface moyenne plantée en canne par exploitation est d'environ une centaine d'ha. La récolte moyenne par exploitation est de 8 000 tonnes. La surface plantée en canne dans l'État du Queensland représente environ 10 % des surfaces cultivées (30 % pour le blé) et en Nouvelle Galles du Sud, moins de 0,2 % des surfaces cultivées (contre 40 % pour le blé). La récolte de canne est habituellement comprise entre 32 et 35 Mt, et peut, en cas de catastrophe climatique, être infé-



Sources : Bilan ISO, FranceAgriMer

rieure à 30 Mt. Ainsi, en 2009/10, malgré une hausse des surfaces, la récolte de canne a été inférieure à 29 Mt, à cause du phénomène climatique El Niño. Le rendement en canne est d'environ 80 t/ha. Le rendement en sucre est compris entre 11 et 13 t/ha (il était de 12,6 t/ha en 2008/09). En outre, du fait des conditions climatiques catastrophiques en 2009/10 et 2010/11, le rendement moyen en canne est passé sous les 80 t/ha et celui en sucre sous les 10 t/ha. La campagne 2011/12, avec des surfaces en hausse (estimation de 405 000 ha) et de meilleures conditions climatiques, devrait permettre de retrouver un niveau de récolte et de rendement proche de ceux de 2008/09.

La récolte démarre généralement à la fin mai dans le nord et s'achève en décembre dans le sud. L'intégralité de la culture de la canne est mécanisée, de la plantation à la récolte et les deux tiers de la canne récoltée sont encore verts. Le temps écoulé entre la coupe et l'écrasement de la canne est, en général, inférieur à 12 heures. Elle est transportée vers les usines par un important réseau ferroviaire (long de 4 190 km) appartenant aux sucreries.

L'industrie sucrière

Le secteur connaît depuis quelques années un mouvement de restructuration important. En 1980, on dénombrait 19 sociétés et 33 usines, il y a aujourd'hui 10 sociétés, 25 sucreries et 4 raffineries. Les sucreries disposent d'une capacité moyenne de 10 000 tonnes de canne par jour. La plus grande société sucrière, Sucrogen, réalise 45 % de la production du pays, 2 Mt produites dans 7 usines. Elle produit également 171 MW en cogénération et 60 Ml d'éthanol.

Le mouvement de restructuration de l'industrie sucrière australienne ne semble pas se ralentir avec de nombreux rapprochements et rachats de ces dernières années.

- **La production sucrière**

L'Australie est le 8^{ème} producteur mondial de sucre, avec une production moyenne de 4,1 Mt sur les campagnes 2008/09 à 2010/11.

Après une forte période de croissance dans les années 90, la production est globalement en déclin depuis plusieurs années. Ceci est dû aux nombreuses difficultés rencontrées par le secteur depuis 2004/05 : maladies, catastrophes climatiques, ainsi que régression des surfaces. La production australienne est donc marquée depuis 2003/04 par une forte irrégularité. Elle a dépassé 5 Mt en 2004/05, et en 2005/06, est repassée sous la barre des 4 Mt depuis 2009/10. De fait, la dernière campagne qui a connu une récolte de canne et une production de sucre globalement conformes aux capacités du pays a été 2008/09, alors même que celle-ci était parmi les moins productives depuis 2000. Les campagnes suivantes, 2009/10, 2010/11, n'ont pas permis de dépasser un niveau de production de 4 Mt et une récolte de 30 Mt.

- **Les utilisations du sucre australien**

Les exportations

Les exportations de sucre brut du pays représentent, suivant les campagnes, de 70 à plus de 90 % de sa production. L'Australie est, en moyenne sur les dernières campagnes, le troisième exportateur mondial de sucre. Avec une valeur moyenne sur les trois dernières campagnes de 3 Mt, elles représentent environ 5 % des exportations mondiales. Cette part a pu atteindre jusqu'à 8 % au début des années 2000. Le revenu dégagé par ces exportations s'élève de 1 à 1,6 milliard de dollars australiens soit 4 à 5 % en valeur de l'ensemble des exportations agricoles australiennes.

Les principaux destinataires se situent en Asie du Sud-Est. Le pays exporte également du sucre raffiné. Il dispose à cette fin de 7 terminaux sucriers situés dans les ports, pour une capacité de stockage de plus de 2 Mt de sucre en vrac.

L'essentiel des exportations (environ 90 %) reste assuré par la *Queensland Sugar Limited* (QSL), aujourd'hui société anonyme appartenant aux planteurs et aux fabricants. Compte tenu des difficultés rencontrées par le secteur, les exportations connaissent une forte baisse. En 2010/11, elles ont reculé de plus de 25 % par rapport à 2009/10 (3,5 Mt)

La consommation intérieure

La consommation domestique de sucre s'élève à 1,3 Mt en 2009/10. Elle est stable depuis quelques années et ne connaît qu'une croissance modeste, fortement ralentie depuis 2006/07, en moyenne de 1 %, sur les 5 dernières campagnes.

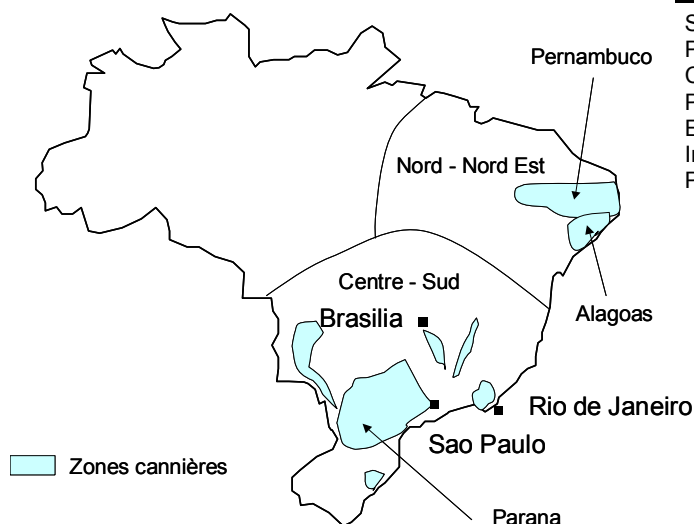
- **Le régime sucrier**

Le régime sucrier australien a été assoupli en 2005. La réglementation existante impose aujourd'hui un cadre de négociation entre planteurs et sucreries (contrats écrits signés par les planteurs individuels et les industriels). La *Queensland Sugar Limited* (QSL), transformée en 2006 en société anonyme, a conservé un monopole pour la commercialisation du sucre consommé en Australie et continue d'assurer de fait l'essentiel des exportations (environ 90 %). En contrepartie de cet assouplissement, le gouvernement fédéral s'engageait à accorder des aides à la filière sucre en cas de "catastrophes naturelles" et pour aider à la restructuration du secteur.

- **Ethanol**

La production australienne d'éthanol est encore modeste (de l'ordre de 300 millions de litres). Il existe actuellement deux distilleries à base de canne (mélasse). Une troisième distillerie produit du rhum. La législation fédérale quant à l'incorporation d'éthanol carburant est modeste, fixant un taux d'inclusion de 6 % à partir du 1er janvier 2011 n'est pas appliquée. Les États conservant une compétence en la matière.

LE BRÉSIL



données générales en 2011

Superficie (1 000 km ²)	8 511
Population (millions d'habitants)	192,4
Croissance démographique annuelle	1,33 % (2010)
PIB par habitant	11 249 \$US (2010)
Evolution annuelle du PNB	7,5 % (2010)
Inflation annuelle	5,6 %
Part de l'agriculture dans le PIB	6,7 %

Campagne nationale Région du Centre/Sud : mai - novembre
Nord/Nord-Est : septembre - avril

données sucrières en 2010/11 (valeur brut)

Surface cannière (Mha)	6,2
Production de canne à sucre (Mt)	640
Production de sucre (Mt)	38,1
Exportations (Mt)	27,1
Part de la production de sucre exportée (en net)	70,1 %
Consommation (Mt)	13,3
Consommation par habitant (kg)	65
Production d'éthanol (Mhl)	19,9

SITUATION SUCRIERE

• L'histoire du sucre au Brésil

La culture de la canne, introduite dans le Nord/Nord-Est du pays dès le 16^{ème} siècle, s'est appuyée sur l'esclavage jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle et s'est organisée autour de grands domaines, où les rapports sociaux, encore marqués par ce passé, restent souvent conflictuels. Ce sont ces grandes propriétés qui ont permis au Brésil d'être le plus grand producteur mondial de sucre pendant trois siècles.

Mais après l'indépendance acquise en 1822, la production, cantonnée dans le Nord / Nord-Est, fléchit. Ce n'est que depuis l'intensification du plan alcool, au début des années 1980, que le Centre et le Sud Est ont développé la culture de la canne à grande échelle, pour devenir les premières régions de production du pays.

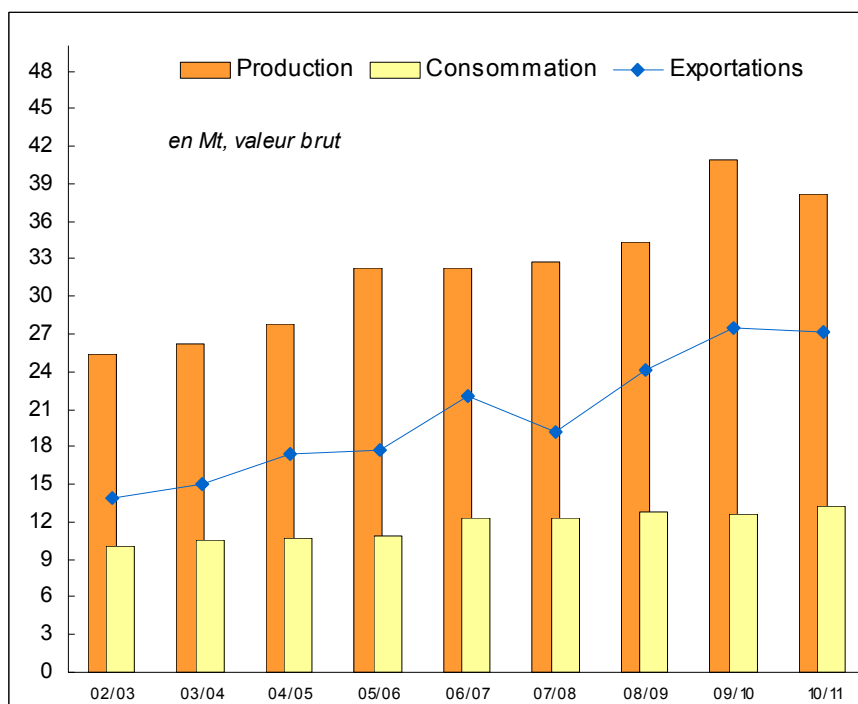
Aujourd'hui, le développement de la canne à sucre se poursuit dans l'ensemble des Etats de la Fédération, encouragé par le contexte politique général du Brésil qui cherche à devenir le "grenier" du monde.

• La répartition régionale de la production de canne à sucre

La canne à sucre est cultivée dans 17 Etats fédéraux du Brésil, mais seulement 8 ont une production supérieure à 6 millions de tonnes de cannes. Ces 8 Etats représentent 90% de la production totale du Brésil.

Les cultures sont principalement situées dans les zones suivantes :

- le Nord/Nord-Est, doté d'une longue tradition de culture de la canne, dont les principaux Etats producteurs sont ceux d'Alagoas et de Pernambuco ;
- le Centre et le Sud Est, dont le principal Etat producteur est celui de São Paulo. Jusqu'en 1989, la production du Centre et du Sud Est était exclusivement destinée au marché intérieur. Depuis, elle fournit la majorité des exportations brésiliennes ;
- une activité sucrière pourrait se développer dans les toutes prochaines années dans la région du Nord-Ouest où d'immenses pâturages pourraient être convertis à la production de canne à sucre.



Sources : Bilan ISO, FranceAgriMer

- **Rendements et productivité**

Le Brésil bénéficiait des coûts de production les plus bas du monde, et l'Etat de São Paulo tout particulièrement, grâce à des conditions de production de canne à sucre particulièrement privilégiées permettant des rendements et des concentrations en sucre élevés. Cependant les investissements nombreux réalisés ces dernières années et la crise financière ont eu pour conséquence une forte augmentation des coûts de production brésiliens. Ils ont triplé passant de 6 cts la livre dans l'Etat de Sao Paulo à plus de 18 cts/lbl aujourd'hui. Ce mouvement est amplifié par l'appréciation du réal face au dollar qui peut faire monter le coût de production parfois jusqu'à plus de 20 cts la livre.

Dans le Centre Est et le Sud Est, où l'organisation en grandes coopératives contribue à optimiser la récolte, le rendement cannier, qui dépasse fréquemment les 100 t/ha, est nettement plus élevé que dans le Nord / Nord-Est (55 t/ha maximum), qui pâtit d'un sol peu fertile et dont le relief accidenté est un frein à la mécanisation.

La récolte de canne à sucre était jusqu'en 2009/10 en constante expansion. Chaque nouvelle année constituait un nouveau record pour la culture de la canne à sucre au Brésil, avec une hausse de la production. Elle a dépassé 600 Mt en 2009/10, dont 542 Mt pour la région du Centre Sud. Pour la première fois en 2010/11, la récolte de canne et la production de sucre, ainsi que celle d'éthanol, ont baissé, malgré des surfaces qui continuent de croître. Ce recul s'explique à la fois par des conditions climatiques plus difficiles et une baisse des rendements liée au vieillissement de la canne. Les difficultés financières que rencontre le secteur empêchant un renouvellement suffisant de la canne.

- **L'industrie sucrière**

La production de sucre est à 80 % le fait de coopératives puissantes. Pas loin de la moitié des compagnies sont dans l'état fédéral de Sao Paulo. La répartition des compagnies dans l'espace ne correspond pas aux zones de production ; par exemple, dans le Sud Est environ 15% des plus grandes industries fabriquent environ 40% du sucre et de l'alcool du Brésil.

Au total, le Brésil compte plus de 500 sucreries et distilleries dont plus de 400 pour la région du Centre Sud.

Globalement, la matière première des distilleries est le jus de canne (85 %) plutôt que la mélasse, grâce à quoi les industriels peuvent orienter leur production vers le sucre ou l'alcool selon le contexte. Quant aux raffineries, elles sont le plus souvent annexées aux sucreries.

Il y a aussi environ 60 000 fournisseurs indépendants possédant de petites exploitations, ces derniers vendent leur production aux industries et représentent environ 27 % de la production totale.

Les 10700 fournisseurs de l'Etat fédéral de Sao Paulo génèrent environ 66,5 % du volume total de la production du pays. Le Brésil produit des sucres raffinés, cristallisés ou bruts. La croissance de la demande et les nouvelles exigences de qualités de la part des marchés ont obligé les industries sucrières à investir dans des techniques d'amélioration de la qualité et dans le développement de produits innovants.

L'industrie du sucre et de l'alcool emploie environ un million de personnes.

La production a connu une croissance continue de campagne en campagne au rythme de la hausse de la récolte de canne, malgré une part plus importante de la canne consacrée à la production d'éthanol. Elle a atteint un record absolu en 2009/10, dépassant 40 Mt, avant de reculer jusqu'à 38,2 Mt en 2010/11. La campagne 2011/12 devrait également connaître une nouvelle baisse, les rendements continuant de reculer (difficultés climatiques en 2011 et renouvellement toujours insuffisant).

- **Le Brésil, 3^{ème} consommateur mondial**

Avec une population qui est l'une des dix premières du monde, le Brésil est également un grand consommateur de sucre. La consommation interne, suivant naturellement la croissance démographique, a donc connu une croissance importante. Cette évolution s'est également accompagnée d'une croissance forte de la consommation par tête. Elle est ainsi passée de 49,9 kg par habitant et par an en 1991 à plus de 60 kg aujourd'hui, soit plus de deux fois la consommation moyenne mondiale (environ 24 kg par habitant et par an). Ainsi la demande intérieure – hors éthanol – contribue-t-elle pour une part non négligeable à l'essor du marché du sucre au Brésil. Elle est estimée à 13,3 Mt en 2010/11.

- **Les exportations**

D'année en année, le Brésil conforte sa place de leader du commerce mondial du sucre. Parmi les variables affectant le niveau des exportations, il faut noter le rôle important de la parité entre le dollar et le réal, qui affecte plus le niveau de la rentabilité de la filière que le niveau des exportations.

Le coût d'expédition (mise en fob et fret) depuis les ports du Centre Sud est élevé. Les installations portuaires sont utilisées pour d'autres matières premières (le soja par exemple) et les chargements de sucre sont parfois retardés.

Les exportations brésiliennes ont atteint un record absolu en 2009/10, à plus de 27 Mt, niveau qui s'est maintenu en 2010/11. Elles représentent tout type de sucres confondus, près de 50 % du commerce mondial de sucre. Un tel niveau représente des exportations moyennes mensuelles de plus de 2 Mt.

LA CHINE



données générales en 2011

Superficie (1 000 km ²)	9 561
Population (millions d'habitants)	1 341
Croissance démographique annuelle	0,8 %
PIB annuel par habitant	5 400 \$US
Evolution annuelle du PIB	9,2 %
Inflation annuelle	5,4 %
Part de l'agriculture dans le PIB	10,6 %

Campagne nationale

Betterave : octobre - avril

Canne : octobre - février

données sucrières en 2010/11 (valeur brut)

Production de sucre de betterave (Mt)	0,9
Production de sucre de canne (Mt)	10,6
Production totale (Mt)	11,5
Importations (Mt)	2,1
Part des importations nettes dans la consommation	14,5 %
Consommation (Mt)	14,5
Consommation par habitant (kg)	15,2

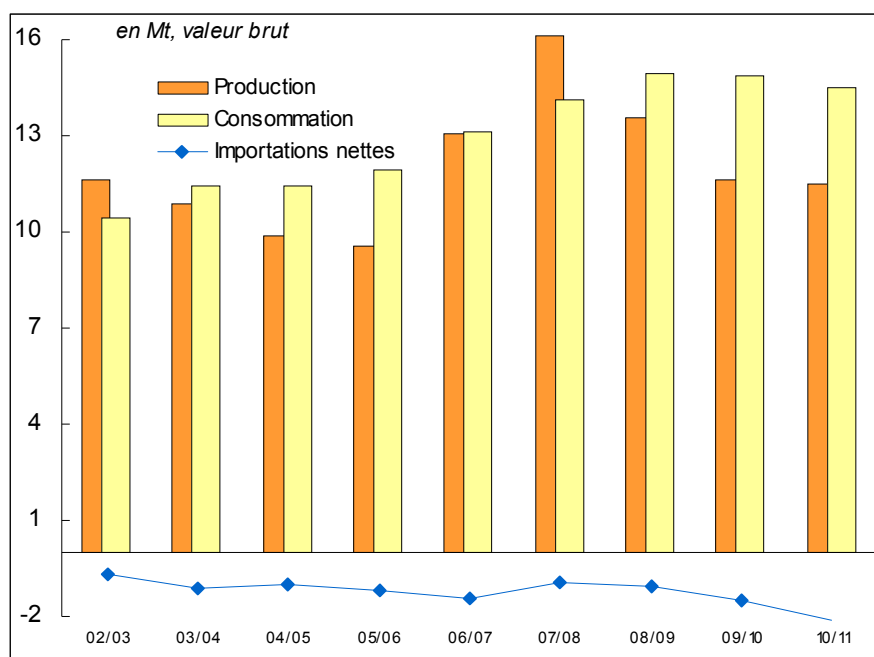
• Histoire sucrière

La canne à sucre est présente en Chine depuis de nombreux siècles : l'extraction de sucre de canne y est attestée depuis environ le 6^{ème} siècle avant Jésus-Christ. Aujourd'hui, si les 4/5^{ème} de la production de sucre proviennent de la canne, c'est que l'Etat a décidé très tôt, dans l'équilibre entre cannes et betteraves, d'encourager plutôt les petits producteurs des régions méridionales. Leur parfaite maîtrise de la culture de la canne pratiquée depuis l'époque Ming (14 au 17^{ème} siècle), des conditions climatiques favorables et des traditions culinaires plus portées vers le sucre plaidaient en faveur de cette politique. Quant à l'industrie du sucre de betterave, c'est un soldat polonais, fils de sucrier, qui la développa dans le Heilongjiang, à l'extrême nord du pays, au début du 20^{ème} siècle.

A partir de 1950, les plans économiques font progresser la production cannière par étapes. Mais c'est à partir des années 80 que la mutation du secteur sucrier est remarquable. De 1978 à 2004, la production de sucre a été multipliée par 8 en Chine et même beaucoup plus dans certaines provinces comme le Guangxi où elle a été multipliée par 40. Cette croissance s'est accompagnée de nombreux bouleversements depuis le milieu des années 1990 : restructurations, privatisations, entrée du capital étranger, constitution de groupes (privés ou non) dont certains sont maintenant cotés en bourse.

• Géographie sucrière

La canne s'est d'abord épanouie dans la province du Guangdong puis dans celle du Fujian. Mais les cultures concurrentes et l'industrialisation y ont fait reculer les surfaces cannières. Le Guangxi, aujourd'hui première province sucrière, produit environ 60 % du sucre chinois. Le Yunnan, région peu développée, a émergé comme la deuxième province sucrière chinoise, devant le Guangdong. La betterave, qui ne contribue globalement plus qu'à 5 % du total de la production de sucre en Chine, est, quant à elle, cultivée dans le nord du pays, principalement dans les régions du Heilongjiang et du Xinjiang, ainsi qu'en Mongolie inté-



Sources : Bilan ISO, FranceAgriMer

rieure.

Au total, 5 provinces (Guangxi, Yunnan, Guangdong, Hainan, Xinjiang) produisent 95 % du sucre chinois.

- **Economie sucrière**

Production

Depuis 1991, la Chine a cessé d'être systématiquement déficitaire en sucre, se trouvant même en situation de surplus certaines années (en 1998/99, 2002/03 et en 2007/08). Néanmoins, la production de sucre reste assez variable d'une campagne à l'autre. Elle est en effet vulnérable aux variations climatiques. Ainsi après avoir atteint un niveau record en 2007/08 (16,1Mt), la production est à nouveau en baisse. Elle recule à 13,6 Mt en 2008/09, à 11,65 Mt en 2009/10 et à 11,5 Mt en 2010/11. Ce recul en 2009/10 et 2010/11 s'explique par la sécheresse qui a frappé les provinces cannières, et des surfaces cannières en baisse. Il se vérifie de pour les provinces betteravières avec une baisse de la récolte en 2009/10. Cette dernière s'est néanmoins redressée en 2010/11 de 600 000 à 900 000 tonnes.

La production devrait croître de nouveau en 2011/12 du fait de la hausse des prix et donc des surfaces plantées en canne attendues en hausse.

Rendements et productivité

Des rendements globalement en hausse depuis 10 ans pour la canne à sucre comme pour la betterave mais les coûts de production de la canne restent relativement élevés. Les rendements nationaux sont ainsi en moyenne légèrement inférieurs à 70 tonnes à l'hectare et de presque 40 tonnes à l'hectare pour la betterave.

En revanche, les contrastes régionaux restent affirmés en particulier pour la canne à sucre : le rendement est supérieur à 70 t/ha dans la province du Guangxi, inférieur à ce niveau dans les autres provinces. Ces rendements restent variables tant à la hausse qu'à la baisse d'une campagne à l'autre, du fait d'une forte dépendance des conditions climatiques.

- **Consommation**

La consommation de sucre a connu une forte progression depuis 2000. La croissance moyenne sur les dix dernières années a été en effet supérieure à 5 % par an. Les raisons d'une telle évolution étaient multiples : croissance de la population, augmentation de la production, mais surtout amélioration progressive du niveau de vie et changement des habitudes alimentaires. Il faut également y voir l'effet de la volonté gouvernementale de réduire la consommation d'autres édulcorants (le gouverne-

ment a d'ailleurs établi un contrôle plus strict de la production de la saccharine). La consommation dépasse aujourd'hui 14 Mt, depuis 2007/08 et a presque atteint 15 Mt. Cela représente presque 10 % de la consommation mondiale (pour 20 % de la population mondiale). Cependant, le retour à une situation largement déficitaire en 2009/10 et 2010/11 et la hausse des prix domestiques du sucre (parmi les plus élevés au monde) ont eu un impact sur le niveau de la consommation. Elle a légèrement reculé en 2009/10 à 14,89 Mt, contre 14,93 Mt en 2008/09. Elle n'est plus estimée qu'à 14,5 Mt en 2010/11. Les importations restant en effet limitées au regard des besoins. De fait, le gouvernement chinois a procédé durant les campagnes 2009/10 et 2010/11 à plusieurs reventes de sucre (pour un total de près de l'ordre de 3 Mt) à partir de ses réserves pour contenir les prix et approvisionner le marché.

- **Importations et taxes**

L'accord passé avec la Chine sur les tarifs douaniers et les quotas d'importations, négociés dans le cadre de l'adhésion de la Chine à l'OMC en 2001, est entré en vigueur en 2004. En matière de sucre, cet accord a donné lieu à l'ouverture d'un quota d'importation à tarif préférentiel : 1,945 Mt assorti d'un droit de douane ramené à 15 %, dont 400 000 tonnes pour Cuba. Au delà de ce quota, les tarifs douaniers passent à 50 %. 30 % de ce quota est réservé à l'intention des négociants privés et 70 % à l'intention des entreprises étatiques de négoce. Depuis l'ouverture de ce quota jusqu'en 2009/10, les importations de sucre n'ont d'ailleurs jamais dépassé ce volume. Compte tenu du niveau de production actuel et des tensions sur le marché intérieur chinois, elles ont atteint 2,1 Mt en 2010/11 et devraient continuer de progresser en 2011/12.

- **Régime sucrier**

Aujourd'hui, l'Etat développe une politique visant à assurer l'équilibre entre production et consommation dans les années à venir. Il a ainsi mis en place un programme favorisant de meilleurs rendements (développement de la qualité de la canne, amélioration de pratiques agronomiques pour les 40 millions de planteurs concernés ...). L'objectif affiché étant un rendement en canne de 100 t/ha. Parallèlement, le gouvernement a favorisé la restructuration de l'industrie sucrière pour la rendre plus compétitive tout en maintenant les revenus agricoles. Les gouvernements provinciaux disposent par ailleurs d'une certaine marge de manœuvre sur le marché sucrier local : fixation d'un prix de référence pour la canne, stockage public...

CUBA



données générales en 2011

Superficie (1 000 km ²)	111
Population (millions d'habitants)	11,2
Croissance démographique annuelle	0,01 %
PNB par habitant	5 854 \$US/an (2010)
Evolution annuelle du PNB	2 % (2010)
Inflation annuelle	-0,1 %

données sucrières en 2010/11 (valeur brut)

Campagne nationale : novembre - juin

Production (Mt)	1,45
Exportations nettes (Mt)	0,77
Part de la production de sucre exportée (en net)	53 %
Consommation (Mt)	0,68
Consommation par habitant (kg)	60,7

• Histoire sucrière

Longtemps 1^{er} producteur de sucre de canne au monde, Cuba s'est fait dépasser, au milieu des années 60, par l'Inde et le Brésil. Après la mise en place de l'embargo américain, le bloc soviétique, en décourageant la culture de la betterave en vertu du partage international des productions du COMECON et du soutien au développement cubain, a constitué le principal débouché du sucre cubain.

En 1991, avec la dislocation de l'URSS, ce circuit préférentiel de commercialisation du sucre cubain, fondé principalement sur l'échange de sucre contre du pétrole, a brusquement cessé. De 13 Mt par an, les livraisons de pétrole ont chuté de plus de la moitié en deux ans. Dans le secteur agricole, la conséquence immédiate a été la pénurie de carburant. Un certain nombre de mesures ont alors été prises (utilisation de la bagasse comme combustible, interdiction de la vente d'essence aux particuliers, appel à un contingent de 20 000 personnes affectées à des travaux agricoles, remise en service des chars à bœufs), de sorte qu'en 1992, la production de sucre se maintint autour de 7 Mt.

Mais pour le sucre raffiné (près de 10 % de la production à l'époque), dont la fabrication est particulièrement coûteuse en pétrole, les solutions de fortune n'ont pas suffi : de 665 000 t en 1989, la production est tombée à 400 000 t en 1992.

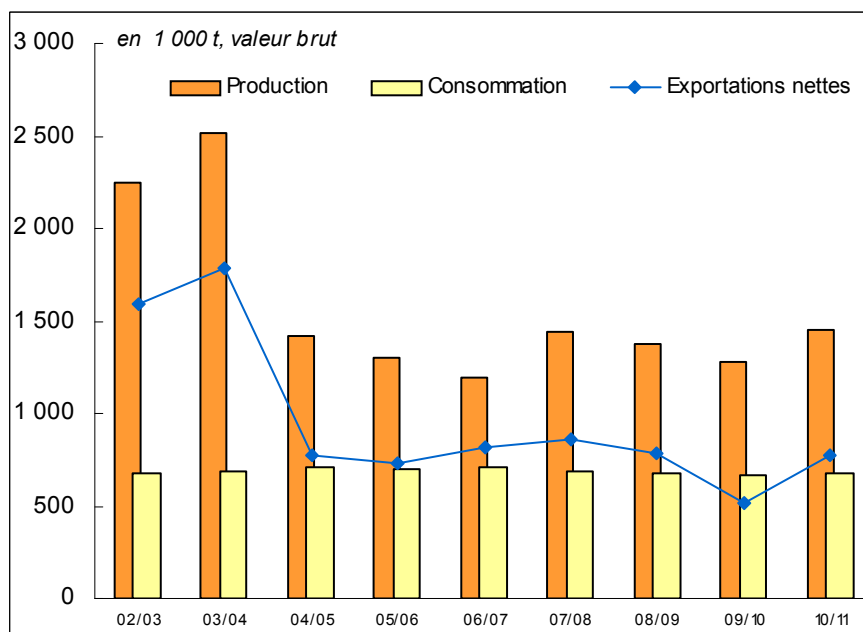
En octobre 1994, le gouvernement décida d'ouvrir l'industrie sucrière aux capitaux étrangers. Grâce à cette mesure, la production s'est un peu redressée, mais sans jamais retrouver des niveaux élevés.

Depuis 2003/04, la chute de la production est particulièrement marquée.

Les ressources procurées par l'industrie sucrière ont nettement diminué au cours de la dernière décennie, et le tourisme supplante désormais le sucre comme première source de devises.

• Géographie sucrière

Sur les 14 provinces composant Cuba, 13 sont des provinces sucrières, les principales étant celles de Matanzas, de Villa Clara, de Sancti Spiritus, de Ciego de Avila et de Camaguey. En 2001, 46 % de la surface agricole utile de l'île sont consacrés à la culture de la canne à sucre. Depuis 2002, le ministère du sucre convertit des surfaces cannières vers d'autres utilisations agricoles.



Sources : Bilan ISO, FranceAgriMer

- **Economie sucrière**

Le régime castriste avait organisé la production de cannes sur le modèle des kolkhozes soviétiques : champs de canne intégrés dans des centres agro-industriels associant, chacun, une plantation d'environ 10 000 ha à une sucrerie.

En 1993, le gouvernement a décidé de réorganiser les grandes exploitations d'Etat en "Unités de base de production en coopérative" (UBPC). La priorité première des UBPC était l'accroissement de la production cannière. En dépit de la volonté de retrouver des niveaux élevés de production, l'île reste en deçà des 2 Mt depuis 2004/05, soit une baisse de 75 % par rapport au niveau de production qui existait jusqu'au début des années 90 (environ 8 Mt). Les bas rendements et les coûts de production importants ont poussé les autorités à annoncer, pour la filière, une restructuration de grande ampleur. C'est l'objet du plan de restructuration de l'industrie sucrière annoncé en 2002 : 71 des 156 sucreries actuelles ont fermé, 14 affectées à la production de mélasse et 71 ont continué à produire du sucre. Ceci signifiait une diminution de la capacité totale de production des usines de 50 %.

Près de 70 % des surfaces consacrées à la canne à sucre ont été converties (passant ainsi de 1,8 M ha à environ 500 000 ha), une cinquantaine de sucreries seulement sont en activité et le secteur emploie directement 320 000 personnes (1/2 million avant la réforme). Pour autant, la production, loin de se relever, ne cesse de baisser.

A ces difficultés structurelles s'ajoutent des difficultés climatiques : sécheresses et cyclones, empêchent le redressement de la production.

La plupart des surfaces cannières sont plantées au printemps (avril-juin), saison pendant laquelle l'humidité est suffisante pour que la mécanisation du travail ne soit pas nécessaire. Le reste des cannes est planté tardivement, en septembre-octobre. La quasi-totalité des cannes est récoltée verte et transportée jusqu'aux usines par voie ferrée.

- **Rendements et productivité**

Le rendement moyen cubain ne dépasse pas 40 t/ha de canne (4 t/ha de sucre). Les sols sont épuisés par manque de fertilisation, le matériel de fabrication est obsolète et il est très difficile de trouver des pièces détachées. Il faut également compter avec la difficulté d'approvisionnement en carburant provoquée par la montée des prix du pétrole et la pénurie de lubrifiants. Depuis 2004/5, la production est passée sous le seuil de 1,5 Mt (1,4 Mt). Elle s'est établie à 1,2 Mt en 2006/07, soit le plus faible niveau que le pays ait connu depuis le début du 20^{ème} siècle. Le gouvernement, qui comprend encore un ministère du sucre, espérait une production de 1,5 Mt pour les campagnes sui-

vantes et elle remonte très sensiblement depuis mais n'atteint pas encore l'objectif de 1,5 Mt. Elle est même repassée sous le seuil de 1,3 Mt en 2009/10 (1,275 Mt). La campagne 2010/11 en revanche s'est achevée sur un niveau de production plus conforme aux objectifs du pays avec 1,45 Mt. La campagne 2011/12 devrait permettre de conserver ce niveau de production, voire de l'augmenter. Cela pourrait alors être le signe d'une reprise, certes encore modeste, du secteur sucrier cubain.

- **Utilisations**

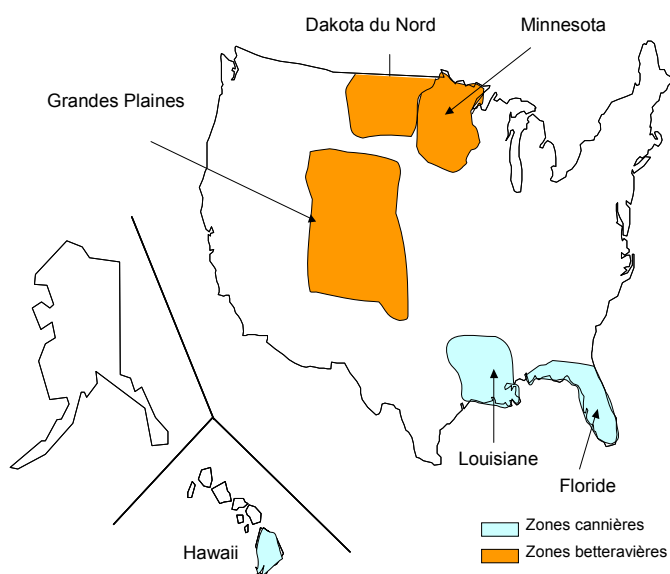
Cuba exportait 4,5 Mt de sucre brut dans les années 50 et s'imposait comme le plus grand exportateur mondial. Sa meilleure performance date de 1982 avec près de 7,7 Mt. Aujourd'hui, la moitié de sa production est destinée à la consommation locale et environ 700 000 tonnes de sucre brut sont exportés (770 000 tonnes en 2010/11, 521 000 tonnes en 2009/10 et 784 000 tonnes en 2008/09). 400 000 tonnes sont destinées à la Chine, conformément à l'accord passé entre les deux pays, le reste est mis sur le marché mondial. Pour les rentrées de devises, les exportations de sucre cubain sont aujourd'hui supplantées par le tourisme, le nickel et même le tabac, alors qu'elles occupaient auparavant la première place.

La consommation est par ailleurs très stable, entre 680 000 et 700 000 tonnes depuis plusieurs années.

- **Régime sucrier**

Jusqu'en 1993, le MINAZ (Ministère du sucre) contrôlait 80 % de la culture cannière (les 20 % restants étant le fait d'exploitations privées et de coopératives). Après la transformation des exploitations d'Etat en UBPC, l'intervention de l'Etat est théoriquement moindre. Mais c'est toujours le gouvernement qui fixe les objectifs de production et les prix. Depuis la mise en place récente de la réforme de la politique sucrière, le gouvernement concentre ses efforts pour obtenir une industrie sucrière plus rentable. Néanmoins, le délabrement des infrastructures de production et de transport rendrait illusoire un sursaut du sucre : la canne cubaine n'est plus compétitive, sa production coûterait plus qu'elle ne rapporte. Le gouvernement continue toutefois à afficher sa volonté de poursuivre ses investissements dans le secteur afin de faire de son économie sucrière une économie souple réactive, tournée vers l'énergie. Cependant le pays ne dispose que d'une dizaine de distilleries dont les capacités restent à améliorer.

ETATS-UNIS



données générales en 2011

Superficie (1 000 km ²)	9 629
Population (millions d'habitants)	308,8 (2010)
Croissance démographique annuelle	+ 1 %
PIB par habitant	47 131 \$US (2010)
Evolution annuelle du PIB	+ 3 %
Inflation annuelle	2,7 %
Part de l'agriculture au PIB	2 %

Campagne nationale :

Betterave : juillet - juin

Canne : octobre - avril

données sucrières en 2010/11 (valeur brut)

Production de sucre de betterave (Mt)	4
Production de sucre de canne (Mt)	3,1
Production totale (Mt)	7,1
Importations nettes (Mt)	4,1
Consommation (Mt)	10,2
Part des importations nettes dans la consommation	40,2 %
Consommation par habitant (kg)	32,4

• Histoire sucrière

On distingue trois périodes dans la politique sucrière américaine :

- de 1934 (1^{ère} loi sur le sucre) à 1974, le gouvernement contrôle le secteur sucrier au moyen de quotas de production et d'importation ;
- en 1974, la hausse des cours mondiaux du sucre rend superflue l'intervention du gouvernement, qui ne renouvelle pas la loi ;
- devant l'effondrement de ces mêmes prix en 1976, le gouvernement ré-instaurer des mesures de soutien. Mais les mesures de soutien au prix intérieur du sucre, plutôt que de faire l'objet d'une législation spécifique, sont incluses dans la loi sur l'alimentation et sur l'agriculture en 1977 ; elles seront renouvelées en 1981, 1985, 1990 et 1996 et 2008.

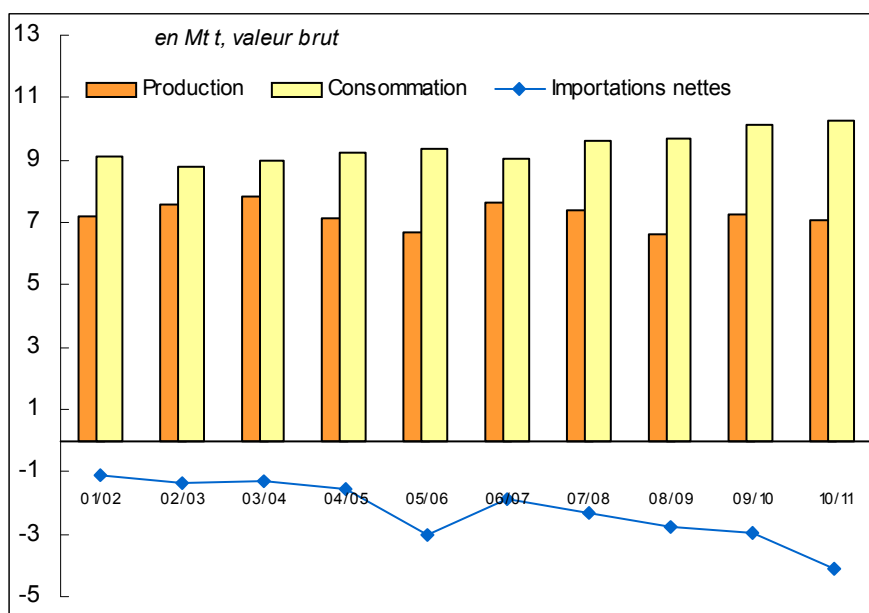
• Géographie sucrière

Avec la Chine, les États-Unis sont le seul pays qui cultive à la fois la canne et la betterave sur une grande échelle. La betterave est dans 13 États (sucreries réparties sur 9 États) et la canne dans 4 États. La première région productrice de sucre de betterave est la *Red River Valley* avec près de la moitié de la production (États du Minnesota et du Dakota du Nord), suivie des Grandes Plaines (20%). En ce qui concerne le sucre de canne, la Floride (premier État américain producteur de sucre de canne depuis 1980) en produit à elle seule près de la moitié, suivie par la Louisiane. Les autres États producteurs sont Hawaii et le Texas.

• Economie sucrière

- La production sucrière

En moyenne, sur les trois dernières campagnes (2008/09 à 2010/11), avec 7 Mt, les USA sont le sixième plus grand producteur mondial de sucre (derrière le Brésil, l'Inde, l'UE, la Chine et la Thaïlande). Sur l'ensemble des dix dernières campagnes, la production semble finalement assez stable, comprise entre 6,6 et 7,6 Mt. La production a été de 7,1 Mt en 2010/11, en recul par rapport à 2009/10 (7,2 Mt). Cette amplitude est la conséquence de l'irrégularité de la production de sucre de canne par rapport à celle du sucre de betterave, notamment à cause des ouragans qui sont survenus en Louisiane et en Floride.



Sources : Bilan ISO, FranceAgriMer

- Rendements et rentabilité

Depuis 1999/00, les rendements moyens en canne à sucre sont très variables (entre 84 t/ha et 66 t/ha), en fonction notamment des conditions climatiques alors que les rendements en betteraves connaissent, en moyenne sur les dix dernières campagnes, une hausse importante de 55 t/ha à plus de 65 t/ha aujourd'hui.

- Industrie sucrière

En 1985 l'industrie américaine comptait 102 sites sucriers (42 sucreries de betteraves, 42 sucreries de canne, 18 raffineries), elle n'en compte plus aujourd'hui que 48 (22 sucreries de betteraves, 18 sucreries de canne et 8 raffineries).

• Consommation

Les Etats-Unis sont en moyenne sur les trois dernières campagnes le cinquième consommateur mondial de sucre avec 10 Mt (derrière l'Inde, l'UE, la Chine et le Brésil), avec une consommation annuelle par habitant supérieure à 30 kg. En revanche, sur les 10 dernières années, la consommation de sucre a connu une évolution très irrégulière. Elle a d'abord rencontré une phase de déclin avec une croissance moyenne annuelle à seulement 1,4%, sur la période 1996-2003 au profit de l'isoglucose. La consommation d'isoglucose, portée par le marché des sodas, avait dépassé celle du sucre en 2003. La tendance s'est depuis inversée. La part de sucre sur le marché, après avoir reculé de 40% en 1992 à 34,8% en 2003, remonte sensiblement. Elle était de 38,8% en 2008. De fait la consommation globale de sucre avait sensiblement baissé à partir de 2000, de 9,4 Mt à 9,1/9,2 Mt en 2002/03 et remonte depuis, relativement rapidement, à 9,7 Mt en 2008/09, 10,1 en 2009/10 et 10,2 en 2010/11. Ceci est la conséquence des échanges avec le Mexique (qui importe de l'isoglucose et exporte du sucre).

• Régime sucrier

Le *Farm bill* voté et mis en place en 2008 reprend, pour ce qui concerne le sucre, l'essentiel des dispositions existant depuis 1996. Le soutien ne s'opère qu'au travers des prix. Il n'y a pas de paiements directs. Ce système était complété par un mécanisme de quota, avec la fixation d'un quota réservé aux producteurs américains pour la consommation intérieure (AOQ – *Overall Allotment Quantity*) et un contingent d'importations à droits réduits.

- Prêts non recouvrables (« Non recourse loans ») :

Il permet aux fabricants de bénéficier d'un prêt remboursable à échéance de neuf mois. Le taux du prêt (fixé auparavant 18 cts/lb - 397 \$/t pour le sucre brut, et 22,9 cts/lb - 505 \$/t pour le sucre blanc) a été augmenté : ¼ de cent chaque année de 2009 à 2011, soit une augmentation de 4,2% en 4 ans (de 18 cts/lb pour le sucre brut à 18,75 cts/lb). Il s'agit du prix auquel est valorisé le sucre que le fabricant engage auprès de l'USDA. A

l'échéance du prêt, l'emprunteur peut, soit le rembourser et récupérer le sucre engagé pour le vendre, soit procéder à l'équivalent d'une vente à l'intervention.

- Contingents de commercialisation

Il correspond à la possibilité pour le Département de l'agriculture (USDA) de fixer des contingents de commercialisation qui constituent un instrument de régulation des prix intérieurs. Par ce moyen, il contrôle les mises sur le marché et limite les abandons de sucre (prêts non recouvrables). Le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture peut réviser les contingents en cours de campagne et doit les suspendre lorsque les prévisions d'importation sont supérieures à 1,139 Mt. Le quota global de commercialisation (*Overall Allotment Quantity*) est établi sur la base du bilan sucrier. Il ne pourra pas être inférieur à 85% de la consommation intérieure ;

- Production d'éthanol

Le nouveau farm bill prévoit également que le sucre excédentaire sur le marché soit utilisé pour produire de l'éthanol. Le sucre utilisé doit être un sucre importé. Cette disposition n'a encore jamais été utilisée. Le pays est par ailleurs le premier producteur mondial d'éthanol mais celui-ci est exclusivement produit à partir de maïs.

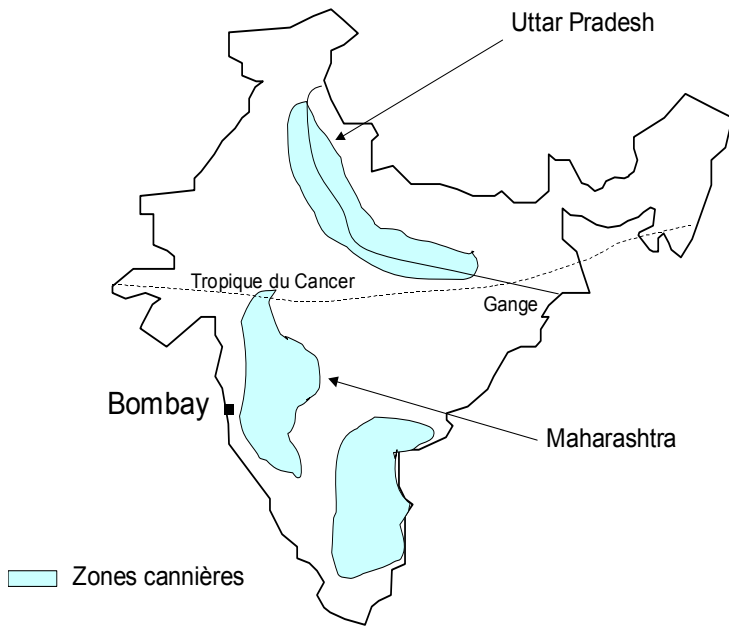
- Contingents tarifaires à l'importation (*Tariff-rate import Quotas*)

Il existe des contingents préférentiels d'importation, les "*Tariff-rate import Quotas*" (TRQ). Ils ont été mis en place en 1982 afin de soutenir le prix intérieur et éviter les ventes à l'intervention. Ils sont assortis d'un engagement minimal, pris par les Etats-Unis auprès de l'OMC en matière d'accès au marché. Les contingents actuels, ajustables en cours de campagne, portent sur 1,569 Mt en 2009/10 (1,139 Mt dans le cadre de l'OMC et 0,430 Mt dans le cadre de l'accord CAFTA). Le contingent tarifaire à l'importation de sucre brut est soumis à une taxe préférentielle de 0,625 cts/lb (13,8 \$/t). Une taxe quasi prohibitive ("*high tier tariff*") de 15,36 cts/lb (339 \$/t) s'applique aux importations de sucre brut qui dépassent la quantité préférentielle. Compte tenu de l'ensemble de ces accords, y compris de l'ALENA, les Etats-Unis sont maintenant l'un des 3 plus grands importateurs mondiaux, avec la Russie et l'UE.

• Importations

En effet, sous l'effet de la hausse de la consommation, d'une production relativement stable, et de l'ouverture complète des frontières avec le Mexique, les importations américaines de sucre connaissent une tendance à la hausse depuis quelques années. Celles-ci atteignent 4,1 Mt en 2010/11 (dont plus de 1 Mt en provenance du Mexique) contre 2,97 Mt en 2009/10. De fait, le pays est devenu cette année le premier importateur mondial, devant la Russie.

INDE



• L'histoire du sucre en Inde

Présente en Inde depuis environ 5000 ans, la canne à sucre y a été introduite à partir de la Papouasie Nouvelle Guinée dont elle est probablement originaire. Une histoire suffisamment ancienne pour que le mot « sucre » soit issu du sanscrit « Sarkara ». En Inde, la canne à sucre aurait même une origine divine. C'est également à partir de l'Inde que la canne à sucre a été introduite en Europe (Sicile notamment), en Afrique (Canaries, Cap Vert), en Amérique latine et aux Antilles.

Beaucoup plus récemment, après avoir atteint une production sucrière excédentaire dans le courant des années trente, sous l'impulsion d'une politique coloniale britannique volontariste, le sucre est redevenu une production très cyclique. Cette matière première a cependant été une source importante de devises étrangères dans les années 70 grâce à une stratégie exportatrice.

• Géographie sucrière

La campagne nationale de la canne se déroule d'octobre à septembre. La canne à sucre représente environ 3 % de la surface agricole utile. Elle est cultivée dans l'ensemble du pays. Les surfaces consacrées à

données générales en 2011

Superficie (1 000 km ²)	3 288
Population (millions d'habitants)	1 171 (2010)
Croissance démographique annuelle	+ 1,3 % (2010)
PIB par habitant	1 370 \$US (2010)
Evolution annuelle du PIB	+ 8,8 % (2010)
Inflation annuelle	12 % (2010)
Part de l'agriculture du PIB	17 %

données sucrières en 2010/11 (valeur brut)

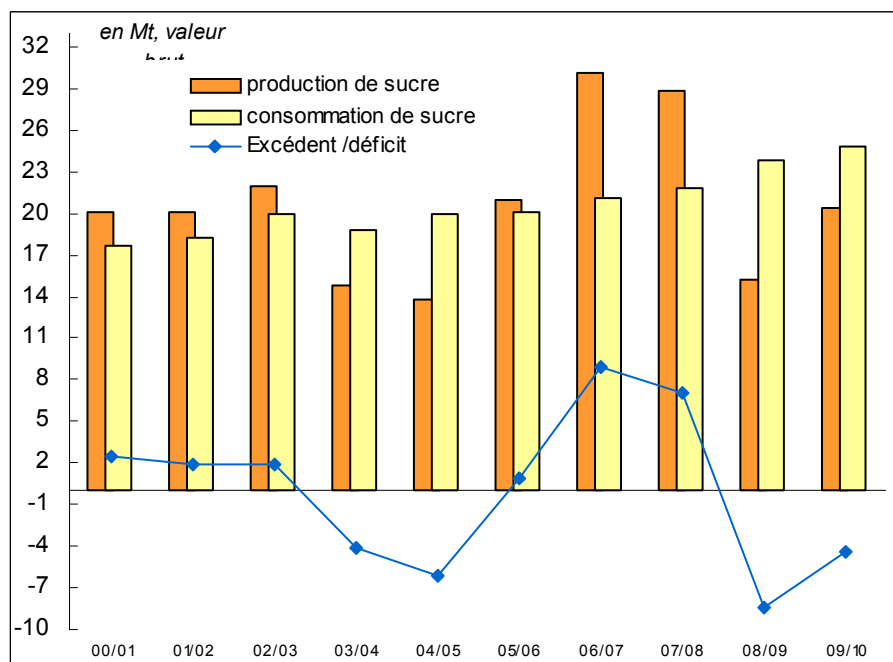
Campagne nationale : octobre - septembre

Production (Mt)	26
Exportations nettes de sucre (Mt)	1,9
Consommation de sucre (Mt)	23,4
Part de la production de sucre exportée (en net)	6,1 %
Consommation par habitant (kg)	20

la culture de la canne à sucre (environ 5 M ha en 2010) sont localisées à 60 % dans le bassin du Gange et à 40 % dans les Etats du Sud (Maharashtra notamment) et de la péninsule tropicale (Tamil Nadu, Karnataka et Andhra Pradesh).

Deux régions néanmoins peuvent être distinguées :

- l'Uttar Pradesh (au nord). Elle est de loin la première région pour la culture de la canne à sucre puisqu'elle compte pour 50 % environ de l'ensemble de la production. Pour autant, le sucre qui y est produit est essentiellement artisanal (gur : obtenu à partir d'un jus de canne séché au soleil) ;
- l'Etat de Maharashtra (au centre ouest) qui concentre l'essentiel de la production industrielle du sucre indien : 2^{ème} producteur de canne en Inde et 1^{er} producteur de sucre industriel.



Sources : Bilan ISO, FranceAgriMer

- **Economie sucrière**

- **La production**

Le premier fait marquant concernant l'économie sucrière indienne est bien l'irrégularité de la production du sucre. Ainsi les variations de production évoluent-elles du simple à plus du double d'une campagne à une autre, soit de 13 à 30 Mt au cours des 10 dernières campagnes.

Deux facteurs contribuent à cette irrégularité :

- le climat et la pluviométrie des moussons avec un effet direct sur le taux de sucre et les rendements ;
- des emblavements qui suivent le niveau des prix (la cyclicité de la production indienne).

L'Inde, second producteur mondial, est ainsi tour à tour suivant les campagnes, deuxième ou troisième exportateur mondial après le Brésil et/ou la Thaïlande (2007/08) ou et l'un des 4 premiers importateurs mondiaux (2008/09 et 2009/10). L'Inde est ainsi redevenu exportateur net en 2010/11 avec une production de plus de 26 Mt, contre 20,5 Mt en 2009/10 et ... 15,3 Mt en 2008/09.

Ce niveau de production devrait se maintenir voire augmenter en 2011/12 avec des surfaces attendues en hausse de 5 M ha en 2010 à 5,4 M ha en 2011.

- **Les rendements**

Le rendement moyen en canne à sucre s'élève à un peu plus de 65 tonnes/ha en moyenne, de 12 à 14 % de teneur en sucre. Ce rendement est variable suivant les régions. Il dépasse rarement 60 t/ha au nord et s'élève à 85 t/ha au sud où les conditions climatiques sont plus favorables. Pour ce qui concerne le sucre, la productivité est elle aussi variable. La filière artisanale obtient 7 kg de sucre pour 100 kg de canne et la filière industrielle extrait pour sa part plus de 11 kg de sucre pour 100 kg de canne.

- **Les planteurs et les sucreries**

50 millions de personnes vivent de la filière du sucre en Inde, soit 7,5 % de la population rurale indienne, dont 7 à 8 millions de planteurs, regroupés en coopératives régionales. Ces planteurs cultivent chacun en moyenne 0,5 ha. L'approvisionnement d'une sucrerie repose sur environ 17 000 planteurs. La filière artisanale qui produit du « gur » ou du « khandsari » (sucre brun non raffiné), met en oeuvre environ 1/3 de la canne produite, la filière industrielle en utilisant 2/3. La part du sucre artisanal reste cependant difficile à évaluer (entre 5 et 10 de Mt). Cependant, les surfaces cannières consacrées à la filière artisanale n'ont cessé de diminuer.

Aujourd'hui, l'Inde compte plus de 550 sucreries, réparties sur l'ensemble du territoire : 60 % d'entre elles sont des coopératives, les autres étant des entreprises privées ou publiques. Néanmoins, la capacité moyenne des sucreries reste peu élevée, à 2 500 t/jour. Certaines atteignent 10 000 t/jour, mais une grande part d'entre elles ont une capacité inférieure à 1 000 t/jour.

- **L'action de l'Etat**

Une vingtaine de produits agricoles, dont le sucre, sont couverts par un « *prix minimal de soutien* ».

Pour le sucre, l'intervention de l'Etat s'opère de plusieurs façons :

- **sur les prix** : Le gouvernement central fixe annuellement un prix minimal pour la canne (*fair and remunerative price*), régulièrement réévalué à la hausse (il a été fixé à 1 450 roupies (21,5 €) la tonne pour 2011/12 contre 1 391 roupies la tonne en 2010/11, que chaque Etat peut, en fonction des circonstances, relever.

- **sur la distribution** : Une partie du sucre (10 % de la production) est réquisitionnée (le *levy sugar*) par le gouvernement pour la constitution des stocks du système de distribution publique (PDS). Le sucre restant (le *free sugar*) est revendu librement par les sucreries sur le marché libre (le *free sale price* reste supérieur aux cours mondiaux). Pour autant, c'est le gouvernement qui décide de la quantité que chaque raffinerie peut commercialiser chaque trimestre.

- **sur les stocks et les quantités** : En 2003, le gouvernement a créé un « stock tampon » d'une quantité variable financé par une taxe spéciale. Le contrôle de l'état s'exerce également sur les raffineries, dont les installations et extensions nécessitent une autorisation, et dont les quotas de production sont fixés tous les mois. Par ailleurs, le gouvernement reste très vigilant et se tient prêt à intervenir afin de réguler des fluctuations trop importantes de prix par différentes mesures notamment en matière de commerce extérieur.

- **La consommation**

La consommation connaît une forte croissance, par tête elle dépasse maintenant 20 kg/hab/an pour le sucre « industriel ». La consommation du gur, ou du khandsari touche surtout les zones rurales. La consommation de sucre augmente en moyenne de 3 à 4 % par an. Cette hausse est encore plus marquée au sein des ménages à revenu élevé (environ 300 millions de personnes). Pour l'année 2010/11, ce chiffre est estimé en sensible recul à 23,4 Mt. L'Inde reste néanmoins le premier consommateur de sucre au niveau mondial.

- **Les échanges commerciaux**

Les exportations peuvent être réalisées directement par des producteurs ou des courtiers, après obtention de certificats délivrés par les autorités, en fonction des disponibilités de sucre dans le pays. Celles-ci dépendent du cycle indien de production, les exportations sont très variables d'une campagne à l'autre. Le pays pouvant être parmi les premiers importateurs mondiaux et l'année suivante le second exportateur mondial. Il est redevenu exportateur net en 2010/11 (avec des exportations estimées à 2,2 Mt et des importations à 330 000 tonnes).

RUSSIE



données générales en 2011

Superficie (1 000 km ²)	17 075
Population (millions d'habitants)	142,9
Croissance démographique annuelle	- 0,47 %
PIB par habitant	10 412 \$US(2010)
Evolution annuelle du PIB	+ 4,3 % (2010)
Inflation annuelle	6 % (2010)
Part de l'agriculture dans le PIB	5 %

données sucrières en 2010/11 (valeur brut)

Campagne nationale : septembre - janvier

Production (Mt)	2,94
Importations nettes (Mt)	2,77
Part des importations dans la consommation	47 %
Consommation (Mt)	5,9
Consommation par habitant (kg)	41,3

• Histoire sucrière

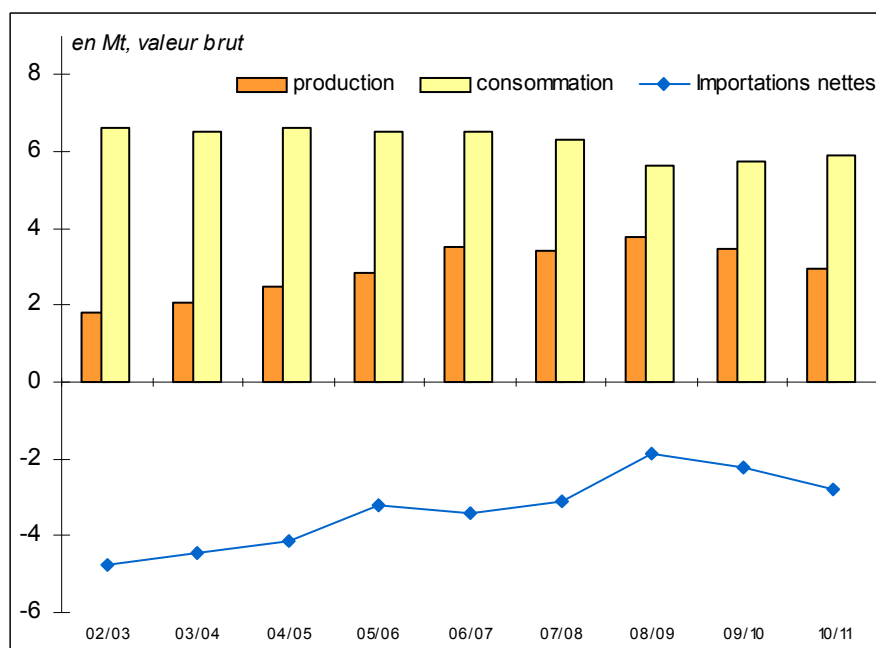
L'histoire sucrière de la Russie est indissociable de celle de l'URSS. Avant 1960, la politique sucrière soviétique consistait à développer la production parallèlement à l'évolution de la consommation. Suite à la révolution cubaine de 1959, les importations de sucre cubain prirent une place prépondérante dans l'approvisionnement de l'URSS. Le gouvernement soviétique, ayant assimilé le sucre cubain à une source intérieure d'approvisionnement, décida, dans le cadre de sa planification, d'affecter à d'autres secteurs les ressources initialement destinées au secteur sucrier soviétique. De fait, en 1969, l'industrie sucrière soviétique avait cessé toute expansion. Mais de mauvaises récoltes, à la fois en URSS et à Cuba, mirent en évidence la nécessité de relancer l'industrie sucrière soviétique tout en poursuivant le programme d'aide économique à Cuba. Depuis l'effondrement du régime soviétique, l'industrie sucrière nationale peine à se maintenir, malgré une volonté politique affichée de développement de la filière. Ce n'est qu'à partir du début des années 2000 que la politique poursuivie par le gouvernement russe porte ses fruits. La production de betteraves sucrières était depuis, en croissance continue jusqu'en 2008/09 avec un niveau de production record de 3,8 Mt.

• Géographie sucrière

La Russie dispose d'un potentiel agronomique exceptionnel. Avec environ 60 % de la production betteravière, la région des

Terres Noires est la principale zone de production, suivie par le nord du Caucase (Krasnodar Kraï) avec 25 % et par le bassin de la Volga (Povolzhsk) avec 15 %. Après la baisse des surfaces dédiées à la betterave au cours de 1991 à 2000 (- 38 % entre 1990/91 et 1999/00), on assiste, depuis quelques campagnes à une progression de la superficie betteravière : celles-ci ont augmenté de plus de 100 % entre 2001 et 2008 et dépassent aujourd'hui 1 Mha.

Par ailleurs, la Russie souffre d'un handicap climatique naturel : des températures particulièrement froides au printemps peuvent retarder les semis et les intempéries imprévisibles à partir du mois d'octobre endommagent fréquemment la récolte.



Sources : Bilan ISO, FranceAgriMer

- **Economie sucrière**

- *Filière betterave/sucre*

Les difficultés auxquelles se trouve confrontée la filière ne sont pas nouvelles. La chute de la production sucrière constatée jusqu'en 1998/99 résulte tout autant de l'effondrement économique du pays que de la mise en œuvre d'une politique agricole incohérente.

Le gouvernement a réagi à ce déclin en établissant un "plan Sucre". Ce plan très ambitieux a permis un redressement du secteur sucrier. La production de sucre a dépassé 3 Mt en 2006 pour la 1ère fois et a atteint 3,8 Mt en 2008/09. Certaines difficultés climatiques, en particulier la sécheresse de 2010, n'ont pas permis de poursuivre cette croissance. Le plan comprenait la construction de 17 sucreries nouvelles et la rénovation de 44 usines sur les 92 qui existaient en 2000. Il y a aujourd'hui environ 80 usines en fonctionnement.

La plupart des installations de production ont été privatisées avec la mise en place de nouvelles méthodes de gestion et l'achat de matériel neuf. En amont, producteurs de sucre et planteurs coopèrent sur la base d'accords d'échange.

- *Performances*

Depuis le début des années 1990, les rendements betteraviers ont considérablement diminué, notamment à cause du manque d'intrants et de matériel. Depuis peu, grâce à une utilisation accrue des intrants agricoles, ils s'améliorent. Malgré le fait que la culture betteravière reste très sensible aux conditions climatiques, souvent mauvaises au moment de la récolte, les rendements sont repartis à la hausse à partir de 2001 de 22,5 t/ha en 1990, à près de 40 t/ha aujourd'hui.

En revanche le coût de production du sucre augmente sensiblement et régulièrement. Il faut y voir évidemment la contrepartie des investissements importants réalisés dans ce secteur depuis quelques années.

Le pays continue de viser l'autosuffisance qu'il espère atteindre en 2020.

- **Production**

La production a donc atteint son plus haut niveau en 2008/09 avec 3,8 Mt, après plusieurs campagnes d'une forte croissance (elle n'était encore que de 1,6 Mt en 2001/02). Elle a sensiblement décliné en 2009/10 à 3,5 Mt.

La forte sécheresse qui a frappé le pays durant l'été 2010 a eu de graves conséquences sur la culture de la betterave. Les rendements ont fortement baissé et la production est repassée, en 2010/11 sous le seuil de 3 Mt avec 2,94 Mt, son niveau le plus bas depuis 2005/06. Ce résultat reste cependant accidentel et ne semble pas remettre en cause la tendance générale depuis quelques années. De fait, il semble que la campagne 2011/12, au regard des surfaces (en hausse à 1,3 Mha) et des rendements, devrait atteindre un nouveau record, supérieur à 4 Mt.

- **Consommation**

Immédiatement après la chute du régime communiste, la consommation a été réduite de près de 30 %, sous l'effet d'une forte réduction de la demande de sucre dans l'industrie alimentaire, de l'insuffisance de l'offre et de la hausse des prix. Elle est repartie en forte hausse au début des années 2000 pour atteindre environ 6,5 Mt en 2006/07. Depuis, d'année en année, la consommation se réduit sensiblement, elle n'est plus « que » 5,9 Mt en 2010/11. Le pays conserve cependant une consommation par an et par habitant importante. A 41,3 kg en 2010/11, celle-ci est très supérieure à la moyenne mondiale. Cette consommation, la plus forte de tous les pays de l'Europe de l'Est, se répartit à raison de 1/3 pour les usages industriels et 2/3 pour les usages domestiques.

- **Importations**

La Russie se caractérise par un déficit structurel considérable qui faisait d'elle l'un des premiers importateurs de sucre au monde. Cependant alors qu'en 2002, la Russie couvrait les trois quarts de ses besoins par des importations de sucre brut, ce taux est inférieur aujourd'hui à 45 %. Les importations de sucre (blanc et brut) sont passées en 10 ans de 5,2 Mt en 1998/99 à moins de 2 Mt en 2008/09. Le principal fournisseur de la Russie étant, depuis 2002, le Brésil.

Les variations constatées de la part du sucre blanc dans la structure des importations et notamment la hausse de cette part de 2002 à 2005 sont la conséquence des changements des régimes tarifaires décidés par les autorités qui cherchent à protéger les raffineries nationales.

Il n'en demeure pas moins que les importations russes qui constituaient une des variables essentielles de l'équilibre du marché mondial ne cessent de baisser, au moins en tendance. Le recul de la production en 2009/10 et surtout en 2010/11 s'étant traduit par une hausse des importations sur ces deux campagnes : 2,2 Mt en 2009/10 et 2,8 Mt en 2010/11. La Russie n'est déjà plus le premier importateur mondial, au profit de l'Union Européenne, et des Etats-Unis.

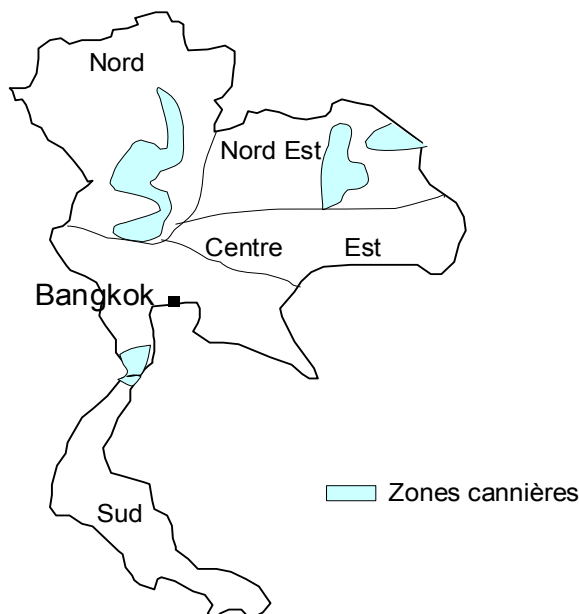
- *Quota d'importation de sucre brut*

La Russie a décidé de ne plus réglementer les importations de sucre par le biais d'un contingent depuis le 1^{er} janvier 2004 (il était de 3,95 Mt en 2003).

- *Taxes à l'importation*

A partir du 1^{er} janvier 2004, le système a été fortement modifié : la suppression des contingents a été assortie de droits variables sur toutes les importations. Les droits mensuels pour le sucre brut dépendent étroitement du cours du sucre à New York et varient entre 50 \$/t et 270 \$/t selon le niveau des cours. Ce système a été étendu à l'ensemble de l'Union douanière créée depuis entre la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan.

THAÏLANDE



• Histoire sucrière

La Thaïlande cultive la canne depuis le 14^e siècle. La *Thai Sugar Organisation*, fondée en 1937, construit la première sucrerie du pays à Lampang (Nord). Le pays devient autosuffisant en sucre en 1960 et dégage un excédent exportable en 1961. Face aux difficultés que rencontre le secteur pour exporter de façon rentable son sucre, le gouvernement vote le *Sugar Industry Act* en 1984 afin de contrôler l'expansion de l'industrie et d'améliorer les conditions d'extraction et la qualité du sucre obtenu.

Dès la fin des années 70, le développement de l'industrie sucrière s'accélère sous l'impulsion de groupes privés qui investissent massivement. La Thaïlande met progressivement en place, comme pour d'autres produits agricoles, une stratégie d'exportation, notamment à destination des autres pays membres de l'ASEAN, l'accord de libre-libre-échange du sud-est asiatique, mais également de la Chine, où la demande potentielle est jugée considérable. Elle lance des plans quinquennaux (1992-1997, 2002-2007) de développement de la culture de la canne à sucre.

L'industrie sucrière est aujourd'hui devenue un secteur majeur de l'économie locale et joue un rôle important tant économiquement que socialement. La canne génère de 50 à 80 milliards de baths par an (soit de 1,2 à 1,9 milliard d'Euros - 1 € = environ 42 baths) et fait travailler plus d'un million de personnes (planteurs et activités annexes).

• Géographie sucrière

La canne est cultivée quasiment dans toute la Thaïlande à l'exception du sud. Les trois principales régions de culture sont le Nord, le Centre (et Cen-

données générales en 2011

Superficie (1 000 km ²)	514
Population (millions d'habitants)	67,6
Croissance démographique annuelle	+ 0,9 %
PIB par habitant	4 615 \$US (2010)
Evolution annuelle du PIB	+ 7,5 % (2010)
Inflation annuelle	3 % (2010)
Part de l'agriculture dans le PIB	10 %

données sucrières en 2010/11 (valeur brut)

Campagne nationale : novembre - juin

Production (Mt)	10,1
Exportations nettes (Mt)	6,4
Part de la production de sucre exportée (en net)	63,4 %
Consommation (Mt)	2,7
Consommation par habitant (kg)	39,9

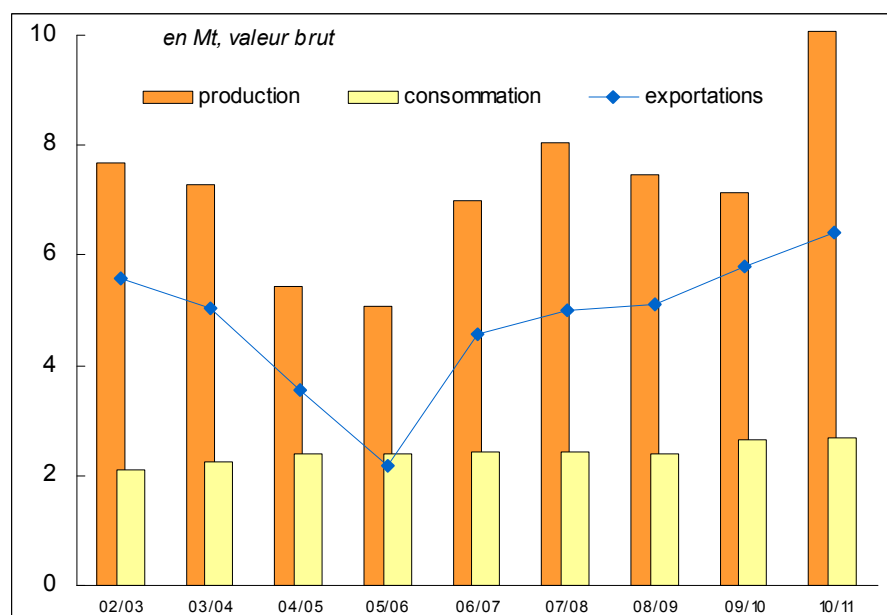
tre-Nord) et le Nord-Est. Elles comptent, en 2010/11, pour plus de 90 % de la récolte totale de la canne : 38 % pour le Nord-Est (contre 24 % en 2001/02), 30 % pour le Centre (contre 20 % en 2001/02) et 23 % pour le Nord (contre 12,5 % en 2001/02). Le développement industriel opéré dans les années 1980/90 a donné lieu à un déplacement des zones de culture de la canne, des régions Centre, région touchée par l'urbanisation et la spéculation foncière, et Est vers le Centre-Nord, le Nord et le Nord-Est.

Au Nord-Est, bien que les terres accidentées soient peu fertiles, les pluies abondantes permettent d'accroître la richesse des cannes. La canne est également cultivée dans le Centre, où le sol argileux retient l'eau. L'Est, région au sol perméable, souffre plus fréquemment de la sécheresse.

• Economie sucrière

- La production agricole

La plus grande partie de la canne est cultivée par des petits planteurs indépendants. Le rendement moyen en canne est faible, environ



Sources : Bilan ISO, FranceAgriMer

63 t/ha. Les cannes sont fortement exposées aux variations climatiques. 95 % des superficies cannières totales ne sont pas irriguées. Le pays a cependant connu un rendement record en 2010/11, avec environ 80 t/ha. Le précédent record remontait à 2007/08 à plus de 70 t/ha. Le rendement moyen en sucre est également assez faible, autour de 7 t/ha. Il a atteint un record en 2010/11 à 8,4 t/ha. Malgré l'instauration en 1992 du paiement des cannes en fonction de leur richesse en sucre, la teneur en sucre ne dépasse pas 11 %, contre 14 % au Brésil ou 13-14 % en Australie.

La surface plantée en canne est d'environ 1 Mha peut évoluer assez rapidement d'une campagne à l'autre. Les planteurs ne passent pas d'accords de livraison avec les sucreries. La canne à sucre est donc confrontée à la concurrence d'autres récoltes, notamment le maïs, le riz et le soja et le manioc, en fonction des prix relatifs d'une culture à l'autre. En 2010/11, la surface plantée en canne s'élevait à 1,2 Mha (soit 6 % de la surface agricole) et devrait continuer de croître jusqu'à 1,3 Mha en 2011/12.

- L'industrie sucrière

La Thaïlande compte aujourd'hui 47 usines. Le secteur industriel sucrier devrait néanmoins se développer dans les prochaines années : leur nombre devrait passer à 50 en 2012/13 et à 53 en 2015/16. L'activité sucrière est dominée par six grandes sociétés, représentant les deux tiers de la production du pays. La capacité de mise en oeuvre de la canne est d'environ 90 Mt, soit environ 750 000 t de canne/jour mais n'a jamais été utilisée par les sucreries, à l'exception de la campagne 2010/11. La capacité moyenne de l'industrie sucrière thaïlandaise est d'environ 17 000 t de sucre /jour. Les campagnes de production durent une centaine de jours, de novembre à juin. Les capacités de production sucrière sont le plus souvent sous-utilisées.

- **Production**

En règle générale, compte tenu de la variation de la surface plantée, mais également des aléas climatiques, la production sucrière est comprise entre 5 Mt, pour les plus mauvaises campagnes, et 8 Mt. La campagne 2010/11 s'est néanmoins achevée sur un niveau de production record, à 10 Mt. Ce niveau de production résulte de la conjonction de trois facteurs, une hausse importante des surfaces, une progression encore plus forte des rendements canniers et de la teneur en sucre, et un allongement des campagnes. La production 2011/12 est attendue à un niveau comparable, notamment du fait d'une nouvelle extension des surfaces qui passeraient de 1,2 à 1,3 Mha.

Le niveau moyen de la production sur les trois dernières campagnes est supérieur à 8 Mt. Un tel niveau représente 5 % de la production mondiale ce qui fait du pays le 5^{ème} producteur mondial (après le Brésil, l'Inde, l'UE et la Chine).

- **Consommation**

La consommation thaïlandaise de sucre connaît une forte croissance. Elle est passée de 2 Mt en 2001/02 à 2,75 Mt en 2010/11, soit une croissance moyenne de 3

%. Le niveau de consommation par habitant est l'un des plus élevés d'Asie, à 40 kg par an. Cette hausse rapide s'explique par la croissance économique que connaît le pays depuis de nombreuses années. La consommation directe recule régulièrement. Elle compte actuellement pour moins de 58 % du total.

- **Exportations**

À l'exception de la campagne 2010/11, depuis 2001/02, les exportations de sucre ont été comprises entre 2,1 Mt et 5,7 Mt, pour une moyenne de 4,7 Mt par an. Elles ont atteint un record en 2010/11 à 6,3 Mt. Un tel niveau d'exportation fait de la Thaïlande le second exportateur mondial après le Brésil, avec une part d'environ 10 % des exportations mondiales (et près de 15 % en 2010/11). Le montant total généré par les exportations thaïlandaises est compris, suivant les années entre 650 millions et 1 milliard d'€. Sur les dix dernières campagnes, le volume exporté représentait de 43 % (en 2005/06) à 82 % (en 2009/10) de la production. L'Asie est le principal débouché du sucre thaïlandais. Elle représente plus de 90 % des destinations du sucre exporté (dont 57 % pour les seuls pays de l'ASEAN)

- **Politique sucrière**

La production sucrière est régie par le *Sugar Industry Act* de 1984. Le secteur sucrier est piloté et coordonné par une agence gouvernementale, l'office de la Canne et du Sucre (OSCB - Office of the Cane and Sugar Board). Cet accord prévoit notamment le partage des revenus entre industries et planteurs, suivant un ratio de 70 % pour les planteurs et de 30 % pour les industriels.

- **Quotas**

La production est divisée en 3 quotas répartis par usine : le *Quota A* pour la consommation intérieure (fixé à 2,2 Mt en 2009/10), le *Quota B* pour couvrir les contrats à long terme à l'exportation (0,8 Mt) et le *Quota C* pour la quantité de sucre restant, intégralement exporté.

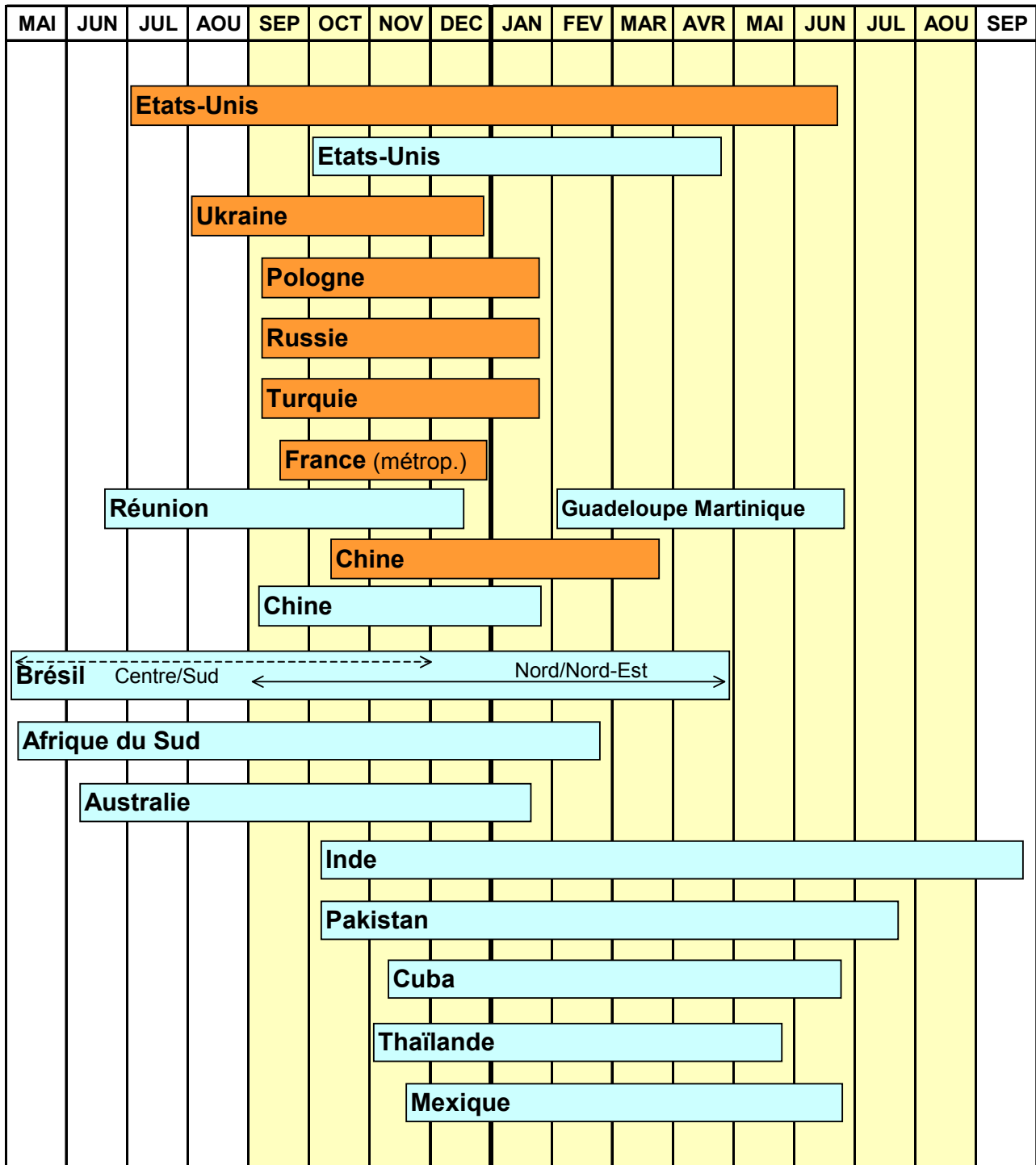
- **Prix**

Le prix de la canne payé aux planteurs repose sur les revenus du marché intérieur et sur ceux des exportations pour les quotas B et C.

Le gouvernement fixe également les prix du sucre (sortie usine et au détail) sur le marché intérieur.

Envisagée depuis quelques années, la libéralisation du secteur n'a toujours pas eu lieu.

Calendrier des récoltes cannières et betteravières des principaux pays producteurs de sucre



Canne

Betterave

LA SITUATION MONDIALE

Annexes statistiques

Campagnes 2009/10 et 2010/11

	Page
Tab 1 : Evolution du bilan mondial du sucre depuis 2000/01 (données ISO).....	116
Tab 2 : Evolution du bilan mondial du sucre depuis 2000/01 (données ISO - FAM)	117
Tab 3 : Production et consommation de sucre dans le monde (par régions) en 2008/09 et 2009/10	118 à 121
Tab 4 : Evolution de la production et de la consommation mondiales de sucre depuis la campagne 1970/71	122
Tab 5 : Evolution des stocks mondiaux de sucre, du rapport stocks / consommation et du cours mondial (spot) depuis 1970/71	123
Tab 6 : Evolution des cours mondiaux du sucre (spot) sur le marché de New York en 2009/10	124
Tab 7 : Evolution du premier terme coté sur les marchés du sucre de Londres et de New York en 2009/10.....	125
Tab 8 : Evolution du premier terme coté sur les marchés du sucre de Londres et de New York en 2010/11.....	126
Tab 9 : Echange de sucre brut et de sucre blanc - Classement des principaux pays exportateurs et importateurs en 2009/10	127
Tab 10 : Echange de sucre brut et de sucre blanc - Classement des principaux pays exportateurs et importateurs en 2010/11	127
Tab 11 : Population et consommation individuelle mondiales en 2009, 2010 et 2011	128

Tableau 1 : Evolution du bilan mondial du sucre depuis 2001/02 (données ISO non retraitées)

	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Stock initial	60,42	61,01	67,71	66,19	59,02	55,42	64,83	73,06	60,84	56,05
Importations	43,36	45,24	45,26	47,88	49,00	49,30	48,29	49,26	55,40	53,10
Production	137,17	148,47	142,28	140,32	150,47	166,30	167,46	148,98	158,84	164,22
Exportations	43,88	45,29	45,37	48,40	49,42	49,64	48,19	48,49	55,56	52,80
Consommation	136,08	141,73	143,69	146,97	153,64	156,55	159,33	161,97	163,48	163,65
Stock final	61,01	67,71	66,19	59,02	55,42	64,83	73,06	60,84	56,05	56,92
Stock final /	44,83	47,77	46,07	40,16	36,07	41,41	45,85	37,56	34,28	34,78
Consommation	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%

Sources : Bilan ISO

Tableau 2 : Evolution du bilan mondial du sucre depuis 2000/01 (données ISO - FAM)

	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Stock initial	51,05	54,07	63,52	63,30	55,29	54,64	63,91	72,82	59,09	56,08
Importations	39,63	43,88	45,20	45,14	48,47	49,21	48,81	48,52	47,88	53,02
Production	139,09	151,18	143,47	138,95	152,79	166,27	169,78	149,88	160,57	165,26
Exportations	39,63	43,88	45,20	45,14	48,47	49,21	48,81	48,52	47,88	53,02
Consommation	136,08	141,73	143,69	146,97	153,44	156,99	160,87	163,61	163,58	164,40
Stock final	54,07	63,52	63,30	55,29	54,64	63,91	72,82	59,09	56,08	56,93
Stock final /	39,74	44,82	44,05	37,62	35,61	40,71	45,27	36,12	34,28	34,63
Consommation	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

**Tableau 3 : Production et consommation de sucre dans le monde
(par régions) en 2009/10 et en 2010/11**

P A Y S / REGIONS	2009/10			2010/11		
	PRODUC-TION	CONSOM-MATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)	PRODUC-TION	CONSOMMA-TION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)
EUROPE						
UNION EUROPEENNE *						
Allemagne	4 591	3 156	1 435	3 771	3 230	541
Autriche	414	335	79	483	335	148
Belgique	916	590	326	749	603	146
Danemark	484	270	214	492	280	212
Espagne	598	1 310	-712	573	1 330	-757
Finlande	96	215	-119	88	210	-122
France	5 337	3 210	2 127	4 873	3 010	1 863
Grèce	187	325	-138	154	340	-186
Irlande	0	175	-175	0	180	-180
Italie	553	1 730	-1 177	603	1 715	-1 112
Pays bas	1 079	750	329	949	750	199
Portugal	1	305	-304	1	300	-299
Royaume Uni	1 422	2 403	-981	1 082	2 200	-1 118
Suede	438	400	38	342	400	-58
<i>Total UE 15</i>	16 116	15 173	943	14 160	14 883	-723
Rep Tchèque	521	510	11	499	500	-1
Hongrie	136	340	-204	132	360	-228
Pologne	1 789	1 730	59	1 593	1 700	-107
Slovaquie	175	235	-60	153	225	-72
Autres NEM	123	418	-295	100	432	-332
<i>Total UE 25</i>	18 860	18 406	454	16 637	18 100	-1 463
Bulgarie	0	305	-305	0	305	-305
Roumanie	159	630	-471	135	630	-495
Total UE 27	19 018	19 341	-323	16 772	19 035	-2 263
AUTRE EUROPE						
Norvege	0	160	-160	0	160	-160
Russie	3458	5761	-2 303	2935	5900	-2 965
Serbie	450	335	115	525	335	190
Suisse	282	410	-128	196	365	-169
Turquie	2753	2454	299	2453	2277	176
Ukraine	1377	2100	-723	1725	2027	-302
Autres	896	1000	-104	854	1044	-190
TOTAL AUTRE	9 216	12 220	-3 004	8 688	12 108	-3 420
TOTAL EUROPE	28 234	31 561	-3 327	25 460	31 143	-5 683

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

**Tableau 3 : Production et consommation de sucre dans le monde
(par régions) en 2009/10 et en 2010/11**

P A Y S / REGIONS	2008/09			2009/10		
	PRODUC-TION	CONSOM-MATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)	PRODUC-TION	CONSOM-MATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)
AFRIQUE						
Afrique du nord						
Algérie	0	1 300	-1 300	0	1 325	-1 325
Egypte	2 084	2 855	-771	2 090	2 895	-805
Libye	0	290	-290	0	250	-250
Maroc	379	1 176	-797	362	1 201	-839
Tunisie	0	362	-362	0	365	-365
Total Afrique du Nord	2 463	5 983	-3 520	2 452	6 036	-3 584
Afrique Subsaharienne						
Côte d'Ivoire	150	275	-125	170	295	-125
Kenya	563	837	-274	635	855	-220
Madagascar	60	154	-94	60	158	-98
Malawi	300	258	42	330	265	65
(Ile) Maurice	499	39	460	465	41	424
Mozambique	247	191	56	411	186	225
Nigeria	38	1100	-1 062	30	1200	-1 170
République Sud africaine	2 377	1887	490	2 050	1965	85
Soudan	510	1208	-698	714	1008	-294
Swaziland	624	50	574	581	50	531
Tanzanie	275	410	-135	300	449	-149
Zambie	377	144	233	450	165	285
Zimbabwe	284	217	67	340	220	120
Autres	1 215	3453	-2 238	1 243	3712	-2 469
Total Afrique Subsaharienne	7 519	10 223	-2 704	7 779	10 569	-2 790
TOTAL AFRIQUE	9 982	16 206	-6 224	10 231	16 605	-6 374

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

**Tableau 3 : Production et consommation de sucre dans le monde
(par régions) en 2009/10 et en 2010/11**

P A Y S / REGIONS	2009/10			2010/11		
	PRODUC-TION	CONSOM-MATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)	PRODUC-TION	CONSOM-MATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)
AMERIQUE						
Amérique du nord						
Canada	85	1 380	-1 295	100	1 385	-1 285
Mexique	5 155	4 620	535	5 495	4 300	1 195
USA	7 234	10 113	-2 879	7 088	10 241	-3 153
Total Amérique du Nord	12 474	16 113	-3 639	12 683	15 926	-3 243
Amérique Centrale						
Barbade	25	15	10	30	15	15
Costa Rica	348	258	90	350	260	90
Cuba	1 250	670	580	1 450	680	770
Rep Dominicaine	528	370	158	560	339	221
Salvador	572	239	333	609	245	364
Guatemala	2 510	705	1 805	2 225	725	1 500
Honduras	420	315	105	407	315	92
Jamaïque	122	119	3	139	120	19
Nicaragua	525	235	290	505	240	265
Panama	160	132	28	160	136	24
Trinité et Tobago	0	73	-73	0	75	-75
Autres	93	314	-221	99	315	-216
Total Amérique Centrale	6 553	3 445	3 108	6 534	3 465	3 069
Amérique du Sud						
Argentine	2 181	1 823	358	1 933	1 721	212
Bolivie	360	345	15	420	350	70
Brésil	40 878	12 674	28 204	38 127	13 336	24 791
Chili	330	780	-450	340	805	-465
Colombie	2 264	1 652	612	2 313	1 459	854
Equateur	505	528	-23	505	540	-35
Guyane	225	27	198	260	28	232
Paraguay	120	130	-10	120	133	-13
Pérou	1 050	1 185	-135	1 075	1 240	-165
Surinam	7	23	-16	7	24	-17
Uruguay	10	125	-115	15	128	-113
Venezuela	550	1 105	-555	550	1 115	-565
Total Amérique du sud	48 480	20 397	28 083	45 665	20 879	24 786
TOTAL AMERIQUE	67 507	39 955	27 552	64 882	40 270	24 612

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

**Tableau 3 : Production et consommation de sucre dans le monde
(par régions) en 2009/10 et en 2010/11**

P A Y S / REGIONS	2009/10			2010/11		
	PRODUC-TION	CONSOM-MATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)	PRODUC-TION	CONSOM-MATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)
ASIE						
Péninsule Indienne						
Bangladesh	90	1 330	-1 240	130	1 375	-1 245
Inde	20 557	23 045	-2 488	26 000	23 370	2 630
Pakistan	3 500	4 690	-1 190	4 400	4 800	-400
Total Péninsule Indienne	24 147	29 065	-4 918	30 530	29 545	985
Asie du Sud Est						
Chine	11 650	14 890	-3 240	11 475	14 500	-3 025
Corée du Sud	0	1 285	-1 285	0	1 330	-1 330
Hong Kong	0	180	-180	0	180	-180
Indonésie	2 515	5 235	-2 720	2 535	5 435	-2 900
Japon	860	2 345	-1 485	712	2 199	-1 487
Laos	50	55	-5	50	58	-8
Malaysie	30	1 375	-1 345	30	1 405	-1 375
Myanmar	220	210	10	220	220	0
Philippines	2 006	2 229	-223	2 450	2 230	220
Singapour	0	315	-315	0	315	-315
Taiwan	67	640	-573	67	645	-578
Thaïlande	7 131	2 655	4 476	10 061	2 682	7 379
Vietnam	1 065	1 200	-135	1 225	1 255	-30
Total Asie Sud Est	25 594	32 614	-7 020	28 825	32 454	-3 629
Proche Orient / Asie Centrale						
Iran	975	2 375	-1 400	900	2 425	-1 525
Israël	0	495	-495	0	500	-500
Arabie Saoudite	0	920	-920	0	950	-950
Syrie	160	875	-715	150	895	-745
Emirats arabes unis	0	170	-170	0	182	-182
Autres Asie	257	5 243	-4 986	268	5 319	-5 051
Total Proche Orient / Asie Centrale	1 392	10 078	-8 686	1 318	10 271	-8 953
TOTAL ASIE	51 133	71 757	-20 624	60 673	72 270	-11 597
Océanie						
Australie	3 503	1 020	2 483	3 800	1 025	2 775
Fidji	172	41	131	168	36	132
Nouvelle Zélande	0	210	-210	0	220	-220
Autres	37	71	-34	42	72	-30
Total Océanie	3 712	1 342	2 370	4 010	1 353	2 657
<i>Commerce mondial inconnu</i>		2 763	-2 763		2 763	-2 763
TOTAL GENERAL	160 568	163 584	-3 016	165 256	164 404	852

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

Tableau 4 : Evolution de la production et de la consommation mondiales de sucre depuis la campagne 1970/71

	PRODUCTION		CONSOMMATION		EXCEDENT (+) DEFICIT (-)
	en 1 000 t valeur brut	Variation par rapport à la campagne pré- cédente	en 1 000 t va- leur brut	Variation par rapport à la campagne pré- cédente	en 1 000 t valeur brut
1970/71	71 030	- 2,7%	72 760	+ 3,1%	- 1 730
1971/72	72 176	+ 1,6%	74 333	+ 2,2%	- 2 157
1972/73	75 550	+ 4,7%	76 354	+ 2,7%	- 804
1973/74	78 537	+ 4,0%	78 275	+ 2,5%	+ 262
1974/75	77 956	- 0,7%	75 931	- 3,0%	+ 2 025
1975/76	81 109	+ 4,0%	78 462	+ 3,3%	+ 2 647
1976/77	86 714	+ 6,9%	81 274	+ 3,6%	+ 5 440
1977/78	91 205	+ 5,2%	85 113	+ 4,7%	+ 6 092
1978/79	91 010	- 0,2%	89 334	+ 5,0%	+ 1 676
1979/80	85 101	- 6,5%	90 125	+ 0,9%	- 5 024
1980/81	88 731	+ 4,3%	89 969	- 0,2%	- 1 238
1981/82	100 927	+ 13,7%	91 948	+ 2,2%	+ 8 979
1982/83	100 603	- 0,3%	93 726	+ 1,9%	+ 6 877
1983/84	98 002	- 2,6%	96 039	+ 2,5%	+ 1 963
1984/85	100 437	+ 2,5%	98 215	+ 2,3%	+ 2 222
1985/86	98 578	- 1,9%	100 457	+ 2,3%	- 1 879
1986/87	104 201	+ 5,7%	105 922	+ 5,4%	- 1 721
1987/88	104 682	+ 0,5%	107 172	+ 1,2%	- 2 490
1988/89	104 601	- 0,1%	107 027	- 0,1%	- 2 426
1989/90	109 104	+ 4,3%	109 552	+ 2,4%	- 448
1990/91	115 344	+ 5,7%	107 078	- 2,3%	+ 8 266
1991/92	116 505	+ 1,0%	108 204	+ 1,1%	+ 8 301
1992/93	112 408	- 3,5%	109 204	+ 0,9%	+ 3 204
1993/94	111 010	- 1,2%	109 769	+ 0,5%	+ 1 241
1994/95	116 084	+ 4,6%	114 963	+ 4,7%	+ 1 121
1995/96	125 890	+ 8,4%	107 078	- 6,9%	+ 18 812
1996/97	124 092	- 1,4%	118 072	+ 10,3%	+ 6 020
1997/98	128 773	+ 3,8%	124 788	+ 5,7%	+ 3 985
1998/99	135 422	+ 5,2%	125 758	+ 0,8%	+ 9 664
1999/00	134 264	- 0,9%	127 622	+ 1,5%	+ 6 642
2000/01	133 725	- 0,4%	131 332	+ 2,9%	+ 2 393
2001/02	139 093	+ 4,0%	136 076	+ 3,6%	+ 3 017
2002/03	151 180	+ 8,7%	141 732	+ 4,2%	+ 9 448
2003/04	143 472	- 5,1%	141 629	- 0,1%	+ 1 842
2004/05	138 953	- 3,1%	144 453	+ 2,0%	- 5 501
2005/06	152 789	+ 10,0%	153 439	+ 6,2%	- 650
2006/07	166 266	+ 8,8%	156 988	+ 2,3%	+ 9 278
2007/08	169 781	+ 2,1%	160 873	+ 2,5%	+ 8 908
2008/09	149 882	- 11,7%	163 610	+ 1,7%	- 13 728
2009/10	160 568	+ 7,1%	163 584	- 0,0%	- 3 016
2010/11	165 256	+ 2,9%	164 404	+ 0,5%	+ 852

Tableau 5 : Evolution des stocks mondiaux, du rapports stocks / consommation et du cours mondial du sucre depuis 1970/71

	Stocks mondiaux (1)		Cours mondial moyen de la campagne (1er terme en \$/t)		Cours mondial moyen de la campagne (spot en \$/t) (2)		
	en fin de campagne (1 000 t)	Rapport Stocks / Conso.	LONDRES sucre blanc	NEW YORK sucre brut	PARIS sucre blanc	LONDRES sucre blanc	NEW YORK sucre brut
1970/71	18 751	25,80%	-	-	115,2	-	95,24
1971/72	16 890	22,70%	-	-	166,7	-	141,75
1972/73	16 399	21,50%	-	-	237,71	-	194,44
1973/74	16 230	20,70%	-	-	446,2	-	416,67
1974/75	17 599	23,20%	-	-	868,13	-	660,93
1975/76	20 639	26,30%	-	-	368,06	-	300,26
1976/77	25 097	30,90%	-	-	235,7	-	182,54
1977/78	30 519	35,90%	-	-	202,53	-	165,78 (2)
1978/79	31 651	35,40%	-	-	220,15	-	181,00 (2)
1979/80	26 062	28,90%	-	-	537,32	-	469,14
1980/81	25 620	28,50%	-	-	632,9	-	546,74
1981/82	33 632	36,60%	-	-	289,96	-	229,94
1982/83	40 165	42,90%	-	-	235,91	-	167,11
1983/84	41 010	42,70%	-	-	197,36	198,91	148,59
1984/85	41 388	42,10%	-	-	144,59	145,42	80,91
1985/86	38 559	38,40%	-	-	184,92	184,9	132,28
1986/87	35 801	33,80%	-	-	186,64	186,56	136,46
1987/88	33 380	31,10%	-	-	238,76	239,41	197,27
1988/89	31 093	29,00%	-	-	336	335,65	255,27
1989/90	30 761	28,10%	-	-	412,49	412,23	307,32
1990/91	35 700	33,34%	-	-	305,2	304,65	207
1991/92	40 561	37,49%	-	-	282,33	280,71	203,47
1992/93	40 354	36,95%	-	-	273,53	272,73	210,63
1993/94	37 910	34,54%	-	-	317,97	317,54	242,14
1994/95	38 506	33,49%	-	-	394,82	394,05	305,37
1995/96	46 278	39,19%	-	-	385,35	385,28	274,93
1996/97	47 175	38,95%	-	-	321,86	321,52	255,84
1997/98	48 173	38,60%	271,45	215,94	280,8	280,68	246,25
1998/99	55 282	43,96%	206,32	141,97	219,09	219,56	157,76
1999/00	61 156	47,92%	204,96	160,17	-	196,02	159,81
2000/01	60 852	46,33%	241,01	196,14	-	252,64	219,37
2001/02	62 013	45,57%	206,44	137,86	-	235,03	165,74
2002/03	68 563	48,38%	208,91	158,42	-	222,90	179,63
2003/04	67 031	46,65%	212,21	149,41	-	221,99	168,60
2004/05	59 354	40,39%	263,02	201,05	-	268,59	225,97
2005/06	55 751	36,29%	404,88	328,03	-	-	348,89
2006/07	64 832	41,41%	327,34	226,99	-	-	257,14
2007/08	73 060	45,85%	342,73	260,86	-	-	301,48
2008/09	60 838	37,56%	415,91	331,89	-	-	351,35
2009/10	56 045	34,28%	580,73	458,30	-	-	531,67
2010/11	56 917	34,78%	717,82	614,45	-	-	727,24

Sources : Bilan ISO, CFTC

1- En raison de la suspension de la cotation du spot à New York entre le 3/11/77 et le 19/8/79, ces données correspondent à la moyenne, pour ces deux campagnes, du prix quotidien que l'ISO a déterminé en ramenant le London Daily Price à la position FOB Caraïbes par déduction du coût de l'assurance et du fret et en le convertissant sur la base du rapport £/\$ du jour.

2- La cotation a été arrêtée le 26/11/99 à Paris, le 30 juin 2006 à Londres et le 30 juin 2011 à New York.

Tableau 6 : Evolution des cours mondiaux du sucre (SPOT) sur le marché de New York – 2009/10

	OCTOBRE 2009	NOVEMBRE 2009	DECEMBRE 2009	JANVIER 2010	FEVRIER 2010	MARS 2010	AVRIL 2010	MAI 2010	JUIN 2010	JUILLET 2010	AOUT 2010	SEPT 2010	Moyenne de la campagne
NEW YORK (en cts/lb)													
moyenne	23,24	22,88	25,28	28,94	27,29	21,36	19,87	19,59	21,24	23,42	25,09	31,19	24,12
maximum	24,34	23,88	27,76	30,64	30,10	23,86	20,90	21,09	22,55	25,25	26,09	33,93	
minimum	21,62	22,13	22,52	27,46	24,76	19,36	18,93	18,07	19,70	21,94	23,51	26,74	
EQUIVALENCES en \$/tm (cotations moyennes)													
New York	512,43	504,49	557,36	637,93	601,63	471,00	438,01	431,90	468,33	516,34	553,08	687,53	531,67
EQUIVALENCES en €/tm (cotations moyennes)													
New York	345,85	338,25	381,40	446,97	439,60	347,12	326,73	343,73	383,61	404,34	428,94	526,16	392,73

Tableau 7 : Evolution du premier terme coté (1) (2) sur les marchés de Londres et de New York – 2009/10

	OCTOBRE 2009	NOV. 2009	DECEMBRE 2009	JANVIER 2010	FEVRIER 2010	MARS 2010	AVRIL 2010	MAI 2010	JUIN 2010	JUILLET 2010	AOUT 2010	SEPT. 2010	Moyenne de la campagne
LONDRES (en \$/tm)	(décembre)	(décembre)	(mars)	(mars)	(mars)	(mai)	(mai)	(août)	(août)	(août)	(octobre)	(octobre)	
moyenne	584,28	601,89	653,02	734,65	711,74	540,70	477,65	471,88	508,77	532,81	557,26	594,07	580,73
maximum	609,30	624,50	710,20	759,00	739,30	636,30	503,40	503,70	544,10	585,70	586,90	645,00	
minimum	549,90	575,50	599,80	717,00	653,90	473,70	453,20	437,80	456,80	468,60	524,10	533,50	
NEW YORK (en cts/lb)	(octobre)	(mars)	(mars)	(mars)	(mars)	(mai)	(mai)	(juillet)	(juillet)	(juillet)	(octobre)	(octobre)	
moyenne	22,58	22,19	24,90	28,38	25,88	19,26	16,34	14,60	15,81	17,62	19,22	22,67	20,79
maximum	24,11	23,39	27,26	29,90	28,38	22,64	17,68	15,65	18,03	19,57	20,16	25,29	
minimum	20,68	21,32	22,15	26,75	23,68	16,57	14,86	13,67	13,94	16,28	17,73	19,96	
EQUIVALENCES en \$/tm (cotations moyennes)													
New York	497,87	489,18	549,00	625,66	570,49	424,69	360,28	321,91	348,56	388,50	423,62	499,77	458,29
EQUIVALENCES en €/tm (cotations moyennes)													
Londres	394,36	403,56	446,86	514,74	520,05	398,50	356,29	375,54	416,73	417,23	432,18	454,64	427,56
New York	336,03	327,99	375,68	438,38	416,84	313,00	268,75	256,19	285,50	304,23	328,54	382,47	336,13
PRIME (en \$/t) Ecart entre Londres et New York (3)	86,42	112,71	104,02	108,98	141,25	116,01	117,36	149,97	160,21	144,31	133,64	94,30	122,43

(1) Il s'agit, à Londres, de la première échéance disponible cotée pendant un mois entier et, à New York, du terme le plus proche de celui retenu à Londres.

(2) Les cotations s'entendent : à Londres, pour du sucre blanc, marchandise logée en sacs de jute neufs doublés polyéthylène de 50 kg, à la position FOB arrimé ports européens ; à New York (contrat n° 11), pour du sucre brut, base 96° de polarisation, en vrac à la position FOB arrimé ports des Caraïbes et autres ports désignés par le règlement régissant ce contrat.

(3) A noter qu'en septembre, octobre, avril, mai et juin, le terme de référence n'est pas le même à Londres et à New York.

Tableau 8 : Evolution du premier terme coté (1) (2) sur les marchés de Londres et de New York – 2010/11

	OCT. 2010	NOV. 2010	DEC. 2010	JANVIER 2011	FEVRIER 2011	MARS 2011	AVRIL 2011	MAI 2011	JUIN 2011	JUILLET 2011	AOUT 2011	SEPT 2011	Moyenne de la campagne
LONDRES (en \$/tm)	(décembre)	(mars)	(mars)	(mars)	(mai)	(mai)	(août)	(août)	(août)	(octobre)	(octobre)	(décembre)	
moyenne	688,12	724,70	766,73	784,33	749,10	716,22	643,31	616,14	719,81	760,80	756,76	687,85	717,82
maximum	730,60	802,70	826,40	824,50	820,30	763,10	670,80	672,00	766,70	812,70	800,50	735,80	826,40
minimum	606,00	666,70	722,50	748,20	702,60	667,10	615,10	582,00	664,60	697,60	710,50	631,50	582,00
NEW YORK (en cts/lb)	(mars)	(mars)	(mars)	(mars)	(mai)	(mai)	(juillet)	(juillet)	(juillet)	(octobre)	(octobre)	(janvier)	
moyenne	26,94	28,90	31,09	32,09	29,42	28,15	23,90	21,85	26,07	29,47	28,87	27,70	27,87
maximum	29,12	33,11	34,39	34,18	32,76	30,70	25,93	23,18	29,28	31,34	30,96	29,70	34,39
minimum	22,99	26,15	28,37	30,24	27,36	25,65	22,25	20,47	22,46	27,25	26,98	24,84	20,47
EQUIVALENCES en \$/tm (cotations moyennes)	594,00	637,07	685,32	707,49	648,59	620,59	526,96	481,70	574,64	649,71	636,56	610,68	614,44
New York													
EQUIVALENCES en €/tm (cotations moyennes)	495,13	530,49	579,97	587,09	548,83	511,62	445,45	429,41	500,27	533,36	527,61	499,52	515,73
Londres	427,41	466,35	518,39	529,57	475,19	443,31	364,89	335,71	399,37	455,48	443,81	443,49	441,91
New York													
PRIME (en \$/t) (Ecart entre Londres et New York) (3)	94,12	87,62	81,41	76,84	100,51	95,63	116,35	134,44	145,17	111,08	120,20	77,16	103,38

(1) Il s'agit, à Londres, de la première échéance disponible cotée pendant un mois entier et, à New York, du terme le plus proche de celui retenu à Londres.

(2) Les cotations s'entendent : à Londres, pour du sucre blanc, marchandise logée en sacs de jute neufs doublés polyéthylène de 50 kg, à la position FOB arrimé ports européens ; à New York (contrat n° 11), pour du sucre brut, base 96° de polarisation, en vrac à la position FOB arrimé ports des Caraïbes et autres ports désignés par le règlement régissant ce contrat.

(3) A noter qu'en septembre, octobre, avril, mai et juin, le terme de référence n'est pas le même à Londres et à New York.

Tableau 9 : Echange de sucre
Classement des principaux pays exportateurs et importateurs en 2009/10

Classement des dix premiers exportateurs	en 1 000 t valeur brut	en % des exportations mondiales	Classement des dix premiers importateurs	en 1 000 t valeur brut	en % des importations mondiales
Brésil	27 507	49,5%	Inde	4 549	8,2%
Thaïlande	5 799	10,4%	Etats-Unis	2 973	5,4%
Australie	3 961	7,1%	Russie	2 242	4,0%
Guatemala	1 922	3,5%	Emirats Arabes Unis	1 901	3,4%
Afrique du Sud	1 901	3,4%	Indonésie	1 900	3,4%
Colombie	931	1,7%	Chine	1 837	3,3%
Mexique	766	1,4%	Iran	1 774	3,2%
Emirats Arabes Unis	741	1,3%	Malaisie	1 722	3,1%
Argentine	692	1,2%	Corée du Sud	1 626	2,9%
Swaziland	608	1,1%	Algérie	1 526	2,8%
Total (hors UE)	44 828	80,7%	Total (hors UE)	22 050	39,80%
<i>Union Européenne</i>	<i>2 340</i>	<i>4,2%</i>	<i>Union Européenne</i>	<i>2 727</i>	<i>4,9%</i>
Total	47 168	84,9%	Total	24 777	44,7%

Tableau 10 : Echange de sucre
Classement des principaux pays exportateurs et importateurs en 2010/11

Classement des dix premiers exportateurs	en 1 000 t valeur brut	en % des exportations mondiales	Classement des dix premiers importateurs	en 1 000 t valeur brut	en % des importations mondiales
Brésil	27 097	51,3%	Etats-Unis	4 108	7,7%
Thaïlande	6 395	12,1%	Indonésie	2 900	5,5%
Australie	2 610	4,9%	Russie	2 770	5,2%
Inde	2 200	4,2%	Chine	2 100	4,0%
Emirats Arabes Unis	1 815	3,4%	Emirats Arabes Unis	1 995	3,8%
Mexique	1 500	2,8%	Corée du Sud	1 585	3,0%
Guatemala	1 500	2,8%	Iran	1 525	2,9%
Colombie	877	1,7%	Malaisie	1 500	2,8%
Cuba	770	1,5%	Japon	1 472	2,8%
Swaziland	550	1,0%	Algérie	1 325	2,5%
Total (hors UE)	45 314	85,8%	Total (hors UE)	21 280	40,08%
<i>Union Européenne</i>	<i>793</i>	<i>1,5%</i>	<i>Union Européenne</i>	<i>3 754</i>	<i>7,1%</i>
Total	46 107	87,3%	Total	25 034	47,1%

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

**Tableau 11 : Population et consommation mondiale en 2009, 2010 et 2011
Campagnes 2008/09, 2009/10 et 2010/11**

	Population 2009 (en millions d'habitants)	Population 2010 (en millions d'habitants)	Population 2011 (en millions d'habitants)	Consommation per capita en 2008/09 (en kg de sucre blanc)	Consommation per capita en 2009/10 (en kg de sucre blanc)	Consomma- tion per capita en 2010/11 (en kg de su- cre blanc)
UNION EUROPEENNE (27)	468,92	471,21	473,52	36,16	38,79	37,65
Allemagne	82,52	82,57	82,61	36,90	39,44	39,95
Espagne	45,90	46,64	47,40	27,78	29,16	28,69
France (Hors DOM)	62,21	62,60	63,00	36,81	40,11	38,10
Pologne	38,10	38,08	38,06	44,35	48,05	47,29
Royaume-Uni	61,37	61,67	61,97	37,07	39,73	35,50
AUTRES PAYS EUROPE	341,02	340,89	340,78	37,64	38,65	38,27
Russie	141,08	140,39	139,70	40,06	41,04	42,23
Turquie	75,51	76,54	77,59	28,95	32,06	29,35
Ukraine	45,47	45,11	44,76	46,65	46,55	45,28
TOTAL EUROPE	809,94	812,09	814,30	38,79	38,86	38,25
AMERIQUE DU NORD	458,03	464,14	470,34	35,41	34,72	33,86
Canada	34,49	35,11	35,75	39,87	39,30	38,74
Etats-Unis	308,93	312,26	315,63	31,43	32,39	32,45
Mexique	114,62	116,77	118,96	44,81	39,57	36,15
AMERIQUE CENTRALE	79,27	80,50	81,75	42,25	42,80	42,39
Cuba	11,48	11,52	11,57	58,82	58,16	58,80
AMERIQUE DU SUD	401,39	409,42	417,65	50,82	49,82	49,99
Brésil	195,74	198,95	202,21	65,45	63,70	65,95
TOTAL AMERIQUE	938,70	954,07	969,74	42,58	41,88	41,53
AFRIQUE DU NORD	203,44	207,83	212,33	28,56	28,79	28,43
Algérie	34,66	35,22	35,79	36,93	36,91	37,02
Egypte	77,43	78,89	80,37	35,36	36,19	36,02
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	781,36	802,51	824,29	12,60	12,74	12,82
Afrique du Sud	49,04	49,61	50,19	37,29	38,03	39,15
Nigeria	142,60	145,81	149,09	8,41	7,54	8,05
TOTAL AFRIQUE	984,80	1010,34	1036,62	15,90	16,04	16,02
MOYEN - ORIENT / ASIE CENTRALE	353,98	361,38	369,81	28,66	28,62	28,53
Arabie Saoudite	27,34	27,34	28,12	32,73	33,65	33,79
Iran	72,33	73,03	73,74	32,19	32,52	32,89
PENINSULE INDIENNE	1 520,54	1 545,93	1 571,74	19,47	18,80	18,80
Inde	1 172,79	1 191,32	1 210,14	20,26	19,34	19,31
Pakistan	171,41	175,02	178,71	26,84	26,80	26,86
ASIE DU SUD - EST	2 167,74	2 185,57	2 203,58	14,51	14,80	14,60
Chine	1 346,41	1 355,15	1 363,95	11,09	10,99	10,63
Japon	128,38	128,53	128,67	17,64	18,25	17,09
Philippines	91,94	93,94	95,98	21,08	23,73	23,23
Thaïlande	64,84	65,32	65,80	37,00	40,65	40,76
TOTAL ASIE	4 042,26	4 092,87	4 145,14	17,62	17,53	17,43
OCEANIE	34,71	35,23	35,75	43,15	38,10	37,85
Australie	21,29	21,55	21,81	55,66	47,33	46,99
TOTAL OCEANIE	34,71	35,23	35,75	43,15	38,10	37,85
TOTAL MONDE	6 810,41	6 904,60	7 001,55	23,78	23,68	23,37

Sources : ONU, Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

LA SITUATION DANS L' UNION EUROPEENNE

Annexes

Campagnes 2009/10 et 2010/11

	Page
Liste des pays ACP et PMA	132
· Données réglementaires	
Tab.1 : Quotas de sucre attribués aux Etats membres de 2008/09 à 2010/11	133
Tab. 2 : Quotas d'isoglucose et de sirop d'inuline attribués aux Etats membres de 2006/07 à 2009/10 et campagnes suivantes 2011	134
Tab. 3 : Prix minimaux de la betterave	135
Tab. 4 : Prix d'intervention / de référence du sucre blanc	135
Tab. 5 : Prix moyens du sucre blanc communautaire d'octobre 2006 à septembre 2011	136
Tab. 6 : Evolution des prix du sucre blanc d'octobre 2006 à septembre 2011	137
· Bilans communautaires	
Bilan communautaire de sucre de l'UE : note méthodologique	138
Tab. 7 : Bilans communautaires (FranceAgriMer) des campagnes 2008/09 à 2010/11	140
Tab. 8 : Bilans communautaires (Commission Européenne) des campagnes 2008/09 à 2010/11.....	141
· Eléments statistiques généraux	
Tab. 9 : Evolution des surfaces betteravières dans les pays de l'UE	142
Tab.10 : Evolution des rendements en sucre de betterave dans les pays de l'UE	143
Tab.11 : Evolution des productions sucrières dans les pays de l'UE	144 -145
Tab.12 : Evolution des productions de sucre hors quota	146
Tab.13 : Répartition de la productions en quota et hors quota en 2009/10 et 2010/11	147
Tab.14 : Evolution des utilisations intérieures de sucre dans les pays de l'UE	148
Tab.15 : Evolution des échanges de sucre de l'UE avec les pays tiers	149
Tab.16 : Destinations géographiques des exportations de l'UE.....	150 à 153
Tab.17 : Evolution de la production d'isoglucose dans l'UE depuis 2003/04	154

LISTE DES PAYS ACP (AFRIQUE – CARAÏBES – PACIFIQUE)

Le Groupe ACP compte **79** Etats membres, tous, à l'exception de Cuba, signataires de l'Accord de Cotonou qui les lie à l'Union européenne : **48** pays d'Afrique sub-saharienne, **16** de la Caraïbe et **15** du Pacifique.

Parmi eux, **20** pays ACP sont signataires du protocole sucre (ils sont indiqués dans le tableau en gras).

Afrique (48)			Caraïbe (16)	Pacifique (15)
Afrique du Sud	Gabon	Niger	Antigua-et-Barbuda	Iles Cook,
Angola	Gambie	Nigeria	Bahamas	Fidji,
Cap Vert	Ghana	Ouganda	Barbade	Kiribati,
Comores	République de Guinée	Rwanda	Belize	Iles Marshall,
Bénin	Guinée-Bissau	Sao Tome et Principe	Cuba	Micronésie,
Botswana	Guinée Equatoriale	Sénégal	Dominique	Nauru,
Burkina Faso	Kenya	Seychelles	République dominicaine	Niue,
Burundi	Lesotho	Sierra Leone	Grenade	Palau,
Cameroun	Liberia	Somalie	Guyana	Papouasie- Nouvelle-Guinée,
République Centrafricaine	Madagascar	Soudan	Haïti	Samoa,
Congo (Brazzaville)	Malawi	Swaziland	Jamaïque	Iles Salomon,
Congo (Kinshasa) (RDC)	Mali	Tanzanie	Saint-Christophe-et-Niévès	Timor Oriental
Côte d'Ivoire	Maurice	Tchad	Sainte-Lucie	Tonga,
Djibouti	Mauritanie	Togo	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Tuvalu,
Erythrée	Mozambique	Zambie	Suriname	Vanuatu
Ethiopie	Namibie	Zimbabwe.	Trinité-et-Tobago	

LISTE DES PMA (PAYS LES MOINS AVANCÉS)

Sur les **50** PMA, **42** sont également ACP (indiqués en gras) et **5** seulement signataires du protocole sucre (souligné) :

.Afghanistan	Djibouti	Laos	Népal	Somalie
Angola	Érythrée	Lesotho	Niger	Soudan
Bangladesh	Éthiopie	Libéria	Ouganda	<u>Tanzanie</u>
Bénin	Gambie	<u>Madagascar</u>	Centrafrique	Tchad
Bhoutan	Guinée	<u>Malawi</u>	RD Congo	Timor oriental
Burkina Faso	Guinée-Bissau	Maldives	Rwanda	Togo
Burundi	Guinée équatoriale	Mali	Samoa	Tuvalu
Cambodge	Haïti	Mauritanie	São Tomé-et-Principe	Vanuatu
Cap-Vert	Îles Salomon	<u>Mozambique</u>	Sénégal	Yémen
Comores	Kiribati	Birmanie	Sierra Leone	<u>Zambie</u>

Tableau 1 : Quotas de sucre attribués aux Etats membres de 2008/09 à 2010/11

	2008/09 (1 ^{er} octobre - 30 septembre)			Total 2 / Total 1 (2008/09 / 2007/08)	2009/10 (1 ^{er} octobre - 30 septembre)			Total 3 / Total 2 (2009/10 / 2008/09)	2010/11 (1 ^{er} octobre - 30 septembre)	
	Quotas de base	Abandons	Total 2		Quotas de base	Abandons de quotas	Total 3		Quotas de base	Quotas de base
ALL	3 655,46	757,20	2 898,26	-20,7%	2 898,26		2 898,26	-	2 898,26	
AUT	405,81	54,79	351,03	-13,5%	351,03		351,03	-	351,03	
DK	452,47	80,08	372,39	-17,7%	372,39		372,39	-	372,39	
ESP	887,17	256,58	630,59	-28,9%	630,59	132,11	498,48	-21%	498,48	
FIN	90,00	9,00	81,00	-10,0%	81,00		81,00	-	81,00	
FRA	4 120,69	683,66	3 437,04	-16,6%	3 437,04		3 437,04	-	3 437,04	
GRE	158,70		158,70		158,70		158,70	-	158,70	
ITA	753,84	245,47	508,37	-32,6%	508,37		508,37	-	508,37	
PB	931,44	126,55	804,89	-13,6%	804,89		804,89	-	804,89	
POR	24,95	15,00	9,95	-60,1%	9,95		9,95	-	9,95	
RU	1 221,47	165,00	1 056,47	-13,5%	1 056,47		1 056,47	-	1 056,47	
SUE	343,42	50,23	293,19	-14,6%	293,19		293,19	-	293,19	
UEBL	882,30	206,07	676,23	-23,4%	676,23		676,23	-	676,23	
HON	298,59	193,17	105,42	-64,7%	105,42		105,42	-	105,42	
LET	0		0	-	0		0	-	0	
LIT	111,01	20,76	90,25	-18,7%	90,25		90,25	-	90,25	
POL	1 772,48	366,87	1 405,61	-20,7%	1 405,61		1 405,61	-	1 405,61	
R. TCH	372,46		372,46	0,0%	372,46		372,46	-	372,46	
SLQ	145,90	33,58	112,32	-23,0%	112,32		112,32	-	112,32	
SLN	0		0	-	0		0	-	0	
BG	4,75	4,75	0,00	-100,0%	0,00		0,00	-	0,00	
RO	109,16	4,48	104,69	-4,1%	104,69		104,69	-	104,69	
UE 25	16 742,06	3 273,22	13 468,84	-19,6%	13 468,84	132,11	13 336,75	- 1%	13 336,75	

Sources : CE, FranceAgrimer

Tableau 2 : Quotas d'Isoglucose et de sirop d'inuline attribués aux Etats membres depuis 2006/07

	Campagne 2006/07 (1 ^{er} octobre – 30 septembre)			Campagne 2007/08 (1 ^{er} octobre – 30 septembre)			Campagne 2008/09 (1 ^{er} octobre – 30 septembre)			Campagne 2009/10 et suiv. (1 ^{er} octobre – 30 septembre)		
	Quota de base	Quota additionnel	Quota maximum	Quota de base	Quota additionnel	Quota maximum	Quota de base	Quota additionnel	Quota	Quota de base	Quota additionnel	Quota maximum
ISOGLUCOSE (en t de matière sèche)												
ALLEMAGNE	35 389,0		35 389,0	49 330,2		49 330,2	56 638,2		56 638,2		56 638,2	56 638,2
BULGARIE	-	-	-	78 153,0		78 153,0	89 198,0		89 198,0		89 198,0	89 198,0
ESPAGNE	82 579,0		82 579,0	110 111,0		110 111,0	123 423,4		123 423,4		123 423,4	53 810,2
FINLANDE	11 872,0		11 872,0	16 548,0		16 548,0						
FRANCE	19 846,0	3 969,0	23 815,0									
GRECE	12 893,0		12 893,0	17 973,0		17 973,0						
HONGRIE	137 627,0		137 627,0	191 845,0		191 845,0	220 265,8		220 265,8		220 265,8	220 265,8
ITALIE	20 302,0	60 000,0	80 302,0	28 300,0	60 000,0	88 300,0	32 492,5	60 000,0	92 492,5	60 000,0	32 492,5	92 492,5
LITUANIE		8 000,0	8 000,0		8 000,0	8 000,0		8 000,0	8 000,0			8 000,0
PAYS-BAS	9 099,0		9 099,0	12 683,6		12 683,6						
POLOGNE	26 781,0		26 781,0	37 331,0		37 331,0	42 861,4		42 861,4		42 861,4	42 861,4
PORTUGAL												
(continental)	9 917,0		9 917,0	13 823,0		13 823,0	12 500,0		12 500,0		12 500,0	12 500,0
ROUMANIE	-	-	-	13 913,0		13 913,0	15 879,0		15 879,0		15 879,0	15 879,0
ROYAUME-UNI	27 237,0		27 237,0	37 967,0		37 967,0	43 591,6		43 591,6		43 591,6	43 591,6
SLOVAQUIE	42 547,0		42 547,0	59 308,3		59 308,3	68 094,5		68 094,5		68 094,5	68 094,5
SUEDE		35 000,0	35 000,0		35 000,0	35 000,0		35 000,0	35 000,0		35 000,0	35 000,0
UEBL	71 592,0		71 592,0	99 796,0		99 796,0	114 580,2		114 580,2		114 580,2	114 580,2
Total	507 681,0	106 969,0	614 650,0	767 082,1	103 000,0	870 082,1	819 524,6	103 000,0	922 524,6	103 000,0	690 440,8	793 440,8
SIROP D'INULINE												
FRANCE	24 521,0		24 521,0									
PAYS-BAS	80 950,0		80 950,0									
UEBL	215 247,0		215 245,8									
Total	320 718,0		320 716,8									

Sources : CE, FranceAgriMer

Tableau 3 : Prix minimaux de la betterave

	2003/04 à 2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10 et suivantes
PRIX DE BASE DE LA BETTERAVE (€/t)	47,67	32,86	29,78	27,83	26,29

Tableau 4 : Prix d'intervention (1) du sucre blanc depuis 1968/69 et prix de référence (2) du sucre blanc à partir de 2006/07 (en €/t)

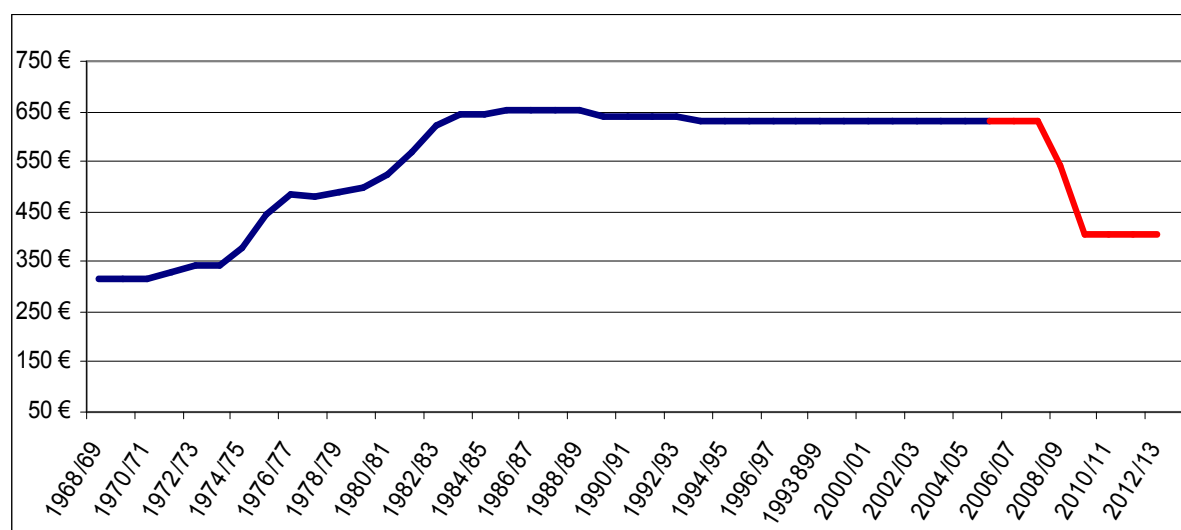
Campa-gnes	1968/69 à 1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75		1975/76	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80
					01/07 au 06/10	07/10 au 30/06					
Ecus / 100 kg ou € (2)	31,72	33,01	34,07	34,41	36,82	38,66	44,45	48,38	47,93	48,89	49,62

Campa-gnes	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84 à 1984/85	1985/86 à 1988/89	1989/90	1990/91 à 1992/93	1993/94 à 2007/08	2008/09	A partir de 2009/10
Ecus / 100 kg ou € (2)	52,25	56,69	62,08	64,57	65,42	64,12	64,01	63,19	54,15	40,44

(1) Sauf prix régionalisés pour certains Etats membres : Italie, Royaume-Uni et Irlande, ainsi que les DOM, de 1969/70 à 1980/81 ; Italie, Royaume-Uni et Irlande de 1981/82 à 1984/85 ; Italie, Royaume-Uni, Irlande, Espagne et Portugal de 1985/86 à 1993/94 ; Italie, Royaume-Uni, Irlande, Espagne, Portugal et Finlande de 1994/95 à 1997/98 et en 2003/04 et Royaume-Uni, Irlande, Espagne, Portugal et Finlande de 1998/99 à 2002/03.

(2) Dans ce tableau, tous les prix communautaires sont exprimés en Ecus nouveaux (en vigueur entre le 01/02/95 et fin 1998). Ils sont donc directement comparables entre eux. On peut rappeler qu'avant le 01/07/79, les prix étaient fixés en Unités de Compte (UC), qu'à partir du 01/02/95, le changement des règles agri-monnaies s'est traduit par la fixation de nouveaux prix en Ecus (égaux aux anciens prix multipliés par 1,207509) et que depuis le 01/01/99, les prix sont fixés en euros.

(3) Avec la réforme de l'OCM, le prix d'intervention du sucre est remplacé par un prix de référence, de manière à ce que le prix d'achat à l'intervention soit égal à 80% du prix de référence de la campagne suivante. Ainsi en 2007/08, le prix minimum garanti est en réalité de 433,2 €/tonne (= 541,5 * 0,8).



Sources : FranceAgriMer

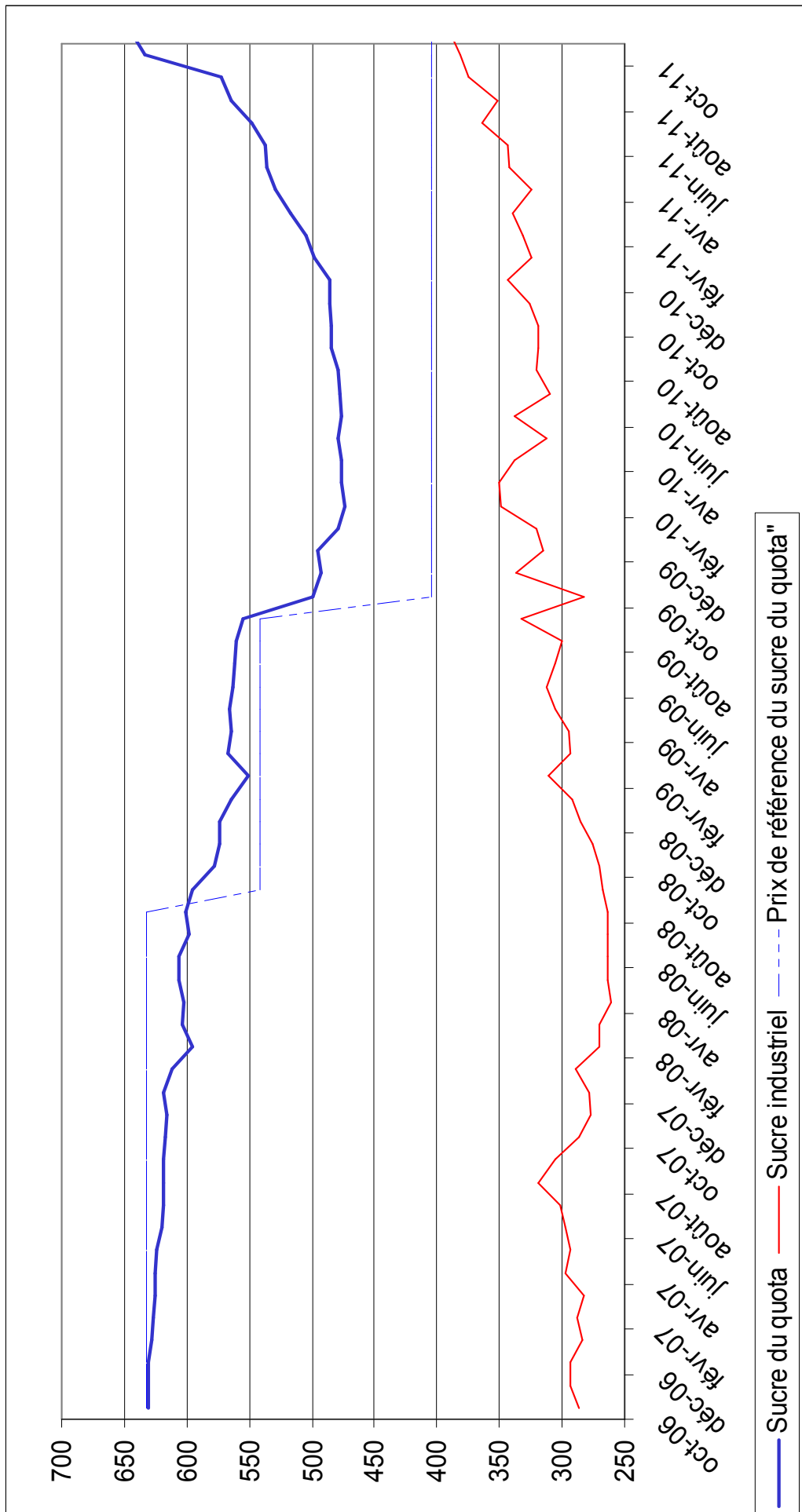
**Tableau 5 : Prix moyens du sucre blanc communautaire
d'octobre 2006 à septembre 2011
Règlements 318/06 et 952/06**

	Sucre du quota €/t	Sucre industriel €/t		Sucre du quota €/t	Sucre industriel €/t
Octobre 2006	631	286	Octobre 2009	499	283
Novembre 2006	631	294	Novembre 2009	493	337
Décembre 2006	631	294	Décembre 2009	495	315
Janvier 2007	628	284	Janvier 2010	479	320
Février 2007	627	288	Février 2010	474	349
Mars 2007	626	283	Mars 2010	477	350
Avril 2007	626	298	Avril 2010	477	338
Mai 2007	624	293	Mai 2010	479	313
Juin 2007	620	297	Juin 2010	476	338
Juillet 2007	619	301	Juillet 2010	478	310
Août 2007	618	319	Août 2010	479	320
Septembre 2007	618	305	Septembre 2010	485	319
Octobre 2007	617	287	Octobre 2010	485	319
Novembre 2007	616	277	Novembre 2010	486	326
Décembre 2007	618	278	Décembre 2010	486	343
Janvier 2008	612	289	Janvier 2011	498	324
Février 2008	596	271	Février 2011	505	332
Mars 2008	604	271	Mars 2011	517	339
Avril 2008	603	261	Avril 2011	529	325
Mai 2008	606	264	Mai 2011	536	342
Juin 2008	607	263	Juin 2011	538	344
Juillet 2008	598	263	Juillet 2011	548	364
Août 2008	601	263	Août 2011	564	352
Septembre 2008	595	267	Septembre 2011	572	375
Octobre 2008	578	270			
Novembre 2008	574	276			
Décembre 2008	574	285			
Janvier 2009	564	292			
Février 2009	551	311			
Mars 2009	567	294			
Avril 2009	564	295			
Mai 2009	566	306			
Juin 2009	563	312			
Juillet 2009	562	305			
Août 2009	561	300			
Septembre 2009	555	333			

Sources : CE

Sources : CE

Tableau 6 : Evolution des prix du sucre blanc communautaire d'octobre 2006 à septembre 2011



Bilan communautaire de sucre dans l'UE

Note méthodologique

Le bilan communautaire du sucre est un **bilan d'approvisionnement ou bilan de consommation**, conformément à l'article 22 du règlement 952/06. Cela signifie plus précisément qu'il recense sur une période donnée (campagne de 12 mois), l'ensemble des emplois d'un produit donné (en l'occurrence le sucre) et les ressources mobilisées pour équilibrer ces emplois.

Il répartit le sucre par campagne de consommation ou d'utilisation et non par campagne de production (notamment du fait de la présence de sucre produit lors de la campagne précédente dans les stocks initiaux).

La plupart des postes du bilan communautaire du sucre du quota comme du sucre hors-quota sont connus sur la base des déclarations des opérateurs (fabricants, utilisateurs de sucre, exportateurs et importateurs), à l'exception notable du poste 'Consommation intérieure' qui est estimé par différence avec les autres postes du bilan. Les données individuelles des opérateurs sont agrégées et communiquées par la Commission ou disponibles via la base communautaire du commerce extérieur (COMEXT).

En toute rigueur ce que l'on appelle consommation de sucre lors d'une campagne ne correspond pas à l'utilisation finale de ce sucre pour au moins deux raisons :

- les emplois de sucre décrivent les volumes de sucre **achetés** sur le marché intérieur par les industries utilisatrices ou bien exportés sur le reste de l'UE et les pays-tiers. Or il peut y avoir un décalage de plusieurs mois entre l'achat et/ou la livraison de sucre et son utilisation finale, par exemple pour le sucre industriel ; les quantités de sucre vendues et livrées ne correspondent donc pas obligatoirement aux quantités de sucre utilisées ou incorporées lors d'une campagne.
- le sucre alimentaire livré sur le marché intérieur n'est pas totalement consommé, au sens alimentaire du terme. Comme tout produit alimentaire, une partie de ce sucre fait l'objet de pertes ou de non consommation.

I. Ressources

L'ensemble des **ressources** regroupe les stocks initiaux en début de campagne, la production fraîche de sucre de la campagne, les importations de sucre en l'état et dans les produits transformés :

- **Stock initial** : par définition il est nul pour le sucre hors-quota ; pour le sucre du quota il s'agit du sucre de la campagne précédente non vendu au 30 septembre, propriété des fabricants, des raffineurs ou de la communauté (intervention publique). Le stock initial en début de campagne est égal au stock à la fin de la campagne précédente.
- **Report de sucre** : ressource du bilan du sucre du quota, il correspond au sucre hors quota de la campagne précédente non vendu et qui devient le premier sucre du quota de la campagne en cours. Ce poste peut inclure le cas échéant les quantités de sucre du quota ayant fait l'objet d'une décision de **retrait** lors de la campagne précédente.
- **Production fraîche** : il s'agit de la production fraîche, qui diffère de la production réglementaire. Cette dernière s'obtient en ajoutant à la production fraîche le report du sucre hors quota de la campagne précédente et en déduisant la quantité de sucre hors quota qui sera reportée sur la campagne suivante. Elle comprend en outre les sirops de sucre destinés à la production d'éthanol (calculé en équivalent sucre). La production fraîche est répartie entre quota et hors quota. La production disponible sous quota correspond au total de la production fraîche sous quota (c'est-à-dire le quota quand celui-ci est intégralement produit moins le report). La production hors quota s'obtient ensuite par différence entre la production fraîche de la campagne et la production fraîche sous quota. La production fraîche de sucre fait l'objet d'une déclaration obligatoire des fabricants, provisoire au mois de mars de la campagne en cours, et définitif en décembre de la même année.
- **Importations de sucre en l'état** : statistiques fournies par les services douaniers.
- **Importations de sucre dans les produits transformés** : elles regroupent en leur affectant un coefficient forfaitaire de teneur en sucre (fixé par la Commission) les importations de produits contenant du sucre. Elles sont fixées sur la base des données enregistrées par les services douaniers des différents Etats membres.

II . Emplois :

Les ressources précédentes permettent d'équilibrer les emplois (consommation) suivants : les exportations vers les pays tiers (sucre en l'état et dans les produits transformés), les stocks de fin de campagne, le report de sucre hors quota, et les livraisons sur le marché intérieur

- **Livraisons sur le marché intérieur** : elles comprennent le sucre destiné à la consommation humaine, le sucre hors quota destiné aux utilisations non alimentaires et à la production d'alcool.
- **Sucre alimentaire** : désigne le sucre du quota livré comme sucre alimentaire. En toute rigueur, il correspond aux ventes de sucre destiné à la consommation alimentaire et diffère de celle-ci par le fait qu'une partie du sucre alimentaire vendu n'est pas consommé (pertes). C'est le seul poste qui ne fasse l'objet d'aucune déclaration. Il est obtenu par différence entre l'ensemble des ressources de sucre du quota et les utilisations connues de sucre du quota (les exportations et le stock final). Il prend en compte le sucre de bouche et le sucre incorporé dans les produits transformés, les ventes aux ménages et aux collectivités,
- **Industries chimiques et pharmaceutiques** : volumes de sucre hors-quota livré comme sucre industriel aux industries chimiques, pharmaceutiques et de la levure. Il s'agit bien des quantités de sucre livrées et non des quantités de sucre utilisées par ces industries. Ce poste est fixé sur les bilans provisoires puis définitifs fournis par la Commission. La période de référence est une campagne de 14 mois, du 1^{er} Octobre de l'année n au 30 novembre de l'année n+1.
- **Producteurs d'alcool** : volumes de sucre (sirops) livrés en distilleries pour la production d'alcool (dont alcool carburant).
- **Exportations de sucre en l'état** : données fixées sur la base des données enregistrées par les services douaniers des différents Etats membres.
- **Exportations de sucre dans les produits transformés** : elles regroupent en leur affectant un coefficient de teneur en sucre (fixé par la Commission) les importations de produits contenant du sucre. Elles sont fixées sur la base des données enregistrées par les services douaniers des différents Etats membres.

III . Stocks fin de campagne :

Stock de fin de campagne : défini pour le sucre du quota, il est définitivement fixé lors de la campagne suivante sur la base des déclarations des fabricants.

Report : il fait l'objet d'une déclaration de la part des fabricants au plus tard le 15 avril de la campagne.

**Tableau 7 : Bilans communautaires de 2008/09 à 2010/11 – UE 27
FranceAgriMer**

en 1 000 t de sucre blanc	2008/09 (1/10 - 30/09)		2009/10 (1/10 - 30/09)		2010/11 (1/10 - 30/09)	
	Quota	Hors Quota	Quota	Hors Quota	Quota	Hors Quota
I - RESSOURCES						
1 - Stocks au 1er octobre	2 188	0	1 565	0	768	0
- libres	1 869	0	1 530	0	768	0
- intervention	319	0	35	0	0	0
2 - Report / Retrait	694		413		564	
3 - Production "fraîche"	12 436	2 909	12 863	4 642	12 582	2 847
Retrait converti en hors quota	0	0	0	0	0	0
4 - Importations des pays tiers de sucre en l'état	2 905	168	2 438	10	3 552	54
5 - Importations des pays tiers de sucre sous forme de produits transformés	547		497		528	
6 - Requalification					500	
TOTAL DES RESSOURCES	18 770	3 077	17 776	4 652	18 495	2 901
II - EMPLOIS						
1 - Livraisons marché intérieur	16 057	1 936	15 890	2 037	16 347	1 559
1.1 alimentaire (2)	16 057		15 890		16 347	
1.2 industrie chimique		692		691		650
1.3 éthanol		1 244		1 346		909
2 - Exportations sur pays tiers de sucre en l'état (1)	254	728	100	2 051	30	692
3 - Exportations de sucre sous forme de produits transformés	928		1 018		1 138	
4 - Requalification						500
TOTAL DES EMPLOIS	17 239	2 664	17 008	4 088	17 515	2 751
III - STOCKS AU 30 /09						
- libres	1 530		768		980	
- intervention	35		0		0	
- retrait						
- report	0	413	0	564	0	150
TOTAL STOCKS AU 30/09	1 565	413	768	564	980	150

Sources : Commission Européenne, FranceAgriMer

(1) Les chiffres portés sur ces lignes concernent les échanges physiques et non les certificats sur lesquels s'applique le plafond OMC.

(2) Y compris 120 000 tonnes de sucre d'intervention réservées aux plus démunis en 2008/09.

Tableau 8 : Bilans communautaires de 2008/09 à 2010/11 – UE 27
Commission Européenne

en 1 000 t de sucre blanc	2008/09 (1/10 - 30/09)		2009/10 (1/10 - 30/09)		2010/11 (1/10 - 30/09)	
	Quota	Hors Quota	Quota	Hors Quota	Quota	Hors Quota
I - RESSOURCES						
1 - Stocks au 1er octobre	2 189	0	1 843	0	1 178	0
- libres	1 870	0	1 808	0	1 178	0
- intervention	319	0	35	0	0	0
2 - Report / Retrait	694		413		564	
3 - Production "fraîche"	12 436	2 909	12 853	4 642	12 581	2 848
Retrait converti en hors quota	0	0	0	0	0	0
4 - Importations des pays tiers de sucre en l'état	2 885	168	2 499	10	3 568	54
5 - Importations des pays tiers de sucre sous forme de produits transformés	547		497		528	
6 - Requalification					500	
TOTAL DES RESSOURCES	18 751	3 077	18 105	4 652	18 919	2 902
II - EMPLOIS						
1 - Livraisons marché intérieur	15 761	1 936	15 809	2 037	15 785	1 560
1.1 alimentaire (2)	15 761		15 809		15 785	
1.2 industrie chimique		692		691		650
1.3 éthanol		1 244		1 346		910
2 - Exportations sur pays tiers de sucre en l'état (1)	254	728	100	2 051	45	692
3 - Exportations de sucre sous forme de produits transformés	928		1 018		1 138	
4 - Requalification						500
TOTAL DES EMPLOIS	16 943	2 664	16 927	4 088	16 968	2 752
III - STOCKS AU 30 /09						
- libres	1 808		1 178		1 951	
- intervention	35		0		0	
- retrait						
- report	0	413	0	564	0	150
TOTAL STOCKS AU 30/09	1 565	413	1 178	564	980	150

Source : Commission Européenne

(1) Les chiffres portés sur ces lignes concernent les échanges physiques et non les certificats sur lesquels s'applique le plafond OMC.

(2) Y compris 120 000 tonnes de sucre d'intervention réservées aux plus démunis en 2008/09.

Tableau 9 : Evolution des surfaces betteravieres de l'Union Européenne

1 000 ha	ALL (+ RDA des 1989)	AUT *	BG *	DK	ESP *	FIN *	FRA	GRE *	HON *	IRL	ITA	LET *	LIT *	PB	POL *	POR *	RO *	RU	R. TCH*	SLQ*	SLN *	SUE *	UEBL	UE (1)
1981/82	464	59		76	220	32	616	43		35	319			130		1		207				53	137	2 027
1982/83	429	58		76	260	32	539	40		34	255			134		1		201				54	130	1 838
1983/84	403	42		72	249	32	466	38		36	222			116		1		196				53	114	1 663
1984/85	423	51		74	209	32	506	28		37	215			129		1		196				53	120	1 728
1985/86	415	43		73	178	30	464	43		34	221			130		1		202				52	125	1 707
1986/87	399	28		69	195	31	421	44		38	270			137		1		201				52	118	1 893
1987/88	384	39		67	179	30	421	28		37	296			127		1		200				52	112	1 852
1988/89	386	38		67	190	30	417	34		33	265			123		1		198				52	115	1 829
1989/90	392	48		67	175	31	417	49		31	295			124		1		194				51	112	1 857
1990/91	621	50		66	168	32	459	44		33	255			125		1		192				50	113	2 077
1991/92	575	51		65	163	32	435	39		32	265			124		1		170				38	108	1 977
1992/93	551	54		65	162	32	439	50		32	283			121		1		170				47	106	1 980
1993/94	529	54		67	180	32	410	46		32	255			116		1		169				51	104	1 909
1994/95	506	52		67	179	34	410	40		36	263			115		1		170				53	101	1 888
1995/96	518	52		67	170	34	430	42		35	267			116		1		171				57	104	2 064
1996/97	514	52		68	159	34	422	40		34	234			116		1		173				59	103	2 064
1997/98	504	51		67	155	34	421	53		33	284			114		3		170				59	102	2 009
1998/99	501	49		66	153	34	412	37		33	275			112		3		164				59	98	2 050
1999/00	489	47		64	135	34	393	40		33	274			120		8		160				59	104	1 996
2000/01	451	43		59	130	32	361	50		32	249			112		8		146				55	95	1 960
2001/02	448	45		56	114	31	386	43		31	222			109		5		151				54	96	1 823
2002/03	459	44		55	114	32	409	42		31	246			109		9		148				54	98	1 791
2003/04	445	43		50	100	29	361	41	48	31	215	14	26	106	286	7		136	76	32	5	50	92	2 193
2004/05	441	45		48	107	30	348	33	67	31	186	14	25	99	298	8		133	70	35	6	47	90	2 161
2005/06	428	44		47	104	31	343	42	61	31	249	14	22	99	278	8		126	69	33	8	49	87	2 173
2006/07	353	40		41	101	25	366	26	48	-	94	11	18	84	241	4		106	56	28	7	45	80	1 774
2007/08	403	42	2	39	74	16	394	14	41	-	86	-	17	82	247	3	29	125	54	19	-	41	64	1 792
2008/09	369	43	-	36	52	14	349	14	10	-	62	-	9	72	188	2	20	120	50	11	-	37	60	1 519
2009/10	384	44	-	38	50	15	374	24	14	-	61	-	15	73	200	-	21	114	53	16	-	40	63	1 598
2010/11	367	45	-	39	44	15	383	13	13	-	63	-	15	71	200	-	22	119	56	18	-	38	63	1 584
2010-11 / 2009/10	-4,4%	2,3%	-	2,6%	-12%	-	2,4%	-46%	-7,1%	-	-1,6%	-	-	-2,7%	-	-	4,8%	4,4%	5,7%	12,5%	-	-5,0%	-	5,2%

Sources : Eurostats

Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

(1) Total des pays adhérents à l'UE au cours de la campagne considérée.

Tableau 11 : Evolution des production sucrières dans les pays de l'Union Européenne
En 1 000 t

	ALL		AUT		BG	DK	ESP		FIN		FRA		GRE	HON	IRL	ITA	
	Sucre		Sucre		Sucre	Sucre	Sucre		Sucre		Sucre		Sucre	Sucre	Sucre	Sucre	
	B	M	B	M	B	B	B	C	B	M	B	C	C/B	B	B	B	M
1974/75	2 221	23	362			383	526	172	75	2 712	323	172			134	900	30
1975/76	2 309	21	471			389	878	282	81	2 980	329	282			187	1 299	40
1976/77	2 496	19	383			383	1 277	355	71	2 736	349	355			174	1 606	-
1977/78	2 811	19	455			520	1 101	271	64	3 927	335	271			168	1 247	-
1978/79	2 738	19	328			407	1 038	326	96	3 738	379	326			188	1 501	-
1979/80	2 828	19	377			453	657	293	92	3 979	352	293			175	1 562	-
1980/81	2 731	18	420			427	890	190	113	3 921	284	190			148	1 779	-
1981/82	3 396	-	447			480	1 009	323	87	5 130	317	323			168	2 048	-
1982/83	3 299	-	563			537	1 128	296	107	4 446	309	296			222	1 180	-
1983/84	2 488	19	354			346	1 232	297	144	3 562	263	297			197	1 244	-
1984/85	2 874	19	427			547	1 065	218	118	3 957	300	218			222	1 274	-
1985/86	3 136	19	431			530	888	317	96	3 953	295	317			174	1 244	-
1986/87	3 173	19	282			499	1 005	287	121	3 410	305	287			186	1 719	-
1987/88	2 712	19	359			388	991	182	59	3 649	303	182			222	1 719	-
1988/89	2 743	20	328			506	1 173	216	133	4 022	329	216			195	1 479	-
1989/90	3 053	19	421			487	939	387	155	3 868	198	387			214	1 729	-
1990/91	4 282	20	415			544	939	287	161	4 357	245	287			226	1 458	-
1991/92	3 890	21	429			468	849	273	152	4 060	253	273			213	1 509	-
1992/93	4 029	21	402			411	944	354	143	4 345	289	354			223	1 869	-
1993/94	4 336	21	478			521	1 226	306	143	4 347	242	306			177	1 419	-
1994/95	3 651	21	390	13		448	1 108	249	157	4 014	213	249			213	1 492	-
1995/96	3 806	20	419	24		432	1 094	287	161	4 199	246	287			222	1 491	-
1996/97	4 182	21	470	22		504	1 196	265	131	4 179	264	265			227	1 436	-
1997/98	4 024	21	460	24		538	1 135	364	178	4 723	247	364			205	1 739	-
1998/99	4 016	21	466	24		531	1 149	199	120	4 266	246	199	433		219	1 596	-
1999/00	4 380	21	477	24		553	1 097	232	166	4 522	281	232	397		216	1 705	-
2000/01	4 363	20	387	24		533	1 098	368	154	4 233	261	368	288		219	1 552	-
2001/02	3 721	19	399	24		479	941	314	146	3 640	252	314	393		208	1 284	-
2002/03	4 024	19	433	23		516	1 198	296	163	4 696	256	296	336		198	1 409	-
2003/04	3 769	10	362	24		492	914	5	136	3 933	282	205	303		224	900	-
2004/05	4 315	19	435	23		472	1 056	5	149	4 143	292	260	499		213	1 158	-
2005/06	4 035	18	466	23		475	1 081	5	179	4 140	269	310	493		190	1 783	-
2006/07	3 265	8	384	23		375	1 027	4	130	4 151	287	170	351		-	653	-
2007/08	3 919	8	345	20	4	380	711	-	101	4 445	232	78	265		-	772	-
2008/09	3 646	8	389	20	-	397	608	-	69	4 097	250	157	105		-	498	-
2009/10	4 224	8	356	25	-	445	545	-	88	4 645	265	172	125		-	509	-
2010/11	3 461	8	419	25	-	453	528	-	81	4 225	258	142	121		-	555	-
Var. par rapport à 2009/10	-	18,0 %	+ 17,7 %		-	+ 1,9 %	- 4,0 %		- 8,1 %	- 9,0 %	- 2,6 %	- 17,2 %	- 3,7 %		-	+ 9,0 %	

Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

Tableau 11 : Evolution des production sucrières dans les pays de l'Union Européenne
En 1 000 t

LET	LIT	PB	POL	POR		R. TCH	RO	RU	SLQ	SLN	SUE	UEBL	TOTAL UE (1)
Sucre	sucre	sucre	sucre	sucre				sucre			sucre	sucre	
B.	B.	B.	B	B	C	B	B	B.	B	B	B	B	
		716		6	2			568			281	558	8 568
		841		9	2			641			255	659	9 695
		870		9	2			696			278	674	10 003
		832		7	2			949			316	728	11 536
		952		4	1			1 022			301	830	11 774
		853		3	1			1 154			322	914	12 289
		875		2	1			1 106			300	799	12 088
		1 044		3	1			1 092			344	1 030	15 028
		1 130		4	-			1 418			358	1 104	13 941
		743		6	-			1 062			274	782	11 003
		934		5	-			1 314			361	841	12 500
		897		6	-			1 210			318	944	12 719
		1 218		4	-			1 318			355	938	14 096
		980		2	-			1 226			252	804	13 211
		988		1	-			1 304			363	925	13 915
		1 142		2	-			1 264			387	956	14 273
		1 234		2	-			1 237			408	1 027	15 872
		1 046		1	-			1 215			245	892	14 704
		1 150		2	-			1 473			306	893	16 014
		1 133		4	-			1 433			380	1 043	16 216
		967		6	-			1 261			340	870	14 521
		988		5	-			1 216			356	888	15 859
		1 035		3	-			1 471			398	953	16 767
		1 020		70	-			1 588			396	1 018	17 764
		825	2 145	66	-	462		1 442	145		399	794	16 396
		1 117	1 815	76	-	399		1 546	178		430	1 091	17 942
		1 063	1 989	57	-	438		1 325	131		412	942	17 018
		953	1 522	56	-	504		1 223	178		402	840	14 908
		1 023	1 992	78	-	544		1 424	186		432	1 019	17 212
		1 076	1 946	60	-	518		1 368	153		416	1 029	15 205
67	133	1 037	2 001	75	-	558		1 390	233	38	372	991	19 934
71	125	976	2 047	75	2	559		1 341	263	60	406	925	20 318
60	97	905	1 705	31	2	470		1 157	205	43	312	855	16 672
-	125	892	1 919	14	1	354	95	1 049	136	-	354	873	17 095
-	68	863	1 285	-	1	415	112	1 192	116	-	324	722	15 345
-	113	992	1 646	-	1	479	146	1 308	162	-	403	843	17 505
-	93	873	1 466	-	1	459	124	995	141	-	315	689	15 429
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	18,2 %	12,1 %	11,0 %	-	-	4,2 %	15,4 %	24,0 %	13,2 %	-	21,7 %	18,3 %	11,9 %

Sources : Commission Européenne, FranceAgriMer

Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.
(1) Total des pays adhérents à l'UE au cours la campagne considérée.

Tableau 12 : Evolution des productions réglementaires (1) de sucre hors quota

En 1 000 t

	ALL	AUT	BG	DK	ESP	FIN	FRA	GRE	HON	IRL	ITA	LET	LIT	PB	POL	POR	R. TCH	RO	RU	SLQ	SLN	SUE	UEBL	TOTAL UE (2)	
1981/82	641			55			1 307				233			140					196				154	2 530	
1982/83	649			98			983							242										258	2 426
1983/84	149						757												120				44	950	
1984/85	134			122			356			22				10					14				16	780	
1985/86	426			105			558												174				118	1 221	
1986/87	540			75			169				2			286					108				66	1 312	
1987/88	284						299				36			108					82				9	818	
1988/89	271			81	57		789				6			164					160				64	1 592	
1989/90	545			62	6		866	28		27	72			360					150				157	2 273	
1990/91	740			119			718			26				280					93				155	2 131	
1991/92	443			43	1		745			19				174					72				77	1 574	
1992/93	589						963			23	153			278					193				66	2 265	
1993/94	892			96	82		1 039							317					289				203	2 918	
1994/95	406			23	125		993							119					217				98	1 981	
1995/96	337	24		8	96	14	797			20				116					127				42	1 581	
1996/97	704	88		49	201		733			25				163					307				100	2 370	
1997/98	628	92		101	144	18	1 402			8	2			148					402				17	3 148	
1998/99	547	80		107	160		775			16									298				20	2 032	
1999/00	878	111		128	127	2	1 201			16	91			165					402				206	3 388	
2000/01	1 219	67		145	130	8	1 346			26	12			303					283				177	3 778	
2001/02	390	40		80	17	5	477			12				89					121				45	1 334	
2002/03	804	89		124	112	17	1 388			6				214					262				204	3 272	
2003/04	413	20		79	2	6	796			26				222					255				219	2 086	
2004/05	911	58		51	25	8	929			52	14	1	28	158	329		83		220				176	3 068	
2005/06	1 154	159		103	63	23	1 499			107	17	6	26	223	465	1	133		205				234	4 750	
2006/07	0	19			24	3	555							45			11		92				19	781	
2007/08	303	14				24	879						14		175		19		17					1 455	
2008/09	935	73		25	8		1 203			1	15			115	21		53	8	293				104	2 909	
2009/10	1 450	36		74	60	7	1 565	13		20	16		23	189	241		110	46	410				216	4 645	
2010/11	800	93		86	41	5	1 245	0	15		63		2	88	60		91	25	84				79	2 847	

Sources : CE, FranceAgriMer

Les parties grises correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

(1) Compte tenu du jeu des reports et donc hors report sur la campagne suivante et, pour 2006/07, hors retrait converti en hors quota.

(2) Total des pays adhérents à l'UE au cours de la campagne considérée.

Tableau 13 : Répartition des productions en sucre de quota et sucre hors quota pour les campagnes en 2009/10 et 2010/11

1 000 t de sucre blanc		ALL	AUT	DK	ESP	FIN	FRA	GRE	ITA	PB	POR	RU	SUE	UEBL	HON	LIT	POL	R. TCH	SLQ	RO	UE 27	
2009/10																						
1. Production "fraîche"		4 224	361	445	550	88	4 460	172	509	993	-	1 308	403	843	125	113	1 646	479	161	146	17 027	
a) de betteraves		-	-	-	-	-	449	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	450
b) de cannes		8	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28
c) de mélasses		4 232	381	445	550	88	4 910	172	509	993	1	1 308	403	843	125	113	1 646	479	161	146	17 505	
TOTAL		14%	-7%	11%	-11%	21%	11%	8%	2%	13%	-32%	9%	19%	14%	16%	39%	22%	13%	28%	23%	12%	
<i>(2009/10 / 2008/09)</i>																						
2. Reportes de 2008/09		116	6	1	8	0	43	0	15	1	0	158	8	49	0	0	0	3	3	1	414	
3. Production (1+ 2) (1)		4 349	387	446	558	88	4 952	172	524	994	1	1 466	411	892	125	113	1 646	482	164	147	17 918	
4. Répartition de la production		2 898	351	372	498	81	3 387	159	508	805	1	1 056	293	676	105	90	1 406	372	112	105	13 276	
a) Production sous Quota		1 450	36	74	60	7	1 565	13	16	189	0	410	118	216	20	23	241	110	53	46	4 646	
b) Hors Quota																						
2010/11																						
1. Production "fraîche"		3 469	444	453	527	81	4 225	142	555	873	-	995	315	689	121	92	1 466	459	141	124	15 171	
a) de betteraves		-	-	-	-	-	258	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	258
b) de cannes		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
c) de mélasses		3 469	444	453	527	81	4 483	142	555	873	1	995	315	689	121	92	1 466	459	141	124	15 429	
TOTAL		-22%	14%	2%	-4%	-9%	-10%	-21%	8%	-14%	30%	-31%	-28%	-22%	-4%	-22%	-12%	-4%	-14%	-18%	-13%	
<i>(2010/11 / 2009/10)</i>																						
2. Reportes de 2009/10		229	0	5	12	6	24	13	16	20	-	146	19	66	-	0	0	4	-	3	565	
3. Production (1+ 2) (1)		3 698	444	459	540	86	4 507	155	571	893	1	1 141	335	755	121	92	1 466	463	141	127	15 994	
4. Répartition de la production		2 898	351	372	498	81	3 262	155	508	805	1	1 056	293	676	105	90	1 406	372	112	101	13 146	
a) Production sous Quota		800	93	86	41	5	1 245	0	63	88	0	84	41	79	15	2	60	91	28	25	2 848	
b) Hors Quota																						

(1) Dans ce chiffre de production, le report sur la campagne suivante n'est pas déduit.

Sources : CE, FranceAgriMer

Tableau 14 : Evolution des utilisations intérieures de sucre (1) dans l'Union européenne

	ALL	AUT	BG	DK	ESP	FIN	FRA	GRE	HON	IRL	ITA	PB	POL	POR	Rep TCH	RO	RU	SUE	UEBL	AUTRES NEM	TOTAL UE (2)
1981/82	2 277	"		203	1 041	"	1 990	275		143	1 505	557		315			2 282	"	367		9 589
1982/83	2 193	"		196	1 043	"	1 938	277		137	1 520	545		301			2 308	"	360		9 474
1983/84	2 127	"		190	1 009	"	1 915	286		144	1 493	547		342			2 258	"	350		9 310
1984/85	2 202	"		192	925	"	1 907	293		137	1 641	552		267			2 268	"	363		9 555
1985/86	2 148	"		192	970	"	1 892	296		140	1 544	565		304			2 243	"	371		9 391
1986/87	2 155	"		183	973	"	2 063	289		144	1 581	571		313			2 281	"	365		10 908
1987/88	2 168	"		202	993	"	2 019	299		115	1 494	555		311			2 326	"	362		10 844
1988/89	2 152	"		193	986	"	1 952	314		120	1 524	539		331			2 375	"	410		10 896
1989/90	2 360	"		196	1 061	"	1 960	307		113	1 629	556		326			2 331	"	439		11 278
1990/91	2 860	"		212	1 074	"	1 957	305		126	1 676	591		325			2 277	"	423		11 826
1991/92	2 865	334		222	1 093	213	2 082	322		124	1 602	582		324			2 280	380	455		11 951
1992/93	2 875	333		219	1 134	227	2 118	314		127	1 555	591		335			2 213	382	445		11 926
1993/94	2 761	306		228	1 125	242	2 051	310		138	1 512	576		339			2 238	374	440		11 718
1994/95	2 734	331		253	1 169	193	2 009	306		136	1 543	578		322			2 193	392	458		11 701
1995/96	2 702	330		236	1 164	183	2 023	310		146	1 478	589		333			2 204	369	492		12 559
1996/97	2 787	334		231	1 204	173	2 075	323		143	1 482	625		325			2 141	370	516		12 729
1997/98	2 706	325		237	1 211	192	2 161	320		134	1 481	623		330			2 076	372	519		12 687
1998/99	2 711	310		238	1 240	210	2 161	310		136	1 475	622		332			2 124	377	521		12 767
1999/00	2 751	309		225	1 268	215	2 182	306		135	1 404	642		327			2 209	375	544		12 892
2000/01	2 772	297		254	1 241	208	2 082	312	379	147	1 409	655	1 576	332	411		2 231	377	551	352	12 868
2001/02 (3)	3 001	299		244	1 241	193	2 214	297	378	149	1 656	661	1 590	261	431		2 254	347	545	355	13 362
2002/03 (3)	3 063	300		245	1 246	193	2 266	291	379	152	1 653	667	1 590	264	447		2 272	345	559	361	13 516
2003/04 (3)	3 145	297		244	1 250	189	2 306	296	382	155	1 639	671	1 590	265	451		2 198	340	561	365	13 556
2004/05 (3)	3 160	300		245	1 255	189	2 328	306	382	155	1 648	670	1 592	265	452		2 012	340	562	368	16 228
2005/06 (3)	3 109	301		245	1 261	191	2 155	306	383	155	1 657	672	1 590	265	451		2 006	340	563	372	16 021
2006/07 (3)	3 112	306	249	245	1 262	191	2 195	306	360	155	1 666	673	1 579	266	446	548	1 923	340	563	325	15 913
2007/08 (3)	3 360	306	218	243	1 249	185	2 274	303	306	153	1 649	665	1 565	249	436	512	1 864	318	557	330	16 742
2008/09 (3)	3 020	285	258	235	1 233	184	2 305	290	304	157	1 627	644	1 555	271	446	557	2 093	364	547	374	16 749
2009/10 (3)	2 980	290	260	238	1 220	185	2 278	290	305	155	1 615	645	1 550	270	450	560	2 030	370	540	350	16 581
2010/11 (3)	3 042	308	281	258	1 251	193	2 257	313	331	166	1 670	690	1 590	276	460	580	2 024	368	570	370	16 997

Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

(1) Il s'agit des ventes destinées à la consommation humaine et à l'industrie chimique, hors éthanol.

(2) Il s'agit du total de la consommation des États qui sont adhérents à l'UE au cours de la campagne considérée.

(3) Pour ces campagnes, les indications par EM sont estimées sur la base de celles de l'ISO et du total de la consommation de l'UE.

Sources : ISO, FranceAgriMer.

Tableau 15 : Evolution des échanges de sucre de l'Union Européenne avec les pays tiers
En 1 000 t

Sources : CE FranceAgriMer.

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			EXPORTATIONS (+) IMPORTATIONS (-) NETTES
	Sous protocole	Autres régimes	TOTAL	Sucre du quota	Sucre hors quota	TOTAL	
	ACP - PMA (*)	pays tiers *		Avec ou sans restitutions *			
1981/82	1 338	34	1 372	2 653	2 530	5 183	3 811
1982/83	1 310	42	1 352	2 782	2 425	5 207	3 855
1983/84	1 288	41	1 329	3 112	950	4 062	2 733
1984/85	1 318	41	1 359	3 052	780	3 832	2 473
1985/86	1 250	37	1 287	2 982	1 222	4 204	2 917
1986/87	1 325	215	1 540	3 194	1 312	4 506	2 966
1987/88	1 332	268	1 600	3 462	819	4 281	2 681
1988/89	1 315	230	1 545	3 158	1 591	4 749	3 204
1989/90	1 280	327	1 607	2 565	2 273	4 838	3 231
1990/91	1 305	242	1 547	2 742	2 130	4 872	3 325
1991/92	1 324	241	1 565	2 807	1 573	4 380	2 815
1992/93	1 306	305	1 611	2 947	2 265	5 212	3 601
1993/94	1 323	369	1 692	2 893	2 918	5 811	4 119
1994/95	1 295	374	1 669	2 842	1 981	4 823	3 154
1995/96	1 305	512	1 817	2 763	1 581	4 344	2 527
1996/97	1 335	474	1 809	2 680	2 369	5 049	3 240
1997/98	1 255	477	1 732	2 950	3 146	6 096	4 364
1998/99	1 300	556	1 856	3 050	2 033	5 083	3 227
1999/00	1 305	530	1 835	2 800	3 385	6 185	4 350
2000/01	1 305	550	1 855	2 400	3 777	6 177	4 322
2001/02	1 305	671	1 976	2 650	1 335	3 985	2 009
2002/03	1 305	795	2 100	2 050	3 269	5 319	3 219
2003/04	1 305	583	1 888	1 836	2 080	3 916	2 028
2004/05	1 305	539	1 844	2 571	2 529	5 100	3 257
2005/06	1 460	449	1 909	2 655	5 166	7 821	5 912
2006/07	1 625	720	2 345	1 109	655	1 764	- 582
2007/08	1 513	1 191	2 704	1 553	-	1 553	- 1 151
2008/09	1 540	1 206	2 746	254	950	1 204	- 1 542
2009/10	1 468	969	2 437	100	1 500	1 600	- 837
2010/11	1 783	1 769	3 552	30	712	742	- 2 810

* Ces données ne correspondent pas à des échanges physiques mais aux certificats accordés (sur la base des contingents votés dans un cas et des restitutions et ou certificats accordés dans l'autre cas). Il y existe donc un décalage entre ces données et la réalité des flux physiques indiqués dans les bilans. Naturellement, il n'y a plus aucune restitution délivrée à partir de 2008/09. Les quantités de sucre du quota exportées à partir de 2008/09 le sont donc sans restitution. Enfin, les quantités portées pour les importations au titre des pays tiers incluent les contingents exceptionnels qui peuvent être votés dans certains cas (760 000 tonnes en 2010/11).

Tableau 16 : Destinations géographiques des exportations de sucre de l'Union Européenne (1)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
AFRIQUE							
Algérie	562 750	355 596	249 885	209 156	249 488	120 345	48 066
Egypte	96 617	64 892	2 288	5 197	33 426	29 794	36 951
Libye	189 285	119 512	21 553	26 063	54 983	118 947	60 544
Maroc	7 812	32 412	20 740	314	311	316	658
Tunisie	61 468	137 579	49 956	22 509	20 470	144 602	67 364
TOTAL AFRIQUE DU NORD	917 932	709 991	344 422	263 239	358 678	414 004	213 583
Afrique du Sud	-	259	213	222	171	1 051	139
Angola	5 702	17 095	1 602	2 042	1 891	2 293	3 440
Bénin	16 061	11 757	4 798	6 904	5 125	17 259	3 630
Burkina Faso	10 068	21 241	7 874	1 861	299	17 004	3 967
Burundi	-	185	-	4	-	3	6
Cameroun	15 542	8 877	456	530	8 745	24 416	12 404
Cap-Vert	785	3 336	99	62	79	946	701
République Centrafricaine	15 427	6 302	600	115	649	369	46
Comores	-	846	-	-	-	-	2
Congo (Brazzaville)	-	6 207	126	111	53	358	152
Rep. Dem. Congo (Ex-Zaïre)	1 541	520	606	195	308	663	357
Côte-d'Ivoire	64	442	95	5	8	547	310
Djibouti	563	6 673	197	284	1 242	445	962
Ethiopie	-	444	147	486	1 157	993	737
Erythrée	21 654	1	-	3	15	17	1
Gabon	0	6	1 021	3	-	21	4
Gambie	160	1 076	266	223	45	2 590	239
Ghana	6 189	47 693	2 471	2 528	2 174	25 041	10 451
Guinée	14 775	5 532	916	1 337	200	3 465	891
Guinée-Bissau	13 466	10 673	1 279	93	664	3 710	428
Ile Maurice	11 088	6 129	11	-	-	75	191
Kenya	3 143	3 340	16	112	1 287	2 481	3 051
Libéria	843	3 400	409	209	199	205	202
Madagascar	1 274	621	-	-	20	1	21
Malawi	-	-	-	-	-	-	-
Mali	18 667	2 382	956	288	515	6 760	2
Mauritanie	35 746	34 713	385	1	872	14 933	578
Mozambique	-	6	3	1	6	7	1 567
Namibie	-	2	1	48	2	72	6
Niger	8 331	10 861	3 249	6 827	7 888	12 079	2 254
Nigéria	15 794	29 039	24 906	21 146	22 036	51 505	19 795
Ouganda	1 176	6 865	483	-	-	-	-
Rwanda	604	323	52	24	73	108	6
Sénégal	80 900	66 622	17 660	6 122	41 252	84 596	12 667
Sierra Léone	1 730	6 549	672	481	368	1 955	844
Soudan	-	335 015	1 379	2 306	1 962	49 814	18 604
Tanzanie	58 279	5 221	2	5	6	1 606	-
Tchad	10 202	458	645	989	3 387	5 231	1 072
Togo	1 497	13 690	4 777	1 103	2 702	6 570	5 985
Zambie	35 624	46	-	-	8	-	-
TOTAL AFRIQUE HORS AFRIQUE DU NORD	406 895	674 447	78 372	56 670	105 408	339 189	105 712
TOTAL AFRIQUE	1 324 827	1 384 438	422 794	319 909	464 086	753 193	319 295

(1) Données par année civile. Ces chiffres incluent les exportations de sucre effectuées dans le cadre du régime de trafic du perfectionnement actif (TPA).

Source : Comext, CE.

Tableau 16 : Destinations géographiques des exportations de sucre de l'Union Européenne (1)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
AMERIQUES							
Canada	-	896	413	478	362	362	560
Etats-Unis	6 045	25 249	1 062	11 495	819	6 576	2 899
Mexique	-	102	67	43	71	15 573	4 290
TOTAL AMERIQUE DU NORD	6 045	26 247	1 542	12 016	1 252	22 511	7 749
Antilles néerlandaises	8 450	8 709	895	482	442	234	55
Bahamas	5 777	4 411	3 233	570	1 272	2 728	255
Barbade	9 283	6 975	5 929	2 474	3 067	5 077	5 265
Bélize	-	-	-	-	-	-	-
Bermudes	-	694	632	66	7	27	63
Costa Rica	-	11	4	52	-	-	20
Cuba	-	41	45	13	2	1	8
République Dominicaine	1 891	6	8	5	5	13	15
El Salvador	86	-	-	-	-	-	-
Guatemala	-	2	1	-	1	2	2
Honduras	-	-	-	-	12	-	-
Haïti	-	4	4	1	619	159	180
Jamaïque	-	183	-	-	225	473	1
Nicaragua	-	-	-	-	5	-	-
Panama	-	1	1	21	22	2	-
Saint-Christophe	1 172	-	-	-	-	-	-
Saint Vincent et les grenadines	-	2 401	2 277	148	-	-	-
Trinidad	550	563	1	5	3	-	-
Autres pays	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL AMERIQUE CENTRALE	27 209	24 001	13 030	3 837	5 682	8 716	5 864
Argentine	-	35	6	14	4	25	12
Bolivie	-	-	-	2	-	-	4
Brésil	-	63	144	25	9	86	100
Chili	-	245	11	14	6	29	37
Colombie	-	238	39	6	7	11	15
Equateur	-	2	2	4	3	3	4
Guyana	10 974	7 468	1 318	-	495	2 549	245
Paraguay	-	-	-	-	-	-	1
Pérou	-	-	3	1	5	7	6
Surinam	12 167	6 628	1 448	234	836	4 273	1 486
Uruguay	-	-	1	1	175	3	2
Vénézuela	-	4	2	3	5	38	5
TOTAL AMERIQUE DU SUD	23 141	14 683	2 974	304	1 545	7 024	1 917
TOTAL AMERIQUE	56 395	64 931	17 546	16 157	8 479	38 251	15 530

Source : Comext, CE.

(1) Données par année civile. Ces chiffres incluent les exportations de sucre effectuées dans le cadre du régime de trafic de perfectionnement actif (TPA).

Tableau 16 : Destinations géographiques des exportations de sucre de l'Union Européenne (1)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
ASIE							
Afghanistan	62 801	37 224	25	56	59	96	133
Arabie Saoudite	2 726	2 163	2 696	2 654	26 482	65 184	30 887
Barhein	-	19 361	1 503	2 169	7 715	13 675	6 519
Emirats Arabes Unis	-	388 888	15 323	13 294	90 131	129 579	80 996
<i>Golfe Persique</i>	<i>580 921</i>	-	-	-	-	-	-
Iran	26 250	130 610	132	18	141	2 135	146
Irak	9 357	44 518	7	5	-	3 263	36 023
Israël	550 498	497 875	362 938	371 339	322 525	194 598	193 986
Jordanie	66 053	82 218	541	674	6 857	19 926	26 894
Koweït	175 253	193 602	11 806	23 329	45 907	64 907	52 180
Liban	157 909	109 667	16 425	21 553	22 549	71 765	57 519
Syrie	602 125	568 961	66 835	5 950	43 727	121 587	135 368
Yémen	57 292	36 451	2 790	13	6 460	5 731	2 244
TOTAL PROCHE ET MOYEN ORIENT	2 291 185	2 111 538	481 021	441 054	572 553	692 446	622 895
Bangladesh	36 857	19 780	335	159	125	323	353
Inde	4 602	1 572	197	282	1 866	62 815	484
Maldives	-	-	4	5	5	3	12
Pakistan	196 686	195 549	2 164	1 486	3 573	17 818	3 758
Sri Lanka	331 822	89 392	253	440	2 871	20 940	6 390
TOTAL PENINSULE INDIENNE	569 967	306 293	2 953	2 372	8 440	101 899	10 997
Brunei	-	7	5	5	-	-	-
Cambodge	-	4 782	1	-	-	1	216
Chine	44 645	89 568	113	216	2 648	15 608	161
Corée du Nord (Rép. Pop. Dém. de)	-	638	405	225	3 243	593	1 556
Corée du Sud (République de)	365	411	41	469	1 544	325	1 126
Hong Kong	49 516	51 059	344	695	1 597	11 559	3 838
Indonésie	282 130	258 253	203	231	2 180	6 222	22
Japon	1 526	1 080	1 317	1 249	1 076	1 130	1 461
Macao	-	1	1	-	2	1	1
Malaisie	2 268	4	3	7	12	1 636	13
Mongolie	1 341	784	68	47	54	2 957	3 547
Myanmar	-	-	20	-	-	94	19
Népal	8 452	151	-	-	512	209	-
Philippines	14 994	62 520	88	3	252	8 290	23
Singapour	78 942	53 013	2 357	142	6 360	61 377	36 453
Taiïwan	3 308	9 969	534	1 398	2 441	2 334	337
Thaïlande	6 060	7 567	41	1 103	2 702	9 274	863
Viêt-nam	5 264	23 378	8	23	496	3 550	9
TOTAL ASIE DU SUD-EST	498 811	563 185	5 549	5 813	25 119	125 160	49 645
TOTAL ASIE	3 359 963	2 981 016	489 523	449 239	606 112	919 505	683 537

Source : Comext, CE.

(1) Données par année civile. Ces chiffres incluent les exportations de sucre effectuées dans le cadre du régime de trafic du perfectionnement actif (TPA).

Tableau 16 : Destinations géographiques des exportations de sucre de l'Union Européenne en tonnes (1)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
EUROPE (hors UE)							
Andorre	73 396	73 758	9 919	4 166	5 421	4 612	3 693
Islande	11 993	10 454	10 911	10 497	11 052	10 656	11 067
Norvège	153 533	143 965	135 831	138 426	142 622	132 048	129 619
Suisse	334 146	275 354	171 444	188 574	133 207	75 493	88 565
Bosnie	118 830	70 622	5 953	2 335	253	246	267
Croatie	280 562	361 111	16 845	29 355	11 176	6 942	605
Macédoine	65 112	50 080	4 015	80	3 615	24	1 077
Turquie	35 109	14 598	4 024	4 355	4 232	4 984	4 952
TOTAL EUROPE DE L'OUEST	999 285	926 184	349 023	373 622	306 157	230 393	239 845
Albanie	44 525	40 967	131	12	7	2 344	823
Bulgarie	30 854	30 053	-	-	-	-	-
Roumanie	56 638	52 123	-	-	-	-	-
Arménie	10 688	9 833	2 274	3 093	2 667	10 776	2 394
Azerbaïdjan	60 408	55 577	327	67	285	525	187
Biélorussie	6	19	48	71	53	47	19
Géorgie	10 596	9 749	3 418	462	777	3 672	38
Kazakhstan	10 665	9 814	10 095	5 111	1	10	2 646
Kirghizistan	28 369	27 714	1 159	4 000	3 002	3 498	3 608
Moldavie	24 527	22 567	127	6 678	9 787	14 078	7 305
Ouzbékistan	112 645	103 934	47 940	51 579	27 000	41 556	42 002
Russie	78 784	73 345	41 143	62 894	25 973	58 468	24 039
Tadjikistan	100 184	92 420	51 785	42 900	14 412	57 996	302
Turkménistan	22 828	21 003	15 950	10 000	-	6 256	17
Ukraine	1 647	1 516	1 064	955	642	544	421
TOTAL EUROPE DE L'EST	593 364	550 634	175 461	187 822	84 606	199 770	83 797
TOTAL EUROPE	1 592 649	1 476 818	524 484	561 444	390 763	430 163	323 642
OCEANIE							
Australie	1 099	1 190	592	969	2 473	159	184
Fidji	-	45	-	-	-	-	-
Nouvelle Zélande	17 622	7 155	261	60	56	47	54
Territoires français	3 247	3 124	441	418	439	985	1000
TOTAL OCEANIE	21 968	11 514	1 294	1 447	2 968	1 191	1 238
AUTRES PAYS	265 016	-	-	116 642	156 687	16 322	9 413
TOTAL MONDE	6 620 818	5 918 717	1 455 641	1 464 838	1 629 095	2 158 628	1 352 655

Source : Comext, CE.

(1) Données par année civile. Ces chiffres incluent les exportations de sucre effectuées dans le cadre du régime de trafic du perfectionnement actif (TPA).

Tableau 17 : Evolution de la production d'isoglucose de l'Union Européenne depuis 2003/04
En t de matière sèche

Etats membres	ALL	BUL	ESP	FIN	FRA	GRE	HUN	ITA	PB	POL	POR	RU	RO	SLQ	UEBL	TOTAL UE
2003/04	28 196		73 907	10 693	15 485	10 272		16 175	7 250		7 902	21 138			55 183	246 201
Quota A	6 453		7 883	108	4 030	2 419		3 809	1 707		1 861	4 051			15 175	47 496
Quota B	-		4 179	-	-	-		32	-		140	-			-	4 352
Hors quota	34 649		85 969	10 800	19 515	12 691		20 016	8 957		9 903	25 190			70 358	298 048
2004/05	28 643		74 620	10 792	15 747	10 435	127 627	16 432	7 365	24 911	8 027	21 502		37 522	56 151	439 773
Quota A	5 977		7 959	386	4 099	2 256	4 889	3 870	1 729	1 870	1 765	5 708		5 025	15 441	60 973
Quota B	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-
Hors quota	34 620		82 579	11 178	19 846	12 691	132 516	20 302	9 094	26 781	9 792	27 210		42 547	71 592	500 746
2005/06	24 775		68 454	9 933	13 480	9 026	118 727	14 213	6 370	23 213	6 943	18 358		33 962	47 781	395 235
Quota A	5 665		7 302	994	3 509	2 126	9 303	3 347	1 500	1 743	1 635	4 897		4 548	13 139	59 707
Quota B	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-
Hors quota	30 440		75 756	10 927	16 989	11 151	128 030	17 560	7 870	24 955	8 578	23 255		38 510	60 920	454 941
2006/07	42 583		109 076	15 714	23 804	15 978	185 320	29 377	12 359	33 714	13 208	29 650		55 817	96 947	663 097
Quota	-		6 882	-	-	1 168	900	-	-	2 252	-	6 585		783	7 085	25 655
Hors quota / reporté	42 583		115 958	15 714	23 804	17 146	186 220	29 377	12 359	35 966	13 208	36 235		56 600	103 582	688 752
2007/08	42 671	67 602	98 516	16 012		17 973	179 931	28 300	10 971	32 291	13 823	32 841	12 035	56 746	86 324	696 036
Quota	55 758	87 609	122 873				209 571	32 493		42 861		43 458	11 387	56 320	114 580	776 910
Hors quota	55 924	89 198	53 810				220 266	32 493		41 532	11 261			60 142	114 580	679 206
Quota	3 634	3 057	1 125				17 539							68 095	114 580	20 596
Hors quota	56 638	89 198	53 810				220 266	32 493		42 861	11 261			838	114 580	689 202
Quota	3 634						42 554									48 151
Hors quota																

Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

Sources : CE, FranceAgriMer

3. LA SITUATION FRANCAISE

Annexes thématiques

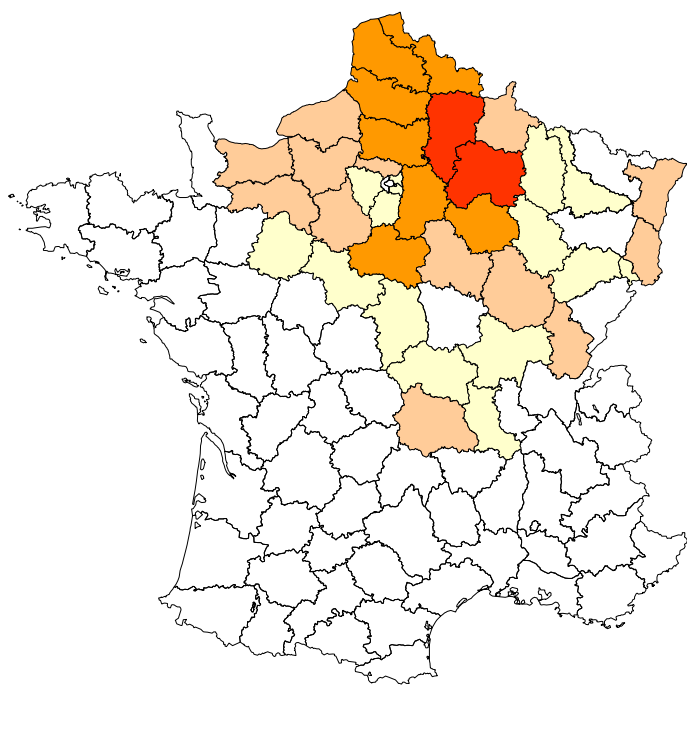
	Page
1 – Fiches descriptives des principaux départements betteraviers	158
2 – Fiches descriptives des départements canniers	164

*Le lecteur trouvera ici les fiches correspondant aux dix premiers départements, classés par importance de la sole betteravière, ainsi que celles concernant les trois départements d'Outre-Mer producteurs de sucre de canne. Ces fiches ont été principalement constituées à partir des informations fournies par la **Confédération Générale des Betteraviers (CGB)** et le **Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) (1)** du **Ministère de l'Agriculture** ainsi que des rapports annuels de l'**Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer**".*

(1) Les missions antérieurement confiées au Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) sont désormais exercées par le Service de la statistique et de la prospective (SSP), conformément à l'arrêté ministériel du 30 juin 2008.

PRESENTATION GENERALE

En France métropolitaine (2010/11), la betterave sucrière est produite dans 29 départements, pour l'essentiel situés au nord du pays.



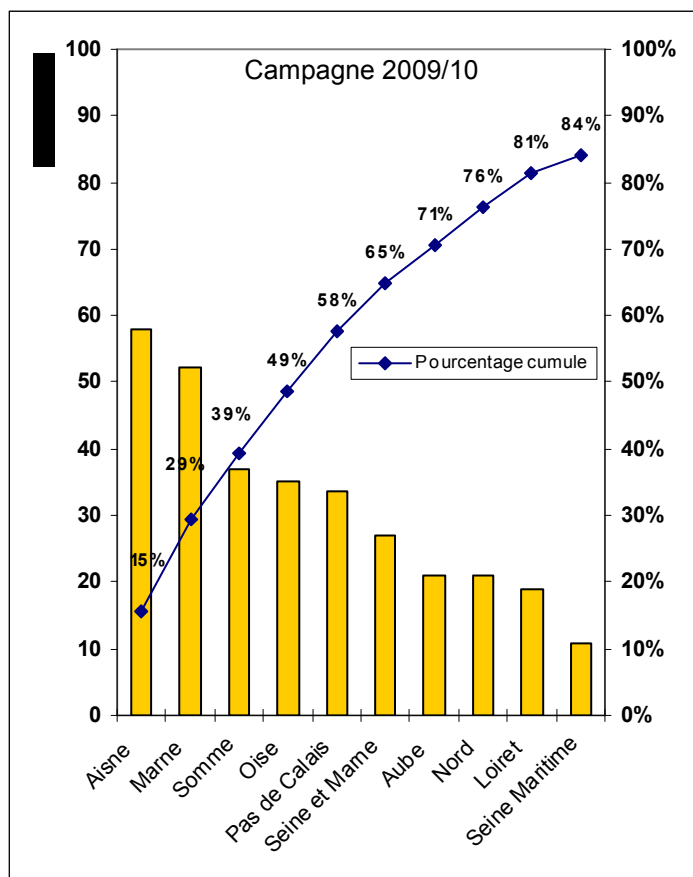
Les dix principaux départements producteurs sont concentrés dans les régions de Picardie, de Champagne-Ardenne, du Nord-Pas-de-Calais, de l'Ile-de-France et du Centre.

Campagne 2009/10 et 2010/11

- Pas de betterave
- 1 – 999 ha de betteraves sucrières
- 1 000 – 14 999 ha de betteraves sucrières
- 15 000 – 39 999 ha de betteraves sucrières
- Plus de 40 000 ha de betteraves sucrières

(Source: Agreste)

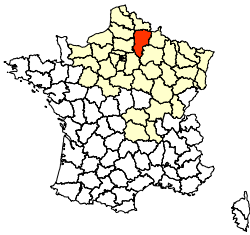
LES SURFACES BETTERAVIERES EN 2009/10 ET 2010/11



Suivant les statistiques du **SSP** (Agreste), Ministère de l'Agriculture, le chiffre définitif des surfaces betteravières pour la campagne 2009/10 est de **373 353 ha** (dont 218 482 ha pour le sucre du quota), soit une hausse de 6,9 % par rapport à 2008/09 (349 258 ha, dont 231 605 ha pour le sucre du quota). Cette hausse se justifie par le développement des débouchés du sucre industriel, l'ouverture des contingents à l'exportation vers les pays tiers (y compris les contingents exceptionnels) ainsi que par le travail à façon avec les DOM.

Les dix principaux producteurs traditionnels de betteraves, que sont l'Aisne, la Marne, la Somme, l'Oise, le Pas-de-Calais, la Seine-et-Marne, l'Aube, le Nord, le Loiret et la Seine Maritime, représentent plus de **84 % des surfaces** métropolitaines. Avec 181 960 ha, les quatre premiers départements accueillent près de la moitié des surfaces. L'Aisne, le premier producteur, possède à lui seul 15 % des surfaces betteravières.

S'agissant du nombre d'exploitations ayant participé à la culture de la betterave, les différences entre la campagne 2009/10 et 2010/11, sur les dix départements présentés plus loin, sont à imputer aux sources statistiques utilisées (ASP pour 2009/10 et SSP pour 2010/11).



1 –AISNE

La betterave est cultivée en Champagne Crayeuse (à l'Est du département), dans le Valois (Sud-Ouest), dans le Saint-Quentinois - Laonnois et dans le Soissonnais.

Géographie betteravière 2009/10 2010/11*

surface betteravière (ha) : en % de la SAU	57 850 11,6 %	59 868 12,1 %
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	60 037	57 906
part du département dans la surface betteravière nationale	15,5 %	15,6%
nombre d'exploitations betteravières	2 080	2 098
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	27,8	28,5

*données provisoires

Après le blé tendre (35,9 % de la SAU), la betterave industrielle est la 2^e culture du département avec une hausse de la sole betteravière de 3,5 %.

Industrie sucrière (2010/11)

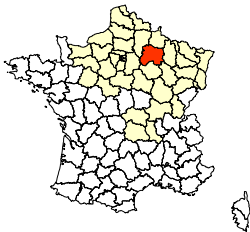
Usines	Capacité	Fabricants
Origny-Sainte-Benoîte Bucy-Le-Long	20 000 t/j 15 000 t/j	Tereos SA

Campagne sucrière 2009/10 2010/11*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	4 173 426	4 687 006
- betteraves à 16 ° (t)	5 200 715	4 867 268
Rendement effectif moyen :	72,1 t/ha	78,3 t/ha
Rendement à 16°	89,9 t/ha	81,3 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP/ Agreste et FAM



2 –MARNE

Géographie betteravière 2009/10 2010/11

surface betteravière (ha) en % de la SAU	52 145 9,4 %	52 482 9,5 %
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	52 270	51 464
part du département dans la surface betteravière nationale	14 %	13,7 %
nombre d'exploitations betteravières	2 826	2 834
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	18,5	18,5

*données provisoires.

Après le blé tendre (29,9 % de la SAU), l'orge/escourgeon (17,2 % de la SAU) et le colza/navette (12,5 % de la SAU), la betterave est la 4^e culture du département (9,5 % de la SAU). La sole de la campagne 2010/11 reste relativement stable avec une légère progression de 0,6 % par rapport à la campagne précédente.

Industrie sucrière (2010/11)

Usines	Capacité	Fabricants
Bazancourt	20 000 t/j	Cristal Union
Sillery	16 000 t/j	Cristal Union
Connantre	21 500 t/j	Tereos SA

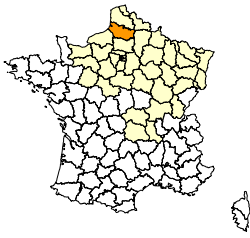
Les usines de la Marne (+ de 19 000 t/jour) ont une capacité supérieure à la moyenne nationale.

Campagne sucrière 2009/10 2010/11*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	4 207 503	3 706 966
- betteraves à 16 ° (t)	5 243 180	4 277 283
Rendement effectif moyen :	80,7 t/ha	70,6 t/ha
Rendement à 16°	100,6 t/ha	81,5 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP/ Agreste et FAM



3 –SOMME

Géographie betteravière

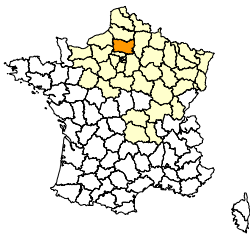
2009/10

2010/11*

surface betteravière (ha) en % de la SAU	36 845 7,8 %	38 256 8,2 %
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	35 559	36 467
part du département dans la surface betteravière nationale	9,9 %	10 %
nombre d'exploitations betteravières	2 834	2 897
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	13	13,2

*données provisoires

La betterave industrielle reste la 3^e culture de la Somme avec 8,2 % de la SAU, le blé tendre venant en tête (40,7 % de la SAU), suivi de l'orge/escourgeon (8,3 %).



Industrie sucrière (2010/11)

Usines	Capacité	Fabricants
Sainte-Emilie	17 000 t/j	Vermandoise Industries
Eppeville (1) Roye	14 500 t/j 14 350 t/j	Saint-Louis Sucre

(1) Sucrierie / Distillerie

Campagne sucrière

2009/10

2010/11*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	2 712 331	2 718 717
- betteraves à 16 ° (t)	3 463 430	3 136 992
Rendement effectif moyen :	73,6 t/ha	71,1 t/ha
Rendement à 16°	94,0 t/ha	82,0 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP/ Agreste et FAM

4 –OISE

Géographie betteravière

2009/10

2010/11

surface betteravière (ha) en % de la SAU	35 120 9,4 %	36 071 9,8 %
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	34 550	34 864
part du département dans la surface betteravière nationale	9,4 %	9,4 %
nombre d'exploitations betteravières	1 692	1 714
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	20,8	21,0

*données provisoires.

La betterave industrielle est la 3^e culture du département (9,8 % de la SAU), derrière le blé tendre (41,9 % de la SAU) et le colza (10,7 % de la SAU).

La culture de la betterave se pratique surtout dans la plaine d'Estrée-Saint-Denis, le Soissonnais, une partie du Vexin français, le Valois, le plateau picard et le Noyonnais.

Industrie sucrière (2010/11)

Usine	Capacité	Fabricants
Chevrières	12 000 t/j	Tereos SA

Campagne sucrière

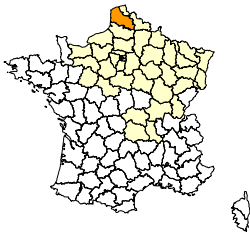
2009/10

2010/11*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	2 505 509	2 563 437
- betteraves à 16 ° (t)	3 160 800	2 957 822
Rendement effectif moyen :	71,3 t/ha	71,1 t/ha
Rendement à 16°	90,0 t/ha	82,0 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP/ Agreste et FAM



5 –PAS-DE-CALAIS

La région Nord-Pas-de-Calais est le berceau de l'industrie sucrière en France. Il s'agit d'une région de polyculture - élevage, où l'intérêt pour la betterave réside autant dans ses capacités sucrières que fourragères. Les sols sont en majorité des limons profonds et le climat est océanique tempéré.

Géographie betteravière 2009/10 2010/11*

surface betteravière (ha) en % de la SAU	33 715 7,0 %	35 830 7,7 %
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	34 538	34 015
part du département dans la surface betteravière nationale	9,0 %	9,3 %
nombre d'exploitations betteravières	3 236	3 269
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	10,4	11,0

*données provisoires

La betterave industrielle reste la 3^e culture du département avec 7,7 % de la SAU, le blé tendre venant en tête (36,4 % de la SAU), suivi de l'orge/escourgeon (8,8 %).

Industrie sucrière (2010/11)

Usines	Capacité	Fabricants
Attin Lillers (1) Boiry-Sainte-Rictrude	6 500 t/j 14000 t/j 20 000 t/j	Tereos

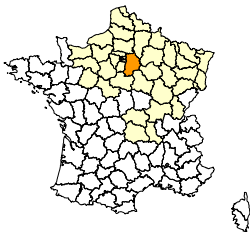
(1) Sucrerie / Distillerie

Campagne sucrière 2009/10 2010/11*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	2 640 663	2 568 047
- betteraves à 16 ° (t)	3 270 355	2 963 141
Rendement effectif moyen :	78,3 t/ha	71,7 t/ha
Rendement à 16°	97,0 t/ha	82,7 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP/ Agreste et FAM



6 –SEINE-ET-MARNE

Les conditions pédoclimatiques sont particulièrement propices : la culture de la betterave est étendue à toute la Seine-et-Marne, à l'exception de la forêt de Fontainebleau et de la frange nord-est du département.

Géographie betteravière 2009/10 2010/11*

surface betteravière (ha) en % de la SAU	26 956 8,1 %	27 567 8,2 %
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	27 037	26 526
part du département dans la surface betteravière nationale	7,2 %	7,2 %
nombre d'exploitations betteravières	1 079	1 095
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	25,0	25,2

*données provisoires.

La betterave industrielle est la 4^e culture du département (8,2 % de la SAU), derrière le blé tendre (40,3 % de la SAU), l'orge/escourgeon (12,1 % de la SAU) et le colza (11,3 % de la SAU).

Industrie sucrière (2010/11)

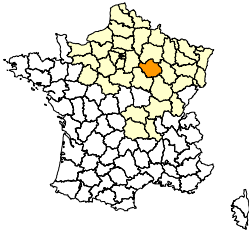
Usines	Capacité	Fabricants
Nangis	7 000 t/j	Lesaffre Frères
Souppes-sur-Loing	8 600 t/j	Sucrerie de Souppes

Campagne sucrière 2009/10 2010/11*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	1 869 640	2 034 700
- betteraves à 16 ° (t)	2 444 909	2 379 032
Rendement effectif moyen :	69,4 t/ha	73,8 t/ha
Rendement à 16°	90,7 t/ha	86,3 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP/ Agreste et FAM



7 –AUBE

Géographie betteravière 2009/10 2010/11*

surface betteravière (ha) en % de la SAU	21 169 5,6 %	21 454 5,7 %
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	20 480	20 691
part du département dans la surface betteravière nationale	5,7 %	5,6 %
nombre d'exploitations betteravières	1 125	1 119
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	18,8	19,2

*données provisoires.

La betterave sucrière, avec 5,7 % de la SAU, est la quatrième culture de l'Aube après le blé tendre (30,2 % de la SAU), l'orge/escourgeon (21,9 %) et le colza (14,3 %).

Il a fallu attendre 1964 (création de l'usine d'Arcis) pour que la betterave connaisse un développement significatif dans l'Aube, considéré de ce fait comme un jeune département betteravier.

Industrie sucrière (2010/11)

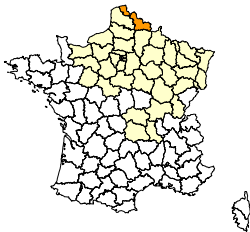
Usine	Capacité	Fabricants
Arcis-sur-Aube	21 000 t/j	Cristal Union

Campagne sucrière 2009/10 2010/11*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	1 575 101	1 600 892
- betteraves à 16 ° (t)	2 059 744	1 847 189
Rendement effectif moyen :	74,4 t/ha	74,6 t/ha
Rendement à 16°	97,3 t/ha	86,1 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP/ Agreste et FAM



8 –NORD

Géographie betteravière 2009/10 2010/11*

surface betteravière (ha) en % de la SAU	20 966 5,9 %	21 710 6,1 %
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	21 249	20 859
part du département dans la surface betteravière nationale	5,6 %	5,7 %
nombre d'exploitations betteravières	2 303	2 293
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	9,1	9,5

*données provisoires

Avec 6,1 % de la SAU, la betterave à sucre est la 2^e culture du département, après le blé tendre (32,8 % de la SAU).

Industrie sucrière (2010/11)

Usine	Capacité	Fabricants
Escaudoevres	16 000 t/j	Tereos SA
Brugelette	-	Belgique

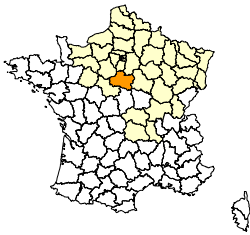
Tous les planteurs du Nord ne fournissent pas leurs betteraves à la sucrerie d'Escaudoevres ; certains des environs de Maubeuge et de Dunkerque livrent leurs betteraves en Belgique, aux sucreries de Brugelette et de Furnes.

Campagne sucrière 2009/10 2010/11*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	1 628 623	1 629 969
- betteraves à 16 ° (t)	2 029 509	1 868 196
Rendement effectif moyen :	77,7 t/ha	75,1 t/ha
Rendement à 16°	96,8 t/ha	86,1 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP/ Agreste et FAM



9 – LOIRET

Géographie betteravière 2009/10 2010/11*

surface betteravière (ha) en % de la SAU	18 995 5,1 %	19 540 5,5 %
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	18 197	18 560
part du département dans la surface betteravière nationale	5,1 %	5,1 %
nombre d'exploitations betteravières	999	1 030
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	19,0	19,0

*données provisoires

Des cultures du département, la betterave n'arrive qu'en 6^{ème} position avec 5,5 % de la SAU, derrière le blé tendre (29,4 % de la SAU), l'orge/escourgeon (15 %), le colza (9,9 %), le maïs (8,4 %) et le blé dur (7,7 %).

La culture betteravière s'étend de la forêt d'Orléans aux confins de l'Essonne et, d'Est en ouest, de la vallée du Loing au commencement des plaines de l'Eure-et-Loir.

Dans une région qui connaît traditionnellement un déficit pluviométrique estival, environ 90% des surfaces betteravières du Loiret sont irriguées.

Industrie sucrière (2010/11)

Usines	Capacité	Fabricants
Artenay (1)	13 000 t/j	Tereos
Corbeilles-en-Gâtinais	11 000 t/j	Cristal Union
Pithiviers-le-Vieil	11 000 t/j	Vermandoise Industries

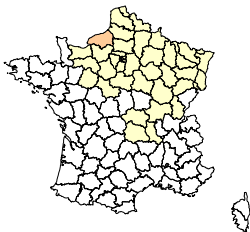
(1) Sucrierie / Distillerie

Campagne sucrière 2009/10 2010/11*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	1 312 515	1 435 042
- betteraves à 16 ° (t)	1 726 456	1 699 980
Rendement effectif moyen :	69,1 t/ha	73,4 t/ha
Rendement à 16°	90,9 t/ha	87,0 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP/ Agreste et FAM



10 – SEINE-MARITIME

Géographie betteravière 2009/10 2010/11*

surface betteravière (ha) en % de la SAU	10 683 2,5 %	10 598 2,7 %
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	10 207	10 694
part du département dans la surface betteravière nationale	2,9 %	2,8 %
nombre d'exploitations betteravières	1 337	1 338
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	8,0	7,9

*données provisoires.

La betterave industrielle est la 4^{ème} culture du département (2,7 % de la SAU), derrière le blé tendre (27,1 % de la SAU), l'orge/escourgeon (7,1 % de la SAU) et le colza (6,8 % de la SAU).

Contrairement aux idées reçues, la betterave existe de longue date en Normandie : en 1837, il existait 4 sucreries dans le département (et 7 dans le Calvados). Mais la betterave n'a pas résisté à la concurrence du sucre de canne venu d'Outre-Mer, particulièrement vive dans cette région dotée de grands ports. Il faudra attendre la deuxième moitié du 19^{ème} siècle pour qu'elle réapparaisse.

Industrie sucrière (2010/11)

Usine	Capacité	Fabricants
Fontaine-le-Dun	9 500 t/j	Vermandoise Industrie

Campagne sucrière 2009/10 2010/11*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	848 121	753 162
- betteraves à 16 ° (t)	1 037 319	869 036
Rendement effectif moyen :	79,4 t/ha	71,1 t/ha
Rendement à 16°	97,1 t/ha	82,0 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP/ Agreste et FAM

LES DEPARTEMENTS CANNIERS

Le régime spécifique des DOM :

L'Union Européenne a préservé des conditions spéciales pour les Régions Ultra-Périphériques dont font partie les DOM, afin de prendre en compte les contraintes spécifiques de leur agriculture et de leur industrie sucrière, ainsi que de leur situation géographique par rapport au marché européen. En particulier, les RUP ne sont pas soumises au fonds de restructuration temporaire alimenté par les pays producteurs pour financer la réduction des quotas et la fermeture d'usine.

L'octroi **d'une aide forfaitaire d'adaptation** de l'industrie sucrière des DOM à la réforme de l'OCM sucre a été décidé dans le cadre du prolongement du POSEI (*Programme portant mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des régions ultra-périphériques de l'Union*). Cette action vise à soutenir la filière cannière et sucrière des DOM par le versement d'une aide financière aux sociétés sucrières qui acceptent en contrepartie des engagements précis en matière de paiement de la canne, de réalisation d'actions de modernisation et d'écoulement des sucres produits. Cette aide est une aide de marché, relevant du premier pilier, et bénéficiant aux agriculteurs fournisseurs de canne.

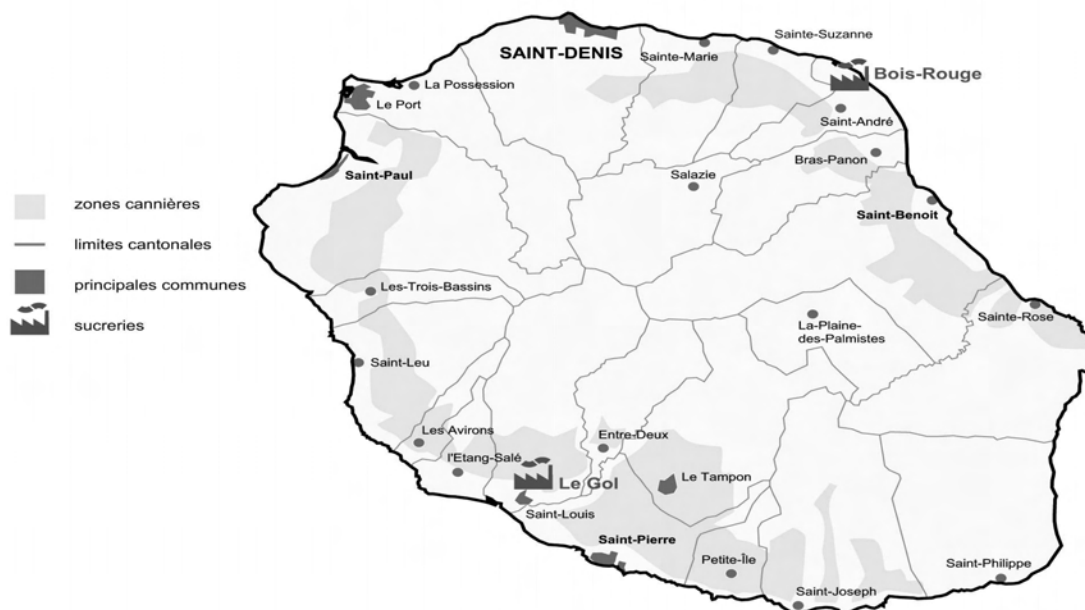
De plus, **l'aide au transport de la canne** entre les bords de champs et les balances de pesée a été maintenue. Cette action vise à soutenir les agriculteurs pour la livraison des cannes du bord de champ à la balance de pesée la plus proche. L'accès à un grand nombre de parcelles est souvent difficile, du fait de l'éloignement, de la pente et de la mauvaise qualité des voiries dans les zones plantées en cannes.

Il a été mis en place une indemnisation des pertes de revenu agricole dans les RUP, liées à la baisse du prix d'achat du sucre par l'Union européenne.

De même, sont présentes dans le cadre de la convention canne 2006-2015 certaines mesures destinées à soutenir la filière canne. Ainsi, l'octroi à tout planteur par les industriels durant les trois premières campagnes de la convention (de 2006/07 à 2008/09) **d'une aide complémentaire exceptionnelle** d'un montant de 1 000 €/ha pour les replantations simples (canne sur canne) et de 2 000 €/ha pour les replantations nécessitant des travaux fonciers. Il est également prévu d'attribuer une aide de soutien logistique d'un montant annuel maximum de 24 millions d'€ à compter de l'année budgétaire 2010 aux sociétés sucrières des DOM exportant des sucres vers les ports des pays membres de l'Union européenne.

Un complément de revenu, tant pour les planteurs que pour les fabricants, a été instauré pour l'énergie produite à partir de la bagasse. Une **prime bagasse**, instituée par le décret du 29 octobre 2009 accompagné par l'arrêté du 20 novembre 2009, vient réviser le système de rémunération de la production de canne dont les montants étaient auparavant uniquement fondés sur le taux de sucre. La révision du tarif d'achat de l'électricité produite à partir de la bagasse permet ainsi de restituer aux producteurs un revenu complémentaire au titre de la valorisation énergétique de la bagasse. La rémunération de la prime de référence fixée à 13 €/t de canne, à répartir entre les planteurs et les industriels, peut varier en fonction de la teneur en fibre de la canne, sous forme d'une bonification jusqu'à la campagne 2012. A partir de cette date, la teneur en fibre pourra intervenir en malus sur la prime de référence.

1 – REUNION



Géographie cannière	08/09	09/10	10/11
surface récoltée (ha)	24 333	24 244	24 336
en % de la SAU	51,3 %	51,4 %	53,7 %
part du département dans la surface cannière nationale	56 %	61%	59%
nombre d'exploitations (Agreste)	nd	3 200	3 473
superficie moyenne d'un planteur	nd	7,6 ha	7,0 ha

Source : Agreste et IEDOM

La canne est récoltée pendant les mois de **juin / juillet à décembre**.

La canne à sucre couvre aujourd'hui plus de 24 000 ha, soit 54% de la SAU. Près de 3 500 planteurs mettent en valeur des exploitations d'une taille moyenne de 7 ha. Elle procure 12 000 emplois directs et induits, soit 5,5% de la population active. Téréos, propriétaire des deux usines situées à l'Est et à l'Ouest de l'île, a pour objectif de consolider le niveau de production de canne, puis d'atteindre le cap des 2 Mt de canne manipulées. La filière compte sur l'implantation d'une nouvelle variété de canne et le développement de la mécanisation de la coupe. Actuellement, le tiers de la récolte mécanisé.

Industrie sucrière

Usines	Fabricants (2010/11) Groupe majoritaire ou participation
Bois-Rouge	Capitiaux régionaux et Téréos
Le Gol (Sucrière de la Réunion)	Groupe Quartier Français repris par Téréos en 2010

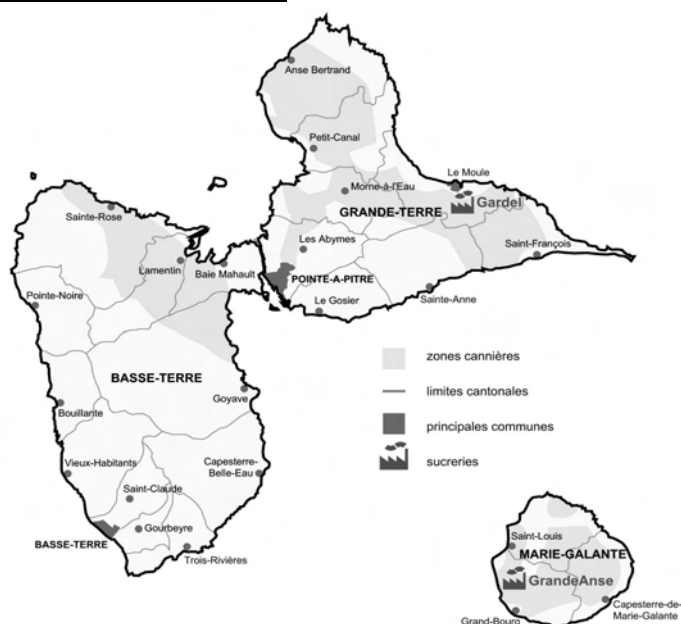
La campagne 2010 a été marquée par une pluviométrie et des températures anormales, qui ont perturbé à la fois la croissance de la canne et la récolte. Après une inter-campagne pluvieuse, la régularité anormale des pluies de mai à juillet a affecté la richesse plus particulièrement dans l'Est. Dans les secteurs Sud non irrigués, la sécheresse de fin de campagne a obligé les cannes à puiser dans leurs réserves et à consommer une partie de leur sucre pour survivre entraînant une richesse basse. Depuis 1998, la richesse des cannes livrées évolue en dents de scie, oscillant entre 13,7 (cyclone Dina et Gamède en 2002 et 2007) et 14,3. Néanmoins, la tendance globale sur ces 13 années est à la baisse d'environ 2 points. Les rendements sont en augmentation approchant aujourd'hui les 80 t à l'ha contre 60/70 t dans les années 1990.

Campagne sucrière	08/09	09/10	10/11
Cannes broyées (1000 t)	1 774	1 908	1 877
Richesse saccharimétrique	14,00	13,90	13,59
<i>Moyenne décennale</i>	13,90	13,95	13,89
Production :			
sucre (1 000 t)	194	207	208
rhum (hap)	119 032	110 000	93 704
(hectolitres d'alcool pur)			

La baisse de la production de rhum de 15,6 % en 2010, touche principalement le rhum industriel dont la production décline de 21,3 %. Les exportations de sucre progressent de 30,3 % permettant un important déstockage. La production d'énergie à partir de la bagasse :15 % de l'électricité produite dans l'île, permet d'apporter un complément de rémunération aux planteurs .

2 – GUADELOUPE

La culture de la canne à sucre représente la deuxième activité agricole du département. Tant par sa dimension historique qu'en termes d'occupation des sols (40% des surfaces cultivées), la canne à sucre joue un rôle prépondérant en Guadeloupe. Elle contribue également au maintien de l'emploi avec 500 emplois directs, 1 000 indirects et mobilise 5 000 planteurs. L'organisation de la filière est caractérisée par une très grande atomisation des exploitations, les deux tiers comptant moins de deux hectares



Géographie cannière

	08/09	09/10	10/11
surface récoltée (ha)	9 960	12 324	10 700
% de la SAU	33 %	45 %	40 %
part du département dans la surface cannière nationale	23 %	30 %	27 %
nombre d'exploitations	4 582	3 309	3 309
superficie moyenne d'un planteur	2,9 ha	3,0 ha	3,2 ha

(* SAU du département en 2010 = 43 348 ha)

Source : Agreste et IEDOM

La canne est récoltée durant les mois de **février à juin**.

La récolte 2011 a été pénalisée par les aléas climatiques (fortes précipitations en avril 2011) et un démarrage tardif le 23 février 2011 en Guadeloupe continentale du à un mouvement de revendications.

Les deux usines sucrières (Gardel en Grande-Terre et Grande-Anse à Marie-Galante) ont

broyé, en 2011, près de 646,3 milliers de tonnes, soit une baisse de 4,6 % par rapport à 2010, pour une production en baisse de 15 % à 51 300 tonnes de sucre. Comme en 2010, les conditions de récolte et la richesse en sucre se sont dégradées rapidement entraînant un arrêt précipité de la récolte. Cependant le rendement agronomique est en progression de 11% par rapport à l'an dernier, avec une moyenne de 68 t/ha.

Campagne sucrière

	08/09	09/10	10/11
Cannes broyées (1 000 t)	634,3	677,4	646,3 *
Richesse saccharimétrique	7,9	8,0	7,5
Moyenne quinquennale	9,7	9,6	9,3
Production :			
sucre (1 000 t)	55,6	60	51,3
rhum (hap)	75 094	64 832	75 656
(hectolitres d'alcool pur)			

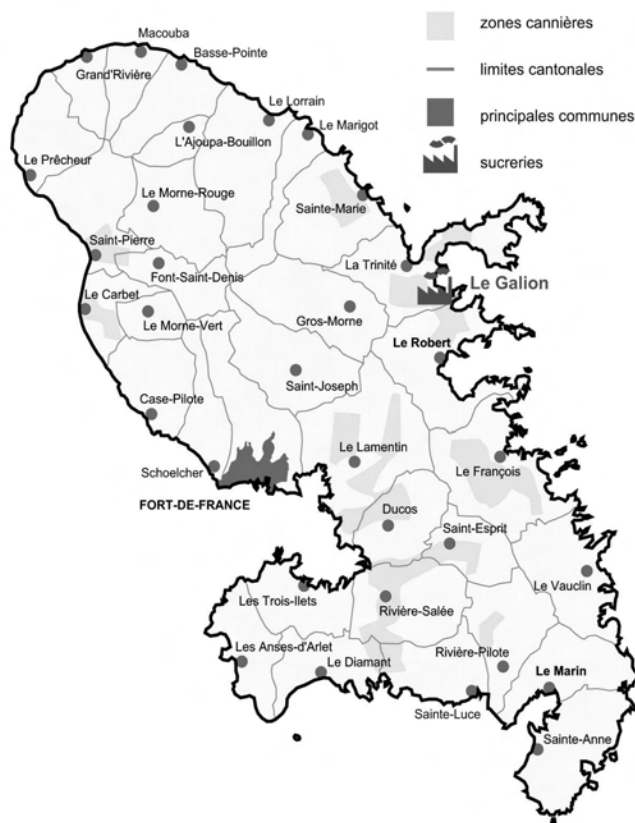
*données provisoires

Source : Agreste et IEDOM

Usines	Fabricants (2010/11) Participation de groupes sucriers métropolitains
Gardel (Guadeloupe continentale)	Saint-Louis Sucre
Sucrerie et Rhumerie de Marie-Galante	Erstein (Cristal Union)

La production de rhum s'établit à 75 656 hectolitres d'alcool pur (HAP) en 2011, en hausse de 17 % par rapport à 2010. 80 % du rhum industriel (ou de sucrerie) est destiné à l'exportation alors que 57 % du rhum agricole est consommé sur le marché local.

3 – MARTINIQUE



Industrie sucrière

La canne à sucre est cultivée dans des zones contrastées du point de vue agronomique et pédo-climatique. Les communes du Lamentin, de Rivière-Salée, du François, du Robert et de Trinité restent les principaux lieux de production de cannes destinées à la seule unité qui produit du sucre et du rhum, l'usine du Galion. Parallèlement, la majorité des distilleries agricoles ont des exploitations importantes (*Carbet, saint-Pierre, Macouba, Basse-Pointe, Sainte-Marie, François, Rivière-Pilote, Sainte-Luce*).

Usine	Fabricant (2010/11) Groupe majoritaire
Le Galion (SAEM)	Collectivités locales du département

Le rhum agricole de la Martinique est produit par 7 distilleries implantées de manière homogène sur le territoire: Saint-James, Depaz, La Mauny, Neisson, Simon, JM et La Favorite.

Géographie cannière	08/09	09/10	10/11
Superficie développée (ha) % de la SAU	4 246 15,74 %	4 067 16,28 %	4 083 * 16,35%
part du département dans la surface cannière nationale	10,7 %	9,9 %	10,3 %
nombre d'exploitations (enquête structure 2007)	269	278	278
superficie moyenne d'un planteur	15,8 ha	14,6 ha	14,7 ha

*données provisoires

Source : Agreste et IEDOM

La canne est récoltée pendant les mois de **février à juin**.

Deuxième production agricole de l'île après la banane, la surface récoltée se maintient à son niveau de 2010, soit environ 16 % de la surface cultivée. La production est assurée par environ 278 planteurs dont une centaine livrant à la Saem du Galion). Selon le Centre Technique de la canne et du sucre, la filière canne-sucre-rhum représente environ 3 900 emplois directs et indirects en 2010.

65 % de la canne à sucre récoltée, soit 138 000 t sont destinés aux distilleries et à l'élaboration du rhum, et le solde à la fabrication du sucre.

Campagne sucrière	08/09	09/10	10/11
Cannes broyées (1000 t) Rhum compris	223	202	207*
Richesse saccharimétrique Moyenne quinquennale	11,8 11,9	8,2 11,3	11,3 10,8
Production :			
sucre (1 000 t)	5,6	4,1	3,8
rhum (hap)	86 541	82 800	83 033
(hectolitres d'alcool pur)			

*données provisoires

Source : Agreste et IEDOM

La campagne 2011 a été particulièrement difficile en raison des pluies exceptionnellement importantes et continues de mars à mai qui a conduit les autorités à déclarer l'état de calamité agricole pour la filière canne à sucre. La campagne sucrière a débuté le 16 février pour se terminer le 18 juin, soit une campagne des plus longues de la dernière décennie, avec 94 jours de réception.

La sucrerie du Galion a broyé 68 994 tonnes de canne, 1,8 % de moins qu'en 2010, soit un rythme journalier de 734 t/j, l'un des plus bas de ces dernières années. Elle a produit 3 781 tonnes de sucre, soit 6,8 % de moins que l'an dernier.

La production de rhum s'est établie à 83 033 HI d'alcool pur (HAP) dont 84,5 % de rhum agricole, fabriqué à partir de jus de canne fermenté. Les exportations atteignent 65 108 HAP, soit une progression annuelle de 1,3 %. La consommation locale a fait un bon de 12,4 %, à 19 383 HAP.

3. LA SITUATION FRANCAISE

Annexes statistiques

Campagnes 2009/10 et 2010/11

3.1 Production

- Tab 1 : Répartition de la production entre métropole et DOM 171
- Tab 2 : Evolution de la production des départements d'Outre-Mer 172

3.2 Bilans français

- Tab 3 : Bilans des campagnes 2009/10 et 2010/11 175

3.3 Consommation et stocks

- Tab 4 : Bilans mensuels - Estimation des ventes pour la consommation interne 2009/10... 176 - 177
- Tab 5 : Bilans mensuels - Estimation des ventes pour la consommation interne 2010/11 .. 178 - 179
- Tab 6 : Diagramme de gestion de la campagne sucrière 2009/10 180
- Tab 7 : Diagramme de gestion de la campagne sucrière 2010/11 181
- Tab 8 : Evolution des ventes pour la consommation interne - 2002/03 à 2010/11 182
- Tab 9 : Répartition des ventes de sucre destiné à la consommation interne 183
- Tab 10 : Etat mensuel des stocks de sucre détenus en France par les fabricants 2009/10 184
- Tab 11 : Etat mensuel des stocks de sucre détenus en France par les fabricants 2010/11 185

3.4 Commerce extérieur

Echanges de sucre en l'état

- Tab 12 : Evolution des échanges de sucre vers l'UE et les pays tiers depuis 1983/84	186
- Tab 13 : Evolution des exportations de sucre (quota et hors-quota) depuis 1983/84	187
- Tab 14 : Evolution des exportations de sucre vers les pays de l'UE	188
- Tab 15 : Exportations mensuelles de sucre vers les pays de l'UE (2009/10 et 2010/11)	189
- Tab 16 : Certificats délivrés pour l'exportation de sucre (quota et hors-quota) 2009/10 et 2010/11	190
- Tab 17 : Exportations de sucre vers les pays tiers par pays – campagnes 2009/10 et 2010/11	191 à 193
- Tab 18 : Importations mensuelles de sucre en provenance de l'UE (2009/10 et 2010/11) .	194
- Tab 19 : Importations de sucre depuis les pays tiers par pays d'origine – 2009/10 et 2010/11	195

Echanges de produits transformés

- Tab 20 : Importations et exportations de produits transformés – campagne 2009/10.....	196
- Tab 21 : Importations et exportations de produits transformés – campagne 2010/11.....	197
- Tab 22 : Importations et exportations de sucre sous forme de produits transformés – 2009/10	198
Tab 23 : Importations et exportations de sucre sous forme de produits transformés – 2010/11	199
- Tab 24 : Solde des échanges de sucre sous forme de produits transformés (2005/06 à 2010/11)	200

Echanges de mélasses

- Tab 25 : Importations de mélasses en provenance des pays de l'UE (2009/10 et 2010/11)	201
- Tab 26 : Exportations de mélasses vers les pays de l'UE (2009/10 et 2010/11).....	202
- Tab 27 : Bilan des échanges extérieurs de mélasses (2009/10 et 2010/11).....	203
- Tab 28 : Importations de mélasses des pays tiers - Origines (2009/10 et 2010/11)	204
- Tab 29: Exportations de mélasses vers pays tiers - Destinations (2009/10 et 2010/11).....	205

-oOo-

Tableau 1 : REPARTITION DE LA PRODUCTION FRANCAISE ENTRE METROPOLE ET DOM

(en 1 000 t de sucre blanc)

	METROPOLE	DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER			TOTAL	TOTAL FRANCE
		REUNION	GUADELOUPE	MARTINIQUE		
1984/85	3 957	240	52	8	300	4 257
1985/86	3 953	223	64	8	295	4 248
1986/87	3 410	238	61	6	305	3 715
1987/88	3 649	221	75	7	303	3 952
1988/89	4 022	245	77	7	329	4 351
1989/90	3 868	166	25	7	198	4 066
1990/91	4 357	187	52	6	245	4 602
1991/92	4 060	209	37	6	252	4 312
1992/93	4 345	221	61	7	289	4 634
1993/94	4 347	179	56	7	242	4 589
1994/95	4 015	174	31	8	213	4 228
1995/96	4 199	191	47	8	246	4 445
1996/97	4 179	201	56	7	264	4 443
1997/98	4 723	204	37	6	247	4 970
1998/99	4 266	176	64	6	246	4 512
1999/00	4 522	212	64	5	281	4 803
2000/01	4 233	201	54	6	261	4 494
2001/02	3 640	197	49	5	252	3 892
2002/03	4 696	190	61	5	256	4 951
2003/04	3 933	205	72	4	282	4 215
2004/05	4 143	217	71	4	292	4 435
2005/06	4 140	199	67	4	269	4 409
2006/07	4 149	203	78	6	287	4 436
2007/08	4 445	166	62	5	232	4 677
2008/09	4 097	191	53	6	250	4 347
2009/10	4 460	338 *	100 *	12 *	450	4 910
2010/11	4 225	204	50	4	258	4 483

* Dans le cadre du travail à façon avec les DOM, Réunion : 134 mt de sucre de betteraves, Guadeloupe : 42 mt de sucre de betteraves, Martinique : 8 mt de sucre de betteraves

Source : FranceAgriMer

Tableau 2 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

	REUNION			GUADELOUPE			MARTINIQUE		
	Sucre produit en tel quel (en 1 000 t)	Cannes broyées (en 1 000 t)	Rendement Industriel (1) %	Sucre produit en tel quel (en 1 000 t)	Cannes broyées (en 1 000 t)	Rendement Industriel (1) %	Sucre produit en tel quel (en 1 000 t)	Cannes broyées (en 1 000 t)	Rendement Industriel (1) %
1982/83	258	2 491	10,36	57	613	9,29	4	83	4,82
1983/84	224	2 033	11,01	41	465	8,82	5	90	5,56
1984/85	246	2 185	11,26	53	590	8,98	9	118	7,63
1985/86	229	2 076	11,03	66	713	9,26	8	109	7,34
1986/87	244	2 113	11,55	63	720	8,75	6	99	6,06
1987/88	226	2 200	10,27	76	871	8,73	8	105	7,62
1988/89	253	2 229	11,35	78	831	9,39	7	102	6,86
1989/90	171	1 758	9,73	26	344	7,56	7	100	7,00
1990/91	193	1 799	10,73	53	623	8,51	6	88	6,82
1991/92	214	2 014	10,63	38	484	7,85	6	98	6,12
1992/93	227	1 973	11,50	63	748	8,42	7	118	5,93
1993/94	183	1 704	10,74	58	575	10,09	7	106	6,60
1994/95	177	1 656	10,69	33	376	8,78	8	115	6,96
1995/96	195	1 817	10,73	49	532	9,21	8	114	7,02
1996/97	205	1 807	11,34	58	591	9,81	7	86	8,14
1997/98	207	1 910	10,84	38	431	8,82	7	91	7,69
1998/99	179	1 676	10,68	65	718	9,05	6	86	6,98
1999/00	216	1 938	11,15	66	825	8,00	5	92	5,43
2000/01	204	1 821	11,20	56	511	10,96	6	81	7,41
2001/02	201	1 812	11,09	52	658	7,90	5	86	5,81
2002/03	193	1 811	10,66	64	572	11,19	5	76	6,58
2003/04	208	1 916	10,85	72	842	8,55	4	96	4,17
2004/05	221	1 969	11,20	71	841	8,44	4	83	4,82
2005/06	202	1 801	11,23	67	717	9,34	4	60	6,67
2006/07	205	1 864	11,00	78	732	10,66	6	84	7,14
2007/08	170	1 575	10,79	61	622	9,81	5	76	6,58
2008/09	194	1 772	10,90	56	634	8,83	6	89	6,74
2009/10 (2)	207	1 906	10,86	60	677	8,85	4	70	5,77
2010/11	206	1 877	10,70	51	646	7,89	4	69	5,48

Sources : Agreste, IEDOM, FranceAgriMer.

(1) quantité de sucre extrait d'une tonne de canne - hors rhum

(2) hors travail à façon issu de betteraves

BILAN FRANCAIS

Note méthodologique

Le bilan français du sucre est, à l'instar du bilan communautaire, un **bilan d'approvisionnement ou bilan de consommation**, conformément à l'article 22 du règlement 952/06. Les remarques méthodologiques apportées en pages 155 et 156 de cette brochure sont également vrais pour le bilan français. Il recense sur une période donnée (campagne de 12 mois), l'ensemble des emplois d'un produit donné (en l'occurrence le sucre) et les ressources mobilisées pour équilibrer ces emplois.

Il répartit le sucre par campagne de consommation ou d'utilisation et non par campagne de production (notamment du fait de la présence de sucre produit lors de la campagne précédente dans les stocks initiaux).

La plupart des postes du bilan français du sucre du quota comme du sucre hors-quota sont connus sur la base des déclarations des opérateurs (fabricants, utilisateurs de sucre, exportateurs et importateurs) et des services douaniers, à l'exception notable du poste 'Consommation intérieure' qui est estimé par différence avec les autres postes du bilan.

En toute rigueur ce que l'on appelle consommation de sucre lors d'une campagne ne correspond pas à l'utilisation finale de ce sucre pour au moins deux raisons :

les emplois de sucre décrivent les volumes de sucre **achetés** sur le marché intérieur par les industries utilisatrices ou bien exportés sur le reste de l'UE et les pays-tiers. Or il peut y avoir un décalage de plusieurs mois entre l'achat et/ou la livraison de sucre et son utilisation finale, par exemple pour le sucre industriel ; les quantités de sucre vendues et livrées ne correspondent donc pas obligatoirement aux quantités de sucre utilisées ou incorporées lors d'une campagne.

le sucre alimentaire livré sur le marché intérieur n'est pas totalement consommé, au sens alimentaire du terme. Comme tout produit alimentaire, une partie de ce sucre fait l'objet de pertes ou de non consommation.

I. Ressources

L'ensemble des **ressources** regroupe les stocks initiaux en début de campagne, la production disponible de sucre de la campagne, les importations de sucre en l'état et dans les produits transformés :

- 1 - Stock initial** : par définition il est nul pour le sucre hors-quota ; pour le sucre du quota il s'agit du sucre de la campagne précédente non vendu au 30 septembre, propriété des fabricants, des raffineurs ou des sucres détenus à l'intervention publique en France. Le stock initial en début de campagne est égal au stock à la fin de la campagne précédente.
- 2 - Report de sucre** : ressource du bilan du sucre du quota, il correspond au sucre hors quota de la campagne précédente non vendu et qui devient le premier sucre du quota de la campagne en cours. Ce poste peut inclure le cas échéant les quantités de sucre du quota ayant fait l'objet d'une décision de **retrait** lors de la campagne précédente.
- 3 - Production fraîche** : il s'agit de la production fraîche, qui diffère de la production réglementaire. Cette dernière s'obtient en ajoutant à la production fraîche le report du sucre hors quota de la campagne précédente et en déduisant la quantité de sucre hors quota qui sera reportée sur la campagne suivante. Elle comprend en outre les sirops de sucre destinés à la production d'éthanol (calculé en équivalent sucre). La production fraîche est répartie entre quota et hors quota. La production disponible sous quota correspond au total de la production fraîche sous quota (c'est-à-dire le quota quand celui-ci est intégralement produit moins le report). La production hors quota s'obtient ensuite par différence entre la production fraîche de la campagne et la production fraîche sous quota. La production fraîche de sucre fait l'objet d'une déclaration provisoire des fabricants au mois de mars de la campagne en cours, une fois la campagne de production achevée. Le chiffre définitif est disponible en décembre, toujours sur la base des déclarations obligatoires des fabricants.

4 - Importations de sucre en l'état : données fournies par les services douaniers.

5 - Importations de sucre dans les produits transformés : Elles regroupent en leur affectant un coefficient forfaitaire de teneur en sucre (fixé par la Commission) les importations de produits contenant du sucre. Elles sont fixées sur la base des données enregistrées par les services douaniers.

II . Emplois :

Les ressources précédentes permettent d'équilibrer les emplois (consommation) suivants : les exportations vers pays tiers (sucre en l'état et dans les produits transformés), les stocks de fin de campagne, le report de sucre hors quota, et les livraisons sur le marché intérieur.

1. Livraisons sur le marché intérieur : elles comprennent le sucre destiné à la consommation humaine, le sucre hors quota destiné aux utilisations non alimentaires et à la production d'alcool

1.1 Sucre alimentaire : désigne le sucre du quota livré comme sucre alimentaire. En toute rigueur, il correspond aux ventes de sucre destiné à la consommation alimentaire et diffère de celle-ci par le fait qu'une partie du sucre alimentaire vendu n'est pas consommé (pertes). C'est le seul poste qui ne fait l'objet d'aucune déclaration. Il est obtenu par différence entre l'ensemble des ressources de sucre du quota et les utilisations connues de sucre du quota (les exportations et le stock final). Il prend en compte le sucre de bouche et le sucre incorporé dans les produits transformés, les ventes aux ménages et aux collectivités,

1.2 Industries chimiques et pharmaceutiques : volumes de sucre hors-quota livré comme sucre industriel aux industries chimiques, pharmaceutiques et de la levure. Il s'agit bien des quantités de sucre livrées et non des quantités de sucre utilisées par ces industries. Ce poste reprend l'ensemble des déclarations mensuelles de livraisons de sucre industriel réalisées par les fabricants. La période de référence est une campagne de 14 mois, du 1^{er} Octobre de l'année n au 30 novembre de l'année n+1.

1.3 Producteurs d'alcool : volumes de sucre (sirops) livrés en distilleries pour la production d'alcool (dont alcool carburant).

2. Exportations vers pays tiers et livraisons vers l'UE de sucre en l'état : données mensuelles enregistrées par les services douaniers (définitivement fixées au bout de 12 mois). S'agissant des RUP (régions ultra périphériques de l'Europe), les quantités livrées font l'objet d'une déclaration et portent sur une période de référence allant du 1^{er} Octobre de l'année n au 31 décembre de l'année n+1.

3. Exportations de sucre dans les produits transformés : Elles regroupent en leur affectant un coefficient de teneur en sucre les exportations de produits contenant du sucre. Elles sont fournies par les services douaniers (données mensuelles définitivement fixées au bout de 12 mois).

III . Stocks fin de campagne :

- . Stock de fin de campagne : défini pour le sucre du quota sur la base des déclarations des fabricants.
- . Report : il fait l'objet d'une déclaration de la part des fabricants au plus tard le 15 avril de la campagne.

Tableau 3 : BILANS FRANÇAIS – 2009/10 et 2010/11 (1^{er} octobre – 30 septembre)
(en 1000 t de sucre blanc)

	2009/10 (Octobre- Septembre) (1)			2010/11 (Octobre- Septembre) (1)		
	Quota	Hors quota	Total	Quota	Hors quota	Total
I – RESSOURCES						
1 – Stocks au 1^{er} octobre	253	0	253	196	0	196
- libres	253	0	253	196	0	196
- intervention	0	0	0	0	0	0
2 – Report	43	0	43	24	0	24
3- Production	3 344	1 565	4 910	3 238	1 245	4 483
- Métropole	2 914	1 546	4 460	2 981	1 245	4 225
- DOM	430	19	449 *	258	0	258
4 – Importations de sucre en l'état	400	0	400	411	0	411
3.1. Importations ACP et autres	160	0	160	169	0	169
3.2. Importations de l'UE	240	0	240	242	0	242
5 – Importations de sucre sous forme de produits transformés	727	0	727	744	0	744
6 – Remise en vente de sucre hors quota	0	0	0	158	0	158
TOTAL DES RESSOURCES	4 767	1 565	6 333	4 771	1 245	6 017
II – EMPLOIS						
1 – Livraisons sur le marché intérieur	2 103	871	2 974	2 093	693	2 786
1.1. Sucre alimentaire	2 103	0	2 103	2 093	0	2 093
1.2. Alcool et Ethanol	0	675	675	0	528	528
1.3. Chimie et Pharmacie	0	196	196	0	165	165
2 – Exportations de sucre en l'état	1 783	669	2 452	1 796	384	2 180
2.1. Exportations vers l'UE	1 706	45	1 751	1 786	86	1 872
2.2. Exportations vers les pays tiers	77	615	692	10	283	293
- avec restitutions	0	0	0	0	0	0
- sans restitutions	77	0	77	10	0	10
- sucre hors quota	0	615	615	0	283	283
2.3. Livraisons RUP	0	9	9	0	15	15
3 – Exportations de sucre sous forme de produits transformés	685	0	685	743	0	743
4 – Remise en vente de sucre hors quota	0	0	0	0	158	158
TOTAL DES UTILISATIONS	4 571	1 540	6 111	4 632	1 235	5 867
III – STOCKS AU 30 SEPTEMBRE						
- libres	196	0	196	139	0	139
- intervention	0	0	0	0	0	0
- report / retrait	0	24	24	0	11	11
TOTAL DES STOCKS AU 30 SEPTEMBRE	196	24	221	139	11	150

(1) Les différences qui peuvent être constatées entre les différents totaux sont liées à des écarts d'arrondis.

* dont 184 000 t de sucre de betteraves (TAF)

Sources : COMEXT, FranceAgriMer

Tableau 4 : BILANS MENSUELS – ESTIMATIONS DES

	TOTAL 01.10.08 30.09.09	OCTOBRE 2009	NOVEMBRE 2009	DECEMBRE 2009	JANVIER 2010	FEVRIER 2010
I - <u>APPORTS SUR LE MARCHÉ</u>						
a) Mises sur le marché par les fabricants (y compris sucre industriel et intervention)	4 491 483	417 511	410 812	422 566	396 619	404 826
b) Importations de l'UE :						
- en l'état	220 196	22 544	16 340	16 639	15 584	14 057
- produits transformés	655 138	59 061	50 644	55 781	46 092	47 516
c) Importations des pays tiers :						
- en l'état	206 850	2 392	26 403	1 310	2 023	26 645
- produits transformés	63 972	5 261	4 620	4 930	5 430	4 442
TOTAL	5 637 639	506 769	508 819	501 226	465 748	497 486
II - <u>EXPORTATIONS</u>						
a) Exportations						
Sur l'UE :						
- en l'état (1)	1 632 574	178 711	187 418	136 058	104 264	148 166
- dont sucre industriel	55 762	4 437	4 554	4 124	3 941	2 225
- dont RUP	4 805	802	1 026	1 053	698	843
- produits transformés	564 372	44 316	42 470	40 368	39 602	42 622
b) Sur pays tiers :						
- en l'état (y compris Hors quota)	393 981	49 828	83 093	83 035	13 389	38 880
- produits transformés	117 796	10 808	9 653	9 931	8 310	10 480
TOTAL	2 708 723	283 663	322 634	269 392	165 565	240 148
III - <u>CONSOMMATION INTERNE (I - II)</u>	2 928 916	223 106	186 185	231 834	300 183	257 338
- Métropole (1)	2 043 118	162 948	135 700	160 544	223 583	159 970
- DOM	37 889	3 220	2 654	3 251	2 930	2 564
- Sucre industriel	847 909	56 938	47 831	68 039	73 670	94 804

(1) Les chiffres indiqués ne comprennent pas le sucre industriel 176

VENTES POUR LA CONSOMMATION INTERNE - Campagne 2009/10

(en t de sucre blanc)

MARS 2010	AVRIL 2010	MAI 2010	JUIN 2010	JUILLET 2010	AOÛT 2010	SEPTEMBRE 2010	TOTAL 01.10.09 30.09.10
542 565	456 584	397 359	464 368	348 489	352 968	339 422	4 954 089
17 315	18 284	21 417	29 734	28 038	20 945	23 187	244 084
59 104	56 157	55 227	59 681	56 378	55 762	60 261	661 664
3 520	5 225	9 255	26 994	25 038	2 210	29 358	160 373
6 299	5 615	5 056	6 055	5 829	6 245	5 258	65 040
628 803	541 865	488 314	586 832	463 772	438 130	457 486	6 085 250
198 459	159 524	173 313	168 361	159 093	141 868	119 259	1 874 494
4 619	2 231	1 901	2 741	4 894	3 852	3 425	42 944
1 171	1 038	1 027	957	521	695	569	10 400
51 585	47 601	45 763	51 584	48 245	46 695	50 353	551 204
135 428	27 830	65 603	64 050	14 777	7 509	10 968	594 390
12 015	12 147	11 239	12 462	11 061	12 274	13 067	133 447
397 487	247 102	295 918	296 457	233 176	208 346	193 647	3 153 535
231 316	294 763	192 396	290 375	230 596	229 784	263 839	2 931 715
133 560	203 872	131 956	201 307	159 763	157 244	210 146	2 040 593
3 581	3 739	3 168	2 429	2 837	2 753	2 800	35 926
94 175	87 152	57 272	86 639	67 996	69 787	50 893	855 196

Tableau 5: BILANS MENSUELS – ESTIMATIONS DES

	TOTAL 01.10.09 30.09.10	OCTOBRE 2010	NOVEMBRE 2010	DECEMBRE 2010	JANVIER 2011	FEVRIER 2011
I - APPORTS SUR LE MARCHÉ						
a) Mises sur le marché par les fabricants (y compris sucre industriel et intervention)	4 954 089	389 962	371 315	357 227	323 265	383 663
b) Importations de l'UE :						
- en l'état	244 084	22 693	19 411	18 058	18 620	17 730
- produits transformés	661 664	55 988	58 219	54 118	50 847	54 306
c) Importations des pays tiers :						
- en l'état	160 373	1 749	35 684	2 616	34 842	22 286
- produits transformés	65 040	4 998	5 745	4 861	5 226	5 396
TOTAL	6 085 250	475 390	490 374	436 880	432 800	483 381
II - EXPORTATIONS						
a) Exportations						
Sur l'UE :						
- en l'état (1)	1 874 494	157 201	167 257	145 347	140 978	137 288
- dont sucre industriel	42 944	2 792	6 671	5 071	7 995	7 151
- dont RUP	10 400	486	652	882	814	1 077
- produits transformés	551 204	48 025	47 152	43 436	44 657	46 370
b) Sur pays tiers :						
- en l'état (y compris Hors quota)	594 390	36 316	52 276	37 719	20 523	33 547
- produits transformés	133 447	13 463	12 541	12 682	11 206	12 551
TOTAL	3 153 535	255 005	279 226	239 184	217 364	229 756
III - CONSOMMATION INTERNE (I - II)	2 931 715	220 385	211 148	197 696	215 436	253 625
- Métropole (1)	2 040 593	167 109	170 253	149 560	140 761	178 826
- DOM	35 926	2 993	3 006	3 467	2 716	3 820
- Sucre industriel	855 196	50 283	37 889	44 669	71 959	70 979

(1) Les chiffres indiqués ne comprennent pas le sucre industriel

Sources: Douanes et FranceAgriMer

VENTES POUR LA CONSOMMATION INTERNE - Campagne 2010/11

(en t de sucre blanc)

MARS 2011	AVRIL 2011	MAI 2011	JUIN 2011	JUILLET 2011	AOÛT 2011	SEPTEMBRE 2011	TOTAL 01.10.10 30.09.11
384 291	416 568	453 623	395 277	325 442	306 361	415 050	4 522 044
20 996	19 047	22 665	22 147	19 280	20 566	20 239	241 452
61 532	53 423	61 674	58 504	54 016	54 898	61 622	679 147
29 882	1 837	2 706	9 439	9 408	21 397	9 394	181 240
5 791	4 829	5 517	6 002	5 662	5 526	5 422	64 975
502 492	495 704	546 185	491 369	413 808	408 748	511 727	5 688 858
151 046	169 743	212 881	163 605	140 269	136 507	163 492	1 885 614
9 509	7 814	8 261	7 720	5 848	7 390	5 082	81 304
3 105	1 546	1 200	1 438	1 496	2 119	1 571	16 386
52 993	47 799	52 809	51 844	48 085	47 941	51 547	582 658
30 788	31 695	17 250	7 383	10 664	11 924	38 172	328 257
14 835	13 208	13 249	13 087	13 552	14 813	15 197	160 384
249 662	262 445	296 189	235 919	212 570	211 185	268 408	2 956 913
252 830	233 259	249 996	255 450	201 238	197 563	243 319	2 731 945
178 202	164 284	177 876	191 545	161 576	135 568	192 461	2 008 021
3 190	2 907	3 112	2 696	2 573	5 394	3 851	39 725
71 438	66 068	69 008	61 209	37 089	56 601	47 007	684 199

**Tableau 6 : DIAGRAMME DE GESTION
DE LA CAMPAGNE SUCRIERE FRANCAISE 2009/10
1^{er} octobre 2009 - 30 septembre 2010**

		SUCRES DU QUOTA				(en t de sucre blanc)			
Production "fraîche"									
métropole	4 460 361	Stocks au 01.10.09 :				Stocks au 01.10.09			
DOM	449 478	- Stocks libres				0			
	4 909 839	- Stocks d'intervention				0			
		- Report de 2008/09				42 528			
		Production "fraîche"				Production "fraîche"			
		3 344 446				1 565 393			
		Imports ACP et autres				dont report			
		160 000				24 077			
		Imports de l'UE				Imports PT			
		240 000				0			
		Balance des produits sucrés				Total disponible			
		42 000				1 541 316			
						Utilisation industrielle			
		Ventes pour la consommation intérieure		Sorties vers UE hors utilisation industrielle		France		UE	RUP
octobre	166 168	167 363	49 828	56 938	8 646	802			
novembre	138 354	151 553	83 093	47 831	32 939	1 026			
décembre	163 795	126 980	83 035	68 039	6 125	1 053			
janvier	226 513	93 380	13 389	73 670	10 186	698			
février	162 534	135 379	38 880	94 804	10 114	843			
mars	137 141	170 354	135 428	94 175	23 934	1 171			
avril	207 611	142 689	27 830	87 152	13 797	1 038			
mai	135 124	163 105	65 603	57 272	6 181	1 027			
juin	203 736	160 185	64 050	86 639	5 219	957			
juillet	162 600	147 030	14 777	67 996	9 712	521			
août	159 997	134 557	7 509	69 787	4 786	695			
septembre	212 946	113 347	10 968	50 893	3 513	569			
oct-10	0	0	25 427	32 519	2 211	486			
nov-10	0	0	5 186	19 737	267	652			
Total	2 076 519	1 705 922	77 069	547 934	137 630	11 538			
<i>Dont sucre 2008/09 (à déduire)</i>				24 880	36 366	799	2 389		
Total 2009/10	2 076 519	1 705 922	77 069	523 054	871 086	136 831	9 149		
<i>Ajustement consommation</i>		26 400							
Total Campagne 2009/10		2 102 919	1 705 922	77 069	615 373	871 486	44 938	9 519	
					+ 92 208 t via UE	Exports Hors Quota (UE), après déduction de 92 208 t PT via UE			
STOCKS DE FIN DE CAMPAGNE au 30 septembre 2010									
Stocks libres (Quota)			196 342	Hors quota		0			
Stocks français en Belgique			0	Report		24 077			
				Retiré					

**Tableau 8 : EVOLUTION DES VENTES POUR LA CONSOMMATION INTERNE (1)
AU COURS DES CAMPAGNES 2003/04 A 2010/11**

(en tonnes)

MOIS	CAMPAGNE 2003/04		CAMPAGNE 2004/05		CAMPAGNE 2005/06		CAMPAGNE 2006/07		CAMPAGNE 2007/08		CAMPAGNE 2008/09		CAMPAGNE 2009/10		CAMPAGNE 2010/11(2)	
	Ventes du mois	Ventes cumulées	Ventes du mois	Ventes cumulées	Ventes du mois	Ventes cumulées	Ventes du mois	Ventes cumulées	Ventes du mois	Ventes cumulées	Ventes du mois	Ventes cumulées	Ventes du mois	Ventes cumulées	Ventes du mois	Ventes cumulées
Octobre	225 346	225 346	231 614	231 614	207 011	207 011	242 586	242 586	277 897	277 897	182 209	182 209	223 106	223 106	220 385	220 385
Novembre	190 676	416 022	197 634	429 248	170 828	377 839	215 631	458 217	258 671	536 568	268 455	450 664	186 185	409 291	211 148	431 533
Décembre	186 668	602 690	160 281	589 529	178 363	556 202	212 653	670 870	210 815	747 383	123 162	573 826	231 834	641 125	197 696	629 229
Janvier	162 498	765 188	161 833	751 362	133 990	690 192	247 642	918 512	250 328	997 711	227 995	801 821	300 183	941 308	215 436	844 665
Février	151 903	917 091	162 815	914 177	171 594	861 786	226 698	1 145 210	235 089	1 232 800	255 191	1 057 012	257 338	1 198 646	253 625	1 098 290
Mars	211 361	1 128 452	172 967	1 087 144	164 864	1 026 650	210 777	1 355 987	276 233	1 509 033	261 321	1 318 333	231 316	1 429 962	252 830	1 351 120
Avril	189 659	1 318 111	171 476	1 258 620	142 619	1 169 269	231 163	1 587 150	273 326	1 782 359	281 501	1 599 834	294 763	1 724 725	233 282	1 584 402
Mai	195 700	1 513 811	192 747	1 451 367	230 728	1 399 997	245 963	1 833 113	257 503	2 039 862	273 897	1 873 731	192 396	1 917 121	249 981	1 834 383
Juin	175 244	1 689 055	189 702	1 641 069	162 471	1 562 468	286 180	2 119 293	271 703	2 311 565	275 108	2 148 839	290 375	2 207 496	255 517	2 089 900
Juillet	192 161	1 881 216	177 676	1 818 745	188 394	1 750 862	186 153	2 305 446	231 072	2 542 637	304 998	2 453 837	230 596	2 438 092	201 210	2 291 110
Août	155 801	2 037 017	210 959	2 029 704	164 166	1 915 028	218 919	2 524 365	250 973	2 793 610	245 810	2 699 647	229 784	2 667 876	197 547	2 488 657
Septembre	196 939	2 233 956	206 811	2 236 515	214 262	2 129 290	238 000	2 762 365	358 913	3 152 523	229 269	2 928 916	263 839	2 931 715	243 346	2 732 003

(1) Les chiffres indiqués incluent les utilisations de sucre industriel (dont le sucre pour l'alcool/éthanol à partir de la campagne 2006/07).

(2) Chiffres encore provisoires

Source : FranceAgriMer.

Tableau 9 : REPARTITION DES VENTES DE SUCRE DESTINE A LA CONSOMMATION INTERNE (1)
(Estimation)

(sucre en valeur blanc)

CAMPAGNE (Population en millions d'habitants*)	Ensemble des ventes		Consommation de bouche (2)			Utilisations industrielles (3)		
	en 1 000 t	en kg per capita	en 1 000 t	en kg per capita	en % de l'ensemble	en 1 000 t	en kg per capita	en % de l'ensemble
1994/95 (59,3)	2 009	33,9	542	9,2	27,0 %	1 467	24,7	73,0 %
1995/96 (59,5)	2 023	34,0	551	9,3	27,2 %	1 472	24,7	72,8 %
1996/97 (59,7)	2 075	34,8	528	8,9	25,4 %	1 547	25,9	74,6 %
1997/98 (59,9)	2 161	36,1	496	8,3	23,0 %	1 665	27,8	77,0 %
1998/99 (60,1)	2 161	36,0	519	8,7	24,0 %	1 642	27,3	76,0 %
1999/00 (60,5)	2 182	36,1	492	8,2	22,5 %	1 690	27,9	77,5 %
2000/01 (60,9)	2 087	34,3	466	7,7	22,3 %	1 621	26,6	77,7 %
2001/02 (61,4)	2 212	36,0	474	7,7	21,4 %	1 738	28,3	78,6 %
2002/03 (61,8)	2 210	35,8	444	7,2	20,1 %	1 766	28,6	79,9 %
2003/04 (62,3)	2 234	35,9	444	7,1	19,9 %	1 790	28,7	80,1 %
2004/05 (62,7)	2 237	35,7	440	7,0	19,7 %	1 797	28,7	80,3 %
2005/06 (63,2)	2 129	33,7	431	6,8	20,2 %	1 698	26,9	79,8 %
2006/07 (63,6)	2 193	34,4	410	6,3	18,9 %	1 783	28,0	81,3 %
2007/08 (64,0)	2 353	36,8	410	6,4	17,4 %	1 943	30,4	82,6 %
2008/09 (64,3)	2 306	35,9	405	6,3	17,6 %	1 901	29,6	82,4 %
2009/10 (64,6**)	2 278	35,3	395	6,1	17,3 %	1 883	29,1	82,7 %
2010/11 (65,0**)	2 241	34,5	401	6,2	17,9 %	1 840	28,3	82,1 %

Les campagnes sont toutes calculées d'octobre à septembre pour permettre une cohérence globale d'une campagne à l'autre.

Ces chiffres tiennent compte de l'estimation des importations de sucre destiné à la consommation de bouche.

Pour l'industrie alimentaire et chimique (hors alcool/éthanol : 641 000 t en 2006/07, 832 000 t en 2007/08, 567 000 t en 2008/09, 675 000 t en 2009/10 et 528 000 t en 2010/11).

*Population au 1^{er} janvier (Métropole et DOM).

183

Sources : SNFS, FranceAgriMer,
INSEE et INED

** Données encore provisoires

Tableau 10 : ETAT MENSUEL DES STOCKS DE SUCRE DETENUS EN FRANCE PAR LES FABRICANTS – 2009/10

(au dernier jour de chaque mois)

(en tonnes de sucre blanc)

	SEPTEMBRE 2009	OCTOBRE 2009	NOVEMBRE 2009	DECEMBRE 2009	JANVIER 2010	FEVRIER 2010	MARS 2010	AVRIL 2010	MAI 2010	JUIN 2010	JUILLET 2010	AOUT 2010	SEPTEMBRE 2010
SUCRES LIBRES													
I - (quota et imports)													
- Métropole	847 248	2 086 282	2 651 406	2 439 821	2 312 418	2 074 035	1 755 506	1 493 615	1 237 982	925 482	701 893	449 267	547 271
- Réunion	61 481	86 613	112 560	187 384	108 007	87 817	66 022	50 967	22 142	17 798	18 209	34 166	68 395
- Antilles	7 578	6 326	5 157	4 122	3 261	5 662	18 546	11 618	25 270	18 037	10 649	9 795	8 653
• Total	916 307	2 179 221	2 769 123	2 631 327	2 423 686	2 167 514	1 840 074	1 556 200	1 285 394	961 317	730 751	493 228	624 319
• A déduire : Sucres provenant de la nouvelle fabrication (Réunion et métropole)	-669 946										-16 473	-34 620	-429 172
• STOCK AU 30 SEPTEMBRE (nouvelle fabrication exclue)	246 361												195 147
II - AUTRES SUCRES													
• Sucres reportés	42 528	0	0	0	0	0	0	24 077	24 077	24 077	24 077	24 077	24 077
• Sucres industriels / hors quota	64 714	-28 305	413 060	1 247 486	1 107 930	963 538	749 045	581 106	465 461	330 504	236 989	154 255	88 084
• Sucres retirés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
• Sucres sous régime de perfectionnement actif	6 876	6 529	6 532	6 293	6 129	5 974	5 946	5 736	7 095	8 324	9 417	10 414	10 230
III - STOCK TOTAL	360 479	2 157 445	3 188 715	3 885 106	3 537 745	3 137 026	2 595 065	2 167 119	1 782 027	1 324 222	984 761	647 354	317 538
	(1)										(1)	(1)	(1)

(1) Hors sucre de la nouvelle fabrication (Réunion et métropole).

Sources : FranceAgriMer.

Tableau 11 : ETAT MENSUEL DES STOCKS DE SUCRE DETENUS EN FRANCE PAR LES FABRICANTS – 2010/11

(au dernier jour de chaque mois)

(en tonnes de sucre blanc)

	SEPT- BRE 2010	OCTO- BRE 2010	NOVEM- BRE 2010	DECEM- BRE 2010	JAN- VIER 2011	FEVRIER 2011	MARS 2011	AVRIL 2011	MAI 2011	JUIN 2011	JUIL- LET 2011	AOÛT 2011	SEPT- BRE 2011
I -													
SUCRES LIBRES (quota et imports)													
- Métropole	548 756	1 700 084	2 578 290	2 415 923	2 186 778	1 937 021	1 672 642	1 522 248	1 232 919	922 699	649 829	403 538	766 452
- Réunion	68 395	76 287	107 444	100 490	84 670	67 854	59 601	28 071	9 495	5 901	12 909	45 110	67 721
- Antilles	8 653	7 629	6 421	4 869	3 243	1 872	10 574	9 729	16 784	16 125	16 032	8 716	7 286
· Total	625 804	1 784 000	2 692 155	2 521 282	2 274 691	2 006 747	1 742 817	1 560 048	1 259 198	944 725	678 770	457 364	841 459
· A déduire : Sucres provenant de la nouvelle fabrication (Réunion et métropole)	-404 539												
· STOCK AU 30 SEPTEMBRE (nouvelle fabrication exclue)	221 265												139 289
II -													
· Sucres reportés	24 077	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 092	11 092
· Sucres industriels / hors quota	88 084	280	144 124	928 276	977 176	861 803	749 920	533 953	395 684	320 693	270 803	185 649	98 042
· Sucres retirés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
· Sucres sous régime de perfectionnement actif	10 230	10 091	10 061	10 066	9 911	10 073	9 965	9 918	9 918	20 035	19 815	19 711	19 400
III -													
· STOCK TOTAL	343 656	1 794 371	2 846 340	3 459 624	3 261 778	2 878 623	2 502 702	2 103 919	1 664 800	1 285 453	958 228	628 403	267 823
	(1)										(1)	(1)	(1)

(1) Hors sucre de la nouvelle fabrication (Réunion et métropole).

Sources : FranceAgrilMer.

Tableau 12 : EVOLUTION DES ECHANGES FRANÇAIS DE SUCRE VERS L'UE (1) ET LES PAYS TIERS
(1^{er} octobre - 30 septembre)

(en 1 000 t de sucre blanc)

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			SOLDE				
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE (2)	PAYS TIERS	TOTAL (3)	UE	PAYS TIERS	TOTAL		
1985/86	8	142	150	525	1 922	2 447	+	517	1 780	+	2 297
1986/87	10	166	176	353	1 497	1 850	+	343	1 331	+	1 674
1987/88	13	95	108	1 040	1 335	2 375	+	1 027	1 240	+	2 267
1988/89	19	106	125	1 626	1 010	2 636	+	1 607	904	+	2 511
1989/90	22	98	120	1 361	1 182	2 543	+	1 339	1 084	+	2 423
1990/91	24	109	133	946	1 639	2 585	+	922	1 530	+	2 452
1991/92	23	131	154	1 009	1 518	2 527	+	986	1 387	+	2 373
1992/93	26	137	163	788	1 810	2 598	+	762	1 673	+	2 435
1993/94	41	104	145	1 052	1 583	2 635	+	1 011	1 479	+	2 490
1994/95	50	100	150	1 567	1 205	2 772	+	1 517	1 105	+	2 622
1995/96	86	166	252	1 130	1 487	2 617	+	1 044	1 321	+	2 365
1996/97	113	140	253	1 082	1 519	2 601	+	969	1 379	+	2 348
1997/98	119	142	261	1 329	1 811	3 140	+	1 210	1 669	+	2 879
1998/99	152	140	292	1 133	1 529	2 662	+	981	1 389	+	2 370
1999/00	202	119	321	1 258	1 624	2 882	+	1 056	1 505	+	2 561
2000/01	173	115	288	1 423	1 628	3 051	+	1 250	1 513	+	2 763
2001/02	208	132	340	1 058	1 228	2 286	+	850	1 096	+	1 946
2002/03	183	119	302	1 389	1 598	2 987	+	1 206	1 479	+	2 685
2003/04	173	143	316	1 316	1 025	2 341	+	1 143	882	+	2 025
2004/05	209	130	339	1 172	1 039	2 211	+	963	909	+	1 872
2005/06	231	99	349	1 484	1 222	2 706	+	1 253	1 123	+	2 376
2006/07	335	155	490	1 840	553	2 393	+	1 505	398	+	1 903
2007/08	267	134	401	1 738	297	2 035	+	1 471	163	+	1 634
2008/09	220	209	429	1 632	383	2 015	+	1 412	174	+	1 586
2009/10	240	160	400	1 874	578	2 452	+	1 634	418	+	2 052
2010/11*	242	169	411	1 886	294	2 180	+	1 644	125	+	1 769

* données encore provisoires

(1) CEE à 10 de janvier 1981 à février 1986, à 12 de mars 1986 à décembre 1994, UE à 15 de janvier 1995 à décembre 2003, UE à 25 depuis avril 2004 et UE à 27 depuis le 1^{er} janvier 2007.

(2) Ces chiffres comprennent les sucres expédiés vers les RUP et ceux expédiés vers le Benelux – qu'il s'agisse du sucre du quota ou, à partir de 1992/93, de sucre hors quota – et qui y ont été, en fait, exportés vers les pays tiers.

(3) Les totaux indiqués ne concernent que les échanges physiques réalisés à partir de France et qui ont été enregistrés par les douanes. Ils peuvent être différents de ceux portés dans le tableau suivant qui intègrent les exportations françaises de sucre à partir des stocks français en Belgique.

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 13 : EVOLUTION DES EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE

(en 1 000 t de sucre blanc)

Campagne 1 ^{er} Juil au 30 Juin et à partir de 2007/08 1 ^{er} oct - 30 sept	VERS UE (1) sauf Belgique jus- qu'en 2006/07 (2)	VERS PAYS TIERS						TOTAL	
		Sucre du quota			Sucre hors quota				TOTAL
		dédouanements en Belgique ou aux Pays-Bas	dédouane- ments en France	Total	dédouanements en Belgique	dédouanements en France	Total		
1985/86	313	211	1 346	1 557	-	576	576	2 133	
1986/87	335	18	1 288	1 306	-	209	209	1 515	
1987/88	385 (3)	655 (3)	1 036	1 691	-	300	300	1 991	
1988/89	485 (3)	1 141 (3)	205	1 346	-	805	805	2 151	
1989/90	476 (3)	885 (3)	346	1 231	-	836	836	2 067	
1990/91	639	308	905	1 213	-	734	734	1 947	
1991/92	663	345	782	1 127	-	737	737	1 864	
1992/93	539	230	857	1 087	19	952	971	2 058	
1993/94	477	384	738	1 122	191	845	1 036	2 158	
1994/95	642	775	371	1 146	150	834	984	2 130	
1995/96	656	271	878	1 149	203	609	812	1 961	
1996/97	594	204	1 075	1 279	284	443	727	2 006	
1997/98	640	46	1 075	1 121	644	736	1 380	2 501	
1998/99	637	311	930	1 241	180	599	779	2 020	
1999/00	628	310	828	1 138	320	796	1 116	2 254	
2000/01	723	311	598	909	389	1 029	1 418	2 327	
2001/02	705	256	816	1 072	98	411	509	1 581	
2002/03	743	332	635	968	313	963	1 276	2 244	
2003/04	946	153	453	606	218	564	782	1 395	
2004/05	814	290	481	771	352	558	910	1 681	
2005/06	948	233	515	748	819	706	1 525	2 273	
2006/07 (4)	1 633	104	407	511	103	146	249	760	
2007/08	1 541	189	297	486	8	-	8	494	
2008/09	1 560	56	43	99	34	317	351	450	
2009/10	1 751	-	77	77	92	523	615	692	
2010/11	1 872	-	10	10	20	263	283	293	

(1) CEE à 10 de janvier 1981 à février 1986, CEE à 12 de mars 1986 à décembre 1994, UE à 15 de janvier 1995 à décembre 2003, UE à 25 depuis avril 2004 et UE à 27 depuis janvier 2007.

(2) La quasi-totalité des sucres français expédiés en Belgique est, in fine, destinée à l'exportation vers des pays tiers. C'est pourquoi, dans ce tableau, les quantités en cause ont été déduites de la colonne n° 2 et ajoutées, selon le cas, à la colonne n° 3 ou n° 5, à l'exception toutefois des volumes considérés comme effectivement destinés au marché intérieur belge, estimés à 3 000 t par an.

(3) Les quantités expédiées vers les Pays-Bas au cours des campagnes 1987/88 à 1989/90 étaient, en fait, destinées à l'exportation vers des pays tiers. Elles ont donc été déduites de la colonne n° 2 et ajoutées à la colonne n° 3.

(4) Campagne de 15 mois (Juillet 2006 à septembre 2007) pour la transition entre la nouvelle et l'ancienne OCM Sucre.

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 14 : EVOLUTION DES EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE VERS LES PAYS DE L'UE
(1^{er} octobre - 30 septembre)

(en t de sucre blanc)

	ALL *	AUT *	BUL *	CHY *	DK *	ESP *	EST *	FIN *	GR *	HON *	IRL *	ITA *	LIT *	MAL *	PB *	POL *	POR *	ROU *	R. TCH *	RU *	SLQ *	SLN *	SUE *	UEBL (2)	TOTAL (1)
1985/86	113 912	"	"	"	2	39 373	"	"	12	"	4 205	107 119	"	"	22 263	"	93 710	"	"	53 096	"	"	"	223 355	523 964
1986/87	90 226	"	"	"	1	60 607	"	"	8	"	5 802	28 091	"	"	9 254	"	121 927	"	"	7 068	"	"	"	29 702	352 686
1987/88	131 734	"	"	"	23	81 789	"	"	15 678	"	5 023	41 768	"	"	515 133	"	76 335	"	"	20 934	"	"	"	152 052	1 040 469
1988/89	163 611	"	"	"	301	120 242	"	"	24 470	"	3 392	63 963	"	"	918 231	"	59 622	"	"	37 151	"	"	"	234 723	1 625 706
1989/90	157 669	"	"	"	-	148 277	"	"	19	"	4 014	88 750	"	"	683 737	"	21 112	"	"	43 889	"	"	"	213 067	1 360 514
1990/91	163 985	"	"	"	1	184 849	"	"	13	"	3 539	170 474	"	"	52 553	"	15 138	"	"	35 901	"	"	"	319 963	946 416
1991/92	151 017	"	"	"	1	264 662	"	"	57	"	4 139	149 004	"	"	31 824	"	24 491	"	"	26 097	"	"	"	357 665	1 008 957
1992/93	151 068	"	"	"	17	205 109	"	"	27	"	3 495	52 905	"	"	50 271	"	11 751	"	"	52 153	"	"	"	259 203	785 999
1993/94	174 885	"	"	"	4	124 253	"	"	42	"	2 931	72 811	"	"	48 805	"	8	"	"	42 121	"	"	"	586 533	1 052 393
1994/95	168 818	"	"	"	5	226 128	"	"	20 035	"	2 464	157 029	"	"	28 361	"	35	"	"	27 373	"	"	"	936 024	1 566 744
1995/96	159 575	460	"	"	2	239 079	"	"	64	"	2 307	177 101	"	"	23 603	"	94	"	"	41 634	"	"	"	486 147	1 130 084
1996/97	152 797	237	"	"	4	230 855	"	5	1 054	"	7 338	107 870	"	"	23 126	"	84	"	"	59 068	"	"	39	499 261	1 081 738
1997/98	180 618	285	"	"	51	225 725	"	13	61	"	6 255	110 060	"	"	26 295	"	115	"	"	78 014	"	"	49	701 180	1 328 721
1998/99	187 913	458	"	"	33	234 488	"	13	2 057	"	8 458	100 359	"	"	39 281	"	84	"	"	57 470	"	"	75	502 783	1 133 472
1999/00	204 419	346	"	"	4	190 542	"	12	61	"	17 287	88 616	"	"	33 356	"	23 554	"	"	58 101	"	"	73	641 401	1 257 772
2000/01	200 377	250	"	"	3	251 790	"	20	127	"	22 362	124 959	"	"	49 118	"	197	"	"	61 554	"	"	94	712 247	1 423 098
2001/02	209 149	267	"	"	54	260 532	"	22	73	"	22 595	124 149	"	"	30 646	"	130	"	"	44 865	"	"	70	365 582	1 058 134
2002/03	215 218	145	"	"	76	247 213	"	19	110	"	28 299	147 200	"	"	31 173	"	103	"	"	61 412	"	"	72	657 488	1 388 528
2003/04	204 565	93	"	"	77	260 800	"	15	772	"	29 288	337 213	"	"	47 419	"	951	"	"	52 464	"	"	74	382 547	1 316 340
2004/05	233 015	13	"	507	1 243	220 296	1500	18	10 313	0	23 916	156 973	147	237	33 835	3	12 578	"	6	82 427	0	3	445	394 123	1 171 598
2005/06	254 227	587	"	2 086	3 690	281 437	0	71	7 499	0	23 570	179 433	0	631	37 008	39	921	"	54	120 322	0	46	785	572 054	1 484 460
2006/07	353 480	38 657	"	2 670	6 293	508 938	5	143	17 785	5 210	59 003	342 191	0	2	566	61 165	6 095	"	334	177 668	96	355	1 726	253 560	1 840 291
(3)																									
2007/08	287 171	61 516	0	2 261	10 610	434 528	3	7 846	28 800	226	50 639	353 695	1	69	61 036	33 563	14 033	41	223	165 574	0	222	748	225 499	1 738 304
2008/09	259 489	4 461	37	3 009	3 503	412 831	1	24	47 986	6 448	32 809	416 395	3	20	41 394	28 040	7 318	11 838	233	178 275	0	190	887	177 383	1 632 574
2009/10	314 145	2 087	202	1 640	9 938	413 752	23	29	25 337	130	31 217	388 896	2	143	39 850	9 919	32 626	29 460	357	283 241	47	193	1 647	285 997	1 874 494
2010/11	290 553	24 479	164	1 698	19 048	379 008	0	26	72 542	497	28 447	436 235	2	241	39 998	39 148	19 512	27 804	984	294 957	0	207	1 720	208 304	1 885 574

* Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

(1) Seuls sont indiqués les Etats membres vers lesquels du sucre a été expédié (à ce titre la Lettonie ne figure pas dans ce tableau).

(2) Ces chiffres comprennent le sucre hors quota français dédouané en Belgique à destination de pays tiers.

(3) Campagne de 15 mois (Juillet 2006 à septembre 2007) pour la transition entre la nouvelle et l'ancienne OCM Sucre.

Sources : Douanes et FranceAgrimer.

Tableau 15 : EXPORTATIONS FRANÇAISES DE SUCRE VERS LES PAYS DE L'UE (données mensuelles 2009/10 et 2010/11)

(en t de sucre blanc)

	ALL	AUT	BUL	CHY	DK	ESP	EST	FIN	GR	HON	IRL	ITA	LIT	MAL	PB	POL	POR	ROU	R. TCH	RU	SLQ	SLN	SUE	UEBL	TOTAL
2009/10	32 232	1 458	-	162	877	49 998	-	4	3 852	6	1 632	33 809	-	20	2 341	2 584	194	43	10	18 603	-	23	213	30 650	178 711
- octobre	27 471	501	-	64	1 011	40 406	-	-	2 311	23	1 878	32 617	-	-	5 196	5 392	26	42	10	29 799	-	23	127	40 521	187 418
- novembre	22 231	35	23	285	654	27 413	-	4	2 209	-	1 279	28 457	1	41	2 235	432	46	24	26	17 617	-	1	75	32 970	136 058
- décembre	25 204	29	65	-	799	27 229	-	1	562	17	1 790	20 970	-	-	2 211	243	28	619	46	15 357	-	47	10	9 037	104 264
- janvier	25 700	-	3	169	569	29 988	-	4	1 605	-	1 740	28 274	-	41	2 750	433	12 719	1 120	28	22 134	-	1	156	20 732	148 166
- février	33 441	2	48	206	1 055	49 147	-	-	2 669	36	2 207	37 078	-	-	2 772	416	9	1 190	62	33 526	-	23	127	34 445	198 459
- mars	23 091	-	-	104	975	35 929	23	4	3 490	-	2 832	28 491	-	-	3 643	169	27	-	18	31 013	-	1	130	29 584	159 524
- avril	22 319	-	-	142	1 040	42 046	-	-	1 603	23	3 572	39 162	-	-	3 729	74	83	11 797	73	24 869	47	24	163	22 547	173 313
- mai	22 300	8	33	164	938	31 524	-	5	2 125	-	4 459	42 906	-	41	5 518	2	11 713	-	18	26 371	-	1	220	20 015	168 361
- juin	24 683	8	2	62	551	37 999	-	-	2 086	-	3 037	38 530	-	-	3 240	48	7 563	-	23	23 063	-	24	27	18 147	159 093
- juillet	26 517	1	2	142	835	24 425	-	3	2 424	25	3 217	29 384	-	-	2 477	31	121	14 625	18	23 971	-	1	164	13 485	141 868
- août	28 956	45	26	140	634	21 264	-	4	401	-	3 574	29 218	1	-	3 738	95	97	-	25	16 918	-	24	235	13 864	119 259
- septembre																									
Total	314 145	2 087	202	1 640	9 938	417 368	23	29	25 337	130	31 217	388 896	2	143	39 850	9 919	32 626	29 460	357	283 241	47	193	1 647	285 997	1 874 494
<i>dont DOM</i>	5 808		90			56 284			703		1 281	10 313			45	31 882	26 423			17 110				447	150 386
2010/11																									
- octobre	18 298	-	1	154	537	25 363	-	-	4 049	21	4 113	29 360	1	-	2 084	30	3 280	2	25	41 684	-	1	172	28 026	157 201
- novembre	30 405	10	4	240	470	32 774	-	10	10 872	13	3 346	39 029	1	40	2 536	4	5 495	2	44	20 022	-	23	88	21 829	167 257
- décembre	16 325	26	25	443	450	31 622	-	-	4 731	-	1 954	41 048	-	-	2 528	23	2 581	2	23	30 647	-	23	54	12 842	145 347
- janvier	20 134	3 096	-	278	981	39 031	-	1	11 877	4	1 406	30 960	-	101	2 324	27	191	1	120	15 104	-	-	83	15 259	140 978
- février	22 706	2 412	-	261	937	24 757	-	5	2 556	9	1 990	38 533	-	20	2 847	29	101	10 776	17	16 778	-	23	58	12 473	137 288
- mars	27 402	2 201	23	129	2 411	26 273	-	-	3 211	111	2 400	43 244	-	20	3 441	3 328	258	4	29	22 937	-	24	121	13 479	151 046
- avril	19 952	2 827	-	23	2 130	47 045	-	-	5 506	159	2 364	36 007	-	20	4 268	13 514	81	20	23	24 236	-	23	77	11 468	169 743
- mai	26 972	3 276	23	65	3 689	40 416	-	-	21 849	149	2 808	47 536	-	-	5 294	12 033	195	1	72	30 734	-	23	276	17 470	212 881
- juin	21 693	3 148	24	44	3 046	29 021	-	-	4 011	-	2 021	41 285	-	40	4 552	4 715	1 722	5 001	252	29 076	-	24	205	13 685	163 565
- juillet	23 233	3 106	-	-	1 366	29 521	-	5	699	-	1 391	36 122	-	-	4 253	1 919	1 559	-	104	25 410	-	10	88	11 483	140 269
- août	33 712	2 186	19	-	1 200	25 591	-	5	1 056	14	2 090	26 965	-	-	3 146	848	2 590	-	154	20 187	-	27	221	16 496	136 507
- septembre	29 721	2 191	45	61	1 831	27 594	-	-	2 125	17	2 564	26 146	-	-	2 725	2 678	1 459	11 995	121	18 142	-	6	277	33 794	163 492
Total	290 553	24 479	164	1 698	19 048	379 008	0	26	72 542	497	28 447	436 235	2	241	39 998	39 148	19 512	27 804	984	294 957	0	207	1 720	208 304	1 885 574
<i>dont DOM</i>	6 577	0	155	0	0	53 684	0	0	1 111	0	1 459	11 562	0	0	0	45	112	22 328	0	40 162	0	0	0	1 527	138 722

(1) Seuls sont indiqués les Etats membres vers lesquels du sucre a été expédié (à ce titre la Lettonie ne figure pas dans ce tableau).

(2) Ces chiffres comprennent le sucre français expédié vers la Belgique à destination des pays tiers.

Sources : Douanes et FranceAgriMer

**Tableau 16 : CERTIFICATS DELIVRES EN FRANCE POUR L'EXPORTATION DE SUCRE
2009/10 et 2010/11**

(en t de sucre valeur blanc)

	Sucres produits dans le quota			Sucres produits au-delà du quota	
	Suite adjudication	Délivrance automatique	Certificats délivrés sans restitutions	(hors quota)	
Engagements de la campagne 2009/10					
octobre	2009	-	-	140	125 629
novembre	"	-	-	422	210 541
décembre	"	-	-	338	0
janvier	2010	-	-	19 380	0
février	"	-	-	322	165 042
mars	"	-	-	1 516	0
avril	"	-	-	20 530	0
mai	"	-	-	3 719	0
juin	"	-	-	12 278	0
juillet	"	-	-	5 882	0
août	"	-	-	1 879	0
septembre	"	-	-	1 044	0
TOTAL		-	-	67 450	501 212
Engagements de la campagne 2010/11					
octobre	2010	-	-	1 192	258 300
novembre	"	-	-	2 372	0
décembre	"	-	-	547	0
janvier	2011	-	-	682	0
février	"	-	-	335	0
mars	"	-	-	692	0
avril	"	-	-	1 205	0
mai	"	-	-	515	0
juin	"	-	-	583	0
juillet	"	-	-	555	248 928
août	"	-	-	306	0
septembre	"	-	-	554	0
TOTAL		-	-	9 538	507 228

Source : FranceAgriMer.

**Tableau 17 : EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE VERS LES PAYS TIERS
PAR PAYS DE DESTINATION (1) – Campagnes 2009/10 et 2010/11**

(en t de sucre blanc)

	Campagne 2009/10 (1er oct - 30 sept)	Campagne 2010/11 (1er oct - 30 sept)
AFRIQUE		
Algérie	97 581	87 016
Egypte	25 431	1 097
Libye	41 476	9 174
Maroc	189	557
Tunisie	43 201	30 876
	207 878	128 720
TOTAL AFRIQUE DU NORD		
Afrique du Sud	6	1
Angola	2	-
Bénin	7 904	3 049
Burkina Faso	-	3 966
Cameroun	8 855	3 966
Cap Vert	-	-
Comores	-	1
Côte-d'Ivoire	543	294
Djibouti	67	80
Erythrée	-	-
Gabon	23	-
Gambie	472	236
Ghana	3 454	1 745
Guinée	466	688
Guinée équatoriale	830	1 539
Guinée-Bissau	-	-
Ile Maurice	-	-
Kenya	414	230
Libéria	263	88
Madagascar	1	18
Mali	6 852	1
Mauritanie	14 745	68
Mayotte	16	13
Niger	11 619	1 970
Nigéria	47 171	21 397
République centrafricaine	-	-
République du Congo	-	9
Sénégal	31 798	10 892
Sierra Léone	329	737
Soudan	15 000	6 750
Tanzanie	-	805
Tchad	3 114	2
Togo	4 909	5 347
TOTAL AFRIQUE HORS AFRIQUE DU NORD	158 853	63 892

(1) Il s'agit des quantités dédouanées vers un pays tiers au départ de France, à l'exclusion des dédouanements effectués en Belgique (de sucre du quota ou de sucre hors quota).

Source : Douanes et FranceAgriMer.

**Tableau 17 : EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE VERS LES PAYS TIERS
PAR PAYS DE DESTINATION (1) – Campagnes 2009/10 et 2010/11**

(en t de sucre blanc)

	Campagne 2009/10 (1er oct - 30 sept)	Campagne 2010/11 (1er oct - 30 sept)
EUROPE (hors UE)		
Albanie	-	-
Andorre	3 481	3 756
Azerbaïdjan	-	31
Bosnie Herzégovine	174	186
Croatie	5 000	-
Géorgie	1 139	8
Islande	23	-
Kosovo	-	2
Macédoine	8	4
Montenegro	-	-
Norvège	281	79
Ouzbékistan	-	-
Russie	34	35
Serbie	-	-
Suisse	41 173	45 329
Turquie	678	1 947
Ukraine	1	5
TOTAL EUROPE	51 992	51 382
AMERIQUES		
Canada	179	255
Etats-Unis	225	215
TOTAL AMERIQUE DU NORD	404	470
Antigua et Barbuda	-	-
Antilles néerlandaises	6	15
Aruba	-	-
Bahamas	-	-
Barbade	-	-
Brésil	-	12
Colombie	1	-
Cuba	-	-
Dominique	18	-
Grenade	-	-
Guyana	-	-
Jamaïque	-	-
Mexique	2 200	4 402
Panama	-	-
Saint Pierre et Miquelon	-	-
Saint Vincent et les Grenadines	-	-
Samoa	-	-
TOTAL AMERIQUE CENTRALE	2 225	4 429
Pérou	-	-
Surinam	-	-
TOTAL AMERIQUE DU SUD	-	-

(1) Il s'agit des quantités dédouanées vers un pays tiers au départ de France, à l'exclusion des dédouanements effectués en Belgique (de sucre du quota ou de sucre hors quota).

Source: Douanes et FranceAgriMer

**Tableau 17 : EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE VERS LES PAYS TIERS
PAR PAYS DE DESTINATION (1) – Campagnes 2009/10 et 2010/11**

(en t de sucre blanc)

	Campagne 2009/10 (1er oct - 30 sept)	Campagne 2010/11 (1er oct - 30 sept)
ASIE		
Arabie Saoudite	13 523	5 626
Bahreïn	805	1 794
Cisjordanie	4 002	2 300
Emirats Arabes Unis	8 129	3 950
Iran	-	-
Israël	89 683	34 281
Jordanie	4 151	119
Koweït	1 035	10 608
Liban	16 665	13 861
Oman	92	92
Qatar	5	92
Syrie	31 600	4 807
Yémen	23	-
<i>TOTAL MOYEN ORIENT</i>	<i>169 713</i>	<i>77 530</i>
Inde	3 315	86
Sri Lanka	1 096	-
<i>TOTAL PENINSULE INDIENNE</i>	<i>4 411</i>	<i>86</i>
Afghanistan	-	2
Bangladesh	44	-
Chine	349	20
Corée du Sud	44	60
Hong Kong	18	18
Indonésie	-	7
Japon	511	574
Kirgistan	-	483
Malaisie	7	6
Maldives	4	9
Pakistan	-	43
Philippines	-	2
Singapour	5	697
Taïwan	103	10
Thaïlande	9	15
Viêt-Nam	3	2
<i>TOTAL ASIE DU SUD - EST</i>	<i>1 097</i>	<i>1 948</i>
OCEANIE		
Australie	39	61
Fidji	-	-
Nouvelle Calédonie	211	309
Nouvelle Zélande	5	4
Polynésie française	627	744
<i>TOTAL OCEANIE</i>	<i>882</i>	<i>1 118</i>
<i>AUTRES DESTINATIONS (ND)</i>	-	4
DIVERS (2)	-3 079	-1 320
TOTAL GENERAL	594 376	328 259

(1) Il s'agit des quantités dédouanées vers un pays tiers au départ de France, à l'exclusion des dédouanements effectués en Belgique (de sucre du quota ou de sucre hors quota).

(2) Retraitement des quantités exportées au titre du perfectionnement actif (TPA)

Source : Douanes et FranceAgriMer

Tableau 18 : IMPORTATIONS FRANÇAISES DE SUCRE EN PROVENANCE DES PAYS DE L'UE (données mensuelles 2009/10 et 2010/11)

(en t de sucre blanc)

2009/10	ALL	AUT	BUL	DK	ESP	EST	FIN	GR	HON	IRL	ITA	PB	POL	POR	TCH	RU	SLQ	SUE	UEBL	(1)	
																				TOTAL	TOTAL
- octobre	4 241	-	-	3	4 127	-	-	-	-	-	6 691	1 647	-	454	15	1 961	-	17	3 388	22 544	
- novembre	3 373	-	-	-	4 950	-	-	-	-	-	366	1 407	-	378	908	1 830	100	16	3 012	16 340	
- décembre	4 503	-	-	1	4 759	-	-	-	-	-	219	1 819	-	435	736	1 140	165	17	2 845	16 639	
- janvier	3 965	-	-	-	4 721	-	-	-	-	-	311	2 055	-	345	378	1 227	-	15	2 567	15 584	
- février	2 730	-	-	1	4 278	-	-	-	-	-	779	1 920	-	284	51	1 041	100	14	2 859	14 057	
- mars	5 847	-	-	1	4 702	-	-	-	-	-	203	1 673	8	458	155	1 282	110	17	2 859	17 315	
- avril	6 196	-	-	1	4 518	-	-	-	-	-	304	1 724	1	318	206	2 107	-	15	2 894	18 284	
- mai	4 978	-	-	4	9 451	-	-	-	-	-	321	2 453	-	236	115	1 203	100	13	2 543	21 417	
- juin	12 125	-	-	4	10 272	-	-	-	-	-	456	1 946	-	449	173	1 494	-	14	2 801	29 734	
- juillet	7 977	-	-	1	12 106	-	-	-	5	-	417	1 771	6	590	646	1 503	92	15	2 909	28 038	
- août	8 251	-	-	3	5 951	-	-	-	-	-	195	1 736	-	529	221	1 416	92	18	2 533	20 945	
- septembre	6 373	-	-	4	8 165	-	-	-	-	-	474	2 234	251	391	77	2 261	156	15	2 786	23 187	
Total	70 559	-	-	23	78 000	-	-	-	5	-	10 736	22 385	266	4 867	3 681	18 465	915	186	33 996	244 084	
2010/11																					
- octobre	8 842	-	-	-	6 465	-	-	-	-	81	256	1 593	-	216	232	763	138	20	4 087	22 693	
- novembre	5 970	-	19	26	6 658	-	-	-	2	-	319	1 559	4	422	451	974	102	19	2 886	19 411	
- décembre	6 712	-	-	1	4 908	-	-	-	-	-	247	1 337	4	242	294	1 292	100	24	2 897	18 058	
- janvier	6 248	-	-	-	6 462	-	-	1	-	-	161	1 792	5	323	218	835	-	20	2 555	18 620	
- février	5 280	-	-	1	5 792	-	-	-	-	-	220	1 611	4	186	208	1 632	100	23	2 673	17 730	
- mars	5 581	-	-	-	7 662	-	-	-	-	-	326	2 277	36	200	188	1 848	100	24	2 754	20 996	
- avril	6 219	-	-	-	7 359	52	-	-	-	-	166	1 889	9	129	122	788	100	20	2 192	19 045	
- mai	6 207	-	-	-	10 262	-	-	-	-	23	250	1 991	4	273	100	1 368	252	15	1 919	22 664	
- juin	5 419	-	-	-	9 150	-	-	1	39	-	181	2 364	1	325	375	1 156	150	16	2 970	22 147	
- juillet	5 597	-	-	-	6 788	-	-	-	-	-	272	2 128	4	281	175	1 358	150	15	2 504	19 272	
- août	5 679	-	-	-	7 296	-	-	-	-	28	110	2 620	7	589	214	1 289	-	19	2 714	20 565	
- septembre	6 608	5	-	2	5 727	-	65	-	-	-	240	2 405	2	398	163	1 774	-	15	2 835	20 239	
Total	74 362	5	19	30	84 529	52	65	2	41	132	2 748	23 566	80	3 584	2 740	15 077	1 192	230	32 986	241 440	

(1) Seuls sont indiqués les Etats membres depuis lesquels du sucre a été importé.

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 19 : IMPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE
DEPUIS LES PAYS TIERS PAR PAYS D'ORIGINE – Campagnes 2009/10 et 2010/11
(en t de sucre blanc)

	Campagne 2009/10 (1er oct - 30 sept)	Campagne 2010/11 (1er oct - 30 sept)
EN PROVENANCE DES ACP ET INDE		
- Benin	-	-
- Côte d'Ivoire	47	-
- Guyana	-	13 285
- Inde	12	6
- Madagascar	-	-
- Malawi	275	235
- Mozambique	-	-
- Ile Maurice	115 102	85 169
- Sénégal	5	-
- Soudan	-	19 551
- Swaziland	24 375	2 079
- Trinidad-et-Tobago	863	-
- Zambie	-	340
	140 679	120 665
EN PROVENANCE D'AUTRES PAYS		
- Algérie	-	6 180
- Argentine	388	2 751
- Australie	196	-
- Bangladesh	-	-
- Barbade	7 020	-
- Belize	-	-
- Bosnie et Herzegovine	1 038	-
- Brésil	10 956	51 733
- Canada	2	-
- Chine	137	143
- Colombie	8	951
- Costa Rica	432	396
- Cuba	322	667
- Egypte	-	750
- Emirats Arabes Unis	-	1 466
- Equateur	48	46
- Etats-Unis	25	29
- Malaisie	-	2 420
- Maroc	-	1
- Mauritanie	6	106
- Mexique	6	3
- Panama	-	248
- Paraguay	3 723	1 974
- Pérou	148	200
- Philippines	105	92
- République Dominicaine	7	1
- Russie	-	-
- Sri Lanka	1	-
- Suisse	157	245
- Surinam	15	21
- Taïwan	-	-
- Thaïlande	1 382	2 920
- Togo	-	-
- Turquie	3	2
- Vietnam	-	3
	26 125	73 348
- Origine non encore déterminée	-	-
- TPA (Transit en Perfectionnement Actif)	-6 433	- 25 000
TOTAL GENERAL	160 372	169 014

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 20 : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DES PRODUITS TRANSFORMES
CAMPAGNE 2009/10 - Octobre à Septembre

PRODUITS	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL
	Yoghourts, préparations à base de lait, glaces de consommation (en t)	184 906	3 428	188 334	471 867	37 851
Confiserie sans cacao (en t)	89 447	6 624	96 071	33 974	6 846	40 820
Produits cacaotés (en t)	335 859	27 373	363 232	250 238	37 106	287 344
Préparations alimentaires diverses (en t)	799 881	104 645	904 526	823 366	299 241	1 122 607
Biscuiterie (en t)	337 897	11 643	349 540	220 869	26 935	247 804
Boissons non alcoolisées (en hl)	8 170 338	702 388	8 872 726	8 077 553	1 016 087	9 093 640
Liqueurs (en hl)	399 445	2 808	402 253	290 861	200 340	491 201
Fruits à l'état congelé (en t)	5 708	800	6 508	728	39	767
Fruits confits (en t)	5 143	944	6 087	5 847	1 126	6 973
Confitures (en t)	79 054	2 287	81 341	43 703	20 511	64 214
Fruits en conserve avec ou sans alcool (en t)	127 440	66 673	194 113	17 650	7 048	24 698
Jus de fruits (en t)	598 038	253 486	851 524	102 926	11 649	114 575
Sirops, sucres caramélisés et autres sucres (en t)	60 366	1 518	61 884	95 596	19 067	114 663
Laits et crèmes de lait sucrés (en t)	28 226	2	28 228	5 793	2 333	8 126

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 21 : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DES PRODUITS TRANSFORMES
CAMPAGNE 2010/11* - Octobre à Septembre

PRODUITS	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL
Yoghourts, préparations à base de lait, glaces de consommation (en t)	185 133	3 772	188 905	497 789	44 029	541 818
Confiserie sans cacao (en t)	90 840	7 097	97 937	36 899	7 614	44 513
Produits cacaotés (en t)	370 057	20 063	390 120	270 913	41 462	312 375
Préparations alimentaires diverses (en t)	806 571	119 397	925 968	904 098	342 665	1 246 763
Biscuiterie (en t)	358 269	11 623	369 892	218 741	26 273	245 014
Boissons non alcoolisées (en hl)	7 049 094	824 156	7 873 250	8 454 727	1 527 881	9 982 608
Liqueurs (en hl)	368 302	7 201	375 503	254 841	227 768	482 609
Fruits à l'état congelé (en t)	5 984	1 675	7 659	716	390	1 106
Fruits confits (en t)	4 398	1 237	5 635	5 935	1 117	7 052
Confitures (en t)	84 210	2 599	86 809	46 995	24 236	71 231
Fruits en conserve avec ou sans alcool (en t)	134 988	66 968	201 956	18 598	9 778	28 376
Jus de fruits (en t)	577 985	262 788	840 773	91 160	12 228	103 388
Sirops, sucres caramélisés et autres sucres (en t)	64 469	1 673	66 142	97 236	23 442	120 678
Laits et crèmes de lait sucrés (en t)	29 174	3	29 177	6 098	10 153	16 251

* données provisoires

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 22 : EVALUATION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS DE SUCRE SOUS FORME DE PRODUITS TRANSFORMES

CAMPAGNE 2009/10 - Octobre à Septembre

(en t de sucre blanc)

P R O D U I T S	I M P O R T A T I O N S			E X P O R T A T I O N S		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL
	Yoghourts, préparations à base de lait, glaces de consommation	40 287	520	40 807	80 026	8 262
Confiserie sans cacao	52 124	3 896	56 020	20 070	4 025	24 095
Produits cacaoités	117 992	11 555	129 547	85 351	12 743	98 094
Préparations alimentaires diverses	120 396	13 806	134 202	133 083	64 524	197 607
Biscuiterie	82 836	2 534	85 370	59 708	6 868	66 576
Boissons non alcoolisées	81 703	7 024	88 727	80 776	10 161	90 937
Liqueurs	3 117	67	3 184	4 712	4 412	9 124
Total produits "Hors Annexe I"	498 455	39 402	537 857	463 726	110 995	574 721
Fruits à l'état congelé	960	89	1 049	105	5	110
Fruits confits	1 507	428	1 935	2 980	511	3 491
Confitures	29 415	777	30 192	18 606	8 818	27 424
Fruits en conserve avec ou sans alcool	14 922	7 215	22 137	2 055	721	2 776
Jus de fruits	66 106	16 276	82 382	13 470	1 478	14 948
Total "Fruits et Légumes Transformés"	112 910	24 785	137 695	37 216	11 533	48 749
Sirops, sucres caramélisés et autres sucres	38 668	852	39 520	48 091	10 093	58 184
Laits et crèmes de lait sucrés	11 647	1	11 648	2 176	811	2 987
TOTAL	661 680	65 040	726 720	551 209	133 432	684 641

Sources : Douanes FranceAgriMer.

Tableau 23 : EVALUATION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS DE SUCRE SOUS FORME DE PRODUITS TRANSFORMES
CAMPAGNE 2010/11* – Octobre à Septembre

(en t de sucre blanc)

P R O D U I T S	I M P O R T A T I O N S			E X P O R T A T I O N S		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL
Yoghourts, préparations à base de lait, glaces de consommation	40 209	592	40 801	83 034	9 665	92 699
Confiserie sans cacao	52 861	4 175	57 036	21 552	4 458	26 010
Produits cacaoités	128 953	7 901	136 854	92 627	14 382	107 009
Préparations alimentaires diverses	122 444	14 891	137 335	150 212	75 593	225 805
Biscuiterie	88 037	2 550	90 587	58 139	6 315	64 454
Boissons non alcoolisées	70 491	8 242	78 733	84 547	15 279	99 826
Liqueurs	2 847	91	2 938	4 168	5 067	9 235
Total produits "Hors Annexe I"	505 842	38 442	544 284	494 279	130 759	625 038
Fruits à l'état congelé	982	212	1 194	106	55	161
Fruits confits	1 259	565	1 824	3 131	471	3 602
Confitures	31 712	1 225	32 937	19 377	11 024	30 401
Fruits en conserve avec ou sans alcool	15 908	7 003	22 911	2 071	1 009	3 080
Jus de fruits	69 022	16 532	85 554	13 239	1 682	14 921
Total "Fruits et Légumes Transformés"	118 883	25 537	144 420	37 924	14 241	52 165
Sirops, sucres caramélisés et autres sucres	42 337	935	43 272	48 247	12 090	60 337
Laits et crèmes de lait sucrés	12 034	1	12 035	2 174	3 290	5 464
TOTAL	679 096	64 915	744 011	582 624	160 380	743 004

* données provisoires

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 24 : SOLDE DES ECHANGES DE SUCRE SOUS FORME DE PRODUITS TRANSFORMES

(en t de sucre blanc)

PRODUITS	SOLDE UE		SOLDE PAYS TIERS		SOLDE TOTAL	
	Campagne 2009/10	Campagne 2010/11 *	Campagne 2009/10	Campagne 2010/11 *	Campagne 2009/10	Campagne 2010/11 *
Yoghourts, préparations à base de lait, glaces de consommation	+ 39 738	+ 42 824	+ 7 741	+ 9 073	+ 47 479	+ 51 897
Confiserie sans cacao	- 32 054	- 31 308	+ 129	+ 284	- 31 925	- 31 024
Produits cacaotés	- 32 641	- 36 325	+ 1 189	+ 6 481	- 31 452	- 29 844
Préparations alimentaires diverses	+ 12 687	+ 27 767	+ 50 718	+ 60 702	+ 63 405	+ 88 469
Biscuiterie	- 23 129	- 29 898	+ 4 334	+ 3 765	- 18 795	- 26 133
Boissons non alcoolisées	- 928	+ 14 056	+ 3 137	+ 7 037	+ 2 209	+ 21 093
Liqueurs	+ 1 594	+ 1 320	+ 4 344	+ 4 976	+ 5 938	+ 6 296
Total produits "Hors Annexe I"	- 34 733	- 11 560	+ 71 592	+ 92 318	+ 36 859	+ 80 758
Fruits à l'état congelé	- 855	- 876	- 84	- 157	- 939	- 1 033
Fruits confits	+ 1 473	+ 1 872	+ 83	- 94	+ 1 556	+ 1 778
Confitures	- 10 808	- 12 335	+ 8 041	+ 9 799	- 2 767	- 2 536
Fruits en conserve avec ou sans alcool	- 12 866	- 13 838	- 6 493	- 5 994	- 19 359	- 19 832
Jus de fruits	- 52 635	- 55 784	- 14 798	- 14 851	- 67 433	- 70 635
Total Fruits et Légumes Transformés	- 75 691	- 80 961	- 13 251	- 11 297	- 88 942	- 92 258
Sirops, sucres caramélisés et autres sucres	+ 9 423	+ 5 910	+ 9 241	+ 11 156	+ 18 664	+ 17 066
Laits et crèmes de lait sucrés	- 9 470	- 9 861	+ 810	+ 3 288	- 8 660	- 6 573
TOTAL	- 110 471	- 96 472	+ 68 392	+ 95 465	- 42 079	- 1 007

* données provisoires

Sources : Douanes et FranceAgriMer

Tableau 25 : IMPORTATIONS FRANÇAISES DE MELASSES EN PROVENANCE DES PAYS DE L'UE
 Campagnes 2009/10 et 2010/11

(en tonnes)

	ALL	DK	ESP	ITA	PB	POL	RU	UEBL	TOTAL ⁽¹⁾
2009/10									
- octobre	11 288	-	46	4	7 881	-	16	862	20 097
- novembre	15 494	-	41	16	6 389	-	1	1 318	23 259
- décembre	10 139	-	35	7	4 392	-	1	1 176	15 750
- janvier	5 082	-	28	29	1 908	-	-	614	7 661
- février	4 382	-	-	2	53	-	8	583	5 028
- mars	10 404	-	40	9	-	-	2	759	11 214
- avril	9 402	-	54	9	-	-	-	400	9 865
- mai	7 335	-	50	8	-	-	-	206	7 599
- juin	8 536	-	45	10	-	-	8	156	8 755
- juillet	9 237	-	46	9	2 203	-	9	195	11 699
- août	8 255	-	35	9	565	-	-	355	9 219
- septembre	8 977	-	78	9	6 403	-	26	344	15 837
Total	108 531	-	498	121	29 794	-	71	6 968	145 983
2010/11									
- octobre	13 225	-	50	-	2 955	-	-	1 703	17 944
- novembre	10 846	-	34	4	5 897	-	-	2 072	18 853
- décembre	10 660	-	20	24	5 858	-	19	969	17 550
- janvier	5 674	-	29	-	5 857	-	6	559	12 125
- février	6 023	-	28	15	-	-	35	677	6 778
- mars	4 770	-	38	34	8	-	4 255	625	9 730
- avril	6 282	-	18	29	1	-	24	820	7 174
- mai	4 450	-	41	29	-	3 035	26	348	7 929
- juin	4 838	11	20	15	1	-	23	576	5 484
- juillet	6 287	-	38	30	2 132	265	1	1 318	10 071
- août	5 954	-	25	14	1 929	-	43	135	8 100
- septembre	5 076	-	27	35	8 158	-	5 308	947	19 551
Total	84 085	11	368	240	32 796	3 300	9 740	10 749	141 289

Sources : Douanes et FranceAgriMer

(1) Seuls sont indiqués les Etats membres depuis lesquels de la mélasse a été importée.

Tableau 26 : EXPORTATIONS FRANÇAISES DE MELASSES VERS LES PAYS DE L'UE
Campagnes 2009/10 et 2010/11

(en tonnes)

	ALL	BUL	DK	ESP	FIN	GR	ITA	LU	PB	RO	RU	UEBL	(1) TOTAL
2009/10													
- octobre	-	-	51	-	-	1	-	-	-	-	-	2	54
- novembre	-	-	48	24	-	2	-	-	1	-	-	-	75
- décembre	-	-	-	39	-	1	-	-	-	-	-	159	199
- janvier	-	-	49	-	-	1	-	-	-	-	-	-	50
- février	-	-	26	49	-	-	-	-	1	-	-	-	76
- mars	1	-	27	26	-	1	1	-	-	-	1	-	57
- avril	-	-	25	24	-	2	-	-	-	-	-	6 846	6 897
- mai	-	-	49	25	-	-	-	-	-	-	-	5 797	5 871
- juin	-	-	50	36	-	-	-	-	-	-	-	2 335	2 421
- juillet	1	-	-	25	-	1	-	-	-	-	-	5 152	5 179
- août	-	-	48	-	-	-	-	-	103	-	-	-	151
- septembre	-	-	51	7	-	-	1	-	1	-	-	4 194	4 254
Total	2	1	424	255	-	9	2	-	106	-	1	24 485	25 284
2010/11													
- octobre	-	-	50	26	1	1	-	-	6	-	-	3 119	3 203
- novembre	28	-	75	12	1	-	-	-	9	-	-	-	125
- décembre	53	-	22	-	-	-	1	-	13	-	-	35	124
- janvier	99	-	24	-	-	-	583	-	13	13	-	-	732
- février	55	-	26	-	-	-	260	-	13	-	-	-	354
- mars	80	1	50	-	-	2	1	-	1	-	-	1 170	1 305
- avril	55	-	25	-	-	1	-	2	13	-	-	2 178	2 272
- mai	53	-	51	12	-	-	-	-	-	-	-	1 434	1 550
- juin	53	-	52	-	-	-	-	-	13	-	-	1 640	1 758
- juillet	53	-	25	-	-	-	-	-	-	-	-	2 460	2 538
- août	26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 258	1 284
- septembre	80	-	51	-	1	-	-	-	12	-	-	1 336	1 480
Total	635	1	451	50	3	4	845	2	93	13	-	14 630	16 725

(1) Seuls sont indiqués les Etats membres depuis lesquels de la mélasse a été exportée.

Sources : Douanes et FranceAgriMer

Tableau 27 : BILAN DES ECHANGES EXTERIEURS FRANÇAIS DE MELASSES
Campagnes 2009/10 et 2010/11

(en tonnes)

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL
2009/10						
-octobre	20 097	0	20 097	54	1	55
-novembre	23 259	20 057	43 316	75	-	75
-décembre	15 750	22 198	37 948	199	-	199
-janvier	7 661	5	7 666	50	-	50
-février	5 028	12 406	17 434	76	-	76
-mars	11 214	31 089	42 303	57	-	57
-avril	9 865	14 376	24 241	6 897	1	6 898
-mai	7 599	22	7 621	5 871	1	5 872
-juin	8 755	33 232	41 987	2 421	-	2 421
-juillet	11 699	7 393	19 092	5 179	-	5 179
-août	9 219	5 679	14 898	151	-	151
-septembre	15 837	13 677	29 514	4 254	-	4 254
	145 983	160 134	306 117	25 284	3	25 287
2010/11						
-octobre	17 944	8 534	26 478	3 203	-	3 203
-novembre	18 853	2 989	21 842	125	2 350	2 475
-décembre	17 550	81	17 631	124	-	124
-janvier	12 125	26 004	38 129	732	-	732
-février	6 778	16 835	23 613	354	1	355
-mars	9 730	34 101	43 831	1 305	1	1 306
-avril	7 174	8 189	15 363	2 272	-	2 272
-mai	7 929	5 655	13 584	1 550	15	1 565
-juin	5 484	18 549	24 033	1 758	18	1 776
-juillet	10 071	8 923	18 994	2 538	-	2 538
-août	8 100	14 138	22 238	1 284	-	1 284
-septembre	19 551	15 970	35 521	1 480	-	1 480
	141 289	159 968	301 257	16 725	2 385	19 110

Sources : Douanes et FranceAgriMer

**Tableau 28 : IMPORTATIONS DE MELASSES DES PAYS TIERS
ORIGINES GEOGRAPHIQUES – Campagnes 2009/10 à 2010/11**

(en tonnes)

PAYS D'ORIGINE	Campagne 2009/10	Campagne 2010/11
Algérie	-	3 209
Australie	-	10 924
Belize	-	-
Brésil	21 425	-
Chine	26	-
Cuba	22	-
Egypte	4	10 194
Etats Unis	20 429	34 019
Ethiopie	-	-
Guatemala	3 221	9 035
Honduras	7 392	8 525
Indonésie	4 009	8 713
Inde	12 051	51 715
Iran	-	1
Liban	14	22
Maroc	4 391	-
Maurice	22 183	-
Mexique	5 680	12 041
Mozambique	7 350	-
Nicaragua	8 404	6 567
Pakistan	40 982	-
Paraguay	17	14
Soudan	-	-
Sri Lanka	8	22
Tanzanie	2 526	-
Thaïlande	-	4 965
Turquie	-	2
Total	160 134	159 968

**Tableau 29 : EXPORTATIONS DE MELASSES DES PAYS TIERS
DESTINATIONS GEOGRAPHIQUES – Campagnes 2009/10 à 2010/11**

(en tonnes)

PAYS D'ORIGINE	Campagne 2009/10	Campagne 2010/11
Australie	1	-
Corée du Sud	-	-
Canada	-	1
Etats Unis	-	2 352
Japon	1	-
Russie	1	-
Suisse	-	32
Total	3	2 385

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Directeur de la Publication Fabien BOVA
Atelier Commun d'impression – FAM
Commission Paritaire des publications
Agence de Presse : n° 1364 AD du 19.02.79



FranceAgriMer / Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
tél. : +33 1 73 30 30 00 / fax : +33 1 73 30 30 30
© FranceAgriMer 2012 / www.franceagrimer.fr / www.agriculture.gouv.fr

Photos : FranceAgriMer / Impression - Atelier d'impression de l'Arborial